

45 Hg-56
2

RÉPÉTITIONS ÉCRITES
Pour la Préparation de tous les
EXAMENS DE DROIT

1930-1931



RÉPÉTITIONS ÉCRITES
DE
Économie Politique

rédigées d'après le Cours et avec l'autorisation
de

M. ROCHE-AGUSSOL

Professeur à la Faculté de Droit de Paris

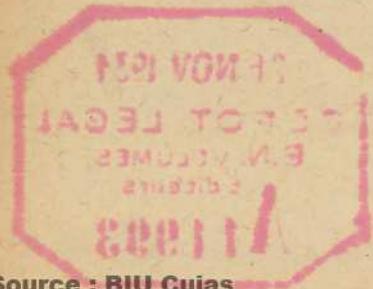
Première Année

"LES COURS DE DROIT"

RÉPÉTITIONS ÉCRITES & ORALES
RÉSUMÉS : — PRÉPARATION A L'EXAMEN ÉCRIT

3, Place de la Sorbonne (au premier)
— PARIS —





ECONOMIE POLITIQUE.

(1ère Année)

Introduction.

I. OBJET ET METHODE DE LA SCIENCE ECONOMIQUE.

Définition de
l'économie
politique.

Par suite d'événements de force majeure, ce cours commence tard. Tous les efforts seront faits pour que l'essentiel du programme y soit traité. D'ailleurs, encore quelques semaines, et très heureusement, Monsieur le Professeur PIROU reprendra sa place ici.

Je dois d'abord vous entretenir de l'objet de la Science économique, vous dire quels sont les problèmes qu'elle a pour but de traiter.

Dans une certaine mesure, l'étymologie peut nous venir en aide. Il y a dans cette expression, consacrée par l'usage, Economie Politique, un rapprochement qui a pu paraître, sous certains rapports, assez curieux : Economie éveille en effet l'idée de science domestique, ménagère, (*oikos vomos*). L'autre terme indique qu'il s'agit de préoccupations situées dans le cadre de la vie collective. On a parfois défini l'Economie Politique, Science des Richesses, on l'a appelée ploutologie chrématistique, termes synonymes de celui de Science des Richesses.

C'est là une définition qui ne peut être retenue d'abord parce qu'elle est dépourvue de ce pouvoir simplificateur que doit posséder toute définition. Ainsi que nous le verrons en effet plus tard, la notion de richesses est une notion d'une réelle complexité. Ainsi on a beaucoup discuté sur le point de savoir s'il fallait comprendre parmi les richesses uniquement des objets matériels ou s'

L'Economie
Politique est-
elle la sci-
ence des ri-
chesSES ?

y avait aussi des richesses immatérielles, à services non incorporés dans des choses.

Non seulement cette définition ne simplifie pas, mais ce qui est plus grave, elle risque d'égarer vers une notion trop étroite de la science que nous avons à étudier. Si, en effet, on voulait identifier l'Economie Politique et l'étude des Richesses, on serait amené à la concevoir comme étant avant tout une science des choses alors qu'elle est au contraire, une science psychologique, une science sociale.

C'est une science de l'activité collective et non pas une science de l'individuel.

Après avoir rappelé l'erreur que constituait une tendance à la matérialisation de l'économie politique, nous avons eu à en signaler une autre : on a été parfois enclin à situer par trop l'analyse économique dans le champ de l'individuel. De nombreuses théories économiques ont dû être rectifiées de ce chef.

Il faut faire la distinction entre les problèmes techniques et les problèmes économiques.

L'Economie Politique envisage donc l'activité collective se disciplinant, agissant sur son milieu, en vue d'assurer la réalisation aussi complète que possible de ses buts. On doit avoir soin de distinguer l'Economie Politique de l'ensemble des techniques, par lesquelles les hommes mettent à profit leurs connaissances afin de mieux vaincre et d'utiliser plus complètement leur milieu. Problèmes techniques et économiques sont d'ailleurs assez faciles à différencier. Prenons par exemple, un fait historique tel que le machinisme, qui a transformé l'industrie moderne dans ses possibilités, dans ses exigences ; le machinisme sera étudié dans les techniques au point de vue de l'agencement matériel nouveau introduit dans la production. L'économie se demandera dans quelle mesure le machinisme a suscité des modalités nouvelles dans les rapports sociaux, comment les problèmes de vie ouvrière, d'organisation du travail, ont été transformés par lui.

On peut définir l'Economie Politique de la façon suivante : Etude de l'activité sociale en tant qu'elle se discipline et qu'elle organise son milieu pour assurer le maximum de réalisation à ses désirs. L'Economie Politique envisage en somme l'efficacité dans les actes humains.

Nous avons déjà vu comment l'Economie se distingue des techniques ; ce n'est pas à dire naturellement que la connaissance des résultats généraux des techniques ne soit indispensable à l'économiste, ni que les possibilités les exigences de la vie sociale puissent être ignorées de quiconque veut faire l'essai d'une technique nouvelle ; Lorsqu'on voudra expérimenter telle méthode d'organisation scientifique des usines, il faudra tenir compte des limites de possibilités résultant notamment de l'état de l'opinion ouvrière. Tels essais d'application de la méthode de Taylor ont particulièrement mis en relief cette dépendance.

des facteurs techniques à l'égard des facteurs moraux.

S'il y a à la base de la vie économique des éléments matériels et des éléments psychiques, ce sont ces derniers qui constituent l'essentiel; l'originalité de l'analyse économique est d'envisager la discipline sociale dans la mesure où elle réagit sur le milieu matériel. Il s'agit donc surtout, non pas de rapports entre l'activité humaine et les choses, mais de rapports entre les éléments de l'activité humaine organisée en vue de dominer son milieu, d'en faire un instrument de plus en plus malléable.

Nous avons maintenant à nous demander comment la science économique doit être située parmi les diverses disciplines sociales. Il y a d'abord à préciser les rapports qui existent entre elle et la Sociologie. La Sociologie consiste dans l'étude générale des conditions de vie et d'évolution des sociétés humaines.

Certains philosophes ont été tentés d'annexer purement et simplement l'Economie Politique à la Sociologie, dont elle n'aurait été qu'un chapitre. Parmi les philosophes qui se sont particulièrement attachés à cette démonstration, il faut citer Auguste Comte; plus près de nous on peut rappeler que Durkheim a été incliné à se représenter la science économique comme ne se séparant pas de la Sociologie.

En réalité, absorber la science économique dans la science générale des sociétés ne serait pas l'orienter dans la véritable voie du progrès; sans doute, les sciences sociales se prêtent constamment un mutuel appui; mais c'est en se distinguant de plus en plus dans leurs ressources, dans leurs disciplines, qu'elles rendent leur collaboration plus féconde.

Nous avons maintenant à dire quelques mots des rapports qui existent entre l'Economie Politique et deux autres sciences avec lesquelles ses connexions sont particulièrement étroites.

La question des rapports entre l'Economie Politique et la Morale est d'une grande importance. Certains systèmes moraux (ceux qui s'inspirent du principe utilitaire) ont pu être ramenés à une tentative d'annexion, en quelque sorte, de la morale de l'économie. Sans que nous puissions discuter incidemment le problème de l'utilitarisme, indiquons qu'il a échoué, en tant que système moral, parce que, économie et morale, envisagent des problèmes irréductiblement distincts.

On peut indiquer d'un mot les rapports entre l'économie et la morale en disant que la morale est la science des buts, qu'elle a pour objectif le bien, l'harmonie des actes avec un certain idéal, tandis que l'économie

nom

La place de l'Economie Politique parmi les Sciences Sociales.

Ses rapports avec la Sociologie.

Les rapports de l'Economie Politique et de la morale.

C'est la science des moyens et non la science des buts.

est la science des moyens.

La distinction des disciplines économique et morale ne doit pas faire perdre de vue les rapports d'interdépendance qui unissent les faits économiques et les faits moraux. Si la connaissance des faits économiques ne peut pas à elle seule suggérer une discipline morale, elle est de nature à éclairer, à fortifier les réactions morales ainsi qu'on l'a noté bien souvent. La vue plus directe de certains malaises sociaux, la constatation de certains résultats injustes ont parfois suscité un dynamisme réformateur beaucoup plus efficace que celui de simples théories. Il faut se garder d'envisager l'objectif de l'économie sous un angle trop étroit; lorsqu'on parle d'utilité, il faut se rappeler la signification générale de ce mot qui appelle l'idée de service. Il faut donc se représenter l'économie comme n'étant pas limitée à certains mobiles.

On a quelquefois été incliné à envisager que l'Economie Politique serait l'étude des mobiles intéressés des actes accomplis quand on se propose l'enrichissement le gain. En réalité, le mécanisme de l'acte économique s'applique à un champ plus large; chaque fois qu'il y a recherche des moyens les plus aptes à la réalisation d'une fin, on est en présence d'un problème économique, c'est dire que cet ordre de problèmes se pose à l'occasion des actes les plus divers, inspirés par des mobiles appartenant à tous les degrés de la hiérarchie morale.

Il est essentiel d'indiquer aussi les rapports qui existent entre l'Economie Politique et le Droit. La science juridique a un champ plus étendu que la science économique. D'une façon générale, le Droit est l'étude de l'ensemble des règles positives sanctionnées par l'autorité régissant les relations humaines, sous leurs aspects les plus divers. Il y a donc une distinction très nette à faire entre le Droit et l'Economie Politique, distinction qu'il n'est pas sans intérêt de souligner. Ainsi que nous aurons l'occasion de le voir, certaines écoles d'économistes ont eu tendance à absorber la préoccupation économique dans la préoccupation juridique, à considérer par exemple, que ce que l'on appelle loi économique serait susceptible de se distinguer beaucoup moins qu'on l'a cru de la loi, au sens juridique du mot.

Loin de confondre ainsi les missions de l'économie et du droit, on doit avoir très nettement présents à l'esprit leurs différences d'objectifs, ne serait-ce que pour mieux saisir leurs possibilités d'entr'aide mutuelle.

Il y a entre l'économie et le droit des rapports nombreux, c'est ainsi que dans bien des circonstances le législateur sera amené à se préoccuper de l'utilité pour

Les rapports de l'Economie Politique et du droit.

édicter une règle. On peut dire que la notion d'utilité a pris dans le droit une place de plus en plus grande; à cet égard on peut noter, d'une manière générale, l'évolution du droit criminel, la notion d'utilité venant limiter l'action de peine : A notre époque, on peut retenir comme exemple significatif de pénétration de l'économie et de la morale combinées dans la discipline juridique la notion d'abus du droit.

L'économie est l'une des sources importantes de l'inspiration législative. Mais encore plus que de l'utilité à obtenir, le droit se préoccupe de la justice à réaliser.

Il est maintenant nécessaire de montrer comment s'applique à l'Economie une différenciation méthodologique du plus haut intérêt, celle de la science et de l'art. La science est une discipline théorique, elle explique ; L'art formule des règles d'action.

Cette distinction est d'autant plus indispensable en Economie Politique, qu'elle y a été plus longtemps méconnue et s'y trouve encore malaisément observée. Cette difficulté tient un peu à la nature des choses; l'économie se ramène en effet à l'étude de l'activité envisagée sous son aspect le plus intensément pratique, le glissement de l'analyse, speculative au conseil, ou en d'autres termes de l'attitude objective à l'attitude normative, est particulièrement menaçant.

Si on se préoccupait exclusivement d'exigences logiques, la science devrait précéder l'art.... Comment, en effet, peut-on être autorisé à donner une indication pratique, si cette indication ne s'appuie pas sur une analyse préalable des données du problème. Ainsi donc, logiquement, il en a été tout autrement, on s'est préoccupé d'art économique, bien avant que la notion même de science se présentât d'une manière distincte. Cette antériorité a été, dans le domaine qui nous occupe, particulièrement prolongée; en elle-même, elle s'est présentée dans tous les domaines de la connaissance ; elle répond à une nécessité de l'esprit humain et de la vie. Aussi bien, s'il fallait pousser jusqu'au bout le respect du principe théorique posé tout à l'heure, il faudrait attendre, pour tenter une intervention quelconque dans la vie, de posséder la science intégrale, qu'on n'aura jamais....

Il faut donc retenir que l'on s'est occupé d'art économique bien avant que de s'occuper de science économique. Pendant des siècles, tout ce qui a été écrit au sujet de l'Economie l'a été non pas dans un but d'explication désintéressée, mais en vue d'un résultat pratique à obtenir, d'une règle d'action morale ou matériellement profitable à formuler.

Différenciation entre la science et l'art.

Ainsi, des économistes qui ont marqué d'une façon extrêmement remarquable leur place dans l'Histoire, les mercantilistes se sont caractérisés par l'impérieuse attirance qu'ont exercée sur eux, des préoccupations pratiques. A leurs yeux, l'économie était essentiellement l'art d'amener dans un pays le maximum de richesse. Ce n'est que lentement, ainsi que nous le verrons, que l'idée de science économique s'est dégagée. On doit à un groupe de penseurs français du XVIII^e siècle, aux physiocrates, d'avoir dégagé pour la première fois cette idée.



La méthode en Economie Po- litique.

Modification
du concept de
science, au
cours de l'é-
volution des
idées.

Nous venons de voir comment on peut définir l'objet de la science économique, voyons maintenant comment s'établit sa méthode.

On entend par méthode le chemin qui mène à la vérité. Avant d'aborder directement les problèmes de méthode, nous devons nous poser une question préalable qui a été quelquefois débattue avec beaucoup de vivacité, celle de savoir si une science économique, au vrai sens de ce mot, est ou non possible.

Une observation générale est nécessaire. Il faut noter, lorsqu'on envisage dans son ensemble l'histoire des idées, que le concept de science, s'est modifié dans le sens d'exigences qualitatives, plus grandes sans doute mais aussi d'une extension notable, quant à la nature des opérations et des résultats. Ainsi, pendant longtemps, on a été amenés à considérer qu'il n'y avait une science que là où il y avait établissement de lois, c'est-à-dire de déterminations rigoureuses entre phénomènes. On est revenu de cette conception particulièrement stricte.

On a été amené à se demander si, même dans les disciplines considérées comme des prototypes de rigueur, une part de contingence beaucoup plus large qu'on ne l'avait admis d'abord, ne venait se glisser dans les résultats obtenus.

Il est apparu que la connaissance scientifique s'affirme dès qu'il y a prise de contact direct avec le réel, à son égard, accroissement d'intelligibilité.

Ainsi, dans la mesure même où il s'agit d'établir certains faits, d'en déterminer exactement les contours, d'établir entre eux une classification, on peut dire que déjà une œuvre scientifique est entreprise. Ainsi que nous le verrons, certains économistes ont pu être accusés de limiter à cet objectif de description de reconstitution de classification, la tâche qui leur incombaient. C'est l'historique qui a pu, du moins par quelques-uns de ses

Le concept
de l'Ecole
historique.

La notion de
loi économique

Objection ti-
rée de la li-
berté humaine.

Les faits éco-
nomiques sont
des faits col-
lectifs.

les mouvements
collectifs
sont détermi-
nables.

représentants, mériter jusqu'à un certain point ce reproche.

Même si la science économique en était réduite à cette tâche descriptive, elle mériterait encore l'appellation de connaissance scientifique. Mais, il faut aller plus loin. Ce n'est pas cette seule tâche qui est dévolue à l'économie ; il y a un sens que nous allons avoir à déterminer, des lois économiques. La notion de loi, en général, a fait l'objet de révisions diverses, la formule à laquelle on peut s'arrêter est la suivante : Lien de détermination nettement établi entre certains phénomènes. On s'est demandé si à l'égard des faits économiques en particulier et des faits sociaux en général, il était véritablement possible de parler de détermination assez précise pour que, véritablement, il soit question de loi. Une objection d'ordre très général a été faite à la constitution des sciences sociales. Elle est tirée de la liberté humaine.

Le problème de la liberté est de ceux qui ne peuvent être traités incidemment ; nous nous bornerons à indiquer qu'il n'a pas à intervenir dans l'étude que nous faisons en ce moment. En effet, il faut nous rappeler que la science économique n'a pas pour objet des faits individuels mais des faits collectifs. Un fait individuel n'a pour elle de signification que dans la mesure où il prépare, refléchit, un certain état collectif. Lorsqu'on s'occupe de la valeur, par exemple, c'est un phénomène collectif que l'on envisage.

Puisqu'il s'agit de faits de masse, d'attitudes générales, il est permis d'admettre, le libre arbitre étant réservé, que la conduite humaine ainsi envisagée, est déterminée par certains mobiles, d'une attractivité largement généralisée. Si à un moment déterminé, le prix de tel le marchandise diminue, par exemple, on verra souvent se produire une tendance à l'accroissement de la consommation de cette marchandise.

L'ensemble des hommes se décidera librement, mais sous l'action de certains mobiles qui évidemment devront être étudiés avec soin, que l'on ne devra pas supposer trop simples, mais qui sont munis d'une force d'entraînement assez manifeste pour qu'on se trouve en présence de mouvements collectifs déterminables.

Aussi bien, d'ailleurs, y a-t-il dans les faits, certains témoignages qui confirment cette observation. J'aurai à vous parler bientôt d'une méthode de recherche utilisée dans de nombreuses sciences, et notamment en Economie

Politique, de la Statistique.

Rôle de la Statistique.

La Statistique permet de constater certaines concordances, tout à fait impressionnantes. Des actes présentant tous les caractères de décisions libres, affectent dans un milieu et à une époque déterminée, une régularité extrême. Ainsi, lorsque dans un même pays, à des dates voisines, on se préoccupe de coefficients de natalité, de mortalité, on se trouve en présence de concordances remarquables. Ainsi donc, il y a place, tout au moins dans la vie sociale, pour ce que l'on peut appeler un déterminisme statistique. On peut rappeler d'ailleurs à ce sujet que certains philosophes ont été admis à estimer que, même dans les sciences physiques, il ne s'agit peut-être en définitive, que de déterminisme statistique. C'est là une observation de plus, de nature à suggérer combien, lorsqu'on s'était montré méfiant à l'égard des possibilités d'établissement de connaissances scientifiques, on avait méconnu ce qu'il peut y avoir de solidarité réelle entre les divers éléments des objectifs des diverses sciences.

Par conséquent, la Statistique nous révèle certaines concordances, et confirme ce que nous disions, à savoir que l'on se trouve en présence de déterminations qui peuvent être individuellement libres, mais qui, lorsqu'elles sont envisagées en masse, offrent d'incontestables régularités.

Il n'y a rien là que d'explicable, nous l'avons vu, puisqu'il est très naturel que la majorité des hommes obéissent, dans certaines circonstances, à certains mobiliers. Ainsi donc, on se trouve en présence de possibilité de déterminations scientifiques, consistant non seulement dans l'établissement de faits, mais dans la détermination de lois.

Est-ce à dire que la détermination scientifique, dans le plan de l'Economie s'établisse de la même manière qu'à l'égard d'autres sciences ? D'abord, ainsi que nous l'avons vu, il s'agit essentiellement de faits humains. L'Economie étudie une certaine discipline de l'activité, le principe et le résultat qu'elle a en vue, sont d'ordre psychologique. Il s'agit en somme de résolutions aboutissant à des satisfactions plus ou moins grandes. C'est dire que le domaine dans lequel se meut la science économique est un domaine qui sera d'une façon indirecte seulement, accessible à la mesure. Les faits extérieurs, seuls mesurables, ne sont que des témoignages de seconde main, en quelque sorte, des indices insuffisamment sûrs d'une réalité d'ordre économique.

La précision économique ne sera jamais parfaite.

Ces difficultés particulières de détermination ne sont peut-être pas sans certains éléments compensateurs.

L'observateur en matière économique, en matière sociale, se trouve au centre même des phénomènes envisagés, au lieu de leur être extérieur. C'est là d'ailleurs un privilège qui ne va pas sans entraîner certains risques. Son importance a été très diversement appréciée.

Nous avons maintenant à nous demander comment on va essayer d'atteindre à cette réalité dont nous avons vu les caractères essentiels. Une première question se pose, c'est de saisir dans leurs contours exacts les faits que l'on va avoir à étudier.

L'Economie dispose de trois moyens essentiels, l'observation directe, l'enquête, et l'observation par masses, ou statistique.

L'observation directe, est celle que chaque vie humaine peut se fournir à elle-même. Nous avons vu que le problème économique se pose à l'occasion de tous les actes possibles; il se pose d'une façon plus spécialisée plus technique, à l'occasion des actes qui mettent en jeu l'échange des biens. Certains économistes ont été amenés à faire un assez large crédit à cette observation quotidienne; ils ont été enclin à penser que point n'était besoin en somme de laboratoires organisés, qu'il suffisait de regarder autour de soi; de s'interroger soi-même, pour être renseigné sur le mécanisme essentiel de l'Economie. C'était là faire trop de fond sur l'observation diffuse; on peut être appelé à simplifier les mobiles même de ses propres actes, à les envisager sous l'angle d'illusions plus ou moins trompeuses.

Il y a des observations qui diffèrent, par un caractère méthodique beaucoup plus accusé de celles dont nous venons de parler. De plus en plus, au cours du XIX^e siècle et du XX^e, on a vu s'organiser sur les principaux phénomènes de la vie sociale des enquêtes. Il y en a qui sont l'œuvre des pouvoirs publics, ce sont celles qui sont amenées à atteindre le plus grand nombre de personnes.

L'enquête est en somme l'observation systématisée, étendue à un grand nombre de faits. A l'heure actuelle, on peut dire qu'il est peu de modifications importantes dans la législation sociale qui ne soient précédées d'une enquête organisée. Ainsi, on n'essayera pas d'agir sur les conditions de la vie ouvrière, on n'instituera pas telle mesure de protection de la main-d'œuvre sans observer d'abord le milieu dans lequel la loi projetée va intervenir; lorsque la loi sera votée, on se préoccupera de la mesure dans laquelle elle est observée, des résultats qu'elle a donnés. Le développement simultané de la vie parlementaire et de la vie industrielle a très largement répandu ces enquêtes qui, évidemment, diffèrent beaucoup des observations purement individuelles empruntées,

A. Observation
directe
enquête
Observation
par masses :
Statistique.

L'observation
individuelle
est insuffisan-
te.

Les enquêtes.
Enquêtes géné-
rales.

Enquêtes privées.

au jour le jour, à la vie courante.

Il y a aussi des enquêtes privées. Certains groupements d'études sociales en ont institué, le Musée Social notamment. Il est beaucoup plus difficile de saisir de larges fractions de la vie sociale par enquête privée que par enquête publique.

Souvent, l'enquête privée abordera au contraire, par le détail, par l'exemple significatif, la réalité qu'elle veut connaître.

La monographie
Méthode de
Le Play.

C'est ainsi que l'enquête monographique, dont toute la valeur devait être révélée par Le Play, a suscité un effet prolongé, entièrement fécond. L'enquête monographique est, en quelque sorte, à l'opposé de l'enquête dont nous parlions il y a un instant. On ne peut pas songer à imposer d'autorité à un milieu certaines réponses à des questions déterminées; on s'efforce d'atteindre un fragment réduit mais significatif de ce milieu. C'est ainsi qu'un grand nombre d'études monographiques ont été consacrées aux conditions de la vie ouvrière. On a, dans tel pays, dans telle profession, interrogé, étudié des familles ouvrières. On a établi leur budget, leur genre de vie. Cet ensemble d'enquêtes monographiques a constitué une source de renseignements utiles.

Mais l'enquête monographique sera susceptible de donner des résultats inégaux. Il faudra que les exemples soient bien choisis, pris dans des milieux significatifs d'un ensemble. L'art de l'enquêteur a aussi une influence très grande sur le résultat.

La Statistique faites simplifiés, schématisés, ramenés à des unités de même espèce. La Statistique trouve dans la vie contemporaine des applications nombreuses; c'est ainsi que la population des grands pays est à l'heure actuelle connue avec une précision beaucoup plus grande qu'elle ne l'était autrefois, parce qu'à certaines époques déterminées, on se livre à des recensements méthodiques. On se préoccupe non seulement de savoir le nombre de personnes qui vivent à un certain moment dans un pays, mais de tout ce qui est de nature à renseigner sur la condition générale de ces personnes, âge, sexe, statut familial, profession. La Statistique doit pour donner des renseignements qui répondent véritablement à son but, se trouver aux mains de l'autorité. Par voie privée, on obtiendra des réponses fragmentées, intermittentes, incertaines. On ne pourra guère songer à saisir intégralement et à exprimer avec sûreté un milieu social.

Parmi les objets d'application de la statistique, dont le rôle est de plus en plus grand dans la vie collective,

Application de la statistique dans le commerce international

indiquons le commerce international.

Le commerce international se trouve connu avec une précision relative, grâce aux statistiques douanières; on sait en quantité, en valeur, quelles ont été les exportations et les importations d'un pays, pendant un temps déterminé.

De très nombreuses théories ont été émises au sujet de la nature exacte de la statistique.

Certains se sont représentés la Statistique comme étant une science distincte; il est plus exact de se la représenter comme une méthode, aux applications très diverses. Ce n'est pas seulement à l'égard de l'économie des réalités sociales, mais de toutes les réalités susceptibles d'être dénombrées que l'on a recours à la Statistique.

La Statistique suppose à sa base un dénombrement qui doit être tout à la fois exact et significatif. Naturellement il y aura entre les statistiques une très grande inégalité à la base et on essayera de déterminer à l'égard de chacune d'entre elles, un coefficient d'erreur. Ainsi à l'égard des statistiques de population on a été amené à considérer qu'étant donné la rigueur avec laquelle on procède, on peut estimer que ce coefficient est en somme assez faible. Il y a d'autres terrains sur lesquels la Statistique donne des résultats encore très problématiques.

D'ailleurs, il ne suffit pas que le dénombrement soit conforme à la réalité brute pour que le résultat soit scientifiquement utilisable. Il faut que l'on ait eu soin de comparer les éléments d'une réalité en saisissant l'aspect sous lequel ils sont réellement comparables. Le problème du cadre préalable de la recherche a une importance capitale à cet égard.

Il faut se préoccuper, lorsque l'on compare les statistiques les unes aux autres, des cadres différents et aussi des conditions de fait inégales, dans lesquelles elles ont été réalisées. Ainsi, lorsque l'on rapproche les statistiques de commerce international des divers pays, on se trouve très souvent en présence de discordes singulières.

La Statistique a un rôle essentiel dans les études économiques et je dois vous indiquer d'ores et déjà la nécessité de se tenir en contact au moins avec les principales publications qui s'y réfèrent. C'est ainsi que l'Annuaire de Statistique doit constituer, au point de vue des études économiques, un instrument de travail analogue à celui qu'est le Code dans les études juridiques.

Nous venons de voir comment, d'une manière générale, on essaye de se représenter et de délimiter d'une

La Statistique est surtout une méthode.

Difficulté de comparer les statistiques.

L'annuaire statistique.

façon aussi exacte que possible les réalités en présence desquelles on se trouve.

Il faut nous demander maintenant comment on va procéder à la mise en œuvre de ces documents. Il y a, vous le savez deux méthodes scientifiques essentielles la méthode inductive et la méthode déductive.

On a reproché, non sans raison à certains économistes, des premières générations de la pensée scientifique, de faire un usage trop fréquent de la déduction.

La méthode déductive, après avoir été surévaluée par certains, a été envisagée parfois sous un angle trop sévère. Le plan d'une économie avant tout inductive, historique, a été opposé à des constructions jugées par trop confiantes dans la valeur explicative de tels principes d'allure universelle. Une œuvre scientifique importante, discutable d'ailleurs dans ses bases, ses objectifs, s'est inspirée de cette attitude critique à l'égard de l'économie déductive.

Les problèmes suscités par le conflit et la combinaison des méthodes seront étudiés dans la prochaine leçon.

Je vous ai indiqué le conflit qui s'est élevé sur le terrain de la méthode. C'est ce conflit que nous avons à étudier plus à fond maintenant.

D'une manière générale, vous savez en quoi consistent induction et déduction.

Il y a induction lorsqu'on va d'une découverte concernant des faits particuliers à la formule d'une loi générale. Un certain rapport a été constaté entre des phénomènes, on s'élève de cette constatation à une loi. On rattache l'induction à une croyance générale dans le caractère déterminé des phénomènes de la nature, croyance dépendant elle-même de la notion de la probabilité. Ayant noté un témoignage d'ordre dans les phénomènes de la nature, on estime qu'il est moins probable qu'on se trouve en présence d'une circonstance fortuite que d'une circonstance durable.

La déduction rapproche des prémisses tenus pour vérités acquises et s'autorise d'elles pour poser une conclusion présentant le même caractère de certitude.

Mise en œuvre des documents.

Méthode inductive et méthode déductive.

Conflit de méthodes - induction ou déduction.

Qu'est-ce que l'induction?

Qu'est-ce que la déduction?

Le raisonnement déductif se réclame du principe de contradiction.

Certains économistes ont abusé de la déduction en ce sens qu'ils ont une façon téméraire tirée de prémisses incertaines des conclusions catégoriques. Cet abus déductif a suscité, on le sait, une réaction excessive elle aussi.

Pour représenter d'une façon plus nette le conflit des méthodes prenons comme exemple une théorie célèbre: celle de la rente foncière. Une conception fortement déductive est à la base de la théorie ricardienne.

Les hommes sont mus dans leurs affaires par la recherche du gain maximum, et ce sentiment est assez fort pour qu'ils arrivent en effet à rencontrer exactement leur intérêt. C'est dire que lorsque un homme ou un group d'hommes auront à leur disposition des terres fertiles et des terres moins fertiles, il serait absurde de supposer que leur choix peut être incertain. Les terres fertiles seront d'abord cultivées. C'est lorsque l'on aura utilisé la dernière terre fertile que l'on songera à une terre relativement médiocre.

Donc, la marche historique des cultures est basée sur l'ordre décroissant de fertilité, le revenu du sol est un privilège résultant de l'inégalité des terres et de l'antériorité de certaines situations sociales.

A cette conception déductive s'en est opposée une autre. On a établi qu'il résultait d'une série d'expériences de colonisation attentivement reconstituées que l'ordre effectif des cultures était exactement l'inverse de celui qu'avait supposé Ricardo. Ce ne sont pas les terres les plus fertiles qu'on cultive les premières mais (ce qui est tout différent) les plus faciles, celles qui donnent un résultat avec le plus faible effort. Quant aux terres les meilleures, elles sont cultivées les dernières. En raison même de leur fertilité, elles présentent des obstacles, nécessitent pour leur mise en valeur des dépenses, des risques tels que c'est seulement lorsqu'une civilisation est parvenue à un certain degré de force qu'elle peut aborder une telle tâche.

De cette construction inductive, on essaiera de tirer une notion sociale de la rente toute opposée à celle de Ricardo. La rente foncière n'est pas un avantage gratuit, mais la rémunération (assez faible parfois) de sacrifices exceptionnels.

Exemple tiré de la théorie de la rente foncière.

La théorie ricardienne.

La théorie inductive.

Le propriétaire de la terre fertile, par lui-même ou par ses devanciers, a fait pour mettre en culture cette terre, un tel ensemble de sacrifices, que le revenu qu'il touche, n'est qu'une indemnité.

L'une et l'autre méthode peuvent conduire à des erreurs.

L'erreur de la méthode déductive.

Cet exemple peut nous donner une idée du péril de l'exclusivisme méthodologique.

Il est bien certain que, vouloir construire une certaine conception du revenu du sol sur la notion d'intérêt personnel, c'est s'exposer à d'inévitables erreurs. Dire, ainsi que l'implique la théorie ricardienne: chaque homme suit son intérêt, - l'intérêt de tout homme, s'il dispose d'une terre fertile est de la cultiver d'abord -, par conséquent c'est la terre fertile qui est cultivée la première, c'est présenter sous un aspect arbitrairement simplifié des réalités complexes entre toutes, trancher par des affirmations d'allure absolue un débat aux données essentiellement mouvantes.

Tout d'abord il n'est pas vrai que les hommes suivent toujours leur intérêt, ils peuvent le méconnaître. La notion d'intérêt est diverse, incertaine parfois. Selon les circonstances, le caractère le milieu, l'intérêt peut diriger les hommes dans des sens opposés; tel préférera l'effort bref, relativement facile, même au prix d'un résultat réduit. D'autres accepteront un effort prolongé pour un résultat important, même à très longue échéance. La notion d'intérêt est parfois obscure même pour celui qui est amené à en faire l'application la plus immédiate. Il est donc abusif de fonder sur des prémisses aussi générales l'explication d'un phénomène concret comme celui de la rente foncière.

Critique de la construction inductive dans l'exemple envisagé.

La construction exclusivement inductive, historique serait également inacceptable (il est d'ailleurs nécessaire de préciser que ce n'est pas un économiste de l'école historique qui en a eu l'initiative. Il est exact que la marche historique des cultures va souvent dans un sens opposé à celui envisagé par les économistes ricardiens. Mais on ne peut s'autoriser de ce fait pour affirmer que la rente foncière n'existe pas comme revenu original, qu'elle n'est que la rémunération de sacrifices antérieurs. Le problème de l'originalité de la rente, des différences naturelles de fertilité et de situation ne peut être éliminé, ni même amoindri parce que l'on aura rectifié une conception erronée de la marche des cultures.

Nous avons déjà indiqué le sens général dans lequel s'est développé l'effort de l'école historique, avant de montrer ce que sa conception a d'incomplet, il faut rappeler qu'elle a eu le mérite de souligner l'importance des recherches expérimentales et de mettre spécialement en lumière un procédé d'information aux ressources considérables. Je veux parler des observations rétrospectives, comparatives.

Elle a mis en honneur l'observation rétrospective.

C'est surtout l'école historique qui a eu le mérite de montrer que pour connaître une institution, il ne suffit pas d'étudier ses manifestations actuelles dans un seul milieu. Les premiers économistes avaient eu le tort de pratiquer ce que l'on a appelé l'universalisme; de considérer trop facilement que les principaux phénomènes de leur époque avaient un caractère perpétuel. Rien ne se modifie autant que la vie économique, en fonction de toutes les données de la civilisation.

La méthode comparative a deux applications fondamentales: Dans le temps (étude des civilisations du passé) et dans les milieux très différents les uns des autres par leurs degrés respectifs de civilisation. C'est surtout la comparaison dans le temps qui a été d'abord pratiquée par l'école historique.

La méthode comparative fait mieux apparaître les relations qui unissent le fait économique et l'ensemble de la vie sociale. Ainsi que nous l'avons vu, le problème économique, envisagé dans toute son ampleur, met en jeu l'un des aspects inhérents à toute action, celui de l'efficacité des moyens. Cette interprétation de toutes les formes de la vie sociale apparaît peut-être mieux dans le passé que dans le présent. On est ainsi mieux préparé contre une interprétation trop étroite de l'économie, contre cette conception d'un finalisme spécifiquement économique, qui a si longtemps nui à la recherche de la vérité.

Mais l'observation rétrospective a des dangers. Elle présente des incertitudes plus grandes que l'observation actuelle. Lorsque l'on utilise une observation de son temps, on peut savoir assez exactement selon quelle méthode elle a été conduite, en faire la critique, déterminer son coefficient d'erreur.

Ses dangers:
Les chances d'
erreurs sont
beaucoup plus
grandes.

Les dangers:
Les chances
d'erreurs sont
beaucoup plus
grandes.

Les documents
apocryphes.

L'erreur d'in-
terprétation.

Erreurs possi-
bles dans les
rapprochements
entre civilisa-
tions moder-
nes.

L'essai inducti-
tif est intéres-
sant, mais il
est certain que
la science so-
cielle ne sau-
rait être pure-

Mais l'observation rétrospective a des dan-
gers. Elle présente des incertitudes plus grandes que
l'observation actuelle. Lorsque l'on utilise une ob-
servation de son temps, on peut savoir assez exacte-
ment selon quelle méthode elle a été conduite, en fai-
re la critique, déterminer son coefficient d'erreur.

Quand il s'agit d'une observation se ratta-
chant au passé, il faut d'abord se demander si on est
en présence d'un document sincère ou apocryphe. Le do-
cument apocryphe, entièrement fabriqué ou altéré, a
joué un rôle important dans l'histoire. En outre un
document authentique peut relater une erreur, invo-
lontaire ou tendancieuse. En dehors du risque d'er-
reur matérielle, il y a celui d'une erreur d'interpré-
tation. On peut se demander si cet observateur loin-
tain dont on ignore les méthodes, (plus il est loin-
tain, plus il a pu être étranger aux préoccupations
d'observation scientifique proprement dite) a été
clairvoyant. Il ne suffit pas, dans une enquête, de
relater des faits exacts, il faut relater les faits
significatifs. L'observation laissée par un témoin du
passé a pu retenir l'accidentel et laisser échapper
le fait significatif.

Ce que nous venons de dire au sujet de l'ob-
servation du passé s'applique à l'autre forme de la
méthode comparative; celle qui procède par rapproche-
ments entre civilisations diverses. Lorsqu'on se pré-
occupe d'utiliser des récits de voyageurs, par exem-
ple, ou d'une manière générale des descriptions d'é-
tats sociaux très éloignés du nôtre, il faut se de-
mander si les proportions exactes des événements ont
été observées, si une fois de plus ce n'est pas le
phénomène accidentel qui a attiré l'attention, en rai-
son peut-être de ce qu'il avait de singulier et si ce
n'est pas le phénomène significatif qui a été laissé
dans l'ombre. Ces réserves faites, il est bien cer-
tain que l'économie historique qui a voulu, en même
temps qu'elle restreignait les ambitions de la scien-
ce économique, lui donner un point d'appui plus soli-
de dans les faits, a développé ses ressources et ses
légitimes exigences qualitatives de la façon la plus
heureuse.

Nous devons maintenant faire connaître les
principales raisons pour lesquelles on ne peut son-
ger à établir une science économique purement induc-
tive. En raison même de sa complexité, la science é-
conomique s'accommoderait dans qu'une autre, peut-
être, des limites d'un tel cadre.

Extrêmement modestes sont les possibilités

ment induc-
tive.

de réalisation scientifique, si on se borne à traiter par le raisonnement inductif les données de l'observation. On a constaté l'apparition, la disparition les variations concomitantes de certains faits, on extrait de ces constats des affirmations ayant un caractère permanent. Seulement il s'agit là de lois empiriques. On établira que tel phénomène varie en même temps que tel autre. Cela ne voudra pas dire que l'un détermine l'autre. Ils peuvent être l'un et l'autre effets d'une même cause qui ne nous est pas connue. A l'encontre de ce que l'on a cru parfois, cette sorte d'abdication inductive n'aurait pas pour compensation nécessaire un surcroit de garantie quant à l'exactitude des résultats obtenus.

Une science purement inductive trouverait en effet difficilement dans ses propres procédés logiques un moyen de contrôle à l'égard de ses résultats expérimentaux, tandis que nous verrons que le raisonnement déductif permet sous certaines conditions, de faire la critique des observations présentées.

On n'a rien démontré contre la déduction, prise en elle-mêmes, lorsque l'on a rappelé que certains ont posé des prémisses téméraires ou mal utilisées des prémisses en elles-mêmes acceptables. Renommée à tort responsable de certaines témérités, la déduction a été parfois méconnue dans son vrai agnامisme.

La déduction est garantie, ou l'a vu, par le principe de contradiction. On a cru pouvoir en conclure parfois qu'elle constituerait en somme un mode de raisonnement assez pauvre, improductif. Il n'est rien de plus erroné. On ne doit pas envisager le seul contrôle final, mais l'opération véritablement active; le rapprochement entre les prémisses. Sélectionner les groupements utiles, en extraire tout ce qu'ils recèlent de vérité acquise, suggèrent de vérité en formation, tel est le vrai problème déductif; il n'en saurait être qui mette mieux en œuvre l'imagination scientifique, au meilleur sens de ce mot, la faculté de voir tout ce qui est accessible dans le réel déjà observé et d'anticiper sur les découvertes prochaines.

La déduction permet en effet d'extraire des résultats obtenus, une préparation des résultats expérimentaux ultérieurs. Il ne faut pas oublier le rôle qu'elle joue en effet dans l'élaboration de l'hypothèse. L'hypothèse est l'explication provisoire d'un fait. Il n'est pas instrument dont l'utilisation soit plus délicate - mais aussi plus nécessaire.

Le rôle que
doit jouer la
déduction.

Le rôle de l'hy-
pothèse dans la
méthode déduc-
tive.

Un raisonnement bien compris mènera aux hypothèses fécondes qui peuvent orienter la recherche dans le sens où elle a le plus de chance de donner des résultats. Il ne faut pas oublier que l'hypothèse constitue le véritable principe de progrès d'une science. Si on abordait les faits sans plan expérimental préalable, on aboutirait à des observations diffuses, peu productives.

La déduction isolatrice.

Parmi les formes de déduction usitées en économie politique, il en est une, la déduction isolatrice, qui a trouvé des applications très intéressantes. Elle repose sur un effort intense d'abstraction, ayant pour but de dégager les données essentielles d'un phénomène en le réduisant d'abord à un substratum aussi simple que possible, puis en réintroduisant dans ce cadre les éléments qui tendent à le rapprocher graduellement de la réalité.

Son application à l'analyse de l'intérêt.

À titre d'exemple caractéristique, on peut indiquer la décomposition du phénomène de l'intérêt. Pour quelles raisons, selon quelles normes-déterminatrices se trouve stipulé un certain intérêt pour une somme prêtée? On s'est préoccupé d'abord d'une situation idéalement simple. Il y a un minimum irréductible de sacrifice impliqué par tout prêt à intérêt. On abandonne la jouissance d'un certain capital, on reçoit une promesse. Alors même que l'on est sûr d'être remboursé à l'échéance, on est tout de même privé pendant un certain temps de son capital et c'est l'explication de l'intérêt, ramené à son élément irréductible, à l'état idéalement pur. On construit donc une première hypothèse dans laquelle on suppose un contrat apportant certitude complète de remboursement. L'intérêt se ramène au prix d'un bien présent payé en bien futur. On prête un bien présent, on reçoit un bien futur, dont la valeur unitaire est moindre, l'intérêt pur sera l'indice de la moins-value du bien futur par rapport au bien présent.

Après avoir ainsi réduit l'intérêt à son élément le plus simple, on réintroduit graduellement, dans les données du problème, les éléments de la réalité concrète. On se place, non plus en présence du simple échange entre biens présents et biens futurs, mais d'un marché alimenté par des revenus diversement modélés. Il est certain qu'une personne dont le revenu accuse une allure progressive, dont les ressources de demain doivent être supérieures à celles d'aujourd'hui, sera moins inclinée à prêter qu'à emprunter; il faudra, pour quelle se résolve à prêter, qu'un supplément d'intérêt vienne stimuler

sa bonne volonté. On envisagera ensuite le risque et ses diverses modalités.

La déduction isolatrice a permis de mieux pénétrer la nature de certains phénomènes. Elle permet, dans certains cas, de dessiner de véritables plans expérimentaux.

En prononçant le mot de méthode expérimentale, on évoque un problème particulièrement redoutable. Nous avons envisagé jusqu'ici la science se livrant à l'observation et l'utilisant. Mais il y a un procédé que les sciences physiques, biologiques pratiquent largement et auquel on attache plus de prix qu'à l'observation proprement dite, c'est l'expérimentation. Nous allons nous demander ce qu'il faut penser de l'expérimentation dans les sciences sociales et nous allons voir que si elle n'y est pas possible avec des ressources comparables à celles de certaines autres sciences, on trouve dans l'utilisation logique des résultats observés des ressources qui atténuent largement leur infériorité initiale.

L'expérimentation suppose un rôle actif joué par l'observateur. Lorsqu'il y a observation pure et simple on constate certaines successions de faits, on détermine les contours, le mouvement, mais on n'a-git pas sur cette réalité. L'expérimentation est en soi beaucoup plus instructive. On peut à son gré produire le phénomène, autant de fois que l'exige la recherche entreprise. En outre l'expérimentation permet de réaliser l'isolement de la cause et de l'effet. Dans une expérience dont on est maître, on peut affirmer que, des conditions de fixité générale de milieu étant données, tel facteur ayant varié seul, tel autre phénomène a varié et prendre ainsi possession de la causalité d'une façon affirmative, parce que l'effet présumé a varié sous la dépendance de tel élément et daucun autre. L'expérimentation serait encore plus nécessaire dans les sciences sociales que dans les sciences physiques, en raison même de la complexité et de la mobilité aggravée qui caractérise les milieux sur lesquels s'exercent leurs efforts. Elle ne peut cependant y être pratiquée de la même manière. Si par expérimentation on entendait seulement production volontaire d'un fait, il n'y aurait rien de plus banal que l'expérimentation en matière sociale. Nous sommes constamment mêlés à la vie sociale, mais les expériences de ce genre n'ont que bien peu de points communs avec celles réalisées en chimie, en biologie.

En effet, il s'agit d'abord d'opérations qui ont un but pratique. Des raisons morales impérieuses

L'expérimentation dans les sciences sociales.

Les avantages de l'expérimentation.

Les difficultés d'application dans les sciences sociales.

limitent le pouvoir de l'expérimentateur. En outre, il est borné assez étroitement aussi par la nature des choses. Si accusée, si nette que soit l'action exercée dans un milieu social, on n'est jamais sûr que ses résultats apparaissent d'une manière exclusive. On n'a pu stabiliser le milieu, ni neutraliser son action. Ainsi le problème si passionnément débattu, de l'influence du régime douanier d'un pays sur sa prospérité n'a jamais reçu de solution expérimentale. En outre, un phénomène qui se produit spontanément aura d'autres caractères que celui provoqué dans un but d'essai; on dénature cette réalité sur laquelle on voulait essayer d'être plus complètement instruit.

S'il n'y a pas de place en économique politique pour l'équivalent de l'expérience physique et chimique, est-ce à dire que l'on ne puisse retrouver sous la forme d'observations, dans certaines circonstances privilégiées, un équivalent des résultats expérimentaux? C'est ce que nous allons envisager. Si la réalité sociale est plus complexe que ne l'est la réalité physique, par contre elle est plus riche, elle offre une matière plus ample et en sélectionnant les observations on peut arriver à se trouver en présence de ce que l'on appelle des expériences toutes faites, c'est-à-dire de circonstances dans lesquelles on peut être assuré qu'un seul facteur a agi sur un autre facteur. Il y a eu, pendant une période plus ou moins ~~très~~, immobilisation sensible de tous les facteurs qui auraient pu concurrencer l'action d'un facteur déterminé. Ainsi d'une façon générale, la vie économique des années de guerre et d'après-guerre a été susceptible de donner parfois, en raison de la multitude des rencontres de phénomènes, des équivalents de l'expérience scientifique.

Ainsi, on a pu soumettre les théories monétaires à des épreuves significatives. Il est un groupe de conceptions longtemps fort en honneur, ayant pour caractéristique commune de considérer la valeur de la monnaie comme dépendant essentiellement de son abundance. Les prix augmenteraient surtout parce que la quantité de monnaie aurait augmenté. Or, certaines observations sélectionnées avec soin ont permis, à certains moments, de constater ce que cette conception quantitative avait d'excessif. Il y a eu dans l'histoire monétaire de certains pays, des périodes au cours desquels aucun mouvement appréciable ne se produisait dans la circulation. Si donc la théorie quantitative avait été rigoureusement

Les expériences toutes faites

L'expérience de la guerre mondiale.

La théorie quantitative de la monnaie.

exacte, pendant de telles périodes, les prix auraient dû demeurer stables. On les a vus parfois augmenter notablement. D'ailleurs, par une sélection encore plus attentive des observations privilégiées, on a pu arriver à des phénomènes d'isolement plus caractérisés permettant, au lieu d'une simple instruction négative, l'établissement de résultats positifs.

Dans les cas privilégiés d'expériences de fait, la déduction est beaucoup plus précieuse que l'induction.

La déduction est d'un secours extrêmement précieux pour l'interprétation de ces cas privilégiés. Le raisonnement purement inductif qui se traduit en l'utilisation d'une série de procès-verbaux d'enquête ne permettrait pas dans la même mesure ce regroupement divers des observations. C'est par la critique déductive que l'on parvient à saisir, chaque fois que la réalité nous en donne les éléments, ces rencontres expérimentales.

Enfin la déduction, dans certains cas, va permettre de contrôler les résultats des observations. On se trouvera parfois en présence d'observations aux résultats logiquement suspects. La souveraineté des faits, la soumission devant les faits sont des principes inéluctables. Il ne faut pas les confondre avec l'acceptation trop facile de données dégagées après des observations même conduites avec soin.

Le contrôle déductif de certains résultats statistiques, aidé par les ressources d'une psychologie avertie, amènera à réviser utilement l'observation, dont il aura décelé le vice caché.

A l'heure actuelle, il n'y a plus à proprement parlé de querelle de méthodes; leur collaboration est seule envisagée, avec toutes les variétés de formules qu'appelle la nature des problèmes posés et des ressources utilisées.

On ne conteste plus guère que la recherche des faits ne constitue que le commencement de l'œuvre scientifique.

Cette œuvre se continue par la constatation des liens. Lorsque l'on se préoccupe de fixer la forme des liens de détermination qui unissent les phénomènes économiques, on est amené à constater que le rapport de causalité, qui est encore dans l'esprit de beaucoup le prototype du lien de détermination, s'applique assez mal à cet ensemble de faits.

Prenons un exemple courant: on a souvent affirmé que le prix varie en raison directe de la demande, en raison inverse de l'offre. Plus une marchandise est offerte, plus son prix tend à s'abaisser. Or le prix réagit à son tour sur l'offre et la demande. Prix, demande, offre, présentent, non pas comme les termes d'une série causale, mais comme des éléments

A l'heure actuelle il y a collaboration entre les diverses méthodes

en l'état d'action et de réaction mutuelle. C'est ce qu'un philosophe économiste, Cournot, a mis en lumière en démontrant qu'il y a entre les phénomènes sociaux des rapports fonctionnels. On se trouve ainsi amené, en terminant, à rappeler l'évidence du caractère psychologique des faits que nous avons à étudier. Le développement des recherches expérimentales le souci croissant que l'on a de déterminer les contours, les aspects mesurables de la vie économique, loin de faire apparaître comme inutile l'examen de ses sources, en souligne encore la nécessité.

II. Eléments d'histoire économique.

Les diverses phases du développement de la pensée économique.

On a pu diviser les diverses phases de développement de la pensée économique de la manière suivante. D'abord une très longue période que l'on a appelée fragmentaire; elle comprend les essais de pensée économique qui se sont manifestés dans l'antiquité, au moyen-âge, jusqu'à la Renaissance. La période empirique commence à la Renaissance et dure jusqu'aux Physiocrates. C'est avec eux que commence l'ère scientifique. Nous allons très rapidement indiquer la physionomie essentielle de ces trois périodes.

I. Période fragmentaire.

Elle mérite son nom parce que la pensée économique s'y présente à l'état incident. Les problèmes de richesse sont considérés comme ne méritant pas encore d'être étudiés pour eux-mêmes. C'est le plus souvent à l'occasion de questions morales que l'on est amené à se préoccuper d'eux. Le problème essentiel est de savoir dans quelles limites on peut se préoccuper de la richesse. Ainsi que nous allons le voir, c'est sous un aspect généralement péjoratif que vont être considérées les préoccupations économiques.

L'antiquité grecque offre à cet égard un contraste saisissant; elle est allée très loin dans le domaine des réalisations économiques; ses penseurs ont opposé à l'ambition économique une protestation inflexible.

La vie économique des Grecs a évolué de l'état familial vers une économie commerciale, maritime, monétaire riche et complexe. On a pu voir dans certaines de ses pratiques monétaires, de ses habitudes de crédit, des anticipations sur les réalisations modernes les plus hardies.

Les philosophes grecs n'ont accordé à la recherche

Les penseurs grecs accordaient peu d'attention à la richesse.

Pour eux, la richesse était un simple moyen non un but.

qu'une attention très inférieure à la place qu'elle occupait dans la vie. A cet égard, on constate un accord remarquable entre les écoles les plus diverses. Lorsque l'on indique l'opinion des plus représentatifs d'entre eux : Platon, Aristote, on ne fait que rappeler une attitude qui a très largement rallié l'ensemble des penseurs de la Grèce antique.

On peut dire que la pensée grecque a réalisé un énergique effort de défense contre ces préoccupations matérielles, quantitatives que l'on reproche à certaines civilisations modernes d'avoir faites trop grandes chez elles.

Les penseurs de la Grèce rappelleront à un monde qui l'oublie trop, à leur sens, que la richesse est un simple moyen, qu'il faut se garder de négliger le but pour le moyen.

Il y a une association d'idées qui accentue fort cette attitude méfiante. Dès que l'on parle d'activité lucrative, de travail au sens le plus courant de ce mot, immédiatement, c'est l'idée d'occupation servile qui se trouve évoquée.

Le travail, l'occupation qui a pour but la production des richesses sont tâches d'esclave, (ou d'affranchi, lorsqu'il s'agit d'opérations ayant un caractère particulièrement rémunérateur).

La vie d'un citoyen doit être orientée vers d'autres buts : éducation politique, militaire, morale. Les problèmes de l'économie ne valent pas d'être étudiés pour eux-mêmes.

On ne peut guère citer qu'un ouvrage célèbre qui soit spécialement consacré à certains d'entre eux

Cet ouvrage, " L'Economique de Xénophon " a exercé une très longue influence à travers les siècles.

Xénophon est peut-être, parmi les représentants de la pensée grecque, celui qui s'est montré le plus mesuré dans ses appréciations à l'égard de la richesse. Il a déjà un sentiment plus exact de son rôle de ce rôle que l'ensemble des penseurs grecs veut au contraire diminuer de peur que l'on ne soit amené à l'exagérer.

Mais il faut ajouter que Xénophon s'est préoccupé avant tout de l'activité rurale. A cet égard, il se rapproche, après s'en être éloigné par quelques nuances d'appréciation, de l'ensemble des écrivains grecs.

D'une manière générale, en effet, l'agricultu-

"L'Economique"
de Xénophon.

bénéficiera d'appréciations plus favorables qu'aucune autre forme d'activité économique, parce qu'on lui attribue une valeur éducative. Elle forme des guerriers, semble se limiter d'elle-même à des objectifs d'enrichissement plus modestes que le commerce et que l'industrie.

La distinction d'Aristote entre moyens économiques et moyens chrématistiques.

L'une des idées générales sur lesquelles reposent cette discrimination a été mise en relief dans la théorie d'Aristote sur moyens naturels et chrématisques d'accéder à la richesse. Cette théorie, dont l'influence devait être de longue durée dans l'histoire, doit être rappelée dans ses termes essentiels.

Les moyens naturels ou économiques se caractérisent en ce qu'ils tendent à la possession directe de richesses répondant aux besoins des hommes. L'enrichissement de celui qui s'est livré à ces préoccupations n'est qu'un résultat accessoire.

Les modes d'activité relevant de la chrématisation sont ceux qui répondent à un désir de gain sans production de richesse naturelle. Relève au premier chef de cet ensemble de pratiques abusives, le prêt à intérêt. La monnaie est une richesse stérile, lui faire produire un revenu, c'est se procurer un gain il légitime, contre nature, en quelque sorte. Le Moyenâge se souviendra des arguments d'Aristote.

Aristote distingue les deux formes de la valeur.

Parmi les autres exemples d'analyses économiques parsemant ainsi les œuvres de la philosophie grecque rappelons encore, chez Aristote, une notion déjà très nette des deux formes de la valeur. Dans un passage bien souvent rappelé, il note en effet que les choses nous servent de deux manières: nous pouvons les utiliser nous-mêmes ou nous en dessaisir contre d'autres objets. En même temps que la dualité de ses formes, on peut dire que l'unité de la valeur et aussi la prééminence de la valeur d'usage se trouvent très nettement pressenties.

Il y a aussi un phénomène économique essentiel la division du travail, qui a été analysé d'une manière très pénétrante chez Platon et chez Aristote.

Dans l'antiquité romaine nous allons nous trouver en présence d'apports très limités. Il ne faut pas en être surpris, on sait combien la philosophie romaine a été tributaire de la pensée grecque. Ce n'est guère qu'en économie rurale que l'on se trouvera en présence d'un ensemble d'œuvres intéressantes. L'agriculture est l'un des points sur lequel le génie romain a le plus complètement donné sa mesure.

On trouvera aussi chez les juristes romains à l'occasion de problèmes pratiques se rattachant à l'

intérêt, à la lutte contre l'usure, un ensemble de vues intéressantes.

C. Le Moyen-Age
Tout d'abord régression économique.

La pensée économique au Moyen-âge sera également fragmentaire. Elle s'est formée assez tard. La première période du Moyen-âge est marquée par une régression économique. Les échanges se raréfient extrêmement, la vie urbaine n'existe plus qu'à l'état de vestiges plus ou moins perceptibles. L'économie manoriale indique un retour vers l'économie du type familial.

Cependant, dans certaines parties de l'Europe plus pénétrées de civilisation romaine, on verra survivre, même au cours de cette période de régression, quelques traces appréciables de vie urbaine, de vie professionnelle indépendante. Mais il s'agit encore d'affirmations économiques extrêmement limitées dans le domaine des faits. Il ne faut pas être surpris que dans cette période, on ne relève guère de manifestation de pensée économique digne de ce nom.

A partir du XIème, et d'une façon encore plus marquée au XIIème au XIIIème siècles, des modifications profondes s'accuseront.

L'influence économique des croisades. Le mouvement communal, l'élan corporatif vont réagir dans le sens d'une vie économique intensifiée, élargie dans son cadre.

Les croisades, en renouant des rapports internationaux, en suscitant des problèmes de crédit, de déplacements de propriété, ont fortement contribué à rendre encore plus active l'économie médiévale.

Pendant cette période du Moyen-âge, on verra des échanges plus fréquents, une vie commerciale plus soutenue.

Les grandes foires européennes furent des centres non seulement d'achats et de ventes, mais de crédit. C'est ainsi que pendant les périodes de foires, les mesures prohibitives du prêt à intérêt seront assez aisément éludées.

Cette résurrection dans l'économie va susciter une activité réelle dans la pensée économique. Mais elle conservera un caractère fragmentaire. On va se trouver en présence de problèmes qui seront étudiés du point de vue moral, leur aspect économique étant en visage accessoirement.

Les nouveaux courants de la pensée économique. L'influence de l'antiquité, plus particulièrement celle d'Aristote, sera puissante à cette époque; l'influence chrétienne se combinerà parfois avec elle mais, lorsqu'elle lui sera contraire, la dominera. Comme dans l'antiquité, la richesse sera traitée avec

les grandes foires européennes et leur influence sur les échanges.

Les nouveaux courants de la pensée économique.

L'influence chrétienne.

défiance mais la réhabilitation du travail est har-diment entreprise.

Ce sont les summistes et les canonistes qui vont constituer la source essentielle de la pensée économique de cette époque. Parmi les objets qui sol-llicitent surtout leur attention, il faut rappeler l'intérêt et le juste prix.

La prohibition du prêt à intérêt.

Le prêt à intérêt est condamné en vertu de l'ancien argument aristoticien, (monnaie richesse stéri-le), mais il l'est plus encore en vertu d'un principe évangélique de justice commutative. Beaucoup plus que les philosophes antiques, les canonistes inspi-rèrent le législateur. Pendant l'antiquité, le légis-lateur avait lutté sans doute, contre l'usure, avec un succès très inégal.

Les canonistes ont obtenu une mesure tout à fait radicale: la prohibition du prêt à intérêt. Cet-te défense aura des suites nombreuses. Elle suscitera notamment l'ingéniosité déployée sous la forme de di-vers recours au crédit. Le contrat de rente sera l'-un des résultats de cet effort multiple.

C'est d'une manière tout à fait pratique aus-si que le problème des prix préoccupera les canonis-tes.

Le juste prix est celui qui permet à chacun des contractants d'avoir un sort acceptable. Il s'oppose au prix débattu dans un esprit de concurrence, obtenu après un débat au cours duquel chacun a usé contre son partenaire de toute sa force et de toute son habileté. Il y a juste prix lorsque le vendeur se préoccupe de ne pas nuire à l'acheteur et lorsque l'acheteur, a au regard du vendeur une préoccupation du même ordre. Le juste prix est un prix intermédiaire; il résulte de la pénétration dans le domaine des é-change du principe de justice commutative: Traitez les autres comme vous voudriez être traité vous-même.

Seule une ré-glementation sévère peut assurer le "juste prix".

Les canonistes se sont demandés dans quelle mesure on pouvait réaliser cette formule. Ils ont été amenés à entrevoir toute la complexité du problème de la valeur, se sont rendus compte de ce que les échan-ges avaient de complexe dans leur mécanisme, d'incer-tain dans leurs résultats; leur conclusion pratique a été que ce n'est point par le libre contrat que l'on pouvait arriver au juste prix. Il faut que le jus-te prix soit imposé par l'autorité. C'est à l'influ-ence des idées qui viennent d'être rappelées que doit attribuer la fréquence des mesures de réglementation du prix.

Le juste prix s'applique non seulement aux

objets mais au travail.

Le juste salaire n'est qu'une forme du juste prix. On pourrait même dire que c'est la théorie du juste prix qui est la conséquence de la théorie du juste salaire. Chaque activité doit être rémunérée; de telle sorte que le travailleur qui l'a fourni, puisse vivre convenablement, selon son état.

C'est la discipline dans le gain qui est à la base du juste prix.

Les problèmes monétaires ont eu aussi une très grande énergie attractive à cette époque. La monnaie est alors aussi diverse dans ses formes qu'incertaine dans sa valeur. L'altération monétaire est alors considérée comme un expédient financier commode.

Divers penseurs ont eu le mérite d'indiquer d'une façon très nette ce qu'avait de décevant une telle politique. Il faut retenir surtout le nom d'un écrivain du XIVème siècle : Nicolas Oresme. Il a été amené à formuler un ensemble de principes qui anticipent largement sur les conceptions modernes de la monnaie. Il réagit contre le préjugé, longtemps en vigueur, qui tendrait à suggérer que la monnaie est ce que veut le souverain. Une monnaie altérée finit, après avoir suscité bien des désordres et des ruines, par être appréciée à sa valeur véritable.

Après ces quelques exemples, pris dans la période fragmentaire, nous allons étudier dans ses traits généraux, une phase plus courte mais extrêmement riche, celle de l'économie empirique.

II. La période empirique.

Elle commence avec la Renaissance, se lie directement avec l'ensemble des transformations que ce seul nom évoque, dans le domaine économique comme dans l'ordre intellectuel.

L'économie sera bouleversée par l'essor de l'exploration. La découverte de l'Amérique entraîne entre autres conséquences, une modification très profonde dans les ressources monétaires d'alors. On peut dire que l'Europe est passée assez vite d'une véritable pénurie monétaire à un malaise inverse, à une vraie inflation de l'or.

Il en résulta des perturbations profondes. Dans la désorganisation générale générale, dans les prix, certains augmentaient plus que d'autres. Les personnes dont le revenu essentiel était fourni par leur travail étaient en général très défavorisées. Pour mettre fin au malaise social causé par le désaccord des salaires,

Les canonistes
et les problèmes monétaires.

Nicolas Oresme

Elle commence
avec la Ré-
naissance.

Les grandes
découvertes.

La surabondan-
ce d'or.

et des prix, on eut très largement recours à des mesures de réglementation, plus ou moins opportunes.

Les transformations politiques devaient exercer, elles aussi, une influence profonde sur cette économie, de toutes parts transformée dans ses ambitions, ses ressources. La constitution des grands Etats lui donne des cadres nouveaux. En outre, l'accroissement des charges publiques rend plus directe la solidarité des finances d'un pays et de sa prospérité privée.

La doctrine mercantiliste.

Une doctrine a représenté très fortement les ambitions et les erreurs de cette époque : C'est le mercantilisme. Le mercantilisme réunit un ensemble de penseurs dont l'activité s'est répandue entre le XVI^e et la fin du XVIII^e siècle. Cette appellation leur est venue de ce qu'ils ont eu, sur les rapports de l'économie publique et de l'économie privée une conception qui peut se résumer ainsi : l'ensemble d'un pays soulève, quant à sa prospérité, le même problème fondamental qu'une maison de commerce. Lorsqu'une maison de commerce se trouve avoir une balance en excédent, lorsqu'au terme d'une certaine période elle se trouve avoir plus de créances que de dettes, sa situation est prospère; si, au contraire, sa balance est défavorable, c'est qu'elle est sur le chemin de la ruine.

L'économie d'un pays doit donc être conduite de telle sorte qu'on lui assure une balance de commerce favorable, c'est-à-dire un excédent de marchandises exportées et d'or importé. On distingue trois formes principales du mercantilisme.

Diverses formes du mercantilisme.

A. de Bullionisme.

Il y a un mercantilisme étroit, le Bullionisme, avant tout préoccupé du point de vue défensif. Un pays doit garder son or, éviter toute opération qui aurait pour résultat d'en provoquer la sortie. Une politique bullioniste ne permettra une importation de marchandises que lorsqu'elle est compensée par une exportation certaine au moins égale. Le Bullionisme rigoureusement appliqué conduit à ce que l'on a appelé : la balance des contrats.

Ce point de vue a été assez vite dépassé. Il y a eu deux formes de mercantilisme aux ambitions plus larges. L'une s'est développée surtout en France, c'est le colbertisme ou industrialisme. L'autre a été surtout répandue en Angleterre, on l'a appelée théorie de la balance du commerce.

B. Le Colbertisme

ou industrialisme.

Colbert a attaché son nom aux mesures qui, dans notre pays, ont institué avec le plus d'éclat d'efficacité, la formule du mercantilisme industriel. Il faut ajouter que son énergie réalisatrice

est accompagnée d'un souci d'équilibre, d'un sentiment des limites beaucoup plus accusés que chez certains de ses successeurs.

Un pays doit, s'il veut devenir créancier de l'étranger, se préoccuper, moins d'une défense étroite de son or, que des sources mêmes qui s'alimente l'exportation. Or l'industrialisme estime qu'il faut faire une différence très profonde entre l'industrie et l'agriculture. Cette dernière ne peut fournir un aliment abondant à l'exportation, en raison du caractère limité et précaire tout à la fois de sa production, des difficultés de transport.

C'est donc l'industrie qu'il faut surtout encourager.

Si, dans le domaine des faits, le mercantilisme français a pu être appelé colbertisme, dans le domaine des idées c'est Montchrétien qui en est le représentant principal. C'est à lui que l'on doit cette appellation sous laquelle est désignée aujourd'hui la science économique. Il publia en 1615, le premier "Traité d'économie politique"; ce rapprochement avait le caractère d'un symbole. L'économie avait été considérée jusque là comme une science ménagère. Il s'agissait d'étendre à l'ensemble d'un pays des préoccupations qui avaient semblé s'appliquer surtout jusque là à des intérêts purement privés.

Multiple, énergique, a été l'effort de l'industrialisme. Sous des formes diverses : manufactures d'Etat, manufactures privées investies de priviléges et sévèrement disciplinées, des industries nouvelles se sont constituées, elles ont accusé une puissance considérable.

Pour procurer à cette industrie des conditions de vie aussi aisée que possible, on s'est posé à son égard les problèmes du prix de revient et du débouché.

C'est à l'occasion du premier de ces problèmes que l'on va se trouver en présence de l'article le plus critiqué de la politique mercantiliste. Pour que l'industrie puisse travailler d'une manière lucrative, et vaincre la concurrence étrangère, il faut que les salaires ne soient pas trop élevés et pour cela, que le coût de la vie soit lui-même à un niveau modeste. On se préoccupera donc d'assurer le plus possible au pays des denrées agricoles abondantes et à bon marché.

Cela signifie que l'on pratiquera une véritable politique de contre protectionnisme agricole. Tandis que l'industrie est protégée par des droits

Les encouragements à l'industrie.

Mesures de défaveur contre l'agriculture.

Les entraves à la libre circulation des produits agricoles.

La politique douanière des mercantilistes.

douaniers, par des prohibitions, l'agriculteur loin d'être protégé contre la concurrence étrangère, voit l'exportation de ses produits, et même leurs transports à l'intérieur, soumis à un régime vraiment prohibitif.

Même politique, en ce qui concerne les matières premières. L'industrie est donc encouragée par les bas prix auxquels on essaie de lui procurer les matières premières et la main-d'œuvre.

En outre, elle va se trouver privilégiée par un ensemble de mesures d'ordre douanier. Aussi bien, est-ce surtout par sa politique douanière que le mercantilisme a survécu dans le souvenir. Des droits de douane empêchent les produits industriels étrangers de venir faire une concurrence dangereuse au producteur national. Parfois, on ira jusqu'à la prohibition.

Sans doute, s'agit-il là de directives qui ont été suivies avec une rigueur très inégale, selon les époques. Si l'on doit considérer Colbert comme l'initiateur principal de la politique mercantiliste constructive, il faut se rappeler qu'il n'accepta les éléments restrictifs de ce système qu'avec une modération relative.

Les tarifs douaniers de Colbert, lorsqu'on les compare à ceux de certains de ses successeurs, et même à certains tarifs douaniers d'aujourd'hui, apparaissent comme assez peu rigoureux. Colbert évitera la prohibition, parce qu'il sera préoccupé de la réciprocité, voudra éviter aux produits nationaux l'accueil par trop inhospitalier que susciterait une rigueur excessive de sa part.

C. La troisième forme du Mercantilisme :

La théorie de la balance du Commerce en Angleterre.

Cette nouvelle théorie admet davantage la liberté des échanges.

Une autre forme du mercantilisme (Théorie de la balance du commerce) s'est surtout développée en Angleterre. Ce mercantilisme va se caractériser, sur certains points, par une conception plus large de l'avantage économique que celles jusqu'ici affirmées. Le principe initial est le même. Il s'agit pour un pays d'avoir une balance favorable, d'obtenir de l'or plus qu'il n'aura à en donner à l'étranger. Seulement, il n'est pas nécessaire que cet or soit obtenu au moyen de la production nationale. On peut concevoir qu'un pays, en commerçant habilement sur des marchandises qu'il n'a pas produites lui-même, arrive à obtenir une balance favorable.

La théorie de la balance du commerce s'accompagne de beaucoup plus d'échange libre que ne le faisait l'industrialisme. On doit admettre la marchandise étrangère, si on sait la revendre avec bénéfice.

On a parfois émis sur le mercantilisme des jugements sommaires, excessifs, inspirés par les adversaires d'un mercantilisme attardé, qui exagérait sa rigueur pour essayer de se défendre. On s'est trop peu préoccupé de l'affirmation nationale qui est au fond de la politique mercantiliste et se trouve à un degré d'énergie et de netteté extrêmes, dans le mercantilisme colbertiste.

Par le développement de ses forces productives un pays donne à son indépendance, à sa puissance nationale un point d'appui qui ne saurait être négligé, cette affirmation, que l'on a pu reprocher à l'ancienne économie libérale de négliger sera plus tard reprise aux

Du mercantilisme, sous son dernier aspect, on a surtout retenu un esprit de réglementation très étroit. Ce souci de contrôle technique difficilement séparable, à la vérité, d'une protection assidue est allé en perdant de sa raison d'être, à mesure que l'industrie paraissait mieux en état de se diriger elle-même, et que les exigences d'une technique en cours de renouvellement faisaient plus vivement désirer un régime de liberté.

Une réaction s'est dessinée contre lui, très énergique déjà au début du XVIII^e siècle. Une série d'auteurs de transition qui, par certains éléments de leurs doctrines appartiennent encore au mercantilisme, ne laissent pas de critiquer vivement tels articles de sa politique.

Il faut à cet égard rappeler les noms de Vau ban, Boisguilbert. Ils ont protesté contre les injustices inspirées par le mercantilisme à l'égard de l'agriculture. Ces iniquités avaient été moins accusées dans le mercantilisme initial que dans le mercantilisme final. Ainsi Colbert avait pris au regard de l'agriculture certaines mesures de compensation, d'équité. Plus tard, l'équilibre entre les diverses forces de la production fut de plus en plus méconnu.

C'est une protestation plus formelle que jamais en faveur de l'agriculture que l'on va trouver dans le programme des Physiocrates, qui ont définitivement mis fin au long crédit dont avait joui le mercantilisme et ouvert, par l'économie, la période de la pensée scientifique moderne.

III. L'économie scientifique.

C'est avec les Physiocrates que s'affirme nettement une ambition scientifique au regard des

La réaction
contre la con-
trainte des Gou-
vernements mer-
cantilistes et
la défaveur qui
pèse sur l'agri-
culture.

L'avènement de
la physiocratie.

faits économiques.

Le groupe des Physiocrates apparaît dans l'histoire avec des caractères remarquables de discipline, d'unité. Le chef de l'école physiocratique a été le médecin Quesnay (né en 1694, mort en 1774).

L'esprit général de ses travaux physiologiques devait exercer une influence manifeste sur son œuvre d'économiste (ainsi ses idées sur la circulation des richesses font penser aux travaux du médecin sur la circulation du sang).

Les principaux disciples de Quesnay ont été : Mercier de la Rivière (Conseiller au Parlement) l'abbé Baudeau, Le Trosne, avocat du roi au Présidial d'Orléans, Dupont de Nemours qui a longuement surveillé à tous les autres membres du groupe. Son rôle politique pendant la période révolutionnaire a pu contribuer à rendre plus efficace encore l'influence des idées physiocratiques.

Le système que nous allons étudier consiste avant tout en une protestation contre l'esprit d'artificialisme. Le mercantilisme se représente l'économie d'un pays, comme pouvant être assez largement déterminée, au moyen de réglementations habilement établies. Il ne saurait y avoir, aux yeux des Physiocrates, erreur plus manifeste. Leur appellation est significative à cet égard: c'est la nature qui commande. En les opposant nettement à l'économie empirique, cette préoccupation de l'ordre naturel et de ses lois devait orienter les Physiocrates vers la constitution d'une véritable science de l'économie, ainsi qu'on le verra dans la prochaine leçon.

Nous venons de voir comment le naturalisme et les Physiocrates s'opposaient à l'artificialisme des mercantilistes. Il nous reste à indiquer d'une façon plus précise la phisonomie de leur système.

Pénétrés d'un respect profond - on peut dire religieux - pour l'ordre naturel, ils estiment que le devoir de ceux qui gouvernent un pays, est de discerner exactement cet ordre naturel, pour le faire respecter.

La phisonomie du système physiocratique.

Le respect pour ce qu'ils appellent l'ordre naturel.

Le libéralisme des Physiocrates se combine

Les Physiocrates sont des libéraux au point de vue économique, mais il faut préciser que leur libéralisme économique se combine avec une notion très forte de l'autorité. Ils estiment, en effet, que ce n'est pas trop d'un pouvoir fermement établi pour défendre l'ordre naturel, contre ceux qui, mal intentionnés, ou mal informés seraient amenés à en transgresser les lois. L'ordre naturel est sans doute celui que les hommes sont inclinés à suivre, mais il ne se réalise

avec une notion très forte de l'autorité.

La conception de la richesse chez les Physiocrates

L'activité agricole est pour les physiocrates, la seule activité productrice.

Ce que les Physiocrates entendent par "classe stérile".

pas nécessairement de lui-même; les Physiocrates envoient la preuve trop certaine dans le monde économique qui a suscité leurs critiques.

L'ordre naturel a un caractère providentiel c'est par lui que les hommes rencontrent les solutions les plus avantageuses, tendant à harmoniser spontanément leurs intérêts.

L'un des éléments essentiels du naturalisme des physiocrates sera une conception nouvelle de la richesse. Ils reprocheront sévèrement aux mercantilistes d'avoir préféré les richesses secondes aux richesses premières. Le prototype essentiel des richesses secondes est la monnaie, qui permet d'obtenir, dans un certain cadre social, les richesses véritablement utiles;

Ce qui importe avant tout, c'est de développer les richesses premières qui ont, pour les physiocrates, une seule source, la nature; c'est l'un des caractères essentiels de leur système que cette notion exclusive de la productivité, qu'on leur a reprochée tant de fois.

Les Physiocrates considèrent qu'il faut distinguer l'activité productive des activités "stériles". L'activité productive, c'est celle qui est conservée à l'agriculture, non pas que le travail agricole soit en lui-même productif, mais parce qu'il permet d'atteindre à la source même de la richesse.

En face de cette classe productive, représentée par l'agriculteur, il y a les classes stériles constituées par l'ensemble des activités non agricoles; c'est dire que les industriels, les commerçants en font partie. Naturellement les Physiocrates se sont vus reprocher cette appellation et ils ont essayé d'en éliminer ce qu'on y trouvait de blessant.

Classe stérile, ne veut pas dire classe inutile, mais dépendante.

Les industriels et les commerçants rendent des services, mais les services qu'on leur demande ne pourraient être même imaginés, si l'on ne possédait d'abord cette richesse initiale que nous donne la terre. La classe stérile obtient de la classe agricole tout ce qui est nécessaire à la réalisation et aussi à la rémunération de son travail.

Il y a en effet un seul revenu dans la société, le "revenu net" qui est la récolte, déduction faite de ce qui a été dépensé pour l'obtenir. Le revenu net est l'unique ressource dont vive l'ensemble des membres d'une société.

La politique mercantiliste a donc méconnu aux yeux des Physiocrates, non seulement ce principe général de liberté qui est un corollaire de la notion d'ordre naturel, mais aussi le véritable caractère des richesses. En condamnant l'agriculture à se faire l'instrument de l'industrie, on a interverti l'ordre véritable des valeurs.

En décrivant les mouvements de l'unique revenu net à travers les classes diverses d'une société, les physiocrates suggèrent les premiers une idée nette de la circulation des richesses.

Le tableau économique de Quesnay suscita une très grande admiration parmi ses contemporains; elle ne peut pas être considérée comme excessive, si on se place en présence de ce qu'il y avait de vraiment nouveau dans cette œuvre.

C'est à Quesnay (visiblement inspiré par ses souvenirs de physiologiste) que l'on doit cette représentation de la richesse comme une force mouvante, animant au passage les activités qui la transforment

Le tableau économique de Quesnay suscita une très grande admiration parmi ses contemporains; elle ne peut pas être considérée comme excessive, si on se place en présence de ce qu'il y avait de vraiment nouveau dans cette œuvre.

Les physiocrates ont exercé sur leurs contemporains une influence considérable, une influence d'abord d'ordre intellectuel, puis répercutee dans le domaine des faits.

Ainsi, les physiocrates avaient été amenés à leur double titre de libéraux et d'agrariens, à protester avec une énergie extrême contre les entraves mises à la libre circulation des produits agricoles. Nous avons eu l'occasion de rappeler que la politique mercantiliste soumettait la circulation des produits agricoles à des entraves prohibitives, non seulement pour l'exportation, mais même quand il s'agissait de circulation interprovinciale. Ils se sont attachés à montrer ce que de telles mesures avaient de décevant et d'injuste à la fois.

Dans cet ordre d'idées, les physiocrates ont agi d'une façon intermittente mais certaine sur les faits. C'est ainsi qu'en 1763, est promulgué un édit établissant la libre circulation des grains à l'intérieur sous certaines conditions; des mesures du même ordre devaient être prises en 1766 en regard de leur commerce extérieur. Ces mesures furent rapportées dans la suite, mais reprises plus tard sous le ministère de Turgot, en 1774.

Turgot n'est pas un physiocrate, son œuvre s'est développée d'une manière tout à fait indépendante à l'égard du mouvement physiocratique, mais il a, comme les "philosophes économistes" le culte de la

Le tableau économique de Quesnay sur la circulation des richesses.

L'influence des Physiocrates dans le domaine des faits.

Turgot.

liberté. Pendant son ministère il a été amené à prendre deux mesures essentielles. Nous en avons mentionné une (celle concernant la libre circulation des grains) l'autre fut constituée par l'édit abolissant les jurandes et les maîtrises, instituant la liberté du travail. Sans doute, l'une et l'autre de ces mesures furent-elles abrogées par la suite, mais elles constituaient déjà des témoignages significatifs du mouvement général des idées.

Les idées des Physiocrates exercèrent une influence sensible sur la législation révolutionnaire; on retrouve dans l'ensemble de son œuvre leur libéralisme économique.

Leur conception originale de l'impôt n'est pas non plus sans l'avoir, dans une mesure appréciable, inspirée.

La conception de l'impôt chez les Physiocrates. Les Physiocrates ont sur le devoir fiscal de l'agriculteur, des idées qui peuvent surprendre au premier abord.

L'impôt doit frapper seulement le propriétaire foncier. Pris par la logique de leur système, ils considèrent que le propriétaire foncier doit être tenu de la charge exclusive de l'impôt. Dans une société modelée selon le système physiocratique, au lieu d'impôts multiples, il y aura un seul impôt établi sur le produit net, seul revenu réel.

Cet impôt unique sur le produit net ne représente pas, dans la pensée des physiocrates, une mesure de défaveur à l'égard des propriétaires. Le jour où un seul impôt frapperait le revenu net, la situation du propriétaire ne serait pas plus dure qu'elle ne l'est déjà. Sous un régime d'impôts multiples, le propriétaire supporte déjà par répercussion, l'entièvre charge fiscale du pays.

Il est plus économique et plus sincère d'établir un seul impôt. Si cette conception peut être jugée paradoxale, il faut retenir le mérite qu'ont eu les Physiocrates de mettre en lumière la répercussion de l'impôt.

La Constituante, a fait une part assez large aux vues des Physiocrates. Si elle n'a pas été jusqu'à faire peser la charge intégrale de l'impôt sur les propriétaires du sol, elle a demandé à l'impôt foncier une part importante des ressources budgétaires.

L'influence des physiocrates, après avoir été très grande à subi, dans leur propre pays, une assez longue éclipse. Cet effacement relatif a été dû surtout au très grand succès d'Adam Smith, qui était d'ailleurs encore, sous certains rapports,

leur disciple.

Adam Smith
(1723- 1790).

Adam Smith est né en 1723, mort en 1790. C'est un professeur écossais qui est d'abord parvenu à la célébrité comme moraliste. Le succès universel de ses Recherches sur la Richesse des Nations (1776) lui a fait attribuer parfois la qualité de fondateur exclusif de la science économique. En réalité, c'est un mérite qu'il partage avec les physiocrates qui ne sont pas de simples précurseurs.

Son ouvrage est, dans une certaine mesure, imprégné de leur influence.

Adam Smith admet que l'activité agricole est la principale, mais non la seule activité productrice.

Ainsi, la prééminence accordée à l'agriculture par les Physiocrates ne se retrouvera pas évidemment avec les mêmes caractères chez Adam Smith, mais il attribuera au travail agricole une productivité plus grande que celle d'aucune autre activité.

On doit à Adam Smith d'avoir mis en relief le rôle essentiel du travail. Les physiocrates avaient considéré que c'était la nature qui était l'élément productif véritable; Adam Smith établit à la base de la notion de productivité, celle de travail. Encore une fois, le travail appliqué à l'agriculture est plus productif qu'un autre, mais il n'est pas seul productif et c'est là ce qui fait la différence essentielle entre Adam Smith et ses précurseurs.

Adam Smith et

sa conception de l'ordre naturel. S'il justifie la liberté par l'existence d'un ordre naturel, on peut dire qu'il conçoit cet ordre naturel sous un aspect plus positif peut-être que ne l'avaient fait ses prédécesseurs français. La liberté économique se justifie par le fait que les intérêts humains tendent à se concilier d'eux-mêmes. Vouloir substituer à leur action une politique artificielle, c'est faire fausse route et diminuer les chances de productivité du travail.

Adam Smith est de ceux qui ont insisté avec le plus d'énergie sur l'utilité de la discipline dans le travail. Maints traités d'Economie Politique ont recueilli les pages illustres dans lesquelles il décrit la division du travail. Sans doute a-t-on été amené à trouver le tableau d'Adam Smith incomplet à estimer son optimisme quelque peu excessif. Il ne laisse pas d'avoir eu le mérite de mettre en relief

toute l'importance de la spécialisation- de presser tir le développement qu'elle devait prendre plus tard.

Les idées d'Adam Smith sur l'activité commerciale.

C'est surtout dans la conception de l'échange qu'Adam Smith va se montrer plus résolument libéral que les Physiocrates. Ils avaient eu sur le commerce des vues assez sommaires, assez étroites. Adam Smith estimera que l'activité commerciale est productive au sens large du mot; en ce qui concerne particulièrement l'échange international, il sera amené à formuler une doctrine extrêmement nette : l'échange international, lorsqu'il se développe sans contrainte, doit être considéré comme une source de véritable progrès économique.

Adam Smith aura d'ailleurs de la liberté économique une conception nuancée. Il ne sera pas de ceux qui considèrent toujours l'intervention de l'autorité avec suspicion. Il la juge légitime, nécessaire même, sur certains points qui véritablement échappent à l'action utile des intérêts privés. Ainsi l'insuffisance du profit espéré pourrait faire négliger certains travaux cependant indispensables à l'avancement général d'une société - l'Etat doit en prendre lui-même l'initiative.

Adam Smith sera également interventionniste en matière d'émission des billets de banque, prenant ainsi, dans un débat longtemps ouvert, parti pour la solution qui, finalement s'est imposée.

Même lorsqu'il s'est montré le plus affirmatif dans son libéralisme, Adam Smith paraît n'avoir pas soupçonné le succès relativement rapide de ses idées. On pourrait croire qu'il s'est représenté l'avènement d'une politique libérale comme encore assez éloigné.

En réalité, la doctrine d'Adam Smith a eu un succès très rapide, dans son pays, et dans le monde, parce que les événements ont largement secondé ses tendances.

Il est en effet indispensable, pour s'expliquer le développement de l'économie libérale, de la situer dans son cadre.

On a pu dire que l'économie libérale avait réalisé et exprimé son milieu si profondément différent des milieux antérieurs par suite de deux influences principales, celles de la révolution française et de la révolution industrielle anglaise.

La révolution française a, dans le domaine économique (le seul dont nous occupons ici) réalisé d'une façon très large le programme libéral. Rappe-lons

L'interventionnisme d'Adam Smith.

La Révolution française réalise et exprime son milieu si profondément différent des milieux antérieurs par suite de deux influences principales, celles de la révolution française et de la révolution industrielle anglaise.

seulement à cet égard la liberté de l'intérêt - la liberté du travail non seulement accordée mais imposée au monde industriel.

La liberté du travail.

influence de la révolution industrielle anglaise.

les conséquences de l'avènement du machinisme.

Les crises de surproduction: leurs conséquences pour la classe ouvrière

Le législateur en effet, a non seulement aboli d'une manière définitive les jurandes et les maîtrises, mais aux termes de la loi Chapelier, si souvent depuis, interdit les groupements professionnels. C'est un vrai régime de liberté obligatoire qui s'est trouvé établi.

L'influence de la Révolution française s'est diffusée largement dans le monde; elle s'est combinée avec celle de la révolution industrielle anglaise.

La révolution industrielle anglaise s'est caractérisée par les conquêtes extrêmement hardies du machinisme. Ces conquêtes ont entraîné une série de transformations très profondes dans l'organisation social du travail. Les usines ont prélevé sur les populations rurales un tribut de plus en plus large; Le travail des femmes, des enfants, (et quelquefois de tout jeunes enfants) a été très largement utilisé dans l'industrie ainsi évoluée.

La révolution industrielle a marqué un accroissement de puissance, mais aussi d'insécurité économique; la production a été amenée à se développer parfois au-delà des débouchés. On a vu se manifester périodiquement des crises de surproduction, dont le seul énoncé a pu paraître singulier et susciter des protestations. Crise de surproduction ne signifie pas excès de richesse dans le monde, mais impossibilité de vendre les marchandises produites à un prix rémunérateur. Les crises de surproduction s'accompagnent presque nécessairement de chômage et c'est l'un des aspects particulièrement douloureux de la vie industrielle que cette insécurité de la classe ouvrière. En temps normal, d'ailleurs, les salaires sont faibles, la journée de travail est extrêmement longue.

Plus tard, une législation industrielle se constituera; au début de la période que nous étudions, la protection ouvrière est à peu près inexistant.

Par l'effet combiné d'une législation instituant et imposant la liberté économique et d'une évolution de fait, qui aggravait certaines inégalités et certaines insécurités sociales, de nouveaux problèmes se sont posés.

L'économie libérale s'efforcera d'y faire face. Son succès initial a eu pour cause essentielle

l'harmonie existant entre elle et une organisation sociale renouvelée, que le cours des événements semblait rendre nécessaire.

Plus tard, on la rendra très largement responsable des erreurs, des injustices d'un régime économique de plus en plus sévèrement critiqué.

Nous allons voir comment l'économie libérale s'est développée dans ses deux centres principaux d'action originale, en Angleterre et en France. Il y a entre l'économie anglaise et l'économie française certains traits d'union essentiels.

L'une et l'autre sont en effet optimistes, si l'on prend ce mot en un sens philosophique général; l'une et l'autre estiment qu'en principe, le mieux, en présence du jeu des intérêts, est de respecter la Liberté. Le meilleur agencement économique possible est en général celui qui est façonné par la liberté, non celui que l'on essayerait de créer artificiellement.

Toutes deux sont optimistes, mais l'Ecole anglaise limite son optimisme au problème de la production.

Mais il y a des divergences notables entre l'optimisme anglais et l'optimisme français. L'optimisme anglais envisage surtout la production; sur ce point, on peut dire que les Anglais suivent assez fidèlement la tradition d'Adam Smith. Adam Smith, lui aussi, était optimiste et libéral, en ce sens qu'il estimait que le maximum de chances pour une société d'élever au plus haut degré sa puissance productive est de s'en rapporter largement aux intérêts privés de ses membres.

L'économie anglaise n'ira pas jusqu'à affirmer que le jeu des intérêts privés donne, en même temps que la production la plus abondante possible, la répartition la plus juste. Certains libéraux anglais ont pu être qualifiés de pessimistes à cause des suggestions directement émanées de leurs théories.

L'optimisme de l'école française est plus hardi. Les tribunaux français seront enclins à penser que c'est non seulement sur le terrain de la production, mais aussi sur celui de la répartition que l'on peut justifier l'action des intérêts. Cette attitude a pu être dans une certaine mesure, expliquée par des nécessités de polémique. Le libéralisme français s'est trouvé plus vite que le libéralisme anglais en présence d'une contradiction socialiste énergique; la discussion l'a entraîné à se montrer plus catégorique, dans la défense de l'ordre de choses.

existent.

Un autre point de divergence entre les deux Ecoles.

Il y a un autre point sur lequel l'école française et l'école anglaise ont différé: ainsi que nous aurons l'occasion de l'indiquer, un assez grand nombre de théories de l'école anglaise sont empreintes d'un matérialisme assez saisissant (la théorie de la valeur par exemple). On a pu reprocher à l'économie anglaise de négliger les éléments psychologiques de la vie sociale. L'école libérale française au contraire, se montrera attentive à ces éléments et beaucoup plus proche des conceptions qui ont dans la suite renouvelé la théorie de la valeur.

A. Le développement de l'Economie libérale anglaise.

Malthus (1766-1834).

L'œuvre de Malthus.

Il réfute l'œuvre de l'auteur anglais Godwin.

Nous allons voir d'abord comment s'est développée l'économie libérale anglaise. Dans la génération qui a suivi Adam Smith, deux économistes exerceront une influence dominante : Malthus et Ricardo.

Malthus, né en 1766, mort en 1834, a été pasteur et professeur. Son renom comme auteur de l'Essai sur les principes de la population a quelque peu fait négliger ses autres contributions à la science économique. Elles sont cependant des plus appréciables. La théorie de la rente qui est parfois attribuée d'une manière exclusive à Ricardo, doit beaucoup à Malthus. Ajoutons que sa théorie de la population a été souvent méconnue, qu'on a vu soutenir en son nom des doctrines qu'il aurait énergiquement repoussées.

Nous retrouverons plus tard la théorie de Malthus. Bornons-nous à montrer dans quelle mesure elle se relie à son propre milieu.

Elle porte l'empreinte de ce malaise social dont nous parlions il y a un instant, malaise inséparable de la rapide croissance industrielle. Malthus cherche à expliquer les insécurités, les souffrances inséparables de la vie ouvrière d'alors.

Avant de publier le grand ouvrage qui a si profondément agité l'opinion, Malthus fut amené à contredire un auteur anglais alors assez connu, Godwin. Les idées de Godwin ont pu être rattachées dans une certaine mesure aux conceptions anarchistes.

L'essentiel des idées de Godwin sur la population peut être ainsi résumé: La misère a pour cause une organisation injuste de la société. Que cette organisation soit hardiment modifiée comme il convient, et la puissance productive de la nature sera développée de telle sorte que - pour très longtemps en tous cas - le péril d'une population

surabondante se trouvera éliminé.

La théorie pessimiste de Malthus va prendre position : Les incertitudes, les misères sur la population de la vie ouvrière, ne sont pas dues à l'organisation individualiste de la société, mais à l'imprévoyance humaine. La population tend à se développer suivant les termes d'une progression géométrique, les subsistances selon ceux d'une simple progression arithmétique. Les hommes sont en présence d'une alternative inévitable : ou il y aura à un certain moment une population supérieure aux subsistances et il faudra que jouent les obstacles répressifs, c'est-à-dire les faits violents qui éliminent le superflu de la population, ou l'imprévoyance aura été à temps, modérée ; l'obstacle préventif aura joué, la population n'aura pas excédé les subsistances.

Le seul obstacle répressif conseillé par Malthus, consiste en unions conjugales (il n'en admet d'autres) prudemment différées. Rien ne saurait être plus opposé à sa vraie doctrine que le néo-malthusianisme.

La théorie de Malthus a pour conséquence d'incliner son auteur vers le protectionnisme

Parmi les conséquences de cette doctrine, il en est une assez curieuse, qui isole Malthus parmi les économistes de la même école. Au lieu d'être libré-échangiste, il sera incliné vers le protectionnisme agricole, estimant qu'il faut avant tout sauvegarder les moyens d'existence grâce auxquels l'échéance redoutable pourra être prorogée. Il estime que la protection peut être à cet égard un stimulant précieux.

Les idées de Malthus devaient exercer une influence appréciable sur la philosophie de Darwin. Il faut ajouter que les préoccupations malthusiennes ont fortement pénétré la pensée des économistes anglais de la même période. C'est ainsi que l'esprit malthusien est extrêmement visible dans l'œuvre de Ricardo, dont nous allons parler.

Ricardo
(1772-1823)

Ricardo est né en 1772, mort en 1823. Ricardo, banquier, traita d'abord de problèmes se rattachant à sa profession, mais le champ de ses études se développa beaucoup plus loin par la suite. On peut considérer que la contribution scientifique de Ricardo à l'œuvre de l'économie libérale anglaise, est, après celle d'Adam Smith, la plus importante qu'ait eu à enregistrer l'histoire.

Ce fut un partisan de la méthode déductive.

Ricardo pratique une méthode intensément déductive. On a pu le considérer sous certains rapports comme un précurseur de l'économie mathématique.

Il faut aussi rappeler les difficultés qu'ont très souvent éprouvées, à son égard, ses interprètes; il est certainement l'un des auteurs chez lesquels l'originalité de la pensée est le plus en disproportion avec la qualité de la forme.

Les idées de Ricardo ont exercé une grande influence, même parmi les adversaires de l'économie libérale. Ainsi que nous le verrons, en effet, l'économie marxiste a été amenée à emprunter beaucoup à l'économie ricardienne.

La théorie de la valeur chez Ricardo: la valeur est basée sur le coût de production.

La théorie classique de la valeur atteindra chez Ricardo un degré de rigueur dont elle était assez éloignée jusque-là. C'est sur le coût de production qu'est fondée la valeur. Les objets tendent à s'échanger les uns contre les autres, en raison de ce qu'ils ont coûté, le travail étant en définitive l'élément essentiel du coût. Cette loi de la valeur s'explique, estime Ricardo, par la loi même de la concurrence; si, en effet, une richesse se vend plus qu'elle n'a coûté, cette richesse sera, sous un régime de libre concurrence, surproduite jusqu'à ce que le prix soit abaissé au niveau du coût de production. Un phénomène inverse se produit si elle se vend moins qu'elle n'a coûté, la sous-production suscitera le rétablissement du prix normal.

La théorie du salaire naturel se rattache à la théorie de la valeur.

A la théorie de la valeur se trouve très intimement rattachée celle du salaire naturel. Comme les richesses matérielles, le travail tend à valoir ce qu'il coûte. Le travail coûte ce qui est nécessaire à assurer la vie de l'ouvrier et de sa famille - d'une famille à effectif normal, assurant la durée de la force laborieuse existante. Le salaire de fait pourra s'éloigner momentanément du salaire naturel mais à travers les fluctuations du marché c'est le niveau de ce salaire naturel qui tend à s'établir. Si le salaire de fait s'élève momentanément au-dessus du taux naturel, il se produira un accroissement de population ouvrière et une dépréciation du travail, jusqu'à ce que sa valeur se soit abaissée au niveau du coût de production.

L'idée du salaire naturel a été reprise par le socialisme, sous le nom de "loi d'airain" s'opposant inflexiblement à tout effort d'amélioration de la vie ouvrière.

La célèbre théorie de la rente foncière.

Il faut rattacher aussi à la théorie de la valeur, celle de la rente foncière.

Nous avons dit, dans l'une des dernières leçons, que l'on pouvait voir dans l'énoncé de la

théorie de la rente, l'un des exemples les plus manifestes d'un usage excessif de la méthode déductive. A mesure qu'une population devient plus dense, elle est amenée à mettre en culture des terres de moins en moins fertiles; le phénomène de la rente apparaît à partir du moment où on cultive dans un même pays des terres de fertilité inégale. La valeur des produits agricoles est en effet basée sur le coût de production, lequel est unique aussi longtemps qu'il y a une seule qualité de terre; mais à partir du moment où il y a au moins deux catégories de terres cultivées, le prix de revient est double et le prix de vente est basé sur le coût le plus élevé.

A partir de ce moment, il y aura donc deux conditions différentes pour les propriétaires fonciers. Le propriétaire de la terre la moins fertile retrouvera exactement son coût de production, celui de la terre la plus fertile vendra ses produits au même prix que lui et comme son prix de revient aura été moindre, il aura une rente égale à la différence entre le prix de revient le plus élevé et le prix de revient le plus faible.

L'influence de Ricardo a été, ainsi que je vous l'indiquais, très grande. On peut dire que l'économie anglaise a été, dans la génération qui l'a suivi, dominée par son influence à tel point que l'on y rencontre peu d'affirmations réellement originales. Pour constater un profond renouvellement dans l'économie classique anglaise, il faut arriver jusqu'à Stuart Mill.

Stuart-Mill (1806-1873) Stuart-Mill (1806-1873) appartient au moins autant à l'histoire de la philosophie, qu'à celle des idées économiques. C'est surtout par le système logique qu'une communication s'est établie entre le philosophe et le théoricien de l'économie.

La pensée économique de Stuart Mill est passée par deux états différents.

En 1848, ses "Principes d'Economie Politique" ont pu être considérés comme une représentation éminente de l'économie classique. Cet ouvrage a été conservé longtemps comme base de l'enseignement universitaire en Angleterre.

L'économie classique s'y trouve d'ailleurs renouvelée sur des points importants: Les théories de la valeur, du commerce international notamment, se trouvent énoncées dans des formules plus élégantes, elles sont mieux saisies dans leur diversité, dans leur profondeur.

Un changement très accusé s'est produit plus

Cette théorie est pessimiste dans ce qu'elle offre de décourageant comme perspective sociale.

Stuart-Mill
(1806-1873)

Il publie "Les Principes d'Economie Politique" représentation de la théorie classique.

tard dans l'orientation des idées de Stuart Mill. Il a parlé d'une vraie crise morale au cours de laquelle des doutes lui ont été suggérés sur la valeur de l'individualisme économique.

Stuart Mill su-

bit l'influence a, entre autres influences, subi celle de philosophes et sociologues français. Nous indiquerons seules celles du saint-simonisme et du socialisme associatif français.

Pendant la seconde partie de sa carrière, il a, entre autres influences, subi celle de philosophes et sociologues français. Nous indiquerons seulement celles du saint-simonisme et du socialisme associatif français.

On ne saurait dire que Stuart Mill ait cessé d'être un économiste libéral; il persiste à penser que c'est par la libre initiative que l'on doit parvenir à constituer l'économie la plus robuste, la plus productive.

L'influence du Saint-Simonisme.

Mais dans la répartition des richesses, des interventions hardies doivent assurer plus de justice. C'est ainsi que pénétré, sans doute, sur ce point, d'influence saint-simonienne; il préconise une réforme profonde de l'héritage. La capacité de recevoir un patrimoine doit à son sens, être limitée afin que l'on ne voie pas des quantités démesurées de biens s'accumuler par succession, dans les mêmes mains.

On trouve un autre témoignage d'influence française, dans l'attrait que lui inspire la propriété paysanne.

Parmi les éléments essentiels de cette doctrine renouvelée, mentionnons enfin les perspectives de Stuart Mill sur le régime du travail : patronat et salariat ne sont que des cadres momentanés, l'avenir de la production est dans la formule coopérative.

Par le développement général de sa pensée, Stuart Mill a pu être considéré comme un auteur de transition. Ce rapide aperçu de son œuvre termine notre étude du libéralisme anglais.

Le libéralisme économique français a pour véritables fondateurs, les physiocrates. Mais l'influence des physiocrates, après avoir été, ainsi que nous l'avons vu, très grande, a subi une longue éclipse. Dans la période que nous allons étudier maintenant, cette influence fait très largement place à celle d'Adam Smith, transmise par Jean Baptiste Say.

Jean Baptiste Say (1767-1832) est en effet un disciple tout à la fois très fidèle et très original d'Adam Smith. On a, depuis longtemps déjà, fait justice de la légende selon laquelle Jean Baptiste Say aurait été à peu près exclusivement un adaptateur habile.

Sans doute est-il très attaché à l'influence

B. L'Ecole libérale française.

J.B. Say (1767- 1832)

d'Adam Smith, pénétré d'une manière générale, d'influence anglaise.

Ce fut un disciple d'Adam Smith.

On peut dire que Jean Baptiste Say est l'un des économistes qui les premiers et de la manière la plus profonde aient utilisé les renseignements contenus dans la révolution industrielle.

Ce seul trait caractéristique de son œuvre suffirait déjà à montrer son indépendance relative à l'égard d'Adam Smith. Adam Smith, à l'encontre de ce que l'on a supposé parfois, est demeuré un économiste beaucoup plus agricole qu'industriel.

L'esprit industriel qui pénètre l'œuvre de Jean Baptiste Say, lui a été communiqué non seulement par l'observation de l'industrie anglaise, mais par une circonstance de sa propre vie.

Après avoir pendant quelque temps appartenu à la vie politique, il fut lui-même pendant plusieurs années à la tête d'une usine.

Le soin avec lequel il insiste sur le rôle de l'entrepreneur s'explique dans une certaine mesure par le fait que sa culture économique a été complétée par une expérience vécue.

Parmi les apports les plus notables de Jean-Baptiste Say à l'économie, mentionnons d'abord la conception d'un plan, demeuré largement en usage.

C'est lui, en effet, qui le premier, divise partite de l'éco-son traité en théories de la production, de la répar nomie politique. tition, de la consommation. Ce n'est pas encore exactement le plan devenu traditionnel qui lui comprend quatre divisions : production, circulation, répartition et consommation. Mais à cette variante près, c'est bien à Jean-Baptiste Say qu'on doit le dessin général d'un plan qui a, par le long usage dont il bénéficie, fait la preuve de ce qu'il offre d'utile alors même que ses avantages ne seraient pas sous cette contre-partie.

Quand on envisage le fond de sa doctrine, on constate que sur des points importants, Jean Baptiste Say a pris parti d'une manière significative, renouvelé les points de vue de ses dévanciers, préparé certaines évolutions de pensée tout à fait essentielles.

Nous mentionnerons, à cet égard, sa théorie des débouchés. Elle représente un essai d'interprétation du phénomène qui jeta le plus d'ombre sur les espérances suscitées par la grande industrie.

Les crises de surproduction ont parfois été interprétées d'une manière littérale en quelque sorte ; un essai trop rapide de la puissance industriel

-le

Mais il garde néanmoins une physionomie propre.

La division tri-

partite de l'éco-son traité en théories de la production, de la répar nomie politique.

La théorie des débouchés, qui nie les crises génératrices de surpro-duction.

risquerait d'être une cause de désordre social.

Jean Baptiste Say, par sa théorie des débouchés, s'inscrit en quelque sorte en faux, contre l'hypothèse d'une surproduction générale. Les richesses s'achètent avec d'autres richesses, l'argent n'est pas le moyen immédiat, formel d'acquisition. Il peut y avoir des surproductions localisées, momentanées, mais il ne faut pas redouter une surproduction générale, car lorsque toutes les branches de la production se seront développées, on aboutira tout à la fois à un accroissement des richesses à vendre et des moyens d'achat. La conclusion pratique de cette théorie est que le remède à une surproduction localisée, loin de consister en un ralentissement de l'esprit inventif, doit être cherché dans un élan compensateur des industries retardataires.

Désaccords avec
Malthus et
Ricardo.

Si Jean Baptiste Say, ainsi que nous l'avons vu, est un disciple d'ailleurs assez indépendant d'Adam Smith, des divergences notables éclatent entre lui et les successeurs d'Adam Smith. Sa théorie se développe sur un plan différent de ceux suivis par Malthus et par Ricardo. Le pessimisme et le matérialisme qui inspirent trop souvent L'économie anglaise seront envisagés par lui avec défaveur.

Rappelons à ce sujet qu'on doit une conception élargie de la notion de richesse; la discussion qui s'est engagée alors au sujet des richesses immatérielles, - des services non incorporés à ces choses, conserve tout au moins à cet égard, une valeur symbolique.

L'attitude prise par Jean Baptiste Say anticipe, de très loin, sur les tentatives de renouvellement des théories économiques par une analyse plus profonde du désir et des phénomènes d'opinion.

C'est à la tradition instituée par Jean Baptiste Say, que se rattachera surtout l'économie libérale française.

Parmi les noms les plus représentatifs de cette école, il faut rappeler celui de Bastiat (1801-1850), qui a laissé surtout le souvenir d'un publiciste, d'un polémiste brillant.

Bastiat a été amené à combattre deux adversaires qui en France étaient particulièrement puissants, le socialisme (nous avons déjà rappelé que l'affirmation socialiste s'était en France manifestée d'une manière catégorique, redoutable, plus vite qu'en aucun autre pays) et le protectionnisme dont la puissance s'est affirmée autrement tenace en France qu'en Angleterre. (l'Angleterre est venue au libre-échange

L'Ecole libérale française.

Bastiat (1801-1850).

Ce fut un adversaire du socialisme.

sa lutte opiniâtre contre le protectionnisme. même agricole, en 1846, la France n'est devenue libre échangiste qu'en 1860, pour un nombre d'années assez restreint.

Bastiat se montrera encore plus sévère pour le protectionnisme que pour le socialisme. Il estime que le protectionnisme mérite d'abord la même critique fondamentale que le socialisme, comme système artificieliste, faisant obstacle au libre jeu des lois de la nature et qu'on doit en outre lui reprocher son absence de générosité; il est une sorte de socialisme à l'usage des privilégiés.

Bastiat a surtout agi sur l'opinion par des ouvrages brefs, des pamphlets.

L'œuvre de
Bastiat " Les
Harmonies " éco-
nomiques.

L'œuvre qui devait donner la synthèse de sa pensée(" Les Harmonies économiques ") est demeurée inachevée.

L'optimisme de
Bastiat.

S'il a surtout combattu protectionnisme et socialisme, Bastiat devait être assuré aussi à prendre résolument position contre certaines théories de l'école anglaise.

Ainsi, la théorie de la rente, suscitera chez lui une véritable révolte.

Il essayera d'expliquer le revenu du propriétaire foncier par le service rendu. Sous toutes ses formes d'ailleurs, la valeur sera rattachée à la notion de service. C'est là sans doute une formule d'avenir, mais Bastiat se borne à l'énoncer, sans essayer de l'approfondir.

Nous avons vu que Bastiat s'était particulièrement appliqué à essayer de réfuter la théorie ricardienne de la rente. A cet égard, son œuvre appelle réfutation de la théorie ricardienne de la rente. A cet égard, son œuvre appelle un rapprochement avec celle d'un économiste américain, Carey, qui lui, a véritablement mis sur pied une théorie intéressante de la rente, opposée à celle de Ricardo.

Son essai de
réfutation de la
théorie ricardien-
ne de la rente
l'économiste amé-
ricain Carey.

L'économiste américain Carey a combattu la théorie ricardienne sur le terrain historique. Il a essayé de démontrer que le détenteur de la terre la plus fertile n'était pas du tout un homme privilégié mais un homme qui avait eu à vaincre, par lui-même ou par ses devanciers, des difficultés hors de proportion avec celles que s'étaient contenté de vaincre ceux qui avaient occupé les terres les plus légères, les plus faciles. Sans doute, cette théorie ne suffit-elle pas à elle-même, mais elle présente un état d'élaboration scientifique beaucoup plus avancé que le simple essai de réfutation de Bastiat.

Les autres noms de l'Economie libérale française.

L'économie libérale, en France a fourni une œuvre d'ensemble d'un grand intérêt; nous ne pouvons naturellement dans cette introduction très rapide, que rappeler quelques noms. D'abord celui d'un économiste dont l'œuvre principale est légèrement antérieure à l'œuvre principale de Bastiat, Duncyer.

Parmi les noms qui se rattachent à la génération qui suit, il faut mentionner l'œuvre d'un économiste venu du saint-simonisme, Michel Chevalier qui d'ailleurs conservera le souvenir de ses origines, admettra assez largement l'intervention de l'Etat dans les questions ouvrières.

Plus heureux que ne l'avait été Bastiat, il verra l'avènement du libre-échange, participera même activement à sa réalisation. En 1860, il sera avec Cobden le négociateur du traité qui devait pendant quelques années instituer, non pas seulement en France, mais en Europe, une ère libre-échangiste.

Rappelons encore parmi les auteurs les plus représentatifs du libéralisme français Courcelle-Seneuil, dont le traité d'économie politique a exercé longtemps une influence notable.

Après avoir indiqué les positions essentielles de l'économie classique, nous avons à nous demander comment s'est dessiné contre elle le mouvement critique qui devait diminuer son crédit.

L'économie classique a été attaquée à la fois dans ses méthodes et dans ses doctrines; bien qu'il s'agisse là d'ordres d'idées très différents, il faut considérer qu'il y a tout de même quelques liens entre les divers aspects de ce mouvement critique.

On a reproché, en somme, à l'économie classique, de s'être représenté comme plus simple, plus arrêté dans ses formes et aussi comme meilleur qu'il ne l'était en réalité, un monde, dont elle apparaissait dans une assez large mesure, comme représentative et en quelque sorte responsable.

Sur les critiques élevées contre les méthodes de l'économie classique, nous nous sommes déjà expliqués, lorsque nous nous occupions des problèmes de méthodes en eux-mêmes.

Vous savez que c'est d'Allemagne qu'est parti le mouvement critique, institué contre la méthode déductive. Nous avons vu quels sont d'une manière générale, les services que l'on doit mettre à l'actif de l'école historique.

Elle a largement contribué à faire pénétrer

La critique de l'économie classique.

Critiques contre la méthode.

L'Ecole historique allemande.

Rappel de ses caractères essentiels.

dans la science économique, l'idée d'évolution, à développer en elle l'expérience expérimentale.

D'autre part, sa défiance à l'égard des essais théoriques l'a inclinée vers une conception diminuée de la formule scientifique. Poussée à l'extrême, son influence eut risqué d'orienter l'économie vers des ambitions surtout descriptives.

Critique des

Critique des idéologies. Nous avons à parler maintenant de la critique des idéologies de l'E-des doctrines. On peut relever deux formes, deux économie libérale grés d'intensité dans la critique du libéralisme. Nous étudierons d'abord la forme extrême, le socialisme, I. Le Socialisme envisage dans les principaux aspects de son développement historique.

II. L'interven-

Nous retracerons ensuite les lignes essentielles d'un ensemble plus divers, moins caractérisé de doctrines désignées sous le nom général d'interventionnisme.

Le Socialisme.

A travers des divergences extrêmes de formules le socialisme se caractérise d'abord par la hardiesse de ses ambitions. Protestation contre la pauvreté, la condition malheureuse d'un grand nombre d'hommes, conviction énergique qu'il s'agit là, non d'une nécessité de nature, mais des effets d'une organisation sociale injuste, qu'un changement profond dans la dévolution du pouvoir, aurait sur les conditions matérielles morales de la vie, une influence réparatrice décisive, telles sont les caractéristiques d'ensemble de la pensée socialiste.

Ambition lar- ge de bonheur

humain.

Il y a donc dans le socialisme une critique implacable des régimes traditionnels, une confiance très large dans les possibilités de renouvellement des cadres sociaux.

Le socialisme est évidemment la doctrine qui fait le plus de fond sur la variabilité de l'homme; il estime que grâce à une réglementation meilleure, on pourra obtenir des possibilités de bonheur immensément accrues.

Les deux formes du socialisme.

Il y a deux formes de socialisme; elles correspondent tout à la fois à une division historique et à une division logique; c'est le socialisme utopique, qui s'est développé tout d'abord. Le socialisme scientifique lui a succédé, accusant des caractères très différents, non sans faire à certains de ses représentants, d'appreciables emprunts.

I. Le Socialisme utopique.

Le socialisme utopique se définit en quelque sorte de lui-même. Il se caractérise surtout par l'ampleur de ses espérances, par un idéalisme très résolu, et aussi par un certain artificialisme.

Les conditions de vie de l'humanité peuvent et

doivent, si on le veut réellement être reconstituées selon un plan de justice supérieure. C'est là d'ailleurs l'indice de la faiblesse du socialisme utopique. Le socialisme scientifique, soucieux de se désolidariser du socialisme utopique, a mis en lumière toute la différence qu'il y a entre cet idéalisme et le déterminisme matérialiste dont, quant à lui, il devait, du moins dans son premier état, se réclamer.

Les représentants du socialisme utopique.

Le socialisme utopique, a, dans l'histoire, de nombreux représentants.

On peut hésiter, à vrai dire, à l'égard de certains, sur le point de savoir s'il faut les compter parmi les représentants ou parmi les précurseurs. Ainsi, il est de tradition de citer Platon parmi les représentants du socialisme utopique.

Il y a en effet, dans sa "République" notamment, tels passages qui peuvent autoriser cette tradition. Mais il faut ajouter qu'il n'y a rien de plus différent que l'idéal de Platon et celui qui devait être adopté par la plupart des socialistes. Platon appartient à une tradition de pensée anti-économique, en quelque sorte. Il se préoccupe surtout de garder les hommes contre un envahissement excessif des préoccupations inspirées par la richesse. C'est la pureté de l'idéal antique qu'il veut maintenir; or, le socialisme, en général, considère que c'est par la diffusion de la richesse, par sa répartition plus juste, que l'on doit arriver à réaliser le bonheur des hommes.

Platon peut-il être rattaché au socialisme ?

De même Morus et Campanella ne doivent être rat-^{Morus}chés au socialisme qu'avec beaucoup de réserve qu'il suffit de rappeler des œuvres telles que celles de Thomas Campanella. Il s'agit beaucoup moins pour ces auteurs de doctrine d'économie, que d'anticipation idéale de constructions de l'esprit, sans revendication précise. Le socialisme implique l'élaboration d'un idéal que l'on veut convertir en réalité.

Rôle exact de la Révolution française dans le développement du socialisme.

Pour en arriver à une affirmation socialiste proprement dite, il faut franchir la période révolutionnaire. Un débat a été ouvert sur le rôle exact de la Révolution française à l'égard du socialisme. On a parfois soutenu que la Révolution française aurait fait l'affirmation de socialisme par certaines de ses réalisations et le développement du socialisme. On a rappelé notamment les décrets sur le maximum des mesures d'emprunt forcé, la confiscation des biens de main-morte, et des biens des émigrés.

Certaines réalisations révolutionnaires, les plus persuasives. Lorsqu'on situe l'ensemble des mesures que nous venons de rappeler dans leur cadre, on voit qu'elles s'expliquent par des préoccupations politiques, par

emprunts forcés des nécessités de guerre, et non par un prétendu socialisme latent. Ainsi les décrets sur le maximum sont un maximum ne peu- ne suite de la guerre et de l'inflation. On discute en vent être considérable sur les résultats du maximum, mais pour en déterminer le véritable caractère, on peut rappeler qu'il anticipations appartient à une catégorie de mesures dont l'histoire socialiste. fournit de nombreux exemples. Maintes fois, en présence de difficultés anormales, de ravitaillement, de crise monétaire, faisant redouter des perturbations trop profondes dans les échanges, on a essayé de comprimer énergiquement les préférences des vendeurs.

Même observation générale en ce qui concerne l'emprunt forcé. Encore une fois, il s'agit de mesures qu'il ne faut pas isoler de l'ensemble d'une économie de guerre.

Quant aux confiscations, il suffit de rappeler ce qui a suivi à leur égard. Si on avait voulu réaliser, non une œuvre politique, mais une expérience d'allure socialiste, l'expropriation n'aurait pas été suivie, comme elle l'a été, d'adjudications qui ont accru la puissance de la propriété individuelle.

Certaines mesures affirment la Révolution s'est affirmé par un ensemble de mesures par contre l'individualisme portée décisive déjà rappelées. Une seule: la liberté du travail, l'isolement légal des travailleurs, économique de la Révolution. D'autre part, l'individualisme économique de

D'autre part, l'individualisme économique de la Révolution s'est affirmé par un ensemble de mesures par contre l'individualisme portée décisive déjà rappelées. Une seule: la liberté du travail, l'isolement légal des travailleurs, économique de la Révolution. D'autre part, l'individualisme économique de

La répression implacable de la conjuration communiste de Gracchus Babeuf sous le Directoire pourrait être retenue comme un témoignage de plus du véritable esprit de la révolution.

S'il n'est pas exact que la Révolution ait apporté une contribution directe au socialisme, il faut convenir qu'à partir de la révolution il s'affirme avec plus de netteté et de hardiesse que jamais.

Malgré son individualisme économique indéniable, la Révolution a stimulé les revendications sociales, parce qu'elle en apaisait relativement d'autres. Elle tendait à réaliser l'égalité de droit et rendait les inégalités de fait d'autant moins aisément tolérables; elle encourageait des ambitions précises, à la place d'aspirations jusque-là moins caractérisées.

Parmi les principales affirmations socialistes, il faut rappeler d'abord le Saint-Simonisme. Ce sont les disciples de Saint-Simon, plus que Saint-Simon lui-même qui ont exercé une influence sur les idées et aussi dans une certaine mesure sur les faits économiques.

De Saint-Simon lui-même (1760-1825) rappelons simplement les ambitions encyclopédiques de son esprit son existence extrêmement aventureuse et l'influence

Le Saint-Simonisme.

Saint-Simon (1760-1825)

prolongée qu'il a exercé sur ses disciples.

Après sa mort, les Saint-Simoniens tentent un essai assez bref de vie commune; leur doctrine est loin de refléter purement et simplement les idées de leur maître; elle a un très profond caractère d'originalité.

Le système

Saint-Simonien dominé par des préoccupations de développement industriel. Par certains aspects de leur esprit, de leur activité, les Saint-Simoniens se sont montrés profondément réalistes. C'est ainsi que les frères Péreire ont fondé le Crédit mobilier, prototype des grandes sociétés financières modernes, qu'Enfantin, l'un des principaux disciples de Saint-Simon a contribué à la création de la Compagnie P.L.M. et constitué une société ayant pour but le percement de l'isthme de Suez.

Entre ces préoccupations industrielles et le socialisme des Saint-Simoniens, il y a une relation très étroite. Les disciples de Saint-Simon estiment en effet que c'est surtout dans l'intérêt de la production, pour éléver au maximum la puissance réalisatrice des hommes, que l'on doit changer le mode de répartition des biens.

Condamnation de la dévolution héréditaire: les richesses doivent aux plus aptes. Ils reprochent à la propriété individuelle, sous son régime actuel, d'être basée sur la dévolution héréditaire. Les richesses devraient être attribuées au plus apte, à celui qui peut en obtenir le maximum de rendement. La dévolution de la puissance économique doit cesser d'être familiale, héréditaire pour devenir sociale. Il faut que ce soient des autorités qualifiées qui recrutent ainsi les chefs de la société industrielle. " A chacun selon sa capacité, à chaque capacité selon ses œuvres ", telle est la formule qui résume la théorie saint-simonienne de la répartition des richesses.

Leur formule:
" A chacun selon ses œuvres ".

Il y aurait donc place pour des inégalités non seulement de puissances mais de revenus dans une société saint-simonienne. Chacun obtiendrait en raison de ce qu'il aurait produit.

Un autre nom représentatif du socialisme utopique est celui de Fourier (1772-1837). Son influence a été bien moindre que celle des Saint-Simoniens; il s'agit d'un isolé, dont le crédit sur ses contemporains a été assez faible. Des anticipations vraiment générales côtoient, dans son œuvre, les imaginations les plus singulières.

Fourier s'était flatté, non sans quelque naïveté de découvrir l'association; du moins a-t-il pressenti avec beaucoup de force les ressources multiples d'un genre d'associations singulièrement riche, très répandu

Il définit la coopération.

dans le monde : la coopération. Il y a coopération au sens le plus large du mot, lorsqu'il y a activité commune, œuvre obtenue grâce à l'effort discipliné de tous. Le groupement coopératif est une forme de société qui devait se détacher de plus en plus des autres, s'opposer, par exemple, aux sociétés capitalistes. Dans une société capitaliste, on peut dire que la part de chacun dans la direction et dans le profit de l'affaire commune est basée sur ce qu'il a apporté de richesse.

Dans une société coopérative, la base et la mesure des droits de l'associé résident uniquement dans son activité. Réunir avant tout des activités, mettre au premier plan l'élément humain, en réduisant le capital à un rôle auxiliaire, tel est le programme de la coopération. La réalisation en a été poursuivie depuis sous des formes très diverses. Fourier a pu être considéré comme leur précurseur commun.

Leroux et Cabet

Il faut encore rappeler deux noms qui se rattachent très étroitement au socialisme utopique en France, ceux de Leroux et de Cabet.

L'influence de Pierre Leroux fut assez grande en France en 1848. Les romans de George Sans ont, dans une mesure très appréciable, reflété les idées sociales de Pierre Leroux.

Cabet a surtout attaché son nom à un essai de réalisation socialiste. La colonie d'Icarie qu'il fonda en 1848 a existé jusqu'en 1898; malgré sa durée longue par rapport à celle d'expériences du même ordre, on ne peut dire qu'elle ait constitué un essai vraiment heureux.

Auteurs de transition entre le socialisme utopique et le socialisme scientifique.

Nous avons maintenant à parler de quelques auteurs qui, s'ils appartenaient encore au socialisme utopique, annoncent déjà, par un souci de méthode plus positive, le socialisme scientifique, et l'ont parfois inspiré d'une manière directe.

L'écossais Owen grand industriel.
(1771-1858).

Nous avons à citer d'abord, parmi ces auteurs de transition, l'écossais Owen (1771-1858) expérimentateur et théoricien du socialisme, en même temps que

Il y a d'ailleurs entre ses préoccupations d'industriel et de sociologue une interénétration très étroite; Owen était tout à la fois un chef d'entreprise extrêmement avisé, ayant obtenu des perfectionnements remarquables dans son outillage, réalisé une grande fortune, et un patron soucieux au plus haut degré d'améliorer le sort de ses ouvriers. Il s'efforce de convaincre le monde industriel de la solidarité qui existe entre ses intérêts bien entendus et ceux d'une

Il s'occupe beau-justice sociale très large. De même, dit-il en subs-
coupe d'améliorer tance- que l'on ne peut attendre beaucoup d'un maté-
le sort des ou- riel négligé, une main-d'œuvre surmenée, astreinte
vriers de son à des privations trop dures, donnera un rendement mé-
industrie. diocre. Il est nécessaire que l'industrie soit enco-
re plus active aux besoins de sa main-d'œuvre qu'à
ceux de son outillage.

Owen a établi au profit de ses ouvriers un ensemble remarquable d'institutions ; autant que de leur sort matériel, il s'est préoccupé de l'éducation de leurs enfants.

Il appartient au socialisme par sa théorie de l'échange. Une organisation vraiment équitable de l'échange devrait être basée sur des rapports directs entre producteurs. L'échange aurait lieu en nature, les marchandises seraient appréciées selon la quantité de travail qu'elles auraient coûté. Owen essaya d'instituer un magasin d'échange fonctionnant d'après ces règles générales. L'expérience ne fut d'ailleurs pas heureuse. Il essaya également, lui aussi, de créer une colonie, dont la durée fut courte.

La part d'Owen dans la constitution du syndicalisme ouvrier anglais.

Parmi les témoignages vraiment positifs de l'influence d'Owen, comme sociologue, il faut rappeler la part très appréciable qu'il a prise dans la constitution du syndicalisme ouvrier anglais, du trade-unionisme. Vous savez d'une manière générale que le trade unionisme s'est développé plus tôt que ne devait le faire le socialisme ouvrier des autres pays. Cela s'explique, dans une large mesure sans doute, par la croissance plus rapide de la grande industrie britannique, mais aussi par la mise en jeu d'initiatives au nombre desquelles celle d'Owen a un rôle appréciable.

Owen et les coopératives de consommation.

On peut aussi rattacher le nom d'Owen à une autre expérience qui n'est pas son œuvre, mais celle de ses disciples. C'est en effet, à un groupe de disciples d'Owen, les Equitables Piomiers de Rochdale, que l'on doit, en 1844, le groupement qui devait donner naissance aux coopératives de consommation, largement répandues dans le monde. Si Owen n'est pas l'inspirateur direct de cette œuvre, on peut dire que c'est l'esprit social dont il avait animé ses disciples, qui leur a permis d'entreprendre une des expériences les plus heureuses de ce temps.

Les auteurs de transition.
Louis Blanc

Les noms de Louis Blanc et de Proudhon doivent aussi être rappelés, parmi ceux des auteurs de transition étudiés en ce moment.

Louis Blanc appartient surtout à la politique. C'est à l'occasion de son passage au pouvoir, en 1848, que l'attention a été surtout appelée sur ses idées économiques.

Il y a dans la politique sociale du gouvernement de 1848, certains essais que l'on a faussement attribués à Louis Blanc, tel celui des ateliers nationaux. Les ateliers nationaux, chantiers pour chômeurs furent institués des inspirations opposées à celles de Louis Blanc.

On doit à Louis Blanc une première ébauche de la législation du travail.

Décret tendant à supprimer le marchandage.

Apparition des coopératives ouvrières de production.

Le rôle de l'Etat dans la discipline des coopératives.

Par contre, on lui doit une série d'expériences significatives, malgré leur efficacité limitée. Ainsi, c'est sous son influence prépondérante que se trouve établie une ébauche de législation du travail. Rappelons à cet égard un décret tendant à abolir le marchandage lorsque l'entrepreneur, c'est-à-dire le chef d'industrie effectivement intéressé à un travail et l'ouvrier sont séparés par un sous-entrepreneur. Le sous-entrepreneur est celui qui loue la main-d'œuvre pour son compte et l'assure à l'entrepreneur. Le marchandage a toujours été envisagé défavorablement par l'opinion ouvrière; le profit du sous-entrepreneur est trop souvent prélevé sur le salaire de l'ouvrier. Le décret ne fut d'ailleurs pas efficace.

On peut en dire autant des mesures prises alors en vue de réduire la durée de la journée de travail. Aucun moyen de contrôle n'était organisé, l'idée même d'une inspection du travail ne devait être pratiquement envisagée que plus tard.

Plus directement encore à l'influence propre des idées de Louis Blanc, on doit rattacher la création de sociétés ouvrières de production. Une centaine de ces groupements, véritables entreprises sans patrons, se constituent ainsi, encouragées, soutenues financièrement par l'Etat.

Elles réalisaient l'une des idées auxquelles Louis Blanc s'était montré le plus attaché.

La doctrine de Louis Blanc peut être considérée comme une synthèse de socialisme d'Etat et de socialisme corporatif.

Louis Blanc considère que les entreprises les plus puissantes d'un pays, grandes organisations bancaires, ferrovières, minières, doivent appartenir à l'Etat. Quant aux autres organismes de la production, ils doivent être aux mains de groupements du même ordre que ceux qu'il voulut encourager, pendant son passage au pouvoir: groupements coopératifs se gouvernant eux-mêmes, répartissant entre leurs membres le produit du travail commun.

L'Etat interviendrait comme arbitre pour régulariser les rapports entre organismes producteurs.

Les réalisations coopératives de 1848 ont eu une durée en général assez courte. La plupart d'entre elles succombèrent quand eurent pris fin les encouragements pécuniaires qui les avaient soutenues; la rigueur de la législation d'alors, appliquée sans ménagement pour le régime qui suivit celui de 1848, était à elle seule, de nature à décourager leur effort.

A la fin du XIXème siècle, on a vu se constituer des groupements inspirés par les mêmes idées directrices que ceux de 1848.

Nous terminerons cette revue rapide du socialisme de transition en étudiant l'œuvre de Proudhon.

Proudhon
(1809-1865).

Proudhon, né en 1809, mort en 1865, s'acquit d'abord une réputation un peu bruyante comme pamphlétaire. Dans son premier ouvrage : "Qu'est-ce que la propriété", se trouve la formule lapidaire : "La propriété, c'est le vol".

Prise à la lettre, isolément, elle tendrait à faire apparaître son auteur comme un ennemi acharné de la propriété individuelle. Cette appréciation serait excessive.

Caractère critique prépondérant de son oeuvre.

C'est du point de vue critique surtout que sa pensée s'est affirmée avec éclat. Il y a d'ailleurs aussi dans son œuvre, des éléments positifs, dont certains ont été compris et utilisés par ses successeurs plus que par ses contemporains. Aux yeux de Proudhon, ce n'est pas la propriété individuelle qui est à proprement parler condamnable; ce sont certaines formes d'utilisation de la richesse qui doivent disparaître.

Il condamne, non pas la propriété individuelle, mais le droit qu'elle donne au propriétaire de percevoir un revenu sans travail. On pourrait considérer, dans une certaine mesure Proudhon, comme un successeur des canonistes, par la véhémence de ses attaques contre l'intérêt. La cause suprême des injustices commises au détriment du travailleur serait dans ce "droit d'aubaine". Pour l'éliminer, et avec lui, du même coup l'ensemble des revenus sans travail, il faut organiser le crédit gratuit.

Il propose une organisation tendant au crédit gratuit. Proudhon tente de créer une "Banque du peuple" qui devait graduellement réaliser le crédit à intérêt de plus en plus réduit. Cet essai de réalisation ne peut aboutir; il représentait d'ailleurs lui-même une concession de la part de son auteur qui avait primitivement envisagé une réforme beaucoup plus radicale.

Il affirme les ressources de certaines conditions, en aide à chacun, a permis, ai-

de la mutualité dans le crédit.

La mutualité, la garantie de tous venant, dans

la mutualité dans le crée-
dit notamment.

Le socialisme
scientifique.

Robertus
(1805-1875)

Lassalle (1825-
1864) qui for-
mula la célè-
bre "loi d'airain" des sa-
maires.

Karl Marx
(1818-1883)

et son disciple Engels.
Son ouvrage le plus célèbre est: "Le Capital".

par l'activité coopérative, de mettre sur pied de solides et importantes réalisations.

L'influence de Proudhon, vivement combattue par le marxisme a, pendant ces dernières années, accusé un retour manifeste de faveur en France.

D'ailleurs, malgré les différences profondes qui les séparent, le socialisme scientifique devait utiliser certaines notions déjà très nettement mises en lumière par lui.

Le socialisme scientifique considère que l'humanité va d'elle-même, nécessairement, où il prétend la conduire. Dans la mesure où l'on prend plus nettement conscience de l'évolution, on la réalise plus vite, dans des conditions meilleures.

Il y a un précurseur direct du socialisme scientifique: Robertus écrivain allemand, qui s'est, dans une mesure appréciable, inspiré des Saint-Simoniens et de Sismondi, notamment.

Parmi les fondateurs, il faut rappeler d'abord le nom de Lassalle, qui fut avant tout créateur, agitateur révolutionnaire. C'est lui qui a créé l'"Association générale des travailleurs allemands", premier essai de mise sur pied d'un parti socialiste en Allemagne. On lui doit une formule extrêmement impressionnante: celle de la loi d'airain.

C'est en somme l'ancienne notion ricardienne du salaire naturel, revêtue d'une métaphore saisissante: La classe ouvrière n'obtient normalement que ce qui est nécessaire à sa vie.

Le nom le plus représentatif du socialisme scientifique est celui de Karl Marx, né en 1818, mort en 1883. Il a joué d'une autorité immense bien que son œuvre personnelle ne soit pas toujours discernable de celle d'un collaborateur volontairement effacé: Engels.

Le crédit moral de l'œuvre de Karl Marx a été très grand. On a pu comparer l'autorité du Capital à celle dont avait joué au XVIII^e siècle, le Contrat social de Rousseau.

On a déjà indiqué l'idée maîtresse du socialisme scientifique, Marx l'élèvera à son plus haut degré de rigueur. Il considère le capitalisme contemporain, comme un régime de transition; une antithèse est contenue en lui. La production a largement évolué; d'individuelle qu'elle était sous le régime de la petite entreprise, elle est devenue collective; la répartition n'a pas suivi le même mouvement, elle est restée individuelle. C'est dans ce régime contradictoire qu'est la cause du malaise de la vie industrielle. Karl Marx, qui a passé une grande partie de sa vie en Angleterre, emprunte

à la grande industrie de ce pays ses principaux exemples.

Nous sommes donc en présence, d'après Karl Marx, d'une véritable antithèse réalisée par le monde économique capitaliste. Dans ce seul énoncé apparaît déjà l'influence de la philosophie de Hegel sur Karl Marx.

Dans sa théorie sociale, on trouve un exemple saisissant du mécanisme de la dialectique hégelienne. L'antithèse capitaliste porte en elle-même les éléments créateurs de la synthèse collectiviste.

La répartition doit en effet se mettre en harmonie avec la production. Le caractère collectif de la production s'affirme de plus en plus par une concentration capitaliste et une prolétarisation des masses implacablement progressives.

Le pouvoir économique ne pourra être conservé par un petit nombre de détenteurs, placés en présence d'une masse ouvrière de plus en plus opprimée, et de plus en plus puissante à la fois. La pensée marxiste est profondément pénétrée, ainsi qu'on le voit, de matérialisme historique.

L'évolution sociale, dans son ensemble, lui apparaît comme dominée par les états successifs de l'armature économique. C'est ce qui a été parfois rappelé en une forme brutale: les problèmes sociaux se ramèneraient à des questions d'estomac.

Même lorsque les hommes sont en apparence le plus éloignés de ces préoccupations matérielles immédiates, ils ne laissent pas d'être consciemment ou inconsciemment, dominés par elles. Ainsi donc, une loi inéluctable dirige les sociétés humaines vers la forme qui est le mieux en harmonie avec les possibilités économiques.

L'évolution économique en cours condamne un mode d'appropriation des richesses qui se manifeste par une série de désordres et d'injustices.

A l'appui de cette thèse matérialiste, révolutionnaire se trouve invoquée, notamment une théorie de la valeur très directement inspirée de la tradition ricardienne. Les richesses valent normalement ce qu'elles coûtent: coût de production signifie en définitive travail, les choses valent en raison de ce qu'elles ont coûté de travail social, de travail moyen. Sans doute, n'y a-t-il rien de plus inégal que la productivité d'un travailleur et celle d'un autre. Mais il s'agit du travail social. Si telle richesse a coûté quatre heures de travail moyen et que telle autre en coûte huit, ces richesses s'échar-

La production d'individuelle qu'elle était, est devenue collective, tandis que la répartition n'a pas suivi le mouvement.

De cette antithèse va naître nécessairement une révolution libératrice; la répartition, elle aussi deviendra collective.

Karl Marx s'inspire de la théorie de la valeur de Ricardo. Coût de production signifie travail.

dans la relation de deux à un.

La valeur repose sur le travail, c'est donc le travailleur qui est le seul producteur; le détenteur du capital se borne à donner ou à refuser au travail le moyen de développer sa force productive. Or, cette même loi qui consacre les titres du travail comme producteur exclusif des richesses renferme, sous un régime d'échange capitaliste, le secret de la misère ouvrière.

La force de travail, seule richesse de l'ouvrier, est une marchandise que ce dernier vend au capitaliste, au prix coûtant.

Toute richesse s'échange, sur un marché libre dans une économie capitaliste, en raison de ce qu'elle a coûté. La force de travail n'échappe pas à cette loi générale. Elle est une marchandise, et ne peut se vendre plus qu'elle n'a coûté; elle coûte ce qui est nécessaire à la mise sur pied et à son amortissement. On pourrait faire une objection : la force de travail s'échange en raison de ce qu'elle a coûté, est-il permis de dire que le travail soit désavantage par le rapport à tout ce qui s'échange ?

Oui, estime Karl Marx; la force de travail n'est pas une marchandise comme une autre; elle a le privilège unique de produire plus qu'elle n'a coûté.

Si l'on était réduit à n'échanger sur le marché que des richesses autres que cette richesse humaine, il n'y aurait pas de place pour un profit proprement dit. Mais il suffit, pour nourrir une famille normale de travailleurs, pour assurer donc la continuité de la force ouvrière, d'une quantité de vivres, de vêtements, coûtant six heures de travail social; par exemple, cette force de travail, équipée avec six heures de travail social, pourra être maintenue en action plus de six heures. Un ouvrier pourra travailler huit ou neuf heures, alors que son entretien n'en coûte que six.

Il y a donc, entre ce que donne la force de travail et ce qu'elle a coûté une différence schématiquement représentée par celle qui existe entre les nombres huit et six.

C'est cette différence qui est la plus-value. Elle ne peut aller qu'à un seul destinataire, à l'entrepreneur. Il a acheté normalement la force de travail au prix de revient. Il a payé six heures de travail social pour obtenir une certaine force de travail qui n'en coûte en effet que six, mais qui en donne huit. A ce résultat, aucune bonne volonté contrarie ne peut rien.

C'est cette spoliation subie par la force ouvrière qui explique l'ensemble des revenus capitalistes.

L'interprétation marxiste des crises de surproduction.

Il faut rattacher à elle, entre autres conséquences, les crises dites de surproduction.

Ce n'est pas de surproduction, mais de sous-consommation ouvrière que l'on devrait parler en effet. L'encombrement périodique des marchés serait impossible si l'ouvrier touchait ce qu'il produit. Il rachèterait, à travers des équivalences diverses, sa production, mais il n'en touche qu'une partie. Il reçoit six, ce qui est nécessaire à sa vie; il produit huit, d'où un excédent toujours menaçant de marchandises invendables.

C'est pour avoir été insuffisamment rémunérée en temps normal, que la main-d'œuvre se trouve, pendant des périodes de crises, exposée à des épreuves encore aggravées sous forme de chômage, de compressions nouvelles de salaires. On voit donc s'accumuler dans le régime capitaliste une série de contradictions qui en révèlent la précarité, le caractère transitoire. Il faut considérer comme vaines à l'égard de semblable régime, toutes tentatives d'amélioration.

Il faudrait repousser les mesures par lesquelles on essaierait de réconcilier salariat et patronat. La rigueur du régime capitaliste stimulera l'impatience ouvrière, d'autant plus forte qu'elle n'aura en face d'elle, grâce à la concentration capitaliste autodestructive, qu'un nombre dérisoire de possédants.

Tels sont les traits essentiels de la doctrine de Karl Marx. Cet énoncé permet de dégager les caractères essentiels de sa méthode.

Nous avons vu que le marxisme prétendait se caractériser par une objectivité irréductible. Il n'a pu réaliser ce dessein aussi complètement qu'il l'avait déclaré.

Sans doute a-t-il entendu constater simplement une série d'incohérences, de désaccords logiques. Quand on l'examine de près, on se rend compte qu'il est beaucoup plus pénétré d'ambitions de justice, de souci d'idéal qu'il ne l'avait annoncé. Il faut souligner aussi l'apriorisme hardi de la dialectique marxiste. Ainsi l'affirmation du privilège économique de la force de travail qui a été parfois considérée comme une transposition de l'ancienne formule du produit net physiocratique, est un exemple curieux d'hypothèse hardiment convertie en affirmation, elle est en réalité plus arbitraire encore que l'ancienne idée physiocratique.

Un autre exemple de cet apriorisme impérieux peut être trouvé dans l'hypothèse d'une concentration

universelle, progressive, allant jusqu'à la catastrophe libératrice.

Plus tard, l'examen critique de la doctrine de Marx, suscitera dans les rangs de ses disciples, une dérision profonde. Mais cette doctrine a connu une période d'autorité immense. C'est en Allemagne que cette autorité a atteint son point maximum, mais elle s'est largement répandue dans le monde. On peut rattacher directement à l'influence marxiste la création de l'Association internationale des travailleurs, première organisation du parti socialiste.

La critique du marxisme, envisagée dans son développement interne et sans ses conséquences, sera étudiée plus loin, lorsque l'on retracera l'état général actuel des idées économiques.

Avant d'en arriver à cette étude, nous avons à indiquer les caractères qu'a revêtus une autre forme, moins sévère, plus nuancée du mouvement critique suscité par les doctrines libérales: l'interventionnisme.

La deuxième forme de la critique de l'économie libérale: l'Interventionnisme. Est interventionniste quiconque admet que dans les rapports économiques l'autorité peut valablement s'exercer, dans certaines circonstances. Il n'est pour ainsi dire pas d'économiste qui n'ait été à quelque degré, interventionniste. Les libéraux ont, à des degrés divers, laissé en général quelque place à l'intervention, mais c'est le plus souvent dans un esprit restrictif et comme à regret.

Les interventionnistes proprement dits, admettent au contraire que l'autorité puisse agir assez largement, d'une manière utile; ils font appel à son concours, au lieu de le subir.

Mais à la différence des socialistes, ils considèrent que l'économie est régie par des lois naturelles.

Ses rapports avec le socialisme. Un socialiste estime que la société peut et doit être profondément transformée. S'il est socialiste utopique, il exigera cette transformation sur le plan de l'idéal jugé le meilleur. S'il est socialiste scientifique, il estimera que la société prépare d'elle-même sa propre reconstruction, mais l'un et l'autre estiment que l'on ne doit pas considérer comme respectables les rapports constituant l'ordre économique existant.

L'interventionnisme s'appuie sur une observation des lois naturelles et demande à cette observation de lui indiquer les cas dans lesquels leur action peut être régularisée, de lui suggérer les méthodes les plus propres à obtenir semblable résultat

L'interventionnisme s'est affirmé plus particulièrement sur les deux terrains de préférence de l'économie libérale, commerce international, problèmes de répartition.

L'économiste allemand List.

Sur la conception de l'échange international un mouvement d'idées extrêmement significatif a été suscité par l'économiste allemand List.

Frédéric List a publié en 1851 un ouvrage intitulé : Système National d'Economie Politique. Il reproche à la doctrine classique de s'être par trop représenté les échanges sous un angle unilatéral, comme s'ils se déroulaient dans un milieu non différencié au point de vue national.

Il estime au contraire que les échanges extérieurs d'un pays doivent être organisés dans le sens de la réalisation maxima de sa puissance productive. Il y a des activités manifestes entre l'objectif de List et celui des anciens mercantilistes, sans que l'originalité de List, soit pour cela mise en question.

On doit surtout rattacher sa doctrine à son milieu; elle a d'ailleurs exercé une réelle influence sur l'histoire de son pays.

Au moment où List entreprend son œuvre, la situation douanière de la Confédération germanique est assez paradoxale. L'Allemagne se trouve divisée en un grand nombre de pays, qui séparent des barrières douanières. D'autre part, elle est très peu défendue contre la concurrence étrangère, notamment contre celle de l'industrie britannique, considérée comme insoutenable, par les industries nouvelles du continent.

List s'est efforcé de corriger dans ces deux éléments cette situation paradoxale. Il a revendiqué l'unité douanière du territoire allemand et un protectionnisme industriel suffisamment défensif.

Il y a dans le protectionnisme de List, des particularités qu'expliquent surtout les besoins de l'économie qui le préoccupaient. Ainsi, il estime qu'à la différence de l'industrie - de certaines industries plus exactement - l'agriculture n'a pas besoin de protection. Elle sera protégée en quelque sorte à travers l'industrie qui, parvenue à une étape de prospérité réelle, lui offrira des débouchés nérateurs. Une raison plus profonde de cette attitude peut être cherchée dans la situation de l'économie allemande. À la différence de son industrie, son agriculture n'a pas à se poser alors, le problème de la protection, elle est au contraire, préoccupée d'expansion.

La situation douanière de l'Allemagne à l'époque de List.

List s'est efforcé de réaliser l'unité douanière allemande.

Il institue également un protectionnisme en faveur de l'industrie, mais non de l'agriculture.

Localisé à l'industrie, le protectionnisme de List est basé sur l'idée d'éducation, limité par elle. Sa doctrine est à cet égard, plus modérée que ne l'était le mercantilisme et que ne l'est le protectionnisme actuel, dans ses réalisations les plus courantes. Il ne se propose pas de garantir d'une manière permanente contre la concurrence étrangère l'ensemble des industries d'un pays; La rigueur du tarif intervient pendant le temps où une industrie nationale est encore en période de formation et n'a pu donner la mesure de ses forces.

List a très fréquemment insisté sur la préférence que l'on doit attribuer dans un plan d'économie nationale au développement des forces productives, à l'égard de la multiplication des valeurs d'échange.

Si on expose brutallement une industrie naissante à la concurrence d'une industrie étrangère parvenue à la plénitude de ses forces, on procure aux consommateurs du pays, quelques avantages pécuniaires au détriment des puissances d'avenir. Il faut savoir sacrifier un avantage momentané dans les échanges pour développer les forces futures.

Il y a entre le système de List et le protectionnisme tel qu'il est pratiqué de nos jours de grandes différences. C'est ainsi notamment que l'agriculture a revendiqué et obtenu la protection que lui refusait l'auteur du Système national d'Economie politique.

Nous avons à nous préoccuper de l'autre forme de l'interventionnisme, celle qui procède d'un désir d'améliorations sociales proprement dites.

Un nom domine l'ensemble de ce mouvement c'est celui d'un écrivain genevois: Sismondi né en 1773, mort en 1842. Son influence a d'abord été faible, mais ses idées ont largement anticipé sur l'évolution de la pensée et des faits.

Historien et économiste, il doit être considéré comme un précurseur de l'école historique allemande.

D'autre part, il élève une protestation énergique contre certaines thèses de l'économie libérale dont il avait d'abord été l'un des partisans.

Il est amené à envisager la surproduction tout autrement que ne l'avait fait l'économie libérale. Aux yeux de l'économie classique, en effet, ce que l'on appelle surproduction, serait en somme crise de croissance, déséquilibre momentané, quant à l'accroissement

Valeurs d'échange et forces productives.

S. de Sismondi
(1773-1842)

Son interventionnisme tend à modérer l'elan inventif et la concurrence.

général de la production, il suscite par lui-même une demande égale.

Sismondi appellera au contraire une intervention modératrice de l'Etat à l'égard du développement de la puissance inventive et de la concurrence.

La politique ouvrière de Sismondi a pour élément particulièrement significatif le principe de la garantie professionnelle.

Sismondi estime qu'un chef d'entreprise ne s'acquitte pas de toutes ses obligations envers sa main-d'œuvre lorsqu'il a payé le salaire convenu. Il faut que les patrons entretiennent la force ouvrière, même pendant les périodes de maladie, de chômage, pendant la vieillesse, chaque fois, en un mot que, par suite d'un événement indépendant de sa volonté le travailleur se trouve hors d'état de gagner son salaire. A cet égard, Sismondi sera amené à critiquer comme l'a fait Malthus, notamment, bien que se plaçant à un autre point de vue, la conception de l'assistance particulièrement en honneur en Angleterre. Il reprochera à l'assistance des ouvriers par l'Etat d'encourager la dureté patronale.

La place prise par l'assurance sociale dans la vie contemporaine suffirait à souligner le rôle de Sismondi comme précurseur.

Au courant interventionniste on doit rattacher entre autres doctrines, celle répandue en Allemagne sous le nom de "Socialisme de la chaire". Le socialisme de la chaire, nettement opposé à l'esprit de révolution, poursuit l'amélioration progressive du sort des travailleurs par la loi et par le développement de l'assistance professionnelle.

Il y a une série de doctrines interventionnistes imprégnées d'esprit religieux : christianisme social, catholicisme social notamment. A travers des divergences très marquées, on peut considérer ces doctrines comme fortement orientées vers la notion d'organisation professionnelle.

Rattaché dans une certaine mesure à ce même groupe, Le Play a émis un ensemble de vues qui donnent à son école une place tout à fait particulière, difficile à classer dans une des catégories générales de la pensée économique.

Le Play, né en 1806, mort en 1882, a utilisé son expérience d'ingénieur pour donner, sur la vie ouvrière dans les principaux pays du monde, ces enquêtes monographiques dont nous avons indiqué le mérite. Il a formulé un plan très vaste de rénovation de la vie sociale.

Le Play estime que les obligations patronales

Son interventionnisme tend à modérer l'elan inventif et la concurrence.

La doctrine de Le Play

Obligations éten- doivent être considérées comme plus étendues que ne l'a cru l'économie libérale, mais d'autre part, l'autorité du patron doit être très fortement défendue, morales du patron Il y a, dans cette conception énergique de l'autorité patronale, quelque chose qui limite un peu l'efficacité pratique des obligations du chef d'industrie; Elles n'ont guère qu'une sanction de conscience.

Ce serait en effet, faire échec au principe d'autorité qu'admettre une revendication directe de l'ouvrier.

Le Play préconise la liberté testamentaire.

C'est d'ailleurs dans l'ensemble de la vie humaine que Le Play veut rétablir le principe d'autorité. Ainsi, il est un fermes défenseur de la liberté testamentaire complète. Elle fortifierait l'autorité du père de famille et assurerait la durée de son œuvre en substituant la famille souche, à la famille instable dont l'œuvre est dispersée à chaque génération à cause du partage obligatoire.

L'école de Le Play s'est divisée: Certains disciples ont conservé la doctrine initiale, d'autres l'ont très profondément modifiée, ne gardant guère de la tradition primitive que la méthode.

Il nous reste maintenant à retracer les transformations les plus récentes survenues dans les courants principaux de la pensée économique.

Nous allons retracer successivement les principales modifications survenues dans l'état des théories et des doctrines économiques.

Dans le domaine général des théories, certains phénomènes d'apaisement se sont nettement accusés. Ainsi, entre l'économie inductive et l'économie déductive, on constate à l'heure actuelle moins de conflits que de collaborations.

La révision des données scientifiques rendue indispensable par la crise de l'historisme a abouti non, comme l'avaient supposé certains, à transformer les ambitions générales de l'économie, mais à rectifier le plan dans lequel ces ambitions se développaient. On a vu se constituer une nouvelle économie théorique déductive, sous deux formes, très différentes d'ailleurs.

Sous le nom général d'économie psychologique on désigne un mouvement aux origines diverses caractérisé par une large ambition de curiosité à l'égard des fondements subjectifs de la valeur. Cette question a été soumise à des examens d'une profondeur nouvelle, son contenu a été essentiellement révisé. Nous avons eu l'occasion d'indiquer comment l'économie classique, et après elle l'économie marxiste, s'étaient en somme assez sommairement contentées d'une

Le conflit des méthodes s'atténue.

l'Ecole psycho-
logique.

Comment elle explique la notion de valeur.

explication de la valeur par la comparaison des coûts L'économie psychologique a voulu la rattacher intelligiblement à l'utilité; l'utilité se trouvant elle-même, en définitive, ramenée à sa vraie source. Nous étudierons plus tard cette conception généralement désignée sous le nom de théorie de l'utilité marginale.

Conception nouvelle de la répartition des richesses.

La transformation totale ainsi apportée dans la théorie de la valeur a, sur les points essentiels de l'analyse économique, suscité des positions nouvelles. Ainsi le phénomène de l'intérêt a pu être plus aisément saisi. Toute une série de problèmes de répartition a été orientée vers des solutions plus comprises, grâce aux lueurs que projetait sur elle la conception de la valeur ainsi ramenée, selon le vœu formulé par d'anciens économistes français, à l'idée de service.

L'Ecole mathématique.

Une autre forme de la renaissance déductive est celle de l'économie mathématique. Par le langage rigoureux de l'analyse mathématique, par l'utilisation de graphiques plus ou moins complexes, on s'est ainsi efforcé d'élever, en quelque sorte, la méthode déductive au degré le plus haut de pureté. La hardiesse même de l'abstraction tend peut-être à en diminuer le danger, la confusion sera moins que jamais possible entre la donnée théorique et la réalité directe.

C'est une théorie déductive abstraite.

Au début de leurs évolutions respectives, l'économie mathématique et l'économie psychologique ont pu parfois apparaître presque comme des aspects divers d'une même tendance. Plus tard, entre l'une et l'autre les distances se sont de plus en plus accusées. Nous avons rappelé il y a un instant que la théorie psychologique s'ordonnait autour d'une conception de la valeur basée sur l'utilité, l'économie mathématique se rattachera de plus en plus à la notion d'équilibre.

L'économie mathématique a été très diversement appréciée. Elle a inspiré à certains des ambitions extrêmement hautes, souvent empreintes d'un esprit un peu exclusif. On est allé parfois jusqu'à prétendre que la seule économie scientifique possible dans l'avenir serait mathématique. Il y a peut-être dans ces ambitions mêmes, l'une des raisons qui expliquent pourquoi l'économie mathématique n'a encore réellement atteint qu'un cercle de disciples assez limité. On a le sentiment que l'utilisation de la méthode mathématique en économie, est loin d'avoir l'étendue de ses ressources possibles; ici encore, il importe qu'à la notion d'école de conflit méthodologique, se constitue largement dans l'avenir, celle de collaboration.

En tous cas, mathématique ou psychologique, l'économie déductive ainsi reconstituée diffère profondément de l'ancienne économie classique.

Leur œuvre confinée s'est traduite par une révision profonde des anciennes prémisses et par un surcroît de prudence dans leur utilisation logique.

Bien que son influence se soit trouvée diminuée par cette renaissance hardie de l'économie deductive, l'école historique n'a pas laissé d'affirmer le historique.

La nouvelle école historique, se montre, sous certains rapports, encore plus restrictive dans ses objectifs que ne l'était sa devancière. On se trouve en présence d'un groupe d'auteurs spécialisés dans l'étude des faits. Malgré son nom d'ailleurs, l'école historique ne s'est pas tournée uniquement vers ce que l'on appelle d'une manière courante l'histoire, c'est-à-dire le passé, elle a étudié aussi, selon des méthodes analogues, des phénomènes actuels. Jeter sur l'évolution multiple des faits économiques plus de lumière, telle est la tâche que s'est donnée la nouvelle école historique.

On songe de moins en moins à opposer cette école à l'économie deductive. Il est nettement indispensable pour les économistes de pratiquer entre eux la division du travail. La théorie et la recherche des faits demandent l'une et l'autre des activités qui leur soient entièrement consacrées.

Nous allons nous demander maintenant comment divers courants ont évolué les doctrines économiques. Nous avons vu de doctrine économique se dessiner parmi elles, trois courants: économie classique, socialisme, interventionnisme.

Si nous envisageons d'abord la doctrine classique, nous constatons qu'elle garde une grande activité. Mais, chez la plupart de ses représentants d'aujourd'hui, elle est loin de ce ton affirmatif, presque dogmatique qui lui fut jadis reproché.

On ne retrouve chez eux ni l'optimisme de Bastiat, ni les suggestions pessimistes de Ricardo et de Malthus.

Beaucoup plus attentifs que ne l'étaient leurs prédécesseurs à la mobilité des faits économiques, à leur interdépendance avec le milieu social, ils seront plus soucieux d'explication objective que d'appréciation.

S'ils continuent de défendre la liberté économique, c'est avant tout en l'envisageant dans le cadre de l'évolution sociale. Ainsi tel représentant du libéralisme essaiera de démontrer par le mouvement

En quoi elle
diffère de l'an-
cienne Ecole.

L'évolution des
divers courants
de doctrine éco-
nomique.

La doctrine
classique.

Certains de ses
représentants
actuels admet-
tent plus que
leurs âmes l'
intervention du
législateur.

des faits et par leur orientation que notre régime individualiste tendrait, de lui-même, à répandre plus largement la richesse, à diminuer l'inégalité.

Il faut ajouter que beaucoup d'économistes libéraux, envisagent l'intervention d'une manière bien plus favorable que ne le faisait l'ancienne école classique.

Nous avons vu que le socialisme avait été dominé pendant une partie du XIX^e siècle par l'influence de Karl Marx, que l'on avait pu, pendant un certain temps confondre presque socialisme scientifique et marxisme, de même qu'on avait pu, dans une période antérieure, considérer science économique et économie libérale, comme des termes à peu près synonymes.

Le marxisme a subi une crise profonde. Parmi ses propres disciples, il a été discuté. C'est ainsi que Kautsky lui-même, dernier représentant de l'orthodoxie marxiste estime nécessaire d'apporter quelques atténuations à ses principales thèses (conceptions matérialistes de l'histoire, et révolutionnaire du développement social).

Un autre membre du groupe marxiste, Bernstein, devait soumettre sa doctrine à une critique sévère.

Bernstein estime d'abord que la conception économique ou matérialiste de l'histoire tend à se trouver en désaccord de plus en plus manifeste avec l'évolution sociale.

A mesure qu'une société avance en civilisation, sa sujexion à l'égard des facteurs matériels s'atténue, la place des facteurs moraux, dans sa vie, devient de plus en plus grande. Le matérialisme historique étant ainsi ébranlé, on peut dire que tous les éléments de la doctrine marxiste se trouvent à leur tour atteints.

Ainsi, la concentration économique est loin de se développer selon la progression implacable prévue par Karl Marx. Il y a des domaines dans lesquels la petite exploitation a une vitalité extrême et naturellement Bernstein n'a garde d'omettre comme élément de démonstration l'exemple de l'agriculture.

Une erreur sociale est résultée de cette illusion d'optique sur la répartition des forces; il n'est pas exact en effet que la vie collective soit animée par le seul facteur de la lutte des classes. Les intérêts divisent les hommes ou les unissent selon des combinaisons infiniment plus complexes que ne l'est la formule marxiste.

Ainsi, on trouve dans le marxisme, une série d'hypothèses prises en défaut, lorsqu'on essaye de les mettre en présence de la réalité. Il faut donc abandonner

L'évolution du socialisme.

Atténuations apportées par Kautsky à la doctrine marxiste.

Critique de Bernstein.

Comment doit être corrigée la conception révolutionnaire.

Limites de la concentration

ce qu'on avait appelé la thèse catastrophique, se garder de croire qu'un nouvel état de choses va naître, par voie de révolution violente, de l'économie capitaliste.

La conclusion de Bernstein: le socialisme réformiste.

A cette formule révolutionnaire périmée doit se substituer celle du socialisme réformiste. Dans sa conclusion économique finale, le socialisme réformiste ne diffère pas essentiellement du socialisme révolutionnaire; il n'accepte pas de se réduire à une sorte d'interventionnisme; il estime au contraire que le revenu sans travail doit disparaître.

Le terme ultime est toujours la substitution au régime de l'appropriation individuelle d'un régime d'appropriation collective, seulement il faut, au lieu de compter sur le déchaînement de la force ouvrière, ne rien négliger de ce qui améliore la condition des travailleurs ou accroît leur influence.

Le socialisme réformiste se montrera ainsi plus patient que le socialisme révolutionnaire qui, appliqué dans toute son épreté, repousse, ainsi que nous l'avions vu, l'amélioration sociale. L'esprit du marxisme pur implique un véritable dédain à l'égard de tout ce qui tend à améliorer la vie ouvrière dans le cadre de la société capitaliste. Ainsi les mesures qui tendront à abaisser le coût de la vie ouvrière, aboutiront simplement à diminuer le salaire. Le socialisme réformiste estime au contraire que la classe ouvrière a pu, dans les cadres actuels de la société, acquérir une importance sociale réelle, encore susceptible de s'accroître.

Le socialisme réformiste a d'ailleurs des aspects multiples, nous en avons indiqué un, essentiel, à la source même de la critique du marxisme.

Nous ne pouvons indiquer ici que quelquesunes de ses formes, extrêmement variées.

Doctrines socialistes basées sur la théorie ricardienne de la rente foncière. Nous avons dit quelques mots de cette théorie ricardienne et vu comment elle tendait à représenter la rente. le revenu du propriétaire du sol comme un revenu non gagné, un prélevement de plus en plus lourd, sur le produit du travail social.

Ainsi, il s'est constitué une doctrine déjà très ancienne, basée sur la conception ricardienne de la théorie ricardienne de la rente foncière. Nous avons dit quelques mots de cette théorie ricardienne et vu comment elle tendait à représenter la rente. le revenu du propriétaire du sol comme un revenu non gagné, un prélevement de plus en plus lourd, sur le produit du travail social.

Si Ricardo reste un défenseur irréductible de la propriété individuelle sous toutes ses formes, sa théorie a été invoquée par une série d'économistes attachés à poursuivre la substitution de la collectivité au propriétaire foncier comme bénéficiaire de la rente. Nous rappellerons, au sujet de ces groupes de doctrines, le nom d'un publiciste américain qui a acquis

une célébrité considérable, Henri George. Il a exprimé d'une façon particulièrement saisissante une idée émise bien souvent avant lui : la rente étant due à des causes collectives, doit appartenir à la collectivité et non aux propriétaires.

Henri George ne demande pas leur expropriation, mais estime qu'on doit leur enlever, sous forme d'impôt, tout ce qui, dans leur revenu, représente la rente. On laisserait au propriétaire foncier ce qui est le revenu des capitaux et du travail, engagés sur sa terre; le surplus serait récupéré par la collectivité, sous forme de "single tax", impôt unique, couvrant à lui seul toutes les dépenses de l'Etat.

Henri George a pu présenter sa doctrine, comme la réapparition (bien transformée) d'une idée physiocratique. Vous vous rappelez en effet que, dans des buts bien différents, les physiocrates avaient, eux aussi, demandé un impôt unique sur le revenu net du sol; dans leur pensée, il ne s'agissait ni d'exproprier indirectement les possédants du sol, ni même d'accroître leur charge réelle mais d'établir de l'économie et de l'ordre dans les finances.

Une autre forme du socialisme réformiste doit être mentionnée : le socialisme juridique, qui utilise les textes législatifs existants pour les réalisations d'équité les plus hardies. Extension de la responsabilité, discipline imposée à la propriété dans l'intérêt collectif, telles sont quelques-unes des principales manifestations de son activité.

A côté du socialisme réformiste, on constate la survie d'un socialisme révolutionnaire, qui n'est d'ailleurs pas lui-même la seule doctrine révolutionnaire existant à notre époque. Seulement ses tendances sont assez différentes de celles accusées par le marxisme, dont on peut dire que rien n'a remplacé le quasi-dogmatisme. L'influence de Proudhon a bénéficié d'un retour manifeste de faveur.

Le socialisme révolutionnaire continue de s'opposer au socialisme réformiste parce qu'il persiste à compter sur la lutte des classes comme moyen essentiel de libération mais il est loin de négliger les institutions de nature à améliorer d'ores et déjà la condition des travailleurs.

Le syndicalisme révolutionnaire ne doit pas être confondu avec le socialisme.

Le syndicalisme révolutionnaire

Le syndicalisme révolutionnaire a pu être considéré comme la doctrine la plus fidèle à l'esprit hérité de l'homme marxiste. Ce n'est pas à dire, loin de là, que le syndicalisme révolutionnaire soit une transposition de

la doctrine marxiste.

Le syndicalisme révolutionnaire est une doctrine professant la supériorité de l'intuition. Les forces ouvrières renferment une richesse intuitive, des ressources de spontanéité qui doivent être utilisées et mises au premier plan dans la société.

Il y a entre le syndicalisme et le socialisme une différence fondamentale; le socialisme prétend en somme, aboutir à une transformation dans l'intérêt de tous; le syndicalisme tend à instituer la maîtrise du groupement producteur (c'est-à-dire ouvrier) dans la société nouvelle. Il s'agit là non seulement d'une maîtrise économique, mais d'une maîtrise sociale au sens le plus large du mot, d'une prise de possession de souveraineté.

Parmi les doctrines d'esprit révolutionnaire, il faut en mentionner une particulièrement curieuse par la synthèse d'idées qu'elle représente : l'anarchisme. Il s'agit là d'une combinaison étrange d'individualisme et de socialisme. Dans une certaine mesure, l'anarchie s'oppose au socialisme, mais elle condamne irréductiblement la propriété, qui lui apparaît comme une contrainte intolérable.

Nous allons en terminer avec cette revue générale de l'évolution des doctrines en retraçant à grands traits l'état actuel de l'interventionnisme.

Sa diversité caractéristique s'est encore accentuée. Ses traits distinctifs se sont estompés du fait que parmi les économistes libéraux l'idée d'intervention a, ainsi que nous l'avons vu, gagné beaucoup de terrain.

L'interventionnisme, dans son état le plus récent, s'est surtout réclamé de l'idée de solidarité, dont le crédit est immense. Diverses formules ont été puisées à cette même source.

Il faut indiquer les éléments essentiels de celle qui est due au sociologue Durkheim : la solidarité sociale passe à travers l'histoire par deux stades successifs, l'un mécanique, l'autre organique. Il y a solidarité mécanique lorsque les membres d'une société sont unis entre eux comme le seraient des éléments peu différents les uns des autres. Dans les sociétés rudimentaires, il y a un minimum assez exigeant de conformisme entre les divers membres du groupe social. C'est là, estime Durkheim l'état le plus rudimentaire, le moins riche de la solidarité.

Dans les sociétés fortement évoluées, la

'anarchisme.

L'évolution de
l'intervention-
nisme.

La formule de
Durkheim : Les
deux états
successifs de
la solidarité.

solidarité est basée sur la diversité; il s'agit alors de solidarité organique faite, comme celle qui unit les divers membres d'un corps vivant, de différenciation, de division du travail. Durkheim a estimé que la division du travail devait être considérée avant tout comme la source la plus vivante du devoir social.

Il y a deux questions distinctes, celle de la solidarité de fait, et celle de la solidarité de droit. On constate que les membres d'une société ne peuvent considérer leurs sorts comme mutuellement séparés, qu'à la souffrance et le danger de l'un, deviennent aisément, (plus aisément qu'on ne serait amené à le croire) la souffrance et le danger de l'autre. Il s'agit de s'élever de la notion de ce fait au sentiment d'une solidarité de droit, créatrice d'obligations impératives.

Nos législations sont de plus en plus pénétrées par l'idée de solidarité. Leur effort a été particulièrement important, dans le domaine de la vie ouvrière. Rappelons un seul exemple, particulièrement attrayant à l'heure actuelle, celui de l'assurance sociale mise en action d'une doctrine très ancienne, celle de la garantie professionnelle, si énergiquement soutenue par Sismondi.

Parmi les doctrines basées sur l'idée de solidarité sociale, on mentionnera en terminant, la doctrine coopérative.

Nous avons vu que la coopération est une forme originale de l'association. Il y a association coopérative lorsque le groupe est basé avant tout sur l'union des activités de ses membres; le groupe coopératif s'oppose au groupe d'esprit capitaliste, dans lequel on se préoccupe avant tout de ce que chacun a apporté de richesse. Dans le groupe coopératif, la mesure du droit, de la part dans le produit commun, est donnée non par la richesse apportée, mais par l'activité dépendante pour l'œuvre collective.

Il y a diverses catégories de groupements coopératifs, c'est à l'égard des groupements coopératifs de consommateurs, qu'a été suggérée une doctrine profondément rénovatrice de l'organisation économique.

La production est, dans nos sociétés contemporaines organisée normalement dans le plan de l'intérêt et du profit des individus.

Etant donné l'extrême division du travail, on peut dire que nous produisons peu pour nous-mêmes, beaucoup pour les autres.

Les coopératives de consommateurs essayent de substituer à ce plan une autre conception sociale.

La doctrine coopérative.

Les groupements coopératifs de consommateurs.

elles veulent rendre effectif ce que certains économistes avaient entrevu. Bastiat avait dit : Il faut envisager l'économie du point de vue du consommateur. Le groupement coopératif s'efforce de réaliser d'une façon positive ce programme, il ambitionne de placer la production sous l'autorité du consommateur lui-même.

Selon leur doctrine la production doit être organisée par le consommateur.

Trop souvent, le consommateur s'est laissé réduire à un rôle inactif, se bornant à payer sans réelle discussion, le prix qu'on lui demande pour une marchandise qu'il contrôle assez peu. Le groupement coopératif se propose de défendre ses droits d'une façon énergique et aussi de lui donner le sentiment de ses devoirs.

La division du travail, si elle représente un ensemble de progrès techniques qui ne sauraient être mis en question, a pour résultat de faire perdre de vue le véritable objectif de l'économie. La plupart des producteurs sont amenés à travailler non pour ce qui est la vraie raison d'être de leurs efforts, pour donner satisfaction à certains désirs, mais pour obtenir un profit, pour s'enrichir. Sans doute dira-t-on, et c'est là une des thèses essentielles de l'économie libérale, que c'est la concurrence entre les producteurs, leur lutte simultanée pour le profit qui est la meilleure garantie du consommateur. Le consommateur choisit entre une série de producteurs, libres les uns et les autres, libres les uns à l'égard des autres, celui qui lui donne au moindre prix les produits les meilleurs. Mais, en faisant même abstraction des lacunes et des incertitudes de la concurrence, on peut estimer qu'une économie qui omet ainsi d'envisager directement ses buts profonds soulève contre elle, du point de vue social, de grosses critiques. Dans cet essai de reconstitution économique, sous l'hégémonie du consommateur, on procède par étapes. Il y a un premier stade extrêmement connu : un groupe de consommateurs se réunit et achète à un commerçant en gros ou à un producteur des marchandises qu'il répartit entre ses membres. C'est là l'échelon le plus modeste; la doctrine coopérative estime qu'il doit être franchi le plus tôt possible. D'ailleurs certains groupements l'ont largement dépassé. Après s'être substitué au dernier intermédiaire, au détaillant, le consommateur par une intégration régressive, tend à remplacer le commerçant en gros et le producteur capitaliste.

Aux termes de l'évolution, on envisage les instruments de la production, aux mains de groupements de consommateurs. Cette substitution de pouvoirs

Il faut voir dans cette substitution

de pouvoirs,
une affirmation
plus énergique
de la solidarité.

une affirmation énergique de solidarité. La lutte pour le profit divise profondément; par leurs aspirations de consommateurs, les hommes tendraient au contraire à se rapprocher les uns des autres.

En outre une production subordonnée aux consommateurs est plus sûre de ses débouchés. Le problème des crises paraît devoir s'y trouver éliminé, ou très réduit en tous cas, dans ses difficultés.

La doctrine coopérative accuse quelques traits communs avec le socialisme; elle tend bien en effet à modifier profondément l'ordre de la production et le sort des revenus. Elle a d'ailleurs encouragé des critiques opposées.

Si on lui a reproché parfois d'être socialiste, certains socialistes l'ont trouvée trop ménagère de la richesse acquise et trop peu accueillante à certaines revendications ouvrières.

Nous ne pouvons ici que mentionner la place qu'elle occupe parmi les doctrines de solidarité et rappeler l'imposante expérience sociale dont elle se réclame.

Nous en avons terminé avec cet aperçu d'histoire économique qui devait précéder l'analyse directe des faits composant une économie.

Avant d'aborder cette analyse, il nous faut préciser le sens de quelques notions fondamentales, puis indiquer le plan que nous suivrons.

III. Les notions fondamentales de l'analyse économique.

Quelques notions essentielles :
a) L'utilité
b) La richesse
c) La valeur.

a) Notion d'utilité.

La conception étroite de la notion d'utilité.

Ces notions sont celles d'utilité, de richesse et de valeur. Ainsi que nous le verrons, elles sont en quelque sorte, concentriques.

La notion d'utilité est couramment associée à celle de qualité objective, de règle reçue du dehors. Il y a des choses jugées utiles parce qu'un certain bien résulte de leur usage, des actes tenus pour utiles parce qu'ils se sont avérés salutaires.

En même temps d'ailleurs que cette indication favorable, le langage courant suggère par ce même mot, l'idée d'une limite morale.

Tels actes ayant un objectif supérieur à une certaine zone de mobiles tendraient à en être exclus.

Cette formule courante de l'utilité a inspiré une conception de la science économique dont nous avons eu déjà à parler. On se l'est en effet représentée quelquefois comme l'étude de l'activité orientée vers le gain.

Nous avons déjà vu que cette conception était trop étroite, inadaptée aux faits.

Il faut d'abord rappeler que certains objets vivement ambitionnés, chèrement payés n'ont qu'un prestige illusoire, que certains même sont manifestement nocifs.

On pourra sans doute prétendre que les marchés sur lesquels se traitent ces objets relèvent d'une économie anormale, mais on a dû constater bien des fois que loin de pouvoir éliminer de son objectif les faits anormaux ou pathologiques, une observation soucieuse de vérité devait leur accorder la plus vigilante attention.

En outre, des problèmes économiques essentiels sont constamment soulevés par des actes situés plus haut que l'objectif de l'intérêt personnel. Prenons un exemple : Nous avons déjà eu à montrer comment, sous des aspects divers, avait été critiquée l'organisation de la bienfaisance en Angleterre. La loi des pauvres établissant d'une façon très énergique, très rigoureuse l'assistance obligatoire, a été considérée par divers sociologues, comme surannée, dangereuse. Il a paru qu'au moment où la vie industrielle était révolutionnée dans ses cadres, où la population accusait à certains moments une croissance et une concentration inquiétantes, la loi des pauvres constituait, en présence du problème de la misère ainsi transformé, un correctif inopportun, susceptible d'aggraver le péril social plutôt que de l'atténuer.

Il y a problème économique dès qu'on se trouve en présence d'une question d'efficacité; cela revient à dire que, plus ou moins explicite, le problème économique est inséparable de toute action.

Nous venons de voir combien profondément devait être révisée la notion d'utilité pour pouvoir être adaptée aux besoins de l'analyse économique. Aussi, ne faut-il pas être surpris que l'on ait parfois discuté l'opportunité même de l'emploi de ce mot.

Certains ont estimé qu'il serait préférable d'employer un autre terme, on a proposé, par exemple, celui d'ophélimité, d'origine hellénique, qui, en somme, n'a pas un sens très différent de celui d'utilité. On a parfois envisagé aussi celui de désirabilité. On ne saurait dire qu'il donnât vraiment les résultats de clarté recherchés. Ce caractère impératif, normatif qui s'attache à la notion courante d'utilité est également, dans une certaine mesure, associé à la notion de désirabilité. Dire qu'un objet est désirable, c'est sembler dire qu'il est digne d'être désiré.

Le terme d'utilité, tel que l'analyse économique l'a adopté, s'applique à tout ce qui représente un service.

On peut se demander si l'analyse économique, en

appliquée à l'analyse économique la notion d'utilité doit être entendue en un sens plus rare qu'elle ne l'est dans le langage courant.

Les autres termes proposés.

Le véritable sens économique du mot : utilité.

donnant ainsi à ce terme d'utilité un sens différent de celui qu'adopte le langage courant, l'a détourné de sa vraie signification ou s'il ne la lui a pas plutôt restituée. Si on se rapporte à l'étymologie du terme utilité, on y voit le mot de service.

En restituant ainsi à la notion d'utilité un caractère réaliste, en l'ordonnant en fonction des tendances actives d'un milieu, on rappelle d'une manière significative les véritables rapports de l'économie et de la morale. L'économie consiste dans l'organisation des moyens, dans la recherche de l'efficacité. Si l'on donne à la notion d'utilité un sens normatif, on tend à confondre dans une certaine mesure, au détriment de l'une et de l'autre, la notion morale et la notion économique.

A tous les échelons de la hiérarchie morale, se posent des problèmes d'utilité, c'est-à-dire de proportion, d'équilibre, entre les forces mises en jeu.

L'utilité peut être entendue en un sens matériel ou en un sens psychologique. Ainsi que nous allons le voir, la notion véritablement positive, profondément instructive, c'est la notion psychologique.

Affirmer qu'un objet est utile, c'est être convaincu que cet objet peut donner un certain résultat et que ce résultat est souhaitable en lui-même. Constamment, une économie se trouve remaniée sous l'action des changements survenus dans les idées morales, c'est-à-dire dans notre conception des buts de la vie. Elle varie aussi à mesure que l'on connaît plus exactement le degré d'efficacité de tel ou tel moyen.

A côté des richesses actuelles, il y en a de périmées, parce qu'on ne désire plus le résultat qu'elles permettaient d'obtenir, ou parce que d'autres moyens plus sûrs, moins coûteux, leur ont été substitués. Il est aussi des richesses virtuelles, nous n'avons pas encore le sentiment exact de l'utilité qu'elles peuvent représenter pour nous.

Ainsi donc, la notion d'utilité sous son aspect le plus vivant, se ramène à celle de service attendu; les services rendus, les services passés ne sont pas les inspirateurs directs de nos actes. Le service acquis nous renseigne dans une certaine mesure sur le service espéré seule notion vraiment.

On a discuté sur le point d'appui interne de la notion d'utilité.

Ainsi l'on entend dire parfois que l'économie est basée sur la notion de besoin. Une interprétation préférable est celle qui rattache l'utilité au désir.

La notion de besoin est empreinte d'objectivité, de nécessité, elle a plus d'affinités physiologiques que psychologiques.

L'aspect complexe de la notion d'utilité.

La notion d'utilité se ramène à la notion de service.

Les deux explications possibles à la base de la notion d'utilité.

La notion de besoin.

A vrai dire, lorsque l'on fait reposer l'économie sur la notion pure et simple de besoin, on se rapproche de cette conception matérialiste qui fut celle du marxisme et qui est d'ailleurs tombée dans un discrédit général.

Baser l'économie sur le besoin, ce serait se représenter dans la conduite des hommes beaucoup plus de simplicité, beaucoup moins de contingence qu'elle n'en renferme en effet.

Le désir, c'est en somme le besoin interprété sous l'action de l'ensemble des forces psychiques. Le désir ira quelquefois à l'encontre du besoin réel, lui imposera les combinaisons, les déformations les plus diverses. Si l'on veut vraiment expliquer la conduite économique, l'élément positif n'est pas le besoin quelquefois ignoré, méconnu, mais le désir, c'est-à-dire l'attraction éprouvée.

Avec l'action du désir, se combine celle de la croyance.

Le jugement porté sur l'utilité dépendra de deux facteurs; un objet sera considéré comme d'autant plus utile qu'il constituera le moyen tenu pour plus efficace d'un but plus désiré. Il y a ainsi deux causes essentielles de variation dans ce jugement.

Ici d'ailleurs, il faut rappeler la distinction établie entre la science et l'art. La science doit expliquer les faits; si à tel moment, par suite d'un ensemble d'erreurs, une économie a été organisée dans un sens qui n'était pas celui de ses véritables intérêts, sa tâche est de dégager les raisons de cet état.

Pour l'art économique, le point de vue est différent. Le respect des faits ne s'impose pas à lui dans les mêmes termes.

Sa mission propre, est de rectifier les jugements erronés, mais la condition préalable d'une réaction efficace sera toujours dans une analyse approfondie de ces utilités de fait qui déterminent le sort d'une économie.

La notion de richesse dont nous avons maintenant à nous occuper, embrasse un ensemble de réalités moins étendu que la notion d'utilité. Il y a de nombreuses sources d'utilité; certaines d'entre elles échappent à notre action, certaines forces naturelles tout à fait incontrôlables, agissent d'une manière inégale, décisive parfois sur notre sort.

Nous arrivons à adapter dans une certaine mesure nos moyens de défense et d'utilisation à ces phénomènes; sur leurs sources mêmes nous ne pouvons rien.

La notion de richesses éveille donc, associée à la notion d'utilité, celle de puissance. Une richesse est une source de services, placée en notre pouvoir. Ici encore,

La notion de désir.

Il semble finalement que la notion d'utilité doit être rattachée à la double notion de désir et de croyance.

b) La notion de richesse.

La notion de richesse éveille, associées

les deux notions d'utilité et de puissance.

La notion de richesse est plus large que la notion de bien.

Les facultés des hommes sont-elles des richesses?

d'ailleurs, l'étymologie appuie dans une certaine mesure l'analyse : à la base de l'idée de richesse il y a celle de puissance. On a essayé parfois de dédoubler la notion de richesses, en distinguant la richesse-puissance et la richesse-jouissance. La richesse-puissance aurait pour mesure l'énergie de l'action exercée sur un milieu; la richesse-jouissance, le pouvoir d'accroissement du bien-être intérieur. En réalité, ce n'est pas là un dédoublement, mais la mise en relief successive de deux aspects inséparables d'une seule et même réalité.

La notion richesse a été souvent mise en regard de la notion juridique de bien.

D'une façon générale, on entend par biens, les objets que l'on possède, sur lesquels on acquiert des droits. Historiquement, la notion de bien a été plus vite dégagée d'une façon nette, que celle de richesse. On a pu se demander si le contenu effectif de l'une et de l'autre coïncidaient.

Leurs liens sont plus complexes que ne l'impliquerait une identité de contenu.

D'abord, aux termes de principes impératifs de notre droit moderne, peuvent seuls être des biens, les objets extérieurs à l'homme. Le respect de la personne humaine exclut tout ce qui, de près ou de loin, ressemblerait à l'assujettissement d'une activité humaine.

Le débat reste au contraire ouvert sur le point de savoir si cette activité ne doit pas figurer au nombre des richesses. Quel que soit le sens dans lequel on croira devoir le trancher, il n'est pas directement lié au problème juridique.

En outre, dans le domaine qui leur est commun, ce lui des choses, la notion de richesse accuse un dynamisme beaucoup plus intense, que celle de bien. Elle s'affirme, s'efface plus vite. Telle richesse de fait était déjà utilisée bien avant que son régime juridique ait été organisé. Il y a d'autre part, au nombre des biens, objets de droits inaltérés, des richesses dont toute vie s'est retirée.

Une série de questions se sont posées au sujet des limites de la notion de richesse. Ainsi, on a fortement discuté le point de savoir si la richesse devait être extérieure à l'homme, s'il fallait comprendre parmi les richesses les facultés des hommes. Beaucoup ont refusé de comprendre l'homme parmi les richesses, par un scrupule d'ordre surtout moral, juridique, scrupule qui enveloppe peut-être une confusion.

Dans le domaine des vérités de fait, il paraît difficile de faire abstraction, lorsqu'on veut se rendre compte de la puissance véritable d'une économie, de ses ressources humaines.

Cette intégration théorique de l'homme parmi les richesses, loin de pouvoir être considérée comme dangereuse pour le respect de la personne humaine, tend à rappeler ce que l'on perdrait, même d'un point de vue strictement économique, à en sousestimer l'importance.

La notion de richesses est donc très large.

La notion de richesses est donc extrêmement large, mouvante, comprenant toutes les forces utilisables, dont l'action dépend, dans une mesure quelconque, de nous. La richesse, c'est en somme le service produit, distribué avec le concours de notre volonté.

La liste des richesses varie à mesure que varient notre pouvoir et notre savoir.

On s'est demandé s'il y avait des richesses immatérielles. C'est un débat qui apparaît aujourd'hui avec un caractère vraiment symbolique. Certains affirmaient qu'il n'y avait que des richesses matérielles, c'est-à-dire incorporées à un certain substratum extérieur, durable, le service, l'acte qui ne s'incorpore à rien de matériel, n'était pas à leurs yeux une richesse. Cette distinction n'était pas purement verbale, elle était l'indice de la survie d'anciens préjugés et suggérait une conception quelque peu étroite de l'activité économique. Ainsi, on considérait qu'il était dangereux de consacrer une part trop large du travail disponible à des services que ne devait pas revêtir une enveloppe matérielle. Le travail réduit à des services de ce genre, était atteint d'une certaine défaveur économique.

Ceux qui ont affirmé l'existence des richesses immatérielles, c'est-à-dire en somme l'intégrité du mérite économique des services orientaient l'analyse de la valeur dans le sens qui s'est révélé par la suite le plus fécond. Jean-Baptiste Say fut des premiers à défendre l'idée de richesse immatérielle.

Il semble que l'on n'ait plus maintenant à démontrer l'existence de cet ordre de richesses. Une richesse n'existe en réalité que par ses éléments immatériels, par son application, reconnue à nos désirs; le support matériel plus consistant qu'elle peut exiger, loin d'être un indice de force, est au contraire une charge.

Nous ne ferons que mentionner ici un problème important de distinction entre les richesses, parce qu'il n'est déjà assez avancée. Il s'agit de la discrimination entre le capital et le revenu.

Vous savez d'une façon générale, comment on a continué de l'effectuer. On parle du capital d'une personne, d'une famille, d'une entreprise; c'est cet ensemble de richesses qu'il faut conserver sous peine de diminuer ses

Richesses matérielles et richesses immatérielles.

Richesses incorporées au capital et richesses incorporées au revenu.

possibilités productives, d'altérer les cadres que l'on a donnés à sa vie, à son activité. Le capital éveille l'idée de richesse perpétuelle et en même temps, de richesse productive, donnant périodiquement un revenu inaltéré.

Le revenu, c'est une richesse qui se renouvelle, à la condition d'avoir conservé son capital, de lui avoir assuré certaines conditions d'activité, on compte obtenu pendant un temps illimité le même revenu.

Nous indiquerons seulement ici, que les problèmes soulevés par le capital et le revenu sont de ceux à l'égard desquels les essais de classification matérielle ont donné les résultats les plus contestables. Il a été nécessaire de les envisager sous l'angle de la valeur. Aussi est-ce seulement après avoir exposé la théorie générale de la valeur que l'on pourra les aborder utilement.

Nous avons maintenant à déterminer le sens de la plus complexe des notions, dont nous nous sommes proposé l'examen.

Il ne s'agit pas ici d'une théorie de la valeur, nous estimons qu'elle trouve mieux sa place qu'après une étude de la structure et du fonctionnement des organismes économiques. Ce que nous voulons ici, c'est surtout élucider notre terminologie, déterminer non les sources, mais la signification de la valeur, indiquer, sans en chercher encore la solution, les problèmes que l'on pose lorsqu'on prononce ce mot.

La notion de valeur s'applique à un ensemble de faits encore plus restreint que ceux compris dans les notions déjà étudiées. De même qu'il y a utilité parfois sans richesse, certaines richesses ne suscitent pas, au point de vue économique, de problème de valeur, ce sont les richesses gratuites.

La notion de valeur a été discutée, non seulement dans sa signification, mais dans son opportunité. On a prétendu qu'elle mettait peut-être plus d'obscurité que de vraie lumière dans l'analyse. Ce serait résoudre trop facilement le problème que de l'éliminer; nous verrons que la valeur permet seule de relier véritablement à un principe compréhensible, l'ensemble des actes de la vie économique et de se rendre un compte exact de leur lien avec les autres aspects de la vie sociale.

Nous voyons maintenant sous quelle forme la notion de valeur s'est généralement présentée.

Il y a une distinction très ancienne, trouvée déjà chez Aristote, entre la valeur d'usage et la valeur d'échange.

La valeur d'usage est l'appréciation d'une richesse utilisée par son possesseur. Elle est donc formulée en vue de la consommation, dans le cercle d'une économie qui peut être matériellement assez vaste, nombreuse.

c) La notion de valeur.

Une distinction très ancienne: valeur d'échange et valeur d'usage.

a) La valeur d'usage.

b) La valeur d'échange.

Les rapports entre la valeur d'usage et la valeur d'échange.

Peut-on identifier valeur d'usage et utilité ?

qui apparaît comme close. La richesse se trouve jugée par celui qui fixera sa destination ultime.

La valeur d'échange répond à un problème tout différent; il s'agit de savoir dans quel patrimoine une richesse se trouvera finalement située. Un groupe de possesseurs prêts à s'en défaire à un certain prix, un groupe de non possesseurs disposés à l'acheter à un certain prix telles sont les données essentielles à l'existence d'un problème d'échange. La valeur d'échange mesure le pouvoir que possède une richesse de nous en faire acquérir une autre.

C'est un problème difficile que celui de la détermination exacte des rapports qui existent entre les deux formes classiques de valeur.

Certains ont estimé qu'il serait vain d'essayer de les ramener à un principe commun; c'est alors que l'on a pu considérer l'idée de valeur comme importune, embrante.

Une expression susceptible de désigner deux états, deux séries de jugements entre lesquels il n'y aurait pas de rapport déterminable serait en effet de celles qu'il convient.

La thèse de la discontinuité entre valeur d'usage et valeur d'échange a été énergiquement soutenue par les économistes qui voulaient mettre à la base de la valeur d'échange, le coût de production.

Si la valeur d'usage et la valeur d'échange ont pu apparaître comme impénétrables, c'est surtout parce que l'on a entendu l'une et l'autre d'une manière peu exacte.

Ainsi, on a confondu la valeur d'usage et l'utilité. On a maintes fois répété : l'eau a une valeur d'usage immense, elle n'a qu'une valeur d'échange parfois nulle, souvent très inférieure à sa valeur d'usage. D'autres richesses qui sont à peine utiles - tel le diamant - ont une valeur d'échange immense.

La notion de valeur d'usage n'est pas réductible à celle d'utilité. Même dans le cadre d'une économie scusstraite à l'échange on est amené à refuser toute valeur à certains objets utiles, si à cette utilité ne se trouvent pas jointes d'autres circonstances. Supposons par exemple qu'on possède en très grande abondance, au delà de ses besoins, une série d'objets dont chacun est susceptible de rendre un service immense, pourra-t-on dire que l'un de ces objets pris en particulier, a une valeur d'usage ? Evidemment non, parce que nous n'attacherons aucune importance à sa conservation ou à sa perte, si nous savons que nous pouvons le remplacer par un autre identique, sans sacrifice, sans privation. Si nous possédons par exemple, mille exemplaires d'un objet déterminé quand cent suffiraient à nos besoins, il nous est indifférent de perdre une unité de ce

stock surabondant. Chaque unité prise en elle-même n'a pas de valeur d'usage, tant que le stock global demeure dans le même état. Si ces unités ne peuvent être vendues, chacune prise à part, n'a aucune valeur actuelle quelconque; sa conservation ou sa perte est un événement indifférent. Aucun sacrifice ne serait consenti pour que le stock fût accru, ou ne fût pas diminué de quelques unités.

La notion de valeur est plus complexe que celle d'utilité.

La valeur ne peut être calculée d'après l'utilité.

La notion de valeur éveille plutôt l'idée de richesse insuffisante.

La valeur est-elle une notion absolue ou relative ?

Même lorsqu'on se limite au domaine de l'usage, il faut pour qu'il y ait valeur, que l'on se trouve en présence, non seulement d'un service, mais d'un véritable assujettissement du possesseur à l'égard de l'objet utile. Pour qu'une valeur apparaisse, il faut que nous possédions sur une richesse un certain pouvoir. Mais il est également indispensable que cette richesse existe en quantité insuffisante et que sa disparition éventuelle représente une privation.

Si la valeur était purement et simplement calculée d'après l'utilité, il y aurait une foule de richesses dont la valeur serait illimitée, incalculable. Les choses nécessaires à la conservation de la vie, par exemple, si leur valeur était calculée sur leur utilité, auraient une valeur égale à celle de notre propre existence. Parfois, ils n'auront qu'une valeur infime, une valeur nulle même dans le cadre de l'usage, parce qu'ils existent en quantité telle que nous pouvons voir leur nombre se réduire sans en éprouver aucune souffrance.

Dès lors, ce qui avait pu être dit de la discontinuité entre les formes de la valeur économique apparaît comme injustifié. Sans doute, la valeur d'usage et la valeur d'échange pourront s'établir en l'état de données de fait très différentes, mais les éléments fondamentaux du jugement de valeur restent les mêmes. Il s'agit toujours d'une puissance exercée sur la richesse et d'une action réciproque exercée, en quelque sorte, par elle.

La valeur, c'est l'appréciation d'une richesse, basée non pas seulement sur ce qu'elle nous donne, mais sur la privation que nous causerait sa perte, si elle disparaissait seule, tous nos autres moyens d'action nous étant laissés.

On s'est posé au sujet de la valeur, une question qui est loin d'être purement théorique, celle de savoir si elle a un caractère absolu ou relatif. On a parfois entendu la relativité de la valeur en un sens qui doit être rectifié: il a été prétendu, en effet, que la valeur d'une richesse ne pouvait varier qu'en fonction de celle des autres richesses. La relativité de la valeur ainsi entendue impliquerait une série de conséquences très importantes : ainsi, on pourrait parler raisonnablement de hausse ou de baisse générale des valeurs.

En réalité, la notion de valeur n'a pas pour soutien

fondamental les rapports des choses entre elles, mais les liens qui les unissent à nos aspirations et à nos possibilités. La valeur est relative en ce sens qu'elle n'existe que comme expression de désir et de pouvoir humains. Quand on compare les richesses les unes aux autres, on mesure en réalité les degrés respectifs de la dépendance dans laquelle nous nous trouvons à l'égard des unes et des autres.

a notion de valeur est relativement importante de préciser. Ainsi qu'on l'a dit assez exactement parce qu'humaine.

Le rôle de la notion de valeur au moment où une valeur est créée, un certain pouvoir s'affirme sur le monde, mais ce pouvoir est limité aussi longtemps que la richesse est insuffisante. Le terme idéal de l'action, consiste à supprimer des valeurs en suscitant de la richesse gratuite, c'est-à-dire largement surabondante. C'est d'ailleurs ce qui a été bien des fois entrevu par certains économistes, qui disaient que l'utilité passe normalement par deux stades, qu'elle tend à être successivement onéreuse et gratuite. Lorsque nos moyens d'action sur la nature se sont suffisamment étendus, on en arrive à incorporer de plus en plus de gratuité à la richesse; aussi bien, y a-t-il, même parmi les richesses que l'on paie, des éléments de gratuité parfois considérables. Si nous comparons ce prix jugé parfois très élevé, auquel nous payons ce qui est utile à notre vie et celui que nous consentirions à payer s'il le fallait absolument, nous constatons les différences immenses qui existent entre ce qu'il pourrait y avoir d'utilité onéreuse maxima et ce qu'il y a d'utilité onéreuse effective dans le monde.

On désigne parfois sous le nom de rente du consommateur, ce bénéfice qui résulte en somme de l'accroissement des moyens d'action de l'homme sur la nature.

La valeur n'est donc pas un indice de puissance nette; le jugement de valeur marque la direction de l'effort réalisé en vue de régler l'emploi des forces dans le sens le plus utile. Il sert à déterminer la place exacte des richesses, à discipliner nos efforts. Mais encore une fois, il n'est qu'un moyen, qu'un instrument de transition.

Il n'est pas inutile de rechercher les rapports qui existent entre la valeur économique et les autres formes de la valeur. C'est là encore un problème jugé ciseux, quelquefois. On s'est demandé s'il était utile d'essayer d'établir un rapport entre la valeur économique et des notions telles que celles de valeur morale, esthétique.

Rapports entre la notion de valeur économique et les autres formes de la valeur.

Aussi bien, a-t-on ironiquement observé que lorsque l'on s'avise par exemple de traiter à la fois les mêmes objets sous les angles respectifs de la valeur esthétique et de la valeur commerciale, d'étranges différences apparaissent entre les témoignages obtenus à l'une et à l'autre de ces sources.

Cependant, il est essentiel de rechercher le lien qui existe entre les diverses formes de valeur..

On ne peut parler de valeur que là où se trouve mis en jeu un problème de discipline humaine, de qualité. Lorsque l'on parle de valeur morale, on apprécie le rapport qui existe entre un acte et un certain ordre tenu, pour obligatoire.

Le jugement de valeur esthétique soumet une œuvre au contrôle d'un certain idéal. Un constat matériel ne pourra jamais être assimilé à un jugement de valeur; or, ainsi que nous avons eu l'occasion de l'indiquer, il y avait telle théorie de la valeur économique qui risquait de suggérer une confusion de ce genre.

Lorsqu'on tentait en effet de classer les richesses d'après les quantités de travail qu'elles auraient incorporées, on laissait dans un effacement profond l'élément caractéristique de l'appréciation des services.

À la base de la valeur, il y a l'idée d'obligation. On peut dire que la valeur économique est, dans une certaine mesure, à l'égard des autres valeurs, un phénomène de reflet.

Lorsque l'on attribue une valeur économique à un objet, on veut dire d'abord que cet objet permet de réaliser un but ayant une valeur intrinsèque, puisque l'on doit, pour posséder, conserver, utiliser cet objet, s'imposer une certaine discipline.

Un économiste autrichien, qui a contribué largement à éclairer la notion de valeur, Wieser, a dit que les hommes sont enclins à envisager les choses d'une manière égoïste; ce que l'on a pu dire de l'égoïsme inhérent à l'acte économique est excessif, sauf si on le localise aux rapports entre les hommes et les choses. Les choses sont d'elles-mêmes indifférentes aux hommes; ils utilisent leurs services sans leur reconnaître de valeur, s'ils n'y sont contraints impérieusement.

Lorsque l'on parle de valeur morale, de valeur esthétique, on parle de valeurs s'appliquant à des buts; la valeur économique est une notion de second degré, elle indique le transfert de puissance, effectué d'un but à un moyen nécessaire.

C'est bien en présence de trois notions concentriques de plus en plus complexes, de plus en plus limitées dans leurs contenus objectifs que nous nous sommes trouvés. Utilité signifie service attendu, richesse : pouvoir exer-

La notion d'obligation, de devoir, établit le trait d'union entre ces formes diverses de la valeur.

Source : BIU Cujas

sur une source d'énergie utile, valeur: appréciation d'une richesse jugée indispensable à la réalisation d'un désir; mesure du sacrifice que représenterait sa privation.

IV. Ordre suivi dans l'exposé des théories économiques.

Plan adopté pour l'étude de l'organisation économique.

) La production.

) La circulation.

La circulation comprend des actes d'autant plus complexes que la production aura été plus divisée.

Nous devons nous expliquer maintenant sur le plan d'après lequel nous étudierons l'organisation économique. Il y a un plan traditionnel remontant à Jean Baptiste Say, qui divise la théorie économique, en production, répartition et consommation. Il a été quelque peu remanié. Dans son état actuel, il implique quatre parties : production, circulation, répartition, consommation. Il n'est pas inutile d'indiquer rapidement ce que l'on entend sous ces chefs successifs.

Par production, on entend l'ensemble des actes et des institutions grâce auxquels on obtient des richesses. C'est ainsi que l'on se préoccupera notamment de la manière dont les tâches, dans une usine, sont divisées et coordonnées des caractères juridiques, sociaux des entreprises, en étudiant bien entendu ces divers faits, sous l'angle de l'utilité du résultat.

On distingue d'ailleurs dans la théorie de la production, une partie générale et une série d'applications. On se demande comment les règles générales que l'on a posées s'appliquent à l'agriculture, à l'industrie. Les organisations commerciales, bancaires, bien qu'obéissant à certaines exigences de disciplines communes avec celles qui viennent d'être énumérées, sont disputées entre la production et la circulation.

L'étude de la circulation comprend l'ensemble des actes qui ont pour résultat de transmettre la richesse du producteur au consommateur. Naturellement, la circulation présentera un ensemble d'actes d'autant plus nombreux, complexes que la production aura été elle-même plus divisée, plus ambitieuse. Dans nos sociétés, on est amené de moins en moins à produire pour soi-même.

Il y a des économies dont le processus de circulation est beaucoup plus simple. On pourrait même concevoir un terme extrême dans la simplicité, une économie qui se résumerait dans l'action d'un seul et même individu, travaillant pour lui, consommant ce qu'il produit. A vrai dire, cette concentration individuelle de la production qui supprimerait le problème de la circulation, constitue un terme théorique, schématique; une organisation ainsi individualisée n'aurait pas un véritable caractère économique.

Par contre, on a vu dans l'histoire, s'affirmer et se développer des économies à base domestique, familiale,

composées de groupes produisant eux-mêmes les richesses qu'ils consommaient. Ce type d'organisation familiale, le trouve dominant pendant une grande partie de l'antiquité, on le retrouve au début du Moyen âge. Si, sous un tel régime le problème de la circulation n'est pas supprimé, il se trouve du moins très simplifié.

Le double aspect de la circulation.

a) circulation matérielle

b) circulation juridique.

La circulation dans son développement normal, peut être matérielle ou juridique. Il faut que la richesse soit transportée des mains du producteur en celles du consommateur. Il faut aussi qu'elle passe du patrimoine de l'un dans celui de l'autre, après une série plus ou moins longue de mutations intermédiaires. Dans l'économie familiale, il n'y a que des problèmes de circulation matérielle.

Lorsque le groupe familial est nombreux, occupe un territoire étendu, ces problèmes de transport peuvent être assez importants, mais la circulation ne saurait, par définition même, soulever un problème d'échange.

Il y a un patrimoine collectif, une seule autorité s'exerçant sur les activités et sur les biens. Le chef du groupe fixe la tâche et la rémunération de chacun.

A mesure que l'on se trouve en présence d'économies plus complexes, le problème de la circulation devient de plus en plus important.

Le problème des transports Les transports exercent leur influence sur toutes les formes de l'activité collective. Envisagés sous leur aspect immédiat, ils ne sont que l'auxiliaire de production; en réalité, elle reçoit souvent d'eux une pulsion décisive.

Quant aux problèmes soulevés dans le champ de l'économie par la circulation juridique, leur place est plus en plus grande dans la vie sociale. La monnaie, le crédit, notamment ont pris une telle importance et soulèvent des difficultés techniques si nettement caractérisées, que l'on s'explique pourquoi, en dépit de certaines objections de principe, on a été amené à traiter la circulation comme un ensemble de problèmes distincts.

c) La répartition. Quant à la théorie de la répartition, on peut dire qu'elle traite de questions encore plus délicates que celles déjà énumérées.

Ce terme de répartition désigne une série de problèmes assez différents; quelque confusion a parfois résulté de leur réunion sous un titre commun.

L'étude de la formation des revenus. Le problème de la répartition des richesses est au sens large du mot, celui des degrés de puissance économique, obtenus par les divers membres d'une société.

On y fait entrer d'abord en général, l'étude de la formation des revenus. Il y a des sources de revenus qui sont indépendantes des services de leurs possesseurs.

il en est ainsi notamment sous un régime de propriété individuelle et héréditaire; mais il y a, d'autre part, dans une société où domine l'échange, révision continue des revenus, par le jeu de l'appréciation des services. Cette révision des revenus se ramène, en somme, à un aspect de l'échange. C'est ainsi que le salaire constitue le prix du travail. On a très énergiquement protesté contre l'assimilation du travail à une marchandise. Cette protestation signifie surtout que l'équité, la moralité du contrat de travail, doivent être surveillées avec encore plus de soin que celles d'un contrat qui porte sur des richesses matérielles.

On est amené à étudier ainsi les règles propres de l'évaluation des services : la théorie de la rente est celle de l'évaluation des services rendus par la terre, par les richesses naturelles, le problème de l'intérêt, celui de la contribution du capital (ensemble si divers et si diversement interprété) à la vie économique.

L'étude du profit, rémunération propre de l'entrepreneur, met directement en jeu la détermination des services rendus par celui qui assemble les forces économiques sous sa responsabilité.

Indiquons tout de suite que l'ensemble des problèmes qui viennent d'être énumérés, a pu être revendiqué par la théorie de la circulation, parce qu'ils se ramènent en définitive à la fixation de valeurs d'échange.

Par contre, il est un ordre de faits, qui ne sont pas disputés à la théorie de la répartition des richesses l'état des revenus, des ressources possédées par les diverses conditions vers individus d'un même groupe social, par les divers économiques groupes qu'unissent des rapports plus ou moins étroits.

Expliquer, apprécier dans leurs résultats, leurs perspectives, les mouvements comparatifs de la richesse aux diverses époques de l'histoire, et, à un même moment, dans les divers pays du monde, chez les individus d'un même pays, tel est en somme l'ensemble des problèmes qui appartiennent irréductiblement à la théorie traditionnelle de la répartition.

Il n'est pas de problème plus passionnément débattu que celui de l'inégalité. On a critiqué l'inégalité économique soit en elle-même, soit dans ses sources.

On a pu estimer que lorsqu'elle dépasse certaines limites, elle est par elle-même condamnable, qu'elle crée de trop grandes sujétions à la charge de certains, donne à d'autres de trop grands pouvoirs, que si l'inégalité modérée a un rôle stimulant, une trop grande inégalité décourage les moins favorisés.

Parfois, elle a été incriminée surtout dans ses sources. Ainsi, nous avons vu que le Saint-Simonisme admettait l'inégalité, pourvu qu'elle eût à sa base une attribution de puissance, conforme à l'aptitude productive.

Il y a, dans le plan traditionnel de l'économie politique, un dernier chapitre sur la consommation.

On s'est trouvé à son sujet en présence d'embarras extrêmes. Il a été assez longtemps assez pauvre. On était alors enclin à se représenter la consommation sous son aspect négatif: la destruction de la richesse.

Envisagée sous ce seul aspect, elle a évidemment un caractère très peu significatif au point de vue économique, appartient surtout à la morale. On pouvait se demander si les chapitres sur la consommation davaient par à l'égard de ceux consacrés à la production, un rôle de symétrie à remplir, symétrie bien imparfaitement réalisée d'ailleurs.

Une autre conception du rôle de consommateur s'est fait jour de plus en plus. On a été amené à envisager la consommation non plus comme destruction, mais comme utilisation de la richesse.

La destruction n'est pas nécessairement liée à la consommation, au sens économique de ce mot. Il est des richesses qui ne se détruisent que plus sûrement, plus rapidement si elles demeurent inutilisées. L'exemple classique à cet égard, est celui de la maison, exposée à une destruction plus rapide si elle reste inhabitée. La consommation existe comme problème économique dans la mesure où elle s'efforce de sanctionner par l'utilisation judicieuse de la richesse l'ensemble des actes qui ont déterminé son état final. Au lieu de se la représenter comme un épilogue il faut voir en elle l'acte décisif de l'économie. En même temps que l'on se représentait la consommation sous un aspect le plus compréhensible on était amené à envisager plus nettement la continuité de l'action économique.

On a souvent discuté sur la productivité possible de la consommation. Ainsi, on s'est parfois représenté comme productive la consommation d'un travailleur qui restituait sous forme d'énergie utile ce qu'il a reçu sous forme de subsistance; c'est là une conception manifestement fausse, tout à fait délaissée.

L'aptitude productive caractéristique du consommateur consiste dans l'habileté plus ou moins grande avec laquelle il extrait de la richesse tout ce qu'elle contenait d'utilité.

On a dit que le consommateur était l'homme oublié en économie politique, mais il a été parfois assez largement responsable de cet oubli. On a pu lui reprocher de n'avoir trop souvent qu'une conception très incomplète de

d) la consommation.

L'ancienne conception du problème de la consommation.

La conception nouvelle.

La consommation devient le problème de l'utilisation de la richesse

La productivité de la consommation.

rôle et notamment de cette collaboration active qui doit s'exercer entre lui et le producteur.

Lorsqu'on envisage la consommation sous cet aspect élargi, on se trouve en présence de difficultés diamétralement opposées à celles dont nous parlions. Après avoir été effrayés par sa pauvreté, on en vient à se demander quel est le problème économique qui peut être traité en dehors d'elle. C'est ainsi qu'on a pu revendiquer pour elle les problèmes de valeur, lui annexer l'étude des crises.

Ainsi donc, malgré sa commodité, le plan traditionnel s'est trouvé sur certains points dépassé à mesure que l'on s'est trouvé en présence d'une économie plus complexe et que telles notions, d'abord réduites à un rôle assez effacé, se sont précisées.

Si on envisage d'ailleurs plus à fond l'esprit de ce plan traditionnel, on voit qu'il est pénétré du souci d'individualiser à la fois les richesses et les activités. Lorsque Jean Baptiste Say a présenté son plan, il a employé une formule très souvent rappelée depuis; il a dit, qu'en somme l'économie traitait de la manière dont les richesses se produisent, se distribuent, comme si elles étaient animées d'un mouvement propre. Ce point de vue a été considéré à son époque comme constituant un progrès. Jean Baptiste Say a présenté la science économique sous un aspect plus positif qu'on ne l'avait fait jusqu'alors. Mais, peut-être a-t-il par trop voulu calquer en quelque sorte, le dessin de la vie économique sur les contours mêmes de l'évolution des richesses successivement apparues, distribuées, disparues.

C'est l'individualisation des activités qui est également mise en relief dans le plan classique; on voit un individu assurant sa vie par son œuvre productive, vendant les richesses qu'il a obtenues, réunissant les éléments de son revenu, de sa fortune, organisant ses dépenses.

Cette présentation de la vie économique sous l'angle d'une activité, d'une richesse, individualisées, laisse peut-être insuffisamment apprécier ce qu'elle renferme de continuité, résume d'interdépendances multiples entre ses éléments.

On rencontre dans l'utilisation du plan traditionnel quelques difficultés pratiques dont certaines déjà ont été indiquées.

Ainsi le dualisme de la théorie de la production et séparé produc-de la circulation ne va pas sans susciter une certaine in-
ion et circu- quiétude. Séparer la circulation de la production, c'est lation.
suggérer que la production ne consisterait peut-être, ainsi qu'on l'a cru longtemps, qu'en un ensemble de résultats

la raison d'
tre du plan
traditionnel
de J.B. Say.

Suggestions
individualis-
tes du plan
traditionnel.

Pourquoi on a
séparé produc-
tion et circu-
lation.

matériels.

Si on prenait à la lettre l'indication du plan, on serait incliné à apprécier l'activité commerciale d'après les mêmes principes que les physiocrates, à lui donner un véritable caractère productif. Il n'est cependant plus guère discuté que toute activité qui a un résultat utile est productive.

D'autre part, ainsi qu'on l'a vu, d'impérieuses raisons de méthode imposaient la séparation des problèmes d'échange, qui s'individualisent par leurs caractères techniques.

La circulation, a son tour, peut revendiquer une partie de la répartition.

La circulation a pu être revendiquée par la production; à son tour, nous avons vu qu'elle revendique parfois un ensemble de problèmes classés d'habitude dans la répartition : ceux qui touchent à la formation des revenus.

Plus significatives encore peut-être sont les difficultés en présence desquelles on s'est trouvé lors qu'on a composé le chapitre de la consommation.

Entre production et consommation

En réalité c'est l'antithèse même de la production et de la consommation qui a peut-être quelque chose il y a continuité de factice; elles ne s'opposent pas, il n'y a pas d'un côté une série d'actes par lesquels on obtient des richesses et de l'autre un processus destructif. Il y a continuité entre la production et la consommation; il arrive d'ailleurs que tels actes représentés comme productifs se ramènent à une consommation assez prodigue parfois. Le philosophe Cournot a mis en lumière ce qu'il y a de mérité destructive à cet égard dans nos sociétés à économie individualisée et industrialisée à la fois. Leurs réserves minières notamment sont parfois exploitées dans l'esprit d'imprévoyance collective singulière.

Quoi qu'il en soit, destructive ou judicieusement transformative, la consommation est impliquée dans la plupart des actes du processus économique. Les essais auxquels on s'est livré pour séparer consommation productive et improductive se sont trop souvent inspirés de préoccupations d'ordre matériel et strictement individuel.

L'emploi d'une richesse ne peut, du point de vue économique, être jugé que pour le service, immédiat ou différé, qui en a été obtenu.

Production et consommation ne s'opposent pas; elles ne sont que des aspects différents d'un même acte collectif. Ce qu'on appelle couramment consommation n'est pas seulement que le point le plus clair de cette chaîne sans fin d'actions et de réactions par lesquelles l'humanité s'adapte à son milieu et adapte son milieu à ses propres aspirations.

Nous avons maintenant à envisager quelques essaies

Les autres plans de plans établis en dehors du cadre traditionnel. proposés pour l'étude de l'économie politique.

L'économie normale.

Critique de ce plan.

Autre plan proposé :
Economie statique et économie dynamique.

La critique de ce plan.

Parfois, on a essayé de distinguer deux stades de complexité dans l'étude des phénomènes économiques. Tout d'abord on étudie ce que l'on appelle l'économie normale caractérisée par certaines sélections, dans ses buts, dans ses moyens. Ainsi, elle élimine de ses buts tout ce qui est destructif; dans une économie normale, l'utilité recherchée coïncide avec l'utilité réelle; les marchandises nocives n'y trouveraient aucun marché. L'économie normale serait moralisée, non seulement dans ses buts, mais aussi dans ses moyens; chacun irait à la satisfaction de ses intérêts légitimes par des moyens loyaux. Par élimination, on voit ce que serait l'étude de l'économie anormale; on réintroduit graduellement dans les cadres du schéma primitif tous les éléments par lesquels une économie de fait peut s'éloigner plus ou moins de l'état considéré comme normal.

Ce plan apparaît comme inspiré de préoccupations morales à une profondeur telle que son objectivité scientifique en est peut-être atteinte.

En vue d'une analyse explicative, le plan doit s'inspirer des conditions de la réalité, non de concepts impliquant déjà jugement, préférence.

On a parfois cherché dans la distinction entre économies statique et dynamique la base d'un plan d'étude.

On envisagerait tout d'abord une économie statique, c'est-à-dire en équilibre. L'économie en équilibre est en somme celle qui possède des ressources constantes en énergie, qui est également arrêtée dans ses buts et a par suite, les formules d'organisation conformes à ses exigences de vie.

Elle s'oppose à l'économie dynamique, celle dont les ressources ou les aspirations sont en train de changer. L'économie dynamique est à la recherche d'une nouvelle formule d'équilibre. C'est un économiste américain, Clark, qui s'est particulièrement attaché à mettre en lumière les ressources de cette division.

On a pu lui reprocher de suggérer une équivoque : la notion de force entre en jeu dans la conservation d'un équilibre comme dans son établissement initial, une économie idéalement stable pourrait, à chaque instant, avoir à recréer les conditions de son propre équilibre. Elle recélerait moins de puissance inventive qu'une économie en voie de transformation, elle n'aurait pas nécessairement moins d'efforts à réaliser.

On peut se demander aussi dans quelle mesure l'image d'une économie irréelle, non pas simplifiée, mais dépouillée de son attribut principal, pourrait vraiment

faciliter la connaissance exacte de l'économie réelle. Le caractère essentiellement mouvant de l'organisation économique, essai toujours renouvelé d'adaptation mutuelle des hommes aux choses, n'est pas de ceux dont il puisse y avoir, même dans un but de simplification intérêt à s'abstraire.

En utilisant à la fois les mérites des plans examinés et les critiques qu'ils ont pu suggérer, nous allons indiquer maintenant les divisions générales que nous envisageons dans le développement de l'analyse économique.

Trois problèmes essentiels s'imposent à son attention: structure des organismes économiques; évaluation des services, adaptation d'une économie aux conditions générales d'existence d'une société.

A la base d'une économie il y a des techniques professionnelles, des règles juridiques qui servent de point d'appui, de cadre à ses efforts, sans se confondre avec elle.

Prise sous son aspect le plus saisissable, l'économie est un ensemble de forces agencées en vue du maximum d'utilité. La structure des organismes économiques, leur composition, leurs formules de développement, tel nous paraît devoir être l'objet initial de l'analyse économique.

Cette étude a bien des points communs avec la théorie traditionnelle de la production. Elle ne se confond toutefois avec elle ni dans son contenu ni dans sa signification générale.

Dans son contenu: les organismes commerciaux, bancaires s'y trouvent en effet intégrés au même titre que les entreprises industrielles et agricoles.

En outre, la notion de productivité, en cessant de figurer en tête de l'une des divisions de l'économie, se trouve plus manifestement rendue peut-être à son vrai caractère d'universalité. On pourrait en dire autant de la consommation: il y a intérêt à rappeler pour elle aussi que les préoccupations soulevées à son sujet ne se limitent pas à quelques actes de l'économie; production et consommation ne sont que des aspects d'un même acte continu de transformation, soumis sous toutes ses formes, aux mêmes exigences profondes d'équilibre.

Après avoir vu comment une économie recrute et offre ses forces, on se demandera comment elle apprécie les services ainsi obtenus. La théorie de la valeur envisagée dans ses sources, dans ses applications correspondra dans une certaine mesure, à la théorie traditionnelle de la circulation. Ses cadres seront cependant plus larges.

La théorie de la valeur a été souvent traitée hoy

Plan proposé:
Trois ordres essentiels de problèmes.

I°- Structure des organismes économiques.
2°- Evaluation des services.
3°- Adaptation de l'économie aux conditions générales d'existence de la société.

I. Les éléments de l'organisation traditionnelle de la production.

les combinaisons.

sous.

II. La théorie de la valeur
Ses applications.

du cadre des plans arrêtés, séparée par un assez long intervalle de ses applications et notamment de la théorie des prix. Cette séparation matérielle a pu rendre parfois moins apparente la continuité du problème de l'évaluation économique. Cette continuité est au contraire soulignée par la division qui vient d'être adoptée.

En outre, un ancien incident de frontière entre les théories de la circulation et de la répartition se trouve résolu. L'étude du salaire, celles de la rente, de l'intérêt et du profit c'est-à-dire en somme du prix des services productifs font partie intégrante des applications de l'idée de valeur.

Une économie soulève d'autres problèmes moins définis, beaucoup plus discutés en raison même de leurs limites incertaines d'extension et de la part de subjectivité toujours inhérente aux critères qu'on leur applique.

III. Organisation économique et utilité de l'économie sociale. On les désigne parfois sous un nom qui ne laisse pas de soulever quelques objections : problèmes sociaux

Tous les problèmes économiques ont un caractère social; on peut dire seulement que certains (ceux qui ont déjà été énumérés) envisagent la vie sociale sous un aspect nettement spécialisé, tandis que les autres ont pour objet la détermination des principaux points d'attache de cette activité sociale, spécialisée avec l'ensemble des conditions générales de la vie collective.

L'organisation économique, si elle s'appuie nécessairement sur la force collective peut n'être pas toujours orientée vers le plus haut intérêt collectif.

Aux deux premiers stades de l'analyse, on s'est préoccupé de l'effort par lequel les détenteurs de puissance économique assurent le maximum d'efficacité à leurs actes, sous l'angle de leurs propres tendances.

On a dit parfois que dans une économie librement organisée, les activités s'ordonnent de manière à assurer à chacun des intérêts individuels mis en présence, le maximum de satisfactions simultanées possible. Alors même que ce résultat serait atteint, rien ne garantit que la plus grande somme possible d'intérêt social aurait été sauvegardée.

On ne peut songer à identifier l'intérêt général avec une somme pure et simple d'intérêts particuliers. Il peut d'autant moins en être ainsi que dans le débat économique interviennent seuls ceux qui détiennent un certain pouvoir, qui sont maîtres d'une certaine valeur; sont éliminés ceux qui ne figurent pas dans cette zone de puissance. Parmi ceux qui s'y trouvent, le départ de l'influence, des satisfactions obtenues est fixé non d'après l'utilité réelle du service ou l'étendue des exigences de vie, mais d'après la

valeur économique c'est-à-dire en somme surtout d'après le pouvoir de contrainte qui s'attache, à un certain moment, aux sources d'énergie demeurées relativement rares.

On aurait pu prétendre que l'analyse économique ne s'étendait pas aux préoccupations envisagées en ce moment et invoquer la séparation des domaines de l'économie et de la morale.

En réalité aucune théorie économique n'a pu échapper complètement à ces préoccupations; les progrès de l'analyse ont été utilisés pour les mieux définir.

En se confrontant avec les conditions générales de la vie collective, une économie dépasse ses objectifs étroits, dispersés pour mieux saisir l'unité de sa fonction.

En même temps que plus générale, cette étude est sous certains rapports, plus concrète que celles qui ont précédé.

Jusqu'ici on a étudié des actes et des résultats impersonnels. Il s'agit maintenant de déterminer l'efficacité ultime de la richesse, l'attribution des revenus, des ressources, leur variation dans les pays, les groupes, les familles de déterminer leur emploi, leur transmutation finale en services utiles.

Parmi ces problèmes, les uns se trouvent habituellement classés dans la répartition, les autres dans la consommation. Il est peut-être préférable de les envisager dans leur continuité. Ainsi, la plupart des problèmes étudiés sous le titre de la consommation sont sous la dépendance étroite de la répartition (le problème du luxe par exemple).

Dans la mesure où elle est saisissable par l'analyse économique, la consommation est un problème de répartition entre des désirs inégalement ressentis. Dans le cadre familial qui, s'il ne fixe plus, depuis bien longtemps, les normes de l'économie collective demeure le principal témoin de ses résultats, la consommation est avant tout un problème de répartition intérieure.

Cette interdépendance de la répartition et de la consommation rend manifeste la solidarité qui unit les problèmes de justice et d'utilité sociale.

Les problèmes de justice sont, si on les envisage dans leur fond, situés en dehors du plan de l'économie. Mais si elle ne peut décider à leur égard, il entre du moins dans son objectif de noter certaines exigences de justice, plus vivement ressenties parfois qu'aucun autre désir.

S'il y a discontinuité entre la notion de justice et celle d'utilité, la recherche de l'utilité sociale, l'établissement de disciplines qui sacrifient l'intérêt individuel

à l'intérêt collectif implique un recours à l'idée de justice.

~~bilan social d'une économie~~ Le bilan social d'une économie est d'une interprétation autrement complexe que le bilan économique des activités qui la composent.

Il s'agit de savoir si, en l'état de certaines ressources globales et de certaines aspirations, le maximum d'utilité collective a été obtenu ou dans quelle mesure on s'en est éloigné; par quel ensemble d'erreurs, dont on essaie de déterminer l'importance, les perspectives d'aggravation ou d'atténuation.

Les erreurs sociales d'une économie ont parfois des causes d'ordre technique: par exemple, le développement inconsidéré d'une industrie, la négligence à l'égard du prix de revient suscitant une crise.

Mais ainsi qu'on l'a vu, une économie a pu fonctionner d'une manière irréprochable dans le cadre de ses ressources, des objectifs qui lui ont été dévolus, par ceux qui disposaient d'elle, sans que pour cela son œuvre échappe à des critiques parfois très graves.

En raison même de sa complexité technique, une économie est amenée à faire une place de plus en plus large aux institutions directement tournées vers l'utilité sociale, s'efforçant de la saisir en elle-même et non plus à travers le prisme, toujours à quelque degré déformant de la valeur économique.

~~Transformations de la puissance économique que en vue de son amélioration sociale,~~ A côté des entreprises, des organismes voués à la production et à l'échange des richesses, on voit se développer ces institutions qui ont pour but de répandre l'utilité sociale, en s'émancipant des limites créées par la dévolution actuelle des richesses, parfois aussi de rectifier les lignes traditionnelles de cette dévolution.

C'est en somme l'étude des transformations de la puissance économique qui succède ainsi à l'étude de ses bilans sociaux successifs.

Ces transformations s'accomplissent par l'effet de deux actions maîtresses, celle du législateur et celle des groupements qu'a su former le sentiment commun de certaines exigences de justice. Il s'agit, dans cette partie terminale de l'analyse économique de rechercher comment une économie prend conscience de ses lacunes, essaie de dépasser ses propres cadres pour mieux s'adapter à des exigences d'efficacité sociale.

Nous allons aborder de suite la première partie de ce cours, consacré à l'étude des éléments de l'organisation économique et de leurs principales combinaisons.

Première Partie

LES ELEMENTS DE L'ORGANISATION ECONOMIQUE - LEURS PRINCIPALES COMBINAISONS.

Titre I. ELEMENTS DE L'ORGANISATION ECONOMIQUE.

Chapitre I.

L'activité humaine.

Section I - La population - Développement général - Théories.

On doit distinguer avec soin les éléments d'organisation économique ayant leur source dans l'activité humaine et ceux qui sont extérieurs à cette activité.

Nous allons nous occuper de l'activité humaine en visagée sous son angle économique; nous verrons d'abord comment la population se développe et se répartit dans le monde, nous nous demanderons ensuite comment elle s'intègre dans les forces utiles sous le nom de travail.

Les préoccupations essentielles de l'économie se trouvent engagées dans le problème de la population. Certains ont vu, avant tout, dans l'accroissement de la population, une source de consommation accrue, une pression exercée sur les subsistances. D'autres ont été très largement dominés par l'esprit d'une multiplication des forces productives entraînant des possibilités d'investigation, d'exploitation, de multiplication de richesse qu'une population à effectif pauvre ne pourrait envisager.

Il est d'ailleurs indispensable de se souvenir que le problème n'est pas exclusivement économique. Toutes les

Intérêt économique de la théorie de la population.

l'importance économique et sociale du problème de la population.

données de la vie sociale se trouvent en corrélation étroite avec l'état de la population. Il était réservé à une école récente de sociologues de montrer d'une manière particulièrement évidente qu'en matière sociale les variations quantitatives ont pour résultat de régir sur les données qualitatives des problèmes. Vouloir conclure d'un ensemble aux dimensions réduites à un ensemble plus vaste, serait tomber dans une erreur aux conséquences multiples.

Le point de vue politique du problème.

Ajoutons que le problème de la population a été selon les moments, les influences, envisagé tour à tour de préférence d'un point de vue économique ou d'un point de vue politique.

Lorsque l'on se préoccupe de la population d'un point de vue politique, on est amené à se représenter avant tout les exigences de la défense d'un territoire, l'intégrité d'une nation, l'équilibre qu'il faut maintenir entre les effectifs militaires du pays que l'on veut défendre et ceux dont la puissance peut apparaître comme étant le plus redoutable.

C'est fréquemment sous ce dernier aspect que le problème a été envisagé de préférence.

Ainsi que je vous l'ai indiqué dans la revue générale des doctrines qui a commencé ce cours, Malthus a suscité au contraire un état d'esprit inquiet; ses préoccupations ont été partagées par beaucoup d'économistes anglais ses idées ont été passionnément combattues par certains, singulièrement dépassées par d'autres.

Ainsi qu'on l'a vu, le point de départ de son œuvre a été dans une polémique contre Godwin, dont l'optimisme était nettement outrancier, mais en lui-même, l'optimisme démographique était une tendance ancienne.

Si cette tendance a largement survécu, il faut noter que le débat ouvert sur les idées malthusiennes a été le point de départ d'un examen plus attentif que jamais des données économiques d'un problème dont la complexité se trouvait plus fortement ressentie.

Malthus, sans méconnaître l'aspect politique du problème, estime qu'il en est un autre vraiment universel, perpétuellement menaçant, trop perdu de vue à son époque, celui de l'équilibre économique. Une espèce peut se développer bien au delà de ses subsistances, Malthus rappelle à l'occasion de la population humaine ce qui est vrai de toute espèce vivante, à savoir qu'elle possède des virtualités de développement allant au delà des possibilités du cadre dans lequel elle est amenée à se développer.

Il y a donc menace permanente pour une population de se multiplier plus que ses subsistances. La théorie de Malthus a été revêtue d'une forme mathématique.

Malthus et sa théorie sur la population.

La population a tendance à croître plus vite que les subsistances.

Comment se rétablit l'équilibre.

Les différences entre la doctrine de Malthus et le néo-Malthusianisme.

Tendance favorable au développement de la

La population tend à se développer selon une progression géométrique, les subsistances, selon une simple progression arithmétique. Malthus précise la raison de ces progressions et l'échéance de leurs termes. L'échéance simultanée des termes des deux progressions est tous les 25 ans, leur raison est deux. Une population tend, livrée à ses propres virtualités, à doubler tous les 25 ans, à quadrupler tous les 50 ans, etc... tandis que, chaque 25 ans, on verra simplement les subsistances augmenter selon une progression arithmétique 1, 2, 3, 4, ... Au bout d'un siècle, les subsistances seront allées de 1 à 4 et la population sera allée successivement de 1 à 2, de 2 à 4, de 4 à 8, de 8 à 16. Ainsi donc, il y a menace continue pour une population de se développer jusqu'au point où elle ne peut plus se nourrir; il est indispensable, si elle en arrive à ce état impossible, que sous l'action souveraine de la nature l'ordre se rétablisse.

Si une population a été imprudente et que, sans aller jusqu'à réaliser une croissance en progression géométrique, elle ait dépassé le développement des subsistances, elle est condamnée à subir les rigueurs de ce que Malthus appelle l'obstacle répressif. L'obstacle répressif, c'est l'événement violent qui supprime le trop plein de la population, guerre, épidémie, famine, etc.

Si au contraire, la population a été prudente, si au lieu de suivre la pente de son instinct, elle n'a pas développé qu'au même rythme que les subsistances, elle aura conjuré l'obstacle répressif en faisant jouer elle-même l'obstacle préventif, celui qui maintient l'équilibre.

Une précision est indispensable ; Malthus est aussi éloigné que possible de ce que l'on a appelé le néo-malthusianisme. L'obstacle préventif seul admis par Malthus, c'est la vie sexuelle ne commençant qu'avec la vie conjugale différée elle-même jusqu'au moment où le chef de famille est en état d'assurer l'existence des fils dont il va avoir la charge.

Quant à en limiter le nombre, c'est ce que Malthus se refuse énergiquement à envisager; seul le néo-malthusianisme devait s'engager dans cette voie. C'est peut-être d'ailleurs cette notion sévère de l'obstacle préventif qui contribue à expliquer l'angoisse dont est empreinte l'œuvre de Malthus; il semble que lui-même soit fait peu d'illusion sur l'efficacité de la seule garantie jugée acceptable contre un fléau imminent.

Les points de vue coutumiers n'ont cessé et ne cessent de s'affronter au sujet de la population. Dans certains pays à natalité forte, on voit s'affirmer une

véritable mystique de la population, on affecte de considérer comme négligeables les appréhensions malthusiennes. L'économique serait en somme entraîné par le politique; une race hardie qui s'affirme par une natalité abondante se réserveraient des possibilités d'expansion, de pénétration et par suite d'enrichissement que ne connaît pas un peuple trop préoccupé de bien-être individuel.

D'autre part, dans des pays à natalité particulièrement affaiblie, les craintes d'ordre malthusien ont pu paraître singulièrement inopportunies; un courant d'opinion s'est constitué en vue de redonner à la population cette vitalité qui semblait l'abandonner.

Au lendemain de la guerre, de singulières diversités se sont fait jour dans l'opinion mondiale.

Si les préoccupations de sauvegarder des populations nationales ont accusé, dans certains pays, un surcroît d'énergie, on a vu d'autre part, au lendemain d'une époque où avait joué si cruellement l'obstacle répressif, le néo-malthusianisme réaliser ces conquêtes inattendues, pénétrer dans des milieux bien différents de ceux qui jusqu'alors lui avaient fourni ses disciples.

Jusqu'à ces dernières années, les principaux protagonistes du néo-malthusianisme, étaient de ceux dont le concours diminua le crédit d'une idée plus qu'il ne l'accroît.

Sous le coup des épreuves économiques de ces dernières années, on l'a vu en Angleterre, notamment, obtenir d'impressionnantes adhésions.

Nous avons voulu, en rappelant les principaux aspects d'un débat toujours aussi vivant, très renouvelé dans ses données, souligner l'intérêt du problème de la population.

Nous avons maintenant à nous demander, comment, envisagée dans sa masse, dans sa composition, dans sa répartition à travers le monde, a évolué la population humaine.

Les problèmes primordiaux suscités par une population sont ceux de sa vitalité, de sa densité. Un tableau de la population dans les divers pays du monde à un certain moment, ne constituerait à lui seul, en somme, qu'une donnée assez peu significative; la population est en perpétuel devenir, sous le jeu constant de la mortalité et de la natalité. Ce qui importe avant tout, c'est son évolution la plus récente, celle qui peut autoriser sur ses perspectives des pronostics, toujours sujets d'ailleurs à d'extrêmes réserves.

Le problème

Il faut se garder d'apprécier un groupement humain le plus intégral sur les seules différences constatées entre les naissances et les décès; on peut voir un pays à natalité relativement faible accuser cependant une balance démographique favorable.

population.

par suite d'une moindre mortalité, mais la moindre mortalité ne compense pas réellement la moindre natalité. Les populations qui conservent leurs effectifs accusent même une certaine progression, malgré un taux de natalité assez bas grâce à une moindre mortalité, auront une composition très différente de celle qui caractérise les populations ayant un dynamisme opposé. Elles seront pendant un certain temps plus productives que les autres, parce qu'il y aura, dans l'ensemble, une plus grande proportion d'adultes, après une période d'euphorie plus ou moins longue, on verra si l'évaluation se prolonge, une vraie déchéance s'affirmer, à cause du nombre relativement grand d'éléments vieillis, de charges sociales définitives. C'est le problème de la natalité, qui est considéré avec raison comme dominant, lorsque l'on essaye de se faire une idée des ressources comparées des populations du monde.

Importance prépondérante du problème de la natalité.**Problème statistique de la population.****Anciens dénombrements.**

Les dénominations de peuples sont une institution très ancienne. Il semble en effet difficile de gouverner un pays, si on ne se fait pas une idée assez exacte de sa population. La perception des impôts, la politique des approvisionnements imposent à cet égard des exigences également rigoureuses. Pendant de longs siècles, la politique annonaire a été au nombre des préoccupations essentielles des gouvernements. Il fallait prévoir les périodes critiques pendant lesquelles la nourriture des habitants devrait être assurée par l'autorité.

On pourrait donc s'attendre à ce que l'état des populations dans le passé constituait un point particulièrement éclairé de l'histoire. Cependant, lorsque l'on réunit les données obtenues, on se trouve en présence de résultats en somme assez incertains. Cette incertitude se prolonge jusqu'à une époque relativement rapprochée de nous. Ainsi les populations du XVIII^e siècle, dans les principaux pays du monde, ne nous sont connues que par des renseignements d'une valeur encore assez problématique.

Même à notre époque, il y a des pays à l'égard desquels nous sommes assez peu renseignés. Aussi une précaution s'impose-t-elle dans la comparaison des statistiques successives concernant ces pays. Lorsqu'on commence à recenser des populations qui ne l'avaient pas été jusqu'à là, dans certaines colonies, par exemple, il n'est pas rare que le premier recensement accuse une population notablement plus réduite que celle enregistrée par le recensement qui suit; des accroissements apparents s'accusent ainsi au cours des premières épreuves statistiques. Ils peuvent ne pas répondre à des mouvements réels d'un ordre de grandeur comparable. La population avait été

Les erreurs possibles dans l'interprétation et la comparaison des statistiques.

tout d'abord très insuffisamment saisie; ce que l'on prend pour un accroissement n'est que le résultat d'un fonctionnement plus efficace de l'instrument statistique d'une collaboration graduelle entre les autorités chargées du recensement et la population, qui a graduellement mieux compris et plus aisément accepté cette opération. Même à notre époque donc, on connaît très inégalement la population des divers pays. C'est seulement sur les pays de civilisation avancée, depuis le XIXème siècle que l'on possède des données vraiment solides.

Deux sources essentielles d'information doivent être mises en jeu lorsqu'on veut connaître une population. Il y a d'abord une institution ayant un caractère permanent, c'est l'état civil. Dans les pays où l'état civil est bien organisé, où les naissances, les décès, les mariages sont exactement connus, on pourrait à la rigueur, par le jeu des moyennes appliquée à l'examen des registres d'Etat civil, arriver à se faire une idée appréciable du mouvement de la population.

A côté des documents de l'état civil, il y a des dénombrements périodiques; ces opérations sont extrêmement anciennes, mais ainsi que nous l'avons vu, il était réservé à notre époque de les conduire avec de réelles garanties d'exactitude.

Chez nous les recensements ont lieu tous les cinq ans et les résultats des recensements sont, dans une certaine mesure, contrôlés grâce à l'Etat civil. Ainsi, dans les pays où l'Etat civil est bien organisé et où des recensements de population interviennent à intervalles assez rapprochés, d'après des méthodes sûres, on se trouve en présence de résultats dont le coefficient d'erreur est très peu élevé. C'est ainsi que l'on a pu estimer que le coefficient d'erreur de nos statistiques de population n'était pas supérieur à un demi pour cent (I/2 P. 100).

On a cependant essayé de se faire une idée du mouvement général de la population, à travers l'histoire. Ainsi que nous allons le voir, on n'est arrivé à établir qu'un assez petit nombre de propositions méritant un réel crédit

D'abord on a été amené à conclure de l'examen critique des documents conservés que les populations d'autrefois étaient d'un ordre général de grandeur plus réduit que ne le sont les populations contemporaines. Il a fallu pour arriver à ce résultat, dissiper les illusions de certaines lectures inexactes. C'est ainsi que certains historiens avaient été amenés à se représenter la population du moyen âge en France, comme ayant été débordante; on avait simplement mal interprété certaines évaluations assez rudimentaires.

Les populations d'autrefois, même aux époques de

L'état civil peut arriver à renseigner sur le mouvement de la population.

Facteur spécial d'information : le recensement.

Quelques idées sur le mouvement de la population à travers l'histoire.

re,

civilisation très brillante, furent relativement clairsemées. Ainsi la population de la Grèce au commencement de la guerre du Péloponèse ne comptait pas plus de 2.500.000 habitants; au temps de Philippe, elle en comptait 4.000.000. L'Italie avait une population de 3.500.000 habitants, au temps d'Annibal; sous Auguste, cette population était de 5.500.000 et sous Claude de 7.000.000 habitants. La population de la Gaule sous Auguste, était de 5.000.000 d'habitants et sous les Antonins, de 8.000.000 d'habitants. Au temps de César, la Germanie comptait 3.000.000 d'habitants. Au commencement de l'ère chrétienne, l'ensemble de l'Europe en comptait 30.000.000, les 3/4 environ de la population actuelle de la France.

La population
d'autrefois
était plus clé-
semée que la
population
actuelle.

Il est certain que la civilisation industrielle de notre temps a été, dans une large mesure, créatrice de population par les perspectives de ressources nouvelles qu'elle a ouvertes et par les exigences de la tâche qui lui était dévolue. On a d'ailleurs très diversement apprécié cette surpopulation de notre époque; certains économistes pénétrés de l'esprit malthusien y ont vu un symptôme tout à fait décourageant. Stuart Mill notamment a trouvé décevant que les efforts inédits de l'ingéniosité humaine qu'un déploiement de puissance productive sans précédent aient abouti à susciter une population débordante, dont le bien-être aurait augmenté d'une façon moins positive que ne l'ont fait la servitude économique et l'insécurité du plus grand nombre.

Quoi qu'il en soit du débat, toujours ouvert, sur le mérite et les périls sociaux de notre civilisation hyperindustrialisée, il faut, quand on envisage les problèmes démographiques, se rappeler que le développement actuel de la population du monde n'a pas de précédent connu.

Une autre observation est nécessaire: rien ne ressemble moins à un mouvement de direction continue, allure uniforme, que l'évolution démographique.

Ainsi, il paraît acquis qu'au début du moyen âge les populations ont subi une contraction extrêmement marquée par rapport à la belle période de l'Antiquité. Dans chaque pays d'ailleurs, le mouvement de la population a répondu aux épreuves de l'histoire. Ainsi, après la guerre de Cent Ans, on s'est trouvé, en France, au XVème siècle, en présence d'une crise de dépopulation qui a laissé des traces profondes, douloureuses. En Allemagne, après la guerre de Trente Ans, une crise du même ordre devait sévir.

La population mondiale au début du 18^e siècle.

Au début du XVIII^e siècle, la population du monde a pu être estimée à cinq cents millions (500.000.000). Il va de soi que cette estimation globale de l'ensemble de la population du monde est obtenue en assemblant des données de valeur très inégale. Même à notre époque, le monde

est encore imparfaitement connu dans certains éléments de sa population. Dans ce total approximatif, la population de l'Europe figurait pour 110.000.000 d'habitants; celle de l'Allemagne était évaluée à 15.000.000, celle de la France à 20.000.000.

Au sujet de la population française l'évaluation considérée comme la plus digne de foi est celle de Vauban. En utilisant les rapports des intendants, Vauban donnait une évaluation de 19.669.320 habitants.

A la fin du XVIII^e siècle, la population française évaluée d'après des méthodes diverses apparaît comme comprenant un peu moins de 25.000.000 d'habitants (24.800.000, en 1784).

Des recense-

ments de population ont lieu en France depuis le début du XIX^e siècle. Le recensement à l'heure actuelle.

Les différents classements qu'il permet d'établir.

La situation présente de la population mondiale.

Des recensements de population ont lieu en France depuis le commencement du XIX^e siècle, sur la base de constatations de plus en plus précises.

Les recensements, ainsi que nous l'avons vu ont lieu en France tous les cinq ans; ils ne se répètent pas d'une façon intégrale. Il y a certains recensements qui mettent plus en lumière tel ou tel aspect des réalités démographiques mais tous donnent avec les mêmes précisions les données de base essentielles sur les unités humaines.

Grâce aux recensements, on connaît leur nombre, leur répartition sur le territoire, leur âge, leur sexe, l'essentiel de leur statut familial. On connaît aussi leur groupement par ménages, l'agglomération des ménages par habitants. On distingue également avec soin, dans la masse de la population, la population active, celle qui exerce une profession rémunérée. La répartition de ces éléments actifs est indiquée par professions, par établissements. Des indications très utiles sont ainsi fournies sur la concentration que certaines doctrines se sont représentées d'une manière plus systématique qu'il ne convenait, en présence de la diversité des courants sociaux.

On est également amené à distinguer dans une population, les éléments urbains et les éléments ruraux; c'est là, ainsi que nous le verrons dans la suite, une classification de la plus haute importance.

A travers d'inévitables diversités de cadres, de méthodes, on peut considérer que les grands pays possèdent à l'heure actuelle des sources d'information capables de donner une idée assez sûre de l'évolution la plus récente et de l'état actuel de leurs populations.

Voyons maintenant quelle est la situation présente de la population du monde. Nous nous demanderons ensuite comment cette population est parvenue à son état actuel et nous envisagerons les opinions émises sur son évolution.

prochaine.

a) L'ensemble de la planète:
1.900.000.000 d'habitants
14 au Km. 2

La population de l'ensemble de la planète, vers 1928, a pu être estimée à environ 1.900.000.000 d'habitants. Il s'agit là, bien entendu, d'un ensemble très diversément éclairé, dont certains éléments sont encore assez mal connus.

La densité moyenne de la population sur la terre est de 14 habitants par kilomètre carré. Cette simple indication de densité moyenne est peu significative, rien d'inégal comme les possibilités d'habitation des divers éléments de la planète. L'ensemble que nous venons d'indiquer recouvre une diversité extrême entre les populations des divers pays; dans l'intérieur même d'un pays, on distingue souvent aussi, entre ses siveses parties, des inégalités très grandes. Ainsi lorsqu'on décompose des mouvements de la population en France, on constate qu'il y a entre telle et telle région des différences plus grandes parfois que celles qui peuvent séparer le mouvement moyen de notre pays du mouvement d'un autre grand pays.

La densité maxima de la population est atteinte en Europe, où il y a 49 habitants par Km. carré (la moyenne du monde est de 14). La population totale de l'Europe est de 480.000.000 d'habitants, celle de l'Asie en représente 960.000.000 mais sa densité moyenne est inférieure de plus de moitié à celle de la population européenne (habitants par Km. carré, au lieu de 49 en Europe).

Dans l'Amérique du Nord, on note 160.000.000 d'habitants et une densité moyenne de 6 habitants par km. carré. C'est en Amérique du Sud que la densité est le plus faible: 4 habitants par km. carré (population totale, 75.000.000). En Afrique, la population totale est de 150.000.000 d'habitants, la densité est légèrement plus élevée qu'en Amérique du Sud (5 habitants par km. carré).

En Océanie, le total de la population est de 75.000.000 d'habitants, la densité de 7 par km. carré.

Les chiffres de la population européenne.

Si nous décomposons chacune des masses, nous nous trouvons en présence de diversifications intérieures extrêmes. Ainsi en Europe, d'après les données les plus récentes, recueillies dans l'Annuaire de Statistiques s'échelonnant entre 1921 et 1930, mais en général plus proches de la date la plus récente que de la plus ancienne, on obtient les résultats essentiels suivants : C'est la Russie d'Europe qui constitue le groupe le plus important au point de vue du chiffre de la population (III.140.000) mais la densité du peuplement y est relativement faible, 26 par km. carré, alors que la moyenne de l'Europe est de 49).

La République allemande a une population de 63.603.000 habitants, soit 135 habitants au km. carré (d'après les résultats statistiques obtenus en 1928).

Le Royaume-Uni, (Grande-Bretagne et Irlande) a 48.853.000 d'habitants, soit 156 au km. carré. Cette moyenne recouvre des inégalités extrêmes. Ainsi en Angleterre et dans le pays de Galles, la densité atteint 262 au km. carré.

En France, d'après une évaluation de 1929, la population s'élève à 41.130.000 d'habitants et la densité est de 75 habitants par km. carré.

La population de l'Italie est légèrement supérieure à celle de notre pays (41.350.000) sa densité est presque égale à celle de l'Allemagne (133 habitants par km. carré, alors que la densité en Allemagne est de 135).

C'est en Belgique (avec 262 habitants par km. carré) que se trouve atteinte la densité nationale moyenne maxima en Europe.

Il faut noter des contrastes encore plus accusés dans d'autres parties du monde. C'est ainsi qu'en Asie, la population de la Chine (non celle de l'empire chinois tout entier) représente à elle seule plus de 411 millions d'habitants (exactement 411.472 mille), sa densité est de 105 habitants par km. carré. La densité de la population au Japon (non dans l'ensemble de l'empire japonais) est de 157 habitants au km. carré; elle comprend 59.737.000 habitants.

Une partie très importante de la population de l'Amérique du Nord est aux Etats-Unis, qui ont à eux seuls plus de 120 millions d'habitants. (exactement, d'après la dernière évaluation 120.013.000). La densité de population aux Etats-Unis est plus de deux fois supérieure à celle de l'ensemble de l'Amérique du Nord (15 habitants au km. carré, au lieu de 6, mais c'est une densité qui tout de même est bien faible par rapport à celle atteinte dans certains pays de l'Amérique du Nord: aux Antilles françaises, la population est de 170 habitants par km. carré.

Telle est, dans l'état le plus récent qui nous soit connu, la population de l'ensemble du monde.

Nous avons maintenant à nous demander comment, de quelle allure elle est parvenue à cet état. Nous verrons que son évolution a pu susciter des craintes contradictoires. Lorsqu'on s'est placé du point de vue universel, on a pu s'inquiéter de certaines menaces de déséquilibre économique. Certains pays ont eu au contraire, à se préoccuper de l'affaiblissement de leur population.

Pour se faire une idée de la puissance expansive d'une population, il est indispensable de savoir comment elle est composée, de quelle manière se répartissent, aux

La composition de la population mille, les unités humaines dénombrées.

Population masculine et population féminine.

D'une façon générale, en Europe on se trouve en présence d'une population féminine plus importante que la population masculine. Il va de soi que cette inégalité numérique qui existait déjà avant la guerre, s'est accentuée depuis. En France, pendant les années qui ont précédé la guerre, le rapport moyen était de 1035 femmes pour 1000 hommes. Après la guerre, il s'était élevé à 1100 femmes pour 1000 hommes.

Dans certaines populations, il y a au contraire surabondance de population masculine. Ainsi aux Etats-Unis la population féminine ne représente que 96 pour 100 de la population masculine. C'est en Argentine que l'on note le rapport le plus bas (87 pour 100).

La répartition par âge.

Il est également essentiel de connaître la répartition des âges dans un pays.

On se trouve en présence de groupements très inégaux; d'une manière générale, dans les pays comme le nôtre dont la natalité est faible, il y a un coefficient relativement peu élevé de population très jeune; les charges sociales du début de la vie sont allégées; celles de la période finale de l'assistance tendent à s'alourdir progressivement. On a déjà indiqué les contrastes de situations qui se développent ainsi dans la carrière d'une population à natalité décroissante.

D'après les données statistiques les plus récentes, la France est le pays d'Europe où l'on rencontre la plus faible proportion d'hommes et de femmes âgés de moins de dix-neuf ans (159 pour mille parmi les hommes, 167 pour mille parmi les femmes) et le plus fort contingent de population âgée (hommes et femmes de plus de soixante ans représentent 61 et 76 pour mille de l'ensemble).

Les maxima de contingents jeunes en Europe sont atteints en Serbie (273 hommes de moins de 19 ans pour mille habitants) et en Russie (266 femmes de moins de 19 ans pour mille habitants). Les minima de contingents âgés se trouvent en Serbie (24 hommes et 20 femmes de plus de soixante ans pour mille habitants).

En dehors de l'Europe, les contingents les plus élevés de population jeune se trouvent en Russie d'Asie, en Algérie, au Chili. La proportion la plus forte de groupes âgés se trouve au Chili, au Japon, en Australie, en Nouvelle-Zélande.

Il est également important de noter l'évolution comparative de la nuptialité. En France, le taux de nuptialité dans la période 1906-1910 était de 158 par dix mille habitants, ce taux était sensiblement égal à celui

L'évolution de la population.

de la période 1811-20, voisin de celui des principaux pays. En 1915, il s'est abaissé à 42, en 1920 il a été de 312, en 1928 de 165.

D'une manière générale, on ne saurait incriminer en France l'état de la nuptialité pour expliquer la natalité décroissante.

Nous allons maintenant nous demander selon quels rythmes ont varié, au cours du XIXème et du XXème siècles les populations des principaux pays.

Lorsque l'on envisage la population de l'ensemble du monde, l'impression dominante est celle d'un accroissement considérable.

Evaluée au début du XVIIIème siècle, à 500.000.000, d'hommes, la population de la planète a pu être en 1928, avec des moyens plus sûrs que ceux dont on disposait au XVIIIème siècle, estimée à un million neuf cent mille (1.900.000). La progression géométrique a joué un peu moins de deux fois. On est en présence d'un développement général sans précédent dans l'histoire.

La population de l'Europe au début du XVIIIème siècle était, ainsi que nous l'avons vu, de 110.000.000; au début du XIXème siècle, on l'évaluait à 180.000.000; les derniers recensements font apparaître une Europe peuplée par 480.000.000 d'habitants, soit un accroissement de bien plus du double en un peu plus d'un siècle et quart.

Cet accroissement se trouve considérablement accru dans sa signification du fait que pendant une partie du XIXème siècle, l'Europe a été le point de départ de courants migrateurs extrêmement denses vers les pays d'outre-mer (vers les Etats-Unis notamment).

Le témoignage de vitalité donné par la population européenne se trouve ainsi soulignée, de même, les conséquences que l'on avait parfois tirées du développement de la population dans certains pays neufs appellent de ce chef d'importants correctifs.

la progression de la population aux Etats-Unis. Il y a eu un exemple de progression démographique impressionnant; Malthus l'avait invoqué comme témoignage direct à l'affaire de ses formidables prévisionnelles.

Lorsqu'il prétendait que la population humaine pouvait doubler tous les 25 ans, il disait en effet que la meilleure preuve de cette possibilité était fournie par l'exemple des Etats-Unis, qui avaient pu enregistrer des accroissements de cet ordre de grandeur et qui ont continué depuis d'en accuser de très considérables.

La population des Etats-Unis en 1800 était de 5.300.000, en 1928 elle atteignait 120.013.000. Si on examine seulement les chiffres de ces recensements, on est assez peu éloigné de la progression malthusienne, qui ne marquait d'ailleurs qu'une indication des limites de possibilité.

ette population Mais on sait déjà qu'une large part doit être faite à presque quin l'immigration dans ce résultat. Souvent d'ailleurs l'immigration agit sur une population de deux manières; non seulement elle y ajoute des éléments nouveaux, mais dans ces éléments eux-mêmes le taux de la natalité est en général plus élevé que dans l'ancienne population du pays. Rien ne serait donc plus témoigne que d'interpréter le mouvement de la population aux Etats-Unis, comme l'indice de force d'une tendance interne et durable.

'exemple des Etats-Unis.
a signification.

On a d'ailleurs ajouté que même lorsque la population des Etats-Unis avait, sous l'action des causes historiques déjà rappelées, augmenté selon une progression voisine de celle envisagée par Malthus, on avait vu la richesse augmenter dans ce pays proportionnellement plus que la population. On a en effet établi statistiquement que tandis que la population augmentait, le coefficient moyen de richesse par habitant augmentait aussi. Indiquons tout de suite que cet indice statistique n'est pas d'une valeur préemptoire au regard des préoccupations malthusiennes; lorsque l'on note en effet l'accroissement de richesse pécuniaire par habitant, on n'a pas nécessairement démontré que les subsistances ni même que les vraies ressources aient augmenté. Il y a dans l'économie contemporaine, certaines pratiques destructives; ce que l'on appelle production consiste parfois dans l'utilisation hâtive de réserves existant en quantité limitée. Il faut d'ailleurs tenir compte que même à son stade actuel, la population des Etats-Unis n'accuse qu'une densité de 15 habitants par km. carré, au lieu de 75 en France.

Pour avoir un exemple de la rapidité avec laquelle peuvent se modifier les perspectives en fait de population, il suffit de rappeler à quelle rigueur en sont arrivés les Etats-Unis au regard des immigrés, autrefois si largement accueillis par eux.

Cet esprit véritablement malthusien de la politique actuelle d'immigration est de nature à modifier d'une manière sensible les perspectives démographiques des Etats-Unis.

L'évolution de la population française

Nous avons maintenant à nous demander comment il faut apprécier le mouvement de la population française, comparé à celui des principaux pays du monde. Nous avons indiqué son état actuel: elle accuse une densité de 75 habitants par km. carré, contre 156 en Angleterre, 135 en Allemagne, 133 en Italie.

Chiffres de

1929: 41.130. 000 habitants elle s'est développée. La population française en 1801 était évaluée à 27.500.000 habitants, l'évaluation la plus récente (1929) en donne 41.130.000.

Demandons-nous maintenant comment la population française est parvenue à son état actuel, selon quel taux

Pendant la même période, voyons comment ont évolué les pays avec lesquels il y a le plus d'intérêt à comparer le nôtre. L'évolution démographique des Etats-Unis a déjà été retracée.

La Grande Bretagne a évolué de la manière suivante : en 1800, sa population était seulement de 16.237.000 en 1929, elle atteignait 48.853.000 habitants.

En 1840, la population de l'Allemagne était de 32.785.000, en 1910, de 64.926.000 ; en 1928, sur le territoire réduit de la République allemande, la population était de 63.603.000 habitants.

En Italie, la population était en 1800, de 18.125.000 habitants, en 1929, elle était un peu plus élevée que la nôtre (41.350.000).

A envisager l'ensemble de temps écoulé depuis le début du XIXème siècle, on peut considérer comme exacte une expression souvent employée : "Dépopulation relative de la France", c'est-à-dire, accroissement intrinsèque de population, mais diminution d'importance par rapport aux autres grands pays.

Pour mieux se rendre compte des causes de ce mouvement, il faut envisager par périodes l'évolution de la population française, comparée à celles des principaux pays étrangers.

Le taux d'accroissement de la population française entre 1858 et 1883 a été de 9% ; de 1883 à 1908 il accuse une diminution de plus de moitié et n'atteint plus que 4%.

L'Allemagne, entre 1858 et 1883, accuse un taux d'accroissement de population de 26% ; entre 1883 et 1908, alors que notre taux déjà diminué de plus de moitié, celui de l'Allemagne augmente, il est de 37%.

On observe des phénomènes de même ordre en Angleterre : entre 1858 et 1883, le taux d'accroissement est de 25% ; entre 1883 et 1908, il atteint 36%.

En Russie : entre 1858 et 1883, l'accroissement de population est de 29%, entre 1883 et 1908, il est de 51%.

Si l'on s'arrêtait purement et simplement aux soldes nets annuels, on se trouverait en présence d'un véritable contraste entre la situation de notre pays et celles des pays que l'on vient d'énumérer. Ainsi que nous le verrons, une analyse plus attentive des données du problème suggère d'autres conclusions. Notre population n'a pas évolué essentiellement selon des lois différentes de celles qui ont présidé à l'évolution des autres pays de même civilisation. Notre pays a subi les mêmes lois générales qu'eux, seulement il les a subies avec plus de rigueur et de rapidité.

Depuis la guerre, on a constaté au recensement de

La comparaison avec d'autres pays indique, "une dépopulation relative de la France".

Evolutions comparées de la population française et des populations de divers autres pays.

1921, une diminution de population. Ce n'était donc plus désormais seulement de dépopulation relative que l'on allait avoir à se préoccuper.

Déjà, au cours de la période antérieure à la guerre on avait connu quelques années marquées par des excédents de décès. Le recensement de 1921 fait apparaître sur le territoire français actuel, une population de 39.240.000 habitants; sur ces mêmes 90 départements, il y en avait, en 1914, 41.700.000.

La guerre avec toutes ses suites, les perturbations de l'état sanitaire particulièrement profondes, pendant la dernière année des hostilités expliquent ce résultat. Le recensement de 1926 accuse une population totale de 40.743.851, soit une augmentation d'un peu plus de 1.500.000 unités, mais il faut se hâter d'ajouter qu'il s'agit là surtout d'un renfort dû à l'immigration. Pendant la période écoulée de 1921 à 1926, on est arrivé à se renonçant plus à l'immigration qu'à la natalité. La révolution de 1914 a eu une nouvelle immigration étrangère d'environ 947.000 unités.

L'excédent de population française n'est donc que de 586.000 unités environ.

L'évaluation à laquelle on s'est livré pour 1929 fait apparaître 41.130.000 habitants, soit par rapport à 1926 une légère augmentation (280 mille) même avec le cours de l'immigration, on n'a pas encore rejoint les chiffres accusés en 1914 sur le territoire actuel de notre pays (41.700 mille).

Ainsi que nous l'avons déjà indiqué, dans le développement d'une population, c'est la courbe de la natalité qui est l'élément le plus significatif, celui sur lequel les réactions volontaires peuvent le plus.

Sans doute est-on arrivé à agir sur la mortalité, mais il s'agit tout de même d'un champ de possibilités assez limité. En ce qui concerne la natalité, au contraire, on peut se trouver en présence des contrastes les plus profonds. Ajoutons qu'au point de vue qualitatif, on ne compense pas un déficit de natalité par une atténuation de la mortalité.

La courbe de la natalité dans notre pays accuse, en 1851, un coefficient de 27,1 pour 1000 habitants, en 1901, ce coefficient n'est plus que de 22 pour 1000; en 1911, de 18,7 p. 1000; en 1921, de 20,7 p. 1000; en 1925 de 19,6 p. 1000; en 1929 de 17,7 p. 1000, au-dessous du coefficient de 1911.

Les relèvements survenus après la guerre dans la mortalité et dans la natalité avaient un caractère momentané. Les unions retardées par la guerre, ont pendant cette période exceptionnellement accru le contingent normal annuel.

Ainsi que nous allons le voir, la natalité a également

La natalité.

L'évolution en hausse de la courbe de la natalité.

la natalité en diminué dans les principaux pays du monde, mais plus tard et dans une proportion plus faible.

Ainsi, en 1851, alors que notre taux de natalité s'élève à 27,1, celui de l'Allemagne est de 34,5; en 1901, alors que chez nous il est de 22, en Allemagne, il est de 34,3; en 1911 il est chez nous de 18,7, en Allemagne de 28,6; en 1921 tandis qu'il n'atteint chez nous (malgré le caractère exceptionnel de la période alors traversée) que 20,7 P. mille, il est en Allemagne de 26,1

Pendant cette même année 1921, le taux de la natalité s'élève en Angleterre à 22,4, en Italie à 30,4 au Japon à 35,1.

Si on a pu voir une tendance générale à la moindre natalité pendant ces derniers temps, dans les pays de même civilisation générale que le nôtre, le phénomène se révèle particulièrement précoce et rapide chez nous.

Ainsi que nous l'avons déjà vu, la nuptialité n'a pas évolué dans le même sens que la natalité, elle ne peut donc être incriminée.

Ce n'est pas à une moindre nuptialité, mais à une moindre fécondité des unicos qu'il faut attribuer la décroissance de la natalité.

Il nous reste à rechercher comment a évolué dans les principaux pays du monde, l'autre facteur de variation démographique : la mortalité.

Au début du XIXème siècle, en France, la mortalité était de 26,8 p. 1000; en 1851 de 22,3; en 1901 de 20,1 en 1911 de 19,4; en 1918 elle a atteint 28,6; en 1929 elle s'est abaissée à 18 pour mille. Malgré cette réduction elle s'est trouvée supérieure à la natalité (17,7) et cette année 1929 a été marquée par un excédent de plus de 12 P. mille décès.

La décroissance de la mortalité constitue elle aussi un mouvement général, mais chez nous, plus atténué que dans beaucoup d'autres pays. Ainsi, en ce qui concerne l'Allemagne, le coefficient de mortalité en 1851 est de 27,1; en 1921, il n'est plus que de 14,8.

Pendant cette même année 1921, en Angleterre, le coefficient de mortalité est de 12,1; en Italie de 17,5.

Ainsi que nous l'avons vu, les aspects divergents du problème de la population, n'ont jamais été d'une façon plus nette, mis en relief, qu'à notre époque. La théorie en face des feits que nousjour; on s'est demandé si elle ne devrait pas être reconstruite à l'aide de l'expérience si diverse accumulée pendant ces dernières années. Aussi bien, d'ailleurs, convient-il de rappeler que l'on ne s'est jamais trouvé en présence

La mortalité diminue en France mais proportionnellement moins qu'ailleurs.

Comment se comportent les théories en face des feits que nous venons d'é-tudier.

de matériaux scientifiques d'une qualité égale à celle des documents contemporains. Nous avons eu l'occasion Interprétations d'indiquer que la théorie de Malthus avait été peut-être erronées de la aussi profondément méconnue par tels de ses partisans théorie de que par beaucoup de ses adversaires. Il faut se garder Malthus. de rejeter intégralement d'une façon trop rapide la théorie malthusienne.

D'abord il va de soi que l'on ne peut songer à voir dans les résultats statistiques contemporains une réfutation de cette théorie. Ainsi que nous l'avons vu, Malthus n'a jamais prétendu que la population humaine se développait effectivement au delà des subsistances, il s'est borné à dire qu'elle tendait vers cet état. Ainsi donc, lorsque l'on rappelle que ni la population ni les subsistances du monde n'ont effectivement varié selon la double progression malthusienne, on n'a en réalité rien démontré contre la théorie elle-même. Elle a d'ailleurs prévu l'intervention des obstacles qui préventifs ou répressifs, ont largement joué.

D'ailleurs le mouvement de la population dans le monde depuis un siècle et quart accuse un élan dont nous avons pu apprécier la hardiesse, encore inédite. Les résultats statistiques, si on les considérait sous un angle universel et par périodes larges, seraient plutôt de nature à augmenter qu'à diminuer le crédit de la théorie de Malthus.

Le point de vue change, lorsque l'on envisage la population humaine, non comme un bloc, mais comme un ensemble extrêmement divers; à un même moment, on voit des populations de pays assez voisins, ayant des traditions de civilisation peu éloignées, évoluer de façon très différentes; si l'on compare les diverses régions d'un même pays, on constate parfois entre elles des différences d'un ordre de grandeur encore plus élevé que celles qui avaient pu être constatées de pays à pays.

Réduite à ses éléments les plus simples, la théorie de Malthus n'est que le groupement et la mise en ligne de propositions en elles-mêmes peu discutables.

Affirmer qu'une espèce vivante peut se développer sans limites théoriques, constater d'autre part, que la place qui peut lui être faite est limitée, c'est réunir purement et simplement deux évidences. Il n'était cependant pas sans mérite de les souligner par ce rapprochement. Aussi bien, d'ailleurs, lorsqu'on dépouille la théorie de Malthus de ce symbolisme mathématique, qui est dans sa pensée surtout une illustration, prend-elle un caractère encore plus rigoureux : limites inéluctables (quoique très incomplètement connues) du cadre donné à un développement d'espèce indéfiniment ambitieux.

Dépouillée de son symbolisme arithmétique la théorie de Malthus se ramènent à deux propositions

tions

actes en eux-mêmes mais il ne comprend pas tous les facteurs du problème de population.

Malthus peut compléter sa théorie de Malthus.

Malthus a méconnu la complexité des facteurs psychologiques.

On a parfois tenté une réfutation facile à l'égard de la théorie de Malthus, en disant que les subsistances sur lesquelles la population humaine vit, participent des mêmes ambitions, des mêmes virtualités de développement qu'elle-même. Que sont, en effet, les subsistances sinon des espèces vivantes animales ou végétales, susceptibles de se développer elles aussi, selon une progression géométrique ? Sans doute. Seulement, pour ces espèces aussi, il n'y a qu'une étendue de terre limitée.

Si on ne peut reprocher à Malthus d'avoir énoncé des propositions erronées, il apparaît qu'il n'a vu qu'une partie du problème de la population. Malthus se représente en somme l'humanité comme poussée par un instinct irrésistible vers les limites et même au-delà des limites fixées par la nature. À cette humanité imprévoyante, il donne, ainsi que nous l'avons vu, des conseils de prudence, d'une moralité exemplaire, des conseils qu'il craint bien de ne voir guère suivre.

Ce qu'on doit reprocher à la théorie malthusienne comme à beaucoup de théories de la même époque, c'est d'avoir méconnu la complexité des éléments psychologiques.

Cette théorie s'inspire en somme d'une psychologie aussi simplifiée que la théorie du salaire naturel par exemple : l'ouvrier dont le salaire augmente, accroît inconsidérément sa famille et déprime ainsi la valeur de son propre travail jusqu'à ce qu'il l'ait fait rétrograder jusqu'au niveau du minimum de subsistance. Il ne fait en somme que céder à la tendance fondamentale de l'humanité : se propager tant que la limite des subsistance n'est pas atteinte.

On a souvent reproché aux économistes classiques de se représenter une humanité calculatrice, "économie" pour laquelle n'existeraient que le gain, le calcul implacable et sûr en vue de gain. Trop de théories anglaises auraient supposé une humanité à l'image de l'"homme de la Cité". Un reproche inverse pourrait être adressé à la théorie de la population et à celles qui procèdent du même esprit général. Malthus se serait représenté une humanité moins économique qu'elle ne l'était, qu'elle ne l'est devenue surtout.

Malthus a évidemment envisagé avec un simplicisme excessif, l'évolution de la population et pour se rendre compte de ce qu'a de rudimentaire l'interprétation ainsi donnée aux phénomènes sociaux, il suffit de rappeler toutes les diversités du développement de la population à travers l'histoire, dans des pays quelquefois peu éloignés les uns des autres. On voit des peuples dont les conditions générales de vie diffèrent relativement peu, présenter les plus grandes diversités démographiques. Tout à fait significative

à cet égard est une comparaison entre la France et la Belgique, par exemple.

Malthus, s'il n'a pas complètement effacé les facteurs psychologiques de son objectif, n'a voulu voir leur action que schématisée, en quelque sorte et ramenée à un rôle modérateur: celui d'un obstacle préventif.

Ces facteurs psychologiques dans certains cas interviennent pour accélérer la natalité.

D'autres mobiles peuvent modérer l'action de l'instinct.

Théories et doctrines actuelles sur la population.

Essais de théorie sociologique de la population.

Dans certains cas, les facteurs psychologiques vont intervenir au contraire pour accélérer le rythme de la natalité. Il y a en effet telles conceptions de la vie qui amèneront les hommes à désirer vivement accroître leur famille. Idéal religieux, culte d'une tradition, sous des formes diverses on voit se manifester parfois la volonté irréductible de conserver et d'accroître une existence collective, mise au-dessus des existences individuelles. Il y a donc tout un ensemble de facteurs moraux qui tendent à intensifier parfois l'action pure et simple de l'instinct.

Il y a d'autre part, une très grande variété de facteurs qui tendent à restreindre son rôle. Aussi bien d'ailleurs, le problème a-t-il évolué dans ses données. La conception malthusienne déjà trop simplificatrice pour son époque, s'est trouvée de plus en plus distancée par les événements, on peut dire que l'instinct joue un rôle de plus en plus faible dans la vie humaine, ce qui ne veut pas dire, (comme l'avait espéré assez modérément Malthus) qu'il soit toujours sacrifié, mais qu'il parvient plus aisément à trouver sa satisfaction avec le minimum de coût.

Ainsi donc, cette prudence que Malthus représentait comme pouvant être souvent en défaut, ne fait que trop largement son œuvre dans certains pays.

Les contrastes qui éclatent à l'heure actuelle dans le développement de la population du monde, les antinomies plus accusées que jamais de préoccupations qui se font jour constituent un témoignage éclatant de la multiplicité des données d'un problème qui est, sous un angle spécial, celui de la vie.

Par réaction contre le point de vue malthusien, trop attaché aux facteurs biologiques et matériels du problème, les théories de la population tendent à s'ordonner autour de l'idée de civilisation.

Un peuple aurait avant tout la natalité de sa civilisation.

Parfois on a prétendu que c'était en somme la civilisation qui était surtout responsable de la diminution des natalités, particulièrement accusée dans notre pays.

Cette formule est quelque peu simplificatrice que certaines ambitions suscitées par une civilisation avancée soient défavorables à la natalité, c'est certain.

Mais la civilisation n'a pas pour effet exclusif de

les développer. Il ne faut pas oublier que l'élan de la civilisation industrielle contemporaine a d'abord suscité une hardiesse démographique, d'ailleurs nécessaire à son œuvre.

L'expérience montre la civilisation créatrice, beaucoup plus destructive, de population.

En outre, il serait téméraire, en présence de populations disposant les unes et les autres des ressources de technique et de culture les plus avancées, de déclarer moins civilisées celles qui auraient conservé une natalité abondante ou moins diminuée.

Il est peut-être plus exact de dire que la population tend à s'adapter aux rythmes successifs d'une civilisation. Pendant les périodes de renouvellement inventif aux larges perspectives, on voit le dynamisme de la population s'adapter à celui de l'activité générale, dont il traduit en quelque sorte la confiance.

Une sorte d'idéalisme économique s'allie aux autres sources d'idéal pour susciter une population plus dense; on ne saurait dire que, selon la formule malthusienne, elle se précipite sur les subsistances, jusqu'à leur limite extrême, elle vient réaliser une tâche de production intensifiée, de conquête plus large du monde.

Plus tard, lorsque l'œuvre sera avancée, la richesse acquise abondante, l'économie et la population tendront à s'orienter vers un état stationnaire. Les réactions de prudence individuelle prendront une place prépondérante parmi les facteurs démographiques.

C'est d'ailleurs par tous ses éléments essentiels, non par ses seuls facteurs techniques et économiques, mais aussi par ses facteurs moraux les plus profonds qu'une civilisation agit sur sa natalité.

La complexité même de ces influences doit nous avertir de la témérité de certains plans de réforme, basés sur la mise en jeu des seuls facteurs économiques individuels du problème.

Nous avons essayé de dégager les éléments de vérité et les lacunes de la conception malthusienne. Nous avons vu que pour réagir contre la tendance malthusienne, par trop orientée vers les aspects physiques, biologiques du problème, divers essais avaient été tentés en vue de le rattacher à l'idée de civilisation. Parfois on avait procédé d'une façon un peu simpliste, prétendant expliquer la décroissance de la natalité constatée dans certains grands pays par la civilisation et par les ambitions qu'elle suggère.

La natalité est loin de s'ordonner ainsi, selon une simple relation inverse avec le degré de civilisation. Ce sont plutôt certaines influences déformantes s'exerçant sur

es mesures envisagées pour résoudre les problèmes divergents posés par le mouvement de la population.

Craintes suscitées par un excès de population.

L'erreur psychologique de Malthus.

les facteurs d'une civilisation qui tendent à déterminer les anomalies de la natalité.

Après cette étude théorique, nous avons à envisager les mesures qui ont été proposées pour répondre aux inquiétudes divergentes, suivant les moments et les milieux, que peut suggérer la population. Dans tel pays, on s'inquiète d'un surcroît de population, dans tel autre, dans le nôtre notamment, on s'alarme d'une natalité qui, par son taux réduit, menace l'existence même de la population nationale.

En présence de surpeuplements effectifs ou redoutés, nous savons qu'il s'est trouvé des théoriciens dépassant singulièrement la hardiesse de Malthus, ignorant ses scrupules et préconisant dans des termes qu'il eût catégoriquement repoussés la restriction de la natalité. Nous avons rappelé la faveur singulière dont bénéficie dans certains pays, à l'heure actuelle, le noémalthusianisme sous sa forme la plus brutale: la propagande anticonceptielle.

Sous une forme plus voilée, on avait vu certains économistes adresser à la classe ouvrière d'impératifs conseils de prudence. La condition des travailleurs ne pouvait à leur avis être véritablement, profondément améliorée que s'ils se résolvaient à une prudence assez stricte en fait de natalité.

En réalité, une population est parfois rapidement amenée à manifester d'elle-même des réactions de prudence singulièrement inquiétantes. Croire nécessaire de stimuler le sentiment égoïste, c'est-à-dire avec une exagération que Malthus eût, encore une fois repoussée - développer l'erreur psychologique inhérente à la tendance malthusienne.

On se trouve ici en présence de l'un des terrains sur lesquels l'antagonisme peut devenir le plus manifeste entre l'intérêt individuel et l'intérêt collectif. L'intérêt personnel n'a pas à être stimulé; il est au contraire évident que l'effort doit tendre dans bien des circonstances à le discipliner.

Aussi bien Malthus ne faisait-il appel à la prudence individuelle que dominée par de sévères scrupules moraux.

L'événement a démontré que l'obstacle préventif avait joué, en fait, dans des conditions bien différentes, et qu'il s'était révélé parfois, au point de vue de l'avenir humain, comme plus dangereux encore que l'obstacle répressif.

Plus encore que des possibilités physiologiques d'accroissement indéfini d'une espèce, on doit se préoccuper, à l'égard d'une population humaine, du pouvoir d'anéantissement

qu'elle possède sur elle-même.

Le problème de la répartition internationale de la population qu'elle possède sur elle-même.

En raison même des contrastes que présente l'évolution des divers peuples du monde, les déséquilibres démographiques peuvent être assez largement compensés par des migrations internationales. Nous ne faisons que mentionner ici cet ordre de ressources, si largement utilisées au cours du XIX^e siècle, et des premières années du XX^e.

Il faut remarquer que l'élan de la population a coïncidé avec un élan de la production cela depuis le début du 19^e siècle.

D'ailleurs lorsqu'on envisage l'évolution de la population depuis un siècle et demi, on constate que le pessimisme de Malthus a été dominé par un ensemble de circonstances caractéristiques d'un milieu, d'une époque particulièrement difficiles. Que voyons-nous en effet d'essentiel dans le mouvement de la population depuis le commencement du XIX^e siècle ? Evidemment un élan qui, envisagé en bloc, peut paraître effrayant, mais qui a coïncidé avec un dynamisme dans la production, d'un ordre de grandeur également inédit. Il semble donc que le rôle des facteurs économiques à l'égard de la population soit bien différent de celui envisagé par Malthus. Au lieu de se représenter une humanité imprudente, livrée à l'instinct, qui va jusqu'au bout de ses subsistances, il faut considérer qu'au moment où véritablement une grande tâche s'impose, au moment où les perspectives de développement de la richesse sont tout à la fois très grandes et très exigeantes, on voit se produire dans la population de ces élans qui répondent aux nécessités nouvelles. Puis lorsque l'on entre dans la période de la richesse acquise prédominante, lorsque l'économie d'un pays tend à devenir statique, de dynamique qu'elle avait été jusque-là, le sentiment de la conservation personnelle du bien-être, fait trop rapidement parfois, son œuvre. Le pessimisme de Malthus a été surtout inspiré par les épreuves inhérentes à une crise de croissance.

On peut dire que la croissance de la population était l'une des conditions impératives du développement des ressources de la production et qu'il y a eu, en somme dans le monde une tendance à l'harmonie plus grande que ne l'avait supposée Malthus.

Le problème de la population mondiale et de sa population, on est amené à penser que, loin de l'être, on met en jeu d'avoir à s'effrayer outre mesure, d'avance d'un développement de population qui dépasserait les ressources, on trouve au contraire, à l'heure actuelle, devant un monde de l'économie dont les ressources connues pourraient faire vivre une population largement plus nombreuse qu'elle ne l'est, pourvu que sa répartition fût judicieusement organisée. Loin de pouvoir être résolu par des solutions de moindre effort

d'égoïsme généralisé, le problème de la population se rattache intimement à celui de l'aménagement des ressources du monde.

Nous avons eu à rappeler bien des fois que l'on reproche avec raison à notre économie contemporaine de comporter des destructions singulièrement téméraires de richesses. Il est certain que telles richesses, qui existent en quantité limitée, sont parfois gaspillées; on se préoccupe de l'exploitation individuellement lucrative, fructueuse peut-être pour ceux qui en recueillent le bénéfice pécuniaire immédiat, elle est immense pour la collectivité.

Le problème de la population est aussi un problème intellectuel.

Le problème de l'adaptation économique est à la fois dominé et dépassé par le problème de la population.

S'il dépend avant tout d'influences morales, le développement de la population est conditionné aussi très largement par des facteurs intellectuels. Pourquoi une population considérablement accrue a-t-elle pu apparaître au XIX^e siècle. Parce qu'une série de renouvellements scientifiques ont permis de mieux connaître ce monde que nous ignorons encore assez largement. Le développement de l'activité inventive est l'un des facteurs les plus propres à atténuer les inquiétudes que pourrait suggérer l'avenir de la population.

Aussi bien d'ailleurs serait-il vain de vouloir éliminer d'un problème qui n'est autre que celui de la vie tous les éléments d'incertitude. Sous prétexte que l'on ne peut déterminer aujourd'hui comment pourrait vivre une population prolongeant jusque dans un avenir lointain un rythme exceptionnel de progression, on ne saurait admettre la moindre complaisance en faveur des solutions qui stimulent l'égoïsme.

Ajoutons d'ailleurs, pour en terminer avec cet ordre d'idées, que l'intensification de l'obstacle préventif, la diminution de telle population n'aurait pas du tout pour résultat de garantir que les obstacles préventifs ne joueraient pas; au contraire, il faut bien supposer que l'obstacle préventif ne jouerait pas partout avec la même intensité.

Ce sont trop souvent les populations les mieux douées, les plus aptes à utiliser leur milieu, qui sont menacées dans leurs ressources vitales. C'est la population la plus étroitement prudente qui risque de subir avec le plus de rigueur l'obstacle répressif.

Nous avons à envisager l'autre aspect du problème. Si, à certains moments on a pu être préoccupé de l'insuffisance éventuelle des moyens de vie, la défense de la natalité suscite dans certains pays des préoccupations très fondées.

Le problème de la natalité, sujet de préoccupations tout à fait actuel.

Des précédents anciens peuvent être trouvés à la politique de natalité que l'on préconise et que l'on s'est, assez timidement encore, efforcé d'instituer dans notre pays.

Influence générale de notre législation sur la natalité.

Pour déterminer les réactions les plus efficaces à tenter, on a essayé de fixer l'influence qu'avaient pu avoir sur la natalité les principales modificationsvenues dans notre milieu social, dans la législation qui lui sert de cadre.

I. La législation industrielle.

On a pu incriminer dans une certaine mesure, la législation industrielle.

La législation qui protège le travail des enfants, interdit leur emploi dans l'industrie avant un certain âge, transforme très profondément les données pécuniaires du problème familial dans la classe ouvrière. Nous avons vu comment, au début du XIX^e siècle, l'enfant avait largement pris place dans l'usine, c'était au point de vue social, personne ne le discute, quelque chose de déplorable. Il faut reconnaître aussi que dans la mesure où l'on a réagi très légitimement contre cet abus, on a aggravé pour les familles ouvrières, la charge de l'enfant. L'enfant ne peut qu'à un âge relativement tardif gagner le salaire que compensait dans une certaine mesure ce qu'il avait coûté. La législation industrielle est corroborée, sanctionnée par la législation scolaire.

Il s'agit là de résultats irréductiblement acquis. Loin de songer à réviser la législation dans un sens plus favorable au pouvoir du père, on se préoccupe d'augmenter la durée de l'obligation scolaire, de rendre effective l'éducation technique. Autant de préoccupations qui répondent à un devoir social essentiel, mais tendent à accroître les difficultés économiques du problème familial.

II. L'organisation successorale et les idées de l'école de Le Play.

On a incriminé aussi à notre législation successorale le. L'école de Le Play a formulé des revendications énergiques en faveur de la liberté testamentaire.

Notre législation successorale oblige le père de famille à laisser à ses enfants une partie au moins de sa succession (la réserve héréditaire) Cette obligation est renforcée par le principe du partage en nature, qui tend à décomposer le patrimoine à chaque génération.

C'est surtout pour constituer une famille plus fermement disciplinée, plus durable, que Le Play a revendiqué la liberté testamentaire. Cette revendication se trouve aujourd'hui étroitement associée aux préoccupations, devenues dominantes, de natalité.

Sous cette forme ambitieuse, les revendications de l'école de Le Play se heurtent à toute la force d'une institution

ancienne accrue encore par un désir de plus en plus grand d'égalité.

Les pères de famille usent de moins en moins des facultés de libre disposition qui leur sont conférées par la loi. Ils peuvent constituer des avantages appréciables à tels de leurs enfants, s'ils le font quelquefois c'est plus rarement, sous une forme en général plus atténuée qu'autrefois. L'institution hypothétique d'une liberté testamentaire complète changerait très peu sans doute un état de fait lié à notre propre évolution familiale.

D'ailleurs, on se saurait considérer l'action de la réserve héréditaire comme décisive en matière de population.

Dans tels pays soumis aux mêmes principes généraux de la législation successorale que la France, le tableau de la population présente avec le nôtre des contrastes profonds.

Est-ce à dire cependant qu'il ne soit rien resté des revendications de l'école de Le Play ? Si l'on est demeuré très éloigné de l'institution de la liberté testamentaire, du moins on a été amené à atténuer la rigueur du code civil en matière de partage, au regard de certains biens ; les habitations à bon marché ont notamment bénéficié de dispositions de ce genre. On peut envisager des modifications plus générales, plus hardies à la règle du partage en nature. Ces améliorations agiraient moins sur la natalité que sur la stabilisation de certains éléments de la population. Lorsqu'on donne à l'exploitation rurale par exemple, plus de chances de durée, sans morcellement à chaque génération, on peut dire qu'on retient d'une façon plus sûre la population paysanne à la terre. Ce n'est pas le problème de la natalité, mais c'est un problème connexe. Ainsi que nous le verrons, il n'est pas indifférent, même au point de vue de la natalité, que la population rurale d'un pays soit conservée ou dispersée.

III. Le problème de l'organisation des droits de succession.

A côté du problème de la dévolution successorale, que l'on ne peut évidemment envisager qu'avec une extrême prudence, il y a celui des droits de succession. Sur le terrain de la différenciation des familles, au point de vue du droit de succession, on s'est déjà engagé assez avant.

Les inégalités de charges fiscales sont établies tout à la fois en rapport avec la situation de famille de la personne décédée et de celle qui hérite.

IV. La législation fiscale

D'une façon plus générale, sur le terrain fiscal on a été amené à réaliser certaines différenciations. L'impôt sur le revenu, comporte un surcroît de rigueur à

égard des personnes sans enfants; selon le nombre d'enfants, des dégrèvements de plus en plus marqués sont obtenus. Il ne s'agit là encore que de différenciations d'un ordre de grandeur assez réduit.

Une réforme qui a été envisagée pour fortifier la natalité.

On a parfois songé à une politique successorale énergique inverse, en quelque sorte, de celle préconisée par Le Play.

Le droit de disposer et aussi celui de recevoir par succession, seraient conditionnés par la situation de famille de ceux qui prétendent les exercer. Ainsi, ce lui qui n'aurait qu'un enfant, ne pourrait lui laisser qu'une part assez faible de sa succession, le quart, le cinquième par exemple.

Celui qui n'aurait pas d'héritiers directs aurait l'Etat pour successeur à peu près exclusif.

Il faut considérer qu'à l'égard d'un problème avant tout psychologique, moral, comme celui de la natalité, les facteurs pecuniaires n'ont qu'une influence limitée; ils ne peuvent à eux seul en transformer les données profondes.

Rien ne répond que, même en présence de changements très hardis dans la dévolution successorale on verrait apparaître un état de la natalité fondamentalement nouveau. Nous avons une expérience vécue dans le contraste que présentent au point de vue natalité des pays dont les situations économiques et les législations diffèrent relativement peu.

En outre, il faut bien se représenter que cette conception hardie du droit de succession subordonné à l'importance de la famille, représentait une concession très large à l'idée collectiviste.

Nous avons vu que le problème de la natalité se ramène chez nous, sous son aspect actuel à une crise suscitée par le sentiment individualiste. Il faut se rappeler qu'il a été parfois soutenu que le collectivisme représentait en réalité une affirmation impérative de l'ambition individuelle. On peut craindre que l'évolution législative qui vient d'être dessinée n'eut point pour résultat d'atténuer l'ambition individuelle, le goût individuel du bien-être. Aussi bien d'ailleurs, ne peut-on traiter le problème de la propriété incidemment à celui de la natalité et c'est une raison de plus pour se montrer réservé à l'égard de l'ensemble des doctrines qui ont voulu agir sur la natalité par le régime de la succession.

L'encouragement direct à la natalité. La prime.

Il y a un autre problème, celui de l'encouragement direct. Dans la prime à la natalité, certains moralistes ont voulu voir le moyen de transformer de la façon la plus radicale le problème qui nous occupe. L'un d'eux a dit: "Grâce à la prime, la natalité sera ce qu'on voudra, il

L'encouragement direct à la natalité.
La prime.

suffira que la prime soit extrêmement élevée pour qu'une natalité languissante se trouve orientée vers les plus larges coefficients. Ici, encore, on est en présence d'un optimisme un peu étroit.

D'abord, la prime soulève forcément des problèmes de limites budgétaires. De deux choses l'une, ou bien elle est assez modeste, elle est réservée aux familles dont la situation est sinon indigente, du moins voisine de l'indigence. On peut dire que dans cet ordre d'idées, elle répond à une exigence de justice. Il est certain que l'effort de la solidarité sociale est encore éloigné de ce qu'il doit être dans l'intérêt de la famille. Seulement, lorsqu'on se meut dans ce domaine, il faut considérer qu'on accomplit plus une œuvre réparatrice qu'une œuvre vraiment stimulatrice de natalité. Ce n'est pas à dire que l'œuvre réparatrice doit être négligée; ainsi, telle famille qui a sincèrement la volonté de se développer, pourra être arrêtée par la perspective de surcharges budgétaires intolérables. Si la prime intervient comme secours distribué dans un esprit suffisamment large, l'obstacle pourra être surmonté. Aider les bonnes volontés, et les créer par des encouragements pécuniaires, constituent des problèmes très différents.

Croire que la prime réconciliera la natalité et l'égoïsme, c'est émettre une hypothèse on ne peut plus téméraire.

On peut dire d'une manière générale, que toute solution basée sur l'égoïsme se trouve dépassée par la nature du problème à résoudre.

D'ailleurs l'éventualité d'un srucroft notable de population né d'une spéculation sur la prime n'irait pas sans soulever de délicats problèmes de sauvegarde et d'adaptation.

On a sans doute abusé souvent d'une facile antithèse entre préoccupations quantitatives et qualitatives. Une population qui se développe d'un élan spontané offre des ressources, des possibilités de valeur originale beaucoup plus grandes qu'une population diminuée déjà moralement par sa propre prudence.

Mais si l'on donnait à la prime de natalité le caractère d'une source abondante de population, les craintes de sélection à rebours qu'avaient suggérées, en Angleterre par exemple, telles méthodes d'application de la loi des pauvres, ne pourraient être considérées comme tout à fait inopportunes.

A n'envisager même que le point de vue de la sauvegarde des effectifs, de sérieuses préoccupations s'imposeraient. On sait combien la mortalité infantile sévit cruellement, surtout dans certains pays à forte natalité. La

Comment doit être compris le rôle de la prime.

vigilance collective devrait plus assidûment que jamais suppléer à certaines négligences, en présence d'une natalité directement provoquée par des avantages pécuniaires importants.

Si donc, on possédait en effet le moyen d'accroître " autant qu'on le voudrait " pour reprendre telle formule optimiste, la natalité par la prime, on pourrait se demander dans quelles limites cette action serait véritablement bienfaisante.

Peut-être à la mise en action intensive de cette politique serait-on amené à préférer la méthode que les circonstances ont actuellement imposées chez nous: immigration étrangère accueillie dans un esprit assimilateur. À la condition d'être pratiquée avec la garantie d'une sélection préalable, cette pratique peut, dans certaines limites, atténuer les inquiétudes d'avenir suscitées par la dénatalité.

Mais lorsqu'on parle de renforcement notable de natalité par des primes, on est très largement dans le domaine de l'illusion. Une fois de plus, on a cru résoudre en l'envisageant du seul point de vue économique, un problème aussi vaste dans ses données que celui de la vie.

D'ailleurs la prime de l'ordre de grandeur et d'efficacité hypothétique que l'on souhaite soulèverait de redoutables difficultés non seulement financières mais sociales. D'abord il y a un problème de délimitation très délicat : A partir de quel moment l'Etat doit-il encourager la natalité ? A partir du troisième enfant, essentiel à la constitution de la famille normale ou seulement du quatrième, qui marque l'entrée dans la famille nombreuse ?

En outre, l'allègement ou la suppression de la charge de famille supplémentaire par la prime soulèverait un problème d'adaptation aux inégalités sociales; inéluctable si on veut agir sur l'ensemble de la population et à peu près insoluble.

Il paraît donc difficile de transformer la fonction actuelle de l'encouragement collectif, équitablement réparateur, soutien des bonnes volontés déjà existantes.

On peut rattacher à cet ensemble de mesures ce que l'on appelle le " sursalaire familial " l'allocation pour charges de famille s'ajoutant au gain du travail. On ne saurait trop encourager le développement de cette institution, qui met en jeu de délicats problèmes de solidarité professionnelle.

Nous venons de constater que l'interventionnisme économique a, en matière de natalité, des effets plus limités qu'on ne l'a parfois espéré.

C'est surtout dans la mesure où l'on crée un milieu économique aux perspectives larges que l'on agit profondément

Le problème social posé par les partisans de la prime.

La prime doit être considérée surtout comme ayant une fonction réparatrice.

sur le dynamisme de la natalité. Nous avons déjà vu que l'histoire de la population depuis le début du XIX^e siècle avait accusé une harmonie générale de tendances avec le mouvement économique.

Tout ce qui est de nature à éléver les possibilités d'avenir d'une économie au-dessus de ses ressources actuelles tend à accroître la vitalité d'une population.

Nous avons déjà noté bien des fois l'importance des facteurs moraux: ce sont tout ensemble les plus actifs et ceux que l'on atteint le plus difficilement.

On a pu incriminer très largement l'instabilité, l'affaiblissement de la famille. Tout ce qui est de nature à la faire apparaître comme une entité douée de peu de vie encourage à envisager de plus en plus le problème de la natalité sous l'angle individuel.

Il est d'ailleurs des combinaisons de mobiles singulières. La dénatalité est parfois provoquée moins par l'égoïsme individuel que par un égoïsme projeté de génération à génération.

Ce n'est pas toujours pour ménager son propre bien-être mais souvent aussi pour ne pas restreindre dans l'avenir la situation sociale et matérielle des enfants déjà vivants qu'un père limite l'étendue de sa famille.

A l'inverse, dans certaines civilisations, c'est un vrai sentiment de sauvegarde personnelle qui soutient la natalité.

La natalité est fonction de la moralité familiale et aussi de l'état moral d'ensemble d'un pays. Les mesures qui, d'une manière efficace défendent la vie, doivent être considérées comme urgentes. La répression effective de l'infanticide, de l'avortement, les mesures de sauvegarde contre la propagande anticonceptionnelle, sont au nombre des plus essentielles qu'il y ait.

C'est surtout à l'occasion du problème qui vient d'être étudié qu'il est urgent de rappeler toute l'énergie des interdépendances entre préoccupations économiques et morales. Il faut retenir que l'importance de ces dernières atteint ici son maximum.

Section II. Le problème des migrations.

Migrations internationales.

Répartition
de la population
on dans le
monde.

Nous avons à nous préoccuper maintenant de problèmes communs à celui déjà étudié, ceux que soulèvent les mouvements de population à travers le monde.

Nous les envisagerons tout à tour sous leur aspect le plus large et dans l'intérieur d'un même pays.

Les grandes migrations apparaissent dans l'histoire

L'émigration.
Ses trois formes successives.

sous trois formes successives. On s'est d'abord trouvé en présence de mouvements engageant des peuples entiers, dans une seconde période, le cadre s'est fait plus restreint, c'est une fraction de peuple qui va dans un pays plus ou moins lointain, reproduire en ses cadres essentiels, sa propre civilisation. Enfin, sous leur forme moderne, les migrations, bien qu'ayant mêlé des masses considérables, apparaissent comme dues à des décisions individuelles.

a) Les migrations engageant un peuple entier

Les déplacements de peuples caractérisent les phases primitives de la civilisation. Les peuples qui vivent essentiellement de la chasse ou les peuples pasteurs épuisent assez vite les ressources des pays sur lesquels ils vivent. Les peuples agriculteurs eux-mêmes ne sont pas toujours sédentaires; il y a telles formes de culture extensive, épuisante, qui obligent à chercher constamment de la terre nouvelle.

Quelques exemples de ces vastes émigrations.

Entre autres exemples de ces vastes migrations, rappelons celle des Indo-Germain du milieu de l'Asie en Europe, des Mongols en Europe et en Asie. Il faut y rattacher les invasions barbares refoulées pendant un certain temps par la puissance romaine; puis reprenant lorsque cette puissance a faibli.

Souvent accompagnées de luttes sanglantes, ces migrations ont servi de préface à l'établissement des grandes civilisations.

b) Les migrations engageant seulement une partie de la population.

Pendant une seconde partie de leur histoire, les peuples sont amenés à concilier les nécessités d'une existence devenue sédentaire avec le souci d'agrandir leur puissance et leur richesse. La colonisation sera l'un des moyens essentiels employés à cet effet. La colonisation dans cette période, est en effet, le déplacement d'une partie de la population d'un pays; allant prendre possession de terres lointaines et y reproduisant les institutions de la mère-patrie. La colonie est en somme une image aussi fidèle que possible du pays dont viennent ceux qui se sont fait ainsi les propagateurs de sa civilisation et de son influence.

Dans cet ordre d'idées, rappelons les colonies phéniciennes, grecques, romaines, la colonisation germanique refoulant les slaves vers l'Est. On a pu y rattacher dans une certaine mesure, les expéditions des Northmans, établir aussi quelques affinités de tendances entre elles et les croisades.

Cette période de l'histoire des migrations peut-être considérée comme close, dans notre civilisation occidentale, au XVème siècle. Elle prend fin en raison de la formation et de la consolidation des grandes puissances de la rigueur des obligations juridiques qui attachent

chacun à son propre pays.

a) La phase moderne des migrations.

En outre, il faut se représenter que pendant la période dont nous nous occupons, la colonisation a profondément évolué. Les colonies que l'on a créé alors sont des sources de richesses, des objets d'exploitation commerciale plutôt que des centres de peuplement.

Il faut arriver au début du XIXème siècle pour se trouver en présence d'une renaissance profondément transformée, de l'émigration, que nous allons étudier maintenant dans ce dernier état.

La renaissance

de l'émigration

Ainsi que nous l'avons déjà indiqué, l'émigration affectera au XIXème siècle, des caractères très différents de ceux réalisés pendant les phases antérieures de son développement.

Bien qu'elle ait vu des masses immenses, elle est due à un ensemble de décisions individuelles.

Au XIXème siècle

Ce mouvement est demeuré distinct de la colonisation.

Les émigrants ne se dirigeront pas toujours, ni même avec une préférence très marquée, vers les colonies de leur pays d'origine.

De même il n'y aura pas de relation précise entre la puissance coloniale d'un pays et les tendances migratoires de sa population. Ainsi, notre pays, bien partagé au point de vue du domaine colonial, est de ceux dans lesquels l'émigration est demeurée plus réduite.

Etant donné la discrimination des deux problèmes nous ne parlerons pas de la colonisation à propos de l'émigration.

Déjà importante dans la première moitié du XIXème siècle, l'émigration s'est affirmée avec encore plus de force pendant sa seconde moitié et au cours des premières années du XXème siècle.

Très inégale est la part qu'y ont prise les divers pays. C'est l'Angleterre qui avec le plus de constance a fourni un appont important.

La part des différents pays dans la masse des émigrants.

L'Allemagne, pendant une partie du XIXème siècle a fourni un contingent d'émigrants moins élevé que celui de l'Angleterre, mais considérable tout de même (140 mille en moyenne contre 240 mille venant d'Angleterre, par an, de 1880 à 1813). Mais il s'agit là d'un courant inégal qui, dans les dernières années du XIXème siècle, ne fournit plus qu'un contingent moyen annuel de 30 mille. Il y a une concordanse historique entre cette émigration réduite et l'effort entrepris en Allemagne pour réaliser ce qu'on a appelé la colonisation intérieure. Une série de mesures ont été prises dans ce pays pour développer la propriété paysanne. Elles ont eu pour résultat visible de fixer au sol une grande partie de ceux qui jusque là

cherchaient au loin un travail rémunérateur.

A partir de la fin du siècle dernier, on voit l'émigration se développer surtout chez les Italiens et les Slaves.

On peut estimer à 150 millions la population qui dans le nord de l'Asie, dans le nord et le sud de l'Afrique, en Amérique, en Australie, a été constituée grâce à l'émigration européenne.

L'émigration moyenne depuis le début du XXème siècle, était de 1.500 mille par an; l'émigration nette obtenue après déduction des retours (inégalement fréquents) s'établissait contre 1 million et 1.200 mille.

Après cette période d'émigration considérable, on s'est trouvé en présence de restrictions très accusées pendant et depuis la guerre.

Que pendant la guerre les courants migratoires aient été réduits, on ne peut en être surpris. Il est certain que cette liberté de séjour accordée par les Etats modernes à leurs nationaux a été, pendant la période des hostilités sévèrement réduite, dans une notable partie du monde.

D'autre part, certains pays même non directement engagés dans la guerre, ont réservé un accueil moins large aux éléments du dehors.

Après la guerre, certains facteurs durables dont on aura à parler plus loin ont fait obstacle à la reconstitution de courants semblables à ceux d'avant 1914.

Si après avoir envisagé les sources de l'immigration on jette un regard d'ensemble sur ses débouchés, il faut rappeler d'abord la place prépondérante qu'ont occupée parmi eux les Etats-Unis.

Depuis longtemps l'attention des démographes a été appelée sur la croissance impressionnante de leur population. Nous avons eu l'occasion de rappeler qu'elle était due, en première ligne, à l'immigration.

Il faut noter aussi, parmi les principaux pays de destination des émigrés l'Amérique du Sud.

Dans une assez large mesure, les émigrants sont orientés par leurs affinités de race.

Ainsi que nous l'avons déjà vu, ce ne sera pas nécessairement dans les colonies possédées par son pays d'origine que l'émigrant ira, mais il se sentira attiré vers les pays qui au point de vue de la langue, des origines, de civilisation ont des affinités manifestes avec sa propre patrie. L'émigration latine s'est largement dirigée vers l'Amérique du Sud, les pays de civilisation anglo-saxonne ont été particulièrement recherchés par les

Le changement
survenu depuis
la guerre.

Les pays cen-
tres d'attrac-
tion pour les
émigrants.

Les Etats-
Unis.

L'Amérique du
Sud.

Britanniques.

Les Etats-Unis se distinguent par l'extrême variété des éléments sur lesquels s'est exercée leur attraction. Les émigrants germaniques notamment, se sont dirigés vers eux en grand nombre. L'importance actuelle des germano-américains est un témoignage significatif de ce fait historique.

Si l'amigration contemporaine apparaît comme la résultante de décisions individuelles, on ne peut aborder son explication vraiment scientifique sans en rechercher les causes et les effets collectifs.

Le phénomène de l'émigration largement entendu est susceptible de significations sociales extrêmement diverses. Aussi bien d'ailleurs, lorsque l'on parle d'émigration, ne désigne-t-on pas d'habitude sous ce nom, tout changement de séjour; ainsi, on ne songera pas à y faire entrer les déplacements de touristes, ayant un caractère momentané, un but d'agrément. D'une façon générale, on entend par émigrant, celui qui est amené à chercher dans un autre pays un sort meilleur que dans le sien. L'émigration éveille l'idée d'un espoir lointain, d'une insuffisance, d'une inquiétude immédiates. Selon les circonstances, ce sera l'un ou l'autre facteur qui dominera. Ainsi, pendant la période dite de la "fièvre de l'or", un grand nombre d'émigrants étaient orientés vers des perspectives de fortune rapide. Mais, c'est l'autre aspect de l'émigration qui prévaut le plus souvent. La grande masse des émigrants est dirigée moins par l'espoir d'un sort exceptionnellement brillant que par le sentiment de l'instabilité, de l'insuffisance, des ressources actuelles. C'est cette forme d'émigration qui est le plus aisément connue.

Les statistiques atteignent surtout ceux des émigrants sur qui s'exerce une action protectrice. Les raisons directes de l'émigration sont parfois d'ordre politique, il y en a bien des exemples dans l'histoire. Il pourra même arriver que l'émigration soit le résultat d'une contrainte positive. Le maximum de rigueur sera la mesure d'exil, prise à l'égard de tels éléments de population. À côté de cette contrainte légale directe, il y a, plus fréquentes, des contraintes indirectes. A la suite d'événements politiques, certains éléments d'une population jugent nécessaire de chercher hors de leur pays un minimum de sécurité. Parfois aussi les considérations économiques et politiques se combinent. Tels émigrés quittent leur pays parce qu'en raison des circonstances politiques, ils ont, entre autres disgrâces, à souffrir d'une insuffisance, d'une incertitude extrêmes dans les moyens de travail. On peut citer comme exemple à cet

La signification sociale et économique de l'émigration.

L'idée d'amélioration de condition.

Emigrations d'ordre politique et d'ordre économique.

égard l'émigration qui, à un certain moment, enleva à l'Irlande une fraction très appréciable de sa population. Cette émigration eut d'ailleurs une influence décisive sur le sort de l'Irlande. Du fait que les Irlandais se trouvèrent en nombre aux Etats-Unis, que certains d'entre eux furent en possession d'une influence, d'une puissance économique considérables, les Irlandais demeurés dans leur pays natal, disposèrent d'éléments de force, sans lesquels l'évolution politique qu'ils souhaitaient eut été plus difficile.

Mais la grande masse des émigrants contemporains a été déterminée par des considérations économiques. Les divers peuples du monde envisagent d'ailleurs l'émigration sous des angles très différents. L'exigence économique est reflétée d'une manière extrêmement inégale par les divers tempéraments nationaux.

Envisagée d'ensemble, l'émigration est l'un des moyens les plus efficaces dont disposent les peuples pour conjurer les craintes malthusiennes. Les trop pleins de population sont appelés là où, on se trouve en présence de difficultés de main-d'œuvre de tâches et de ressources économiques supérieures aux ressources humaines.

Après avoir vu les causes de l'émigration, nous avons à nous demander quels en sont les effets, comment ces effets sont envisagés par l'un et l'autre des pays intéressés.

A. Au point de vue du pays d'origine.

Pour le pays d'origine, l'émigration représente une perte de force. C'est un phénomène toujours préoccupant, alarmant quelquefois que le départ en quantités massives d'éléments pris parmi les plus jeunes, les plus actifs, les plus résolus d'une population, sans esprit de retour, ou avec des perspectives de retour incertain, d'épreuves sévères, de risques parfois témoirement sous-estimés.

Mais rien de plus divers que les angles sous lesquels peut être considérée l'émigration, vue du pays d'origine.

Qu'un pays dont la population est déjà pauvre s'inquiète de départs nombreux parmi ses nationaux, rien de plus naturel. Qu'un peuple à natalité abondante, en peine de trouver un emploi à tous ses nationaux envisage au contraire favorablement l'émigration, c'est ce qui apparaît comme assez normal.

Mais chaque fois que se pose un problème de population, les interférences mutuelles du politique et de l'économique doivent moins que jamais être perdues de vue. En présence de situations économiques analogues, des gouvernements peuvent être amenés à considérer l'émigration sous des aspects très différents, selon qu'ils se trouvent plus

ou moins dominés par des préoccupations d'équilibre à maintenir sur le marché du travail ou par des ambitions de puissance politique.

On voit reparaître les deux aspects du problème de la population, si inégalement perçus selon les circonstances. Il va de soi qu'ils n'offrent pas seulement des antinomies. Ainsi le déséquilibre économique, la surabondance d'une main-d'œuvre sans emploi sont au nombre des menaces les plus caractérisées qui puissent atteindre l'équilibre politique d'un pays.

Lorsqu'un pays est défavorable à l'émigration, il peut songer à titre de mesure extrême, à rééditer plus ou moins directement un état juridique que connaît la l'ancienne Europe à établir une obligation plus ou moins stricte de séjour à la charge de ses nationaux.

Les essais de cet ordre ne sont pas sans exemples ils heurtent trop nos conceptions juridiques modernes Les mesures pour ne pas être rares, assez dissimulés en général, peuvent restreindre l'émigration.

La défaveur envers l'émigration se manifestera surtout par d'autres mesures. Ainsi que nous l'avons vu, a) le rétablissement de l'émigrant est souvent obligé d'avoir recours à des serrement du lieu vices d'information, à des concours publics qui rendent de séjour obligeant son initiative efficace. Par l'octroi limité, sélectionné de ces concours, l'émigration peut être fortement influencée dans sa masse, dans ses directions.

b) La création de la migration en créant de nouveaux emplois productifs pour ressources les activités momentanément en surnombre. On a noté un nouvelles. exemple significatif de cette politique en Allemagne. Si la moindre émigration de ces dernières années est due à des raisons diverses et notamment à l'accueil peu favorable de certains pays récepteurs, il faut l'expliquer aussi dans une certaine mesure par la politique agraire suivie pendant ces dernières années en Europe centrale, dans certains pays balkaniques. Par le démembrement hardi de certains grands domaines, ces pays ont constitué une propriété paysanne qui a dû jouer à l'égard de leur population un rôle fortement stabilisateur. C'est sans doute dans une assez large mesure à ce fait historique qu'il faut rattacher ma chute de l'émigration, qui accuse pour l'ensemble de l'Europe une moyenne annuelle inférieure de plus de moitié à celle d'avant 1914.

c) Les mesures de protection ainsi les courants migratoires vers des débouchés nationaux, mais d'orienter, d'aménager l'émigration de telle à réduire les dangers que ses dangers soient réduits au minimum et son renforcement de l'émigration.

Le pays d'origine se préoccupe non seulement de dériver ainsi les courants migratoires vers des débouchés nationaux, mais d'orienter, d'aménager l'émigration de telle sorte que ses dangers soient réduits au minimum et son renforcement de l'émigration.

L'émigration en effet, peut présenter pour le pays

d'origine des avantages positifs. On en a déjà indiqué un : l'allègement d'un marché du travail encombré. Il en est d'autres très appréciables.

Certains résultent de déplacements effectués avec esprit de retour.

Il y a même des migrations saisonnières; on voit des ouvriers se déplacer, à des distances assez grandes quelquefois, pour certains travaux, puis revenir dans leur pays d'origine. On voit aussi, encore plus fréquemment un chef de famille, chercher pendant quelques années un emploi plus lucratif au dehors et laisser sa famille dans son pays d'origine, lui envoyer une partie de son salaire, revenir lui-même au bout d'un certain temps, lorsqu'il a acquis une aisance relative.

Parfois, un pays sera amené à encourager d'une façon plus ou moins énergique l'esprit de retour, chez ses nationaux, à éviter qu'ils ne soient absorbés par le pays où ils se trouvent momentanément. Certains pays ont adopté une politique très hardie pour défendre l'intégrité nationale de leurs effectifs émigrés. Il faut ajouter que l'émigrant, même lorsqu'il a quitté son pays sans esprit de retour, peut constituer pour lui un agent de propagande. Lorsqu'on étudie les raisons qui influent le plus profondément sur l'expansion économique d'un pays, on s'aperçoit que c'est l'exportation humaine qui, dans une très appréciable mesure, domine l'exportation des marchandises. L'émigration peut constituer une sorte de colonisation de fait. Si la colonisation proprement dite, la colonisation légale, politique, est séparée de l'émigration, l'émigration lorsqu'elle se produit par masses disciplinées, tend à répandre énergiquement au dehors l'influence du pays d'origine.

B. Au point de vue du pays récepteur.

a) La politique des pays très neufs.

Nous avons maintenant à nous préoccuper des suites de l'immigration, pour le pays récepteur. Ici encore, c'est une considération d'équilibre démographique qui va surtout déterminer l'attitude de ce pays. Pendant une grande partie du XIXème siècle, des pays neufs ont constitué leur population, mis en valeur leur économie grâce aux émigrants. Pendant cette période, rien de surprenant qu'ils leur aient ménagé l'accueil le plus favorable. On sait que les Etats-Unis ont largement accueilli les millions d'hommes qui leur ont été envoyés d'Europe. L'Amérique du Sud, le Canada, continuent d'accueillir favorablement l'émigration, n'étant point parvenus au même tournant historique que les Etats-Unis.

Encore une fois, un pays qui a à se constituer une population qui ne possède qu'une main-d'œuvre très inférieure à ses possibilités de richesses est amené à

recevoir l'émigrant très favorablement, à l'accueillir non seulement comme un hôte, mais comme un concitoyen très prochain.

Tout à fait symptomatiques sont à cet égard les facilités de naturalisations dans certains pays de l'Amérique du Sud.

Mais, il ne s'agit là que d'une période dans l'histoire de la civilisation des pays neufs. Lorsque la densité de leur population s'est sensiblement accrue, leur attitude tend à se modifier. Les susceptibilités ouvrières suscitent un protectionnisme rigoureux, de plus en plus répandu dans le monde.

Il est un pays qui pratique d'une façon extrêmement rigoureuse et depuis longtemps déjà le protectionnisme ouvrier, c'est l'Australie. Son exemple a été largement suivi, aux Etats-Unis notamment.

L'émigration est rapidement suspecte aux ouvriers d'un pays. Non seulement elle ajoute des unités nouvelles à l'offre de travail, mais le travailleur étranger vient parfois d'un pays où les conditions de travail et de vie sont plus dures. Pressé en outre par le besoin il peut, au mépris d'une discipline syndicale qui n'a pu encore le toucher, faire par une offre de travail à bas prix, la plus redoutable concurrence aux ouvriers du pays.

Le protectionnisme ouvrier s'allie assez souvent aux préoccupations d'intégrité nationale. Les Etats-Unis offrent un exemple caractéristique de cette combinaison d'influences. Nous avons vu que l'immigration tend parfois à évoluer vers une colonisation de fait, au profit du pays d'origine. Le pays récepteur a au contraire, une ambition assimilatrice à l'égard des immigrants. Aussi se montrera-t-il plus particulièrement défiant envers ceux qui apparaissent comme le moins assimilables. Les rigueurs des Etats-Unis en matière d'immigration se sont d'abord exercées surtout contre les immigrants de race jaune.

Si leur susceptibilité s'est largement généralisée depuis, ils n'ont pas cessé de pratiquer une discrimination très attentive entre immigrants indésirables et acceptables (dans certaines limites relativement assez strictes, de contingent).

Si le contrôle qualitatif peut servir de prétexte à des restrictions invouées de contingent, il faut bien reconnaître qu'il en a lui-même une importance indiscutée, parfois un peu perdue de vue dans la pratique.

Le pays récepteur est armé pour agir sur les mouvements de peuples d'une manière beaucoup plus énergique que ne l'est le pays d'origine. Ce dernier n'a guère, on

b) Pour les autres pays se pose un problème d'équilibre.

Les craintes des ouvriers du pays d'immigration.

Le problème de la sécurité nationale.

Le pays récepteur peut par des moyens

Beaucoup plus directs que ceux mis aux mains du pays d'origine, limiter l'immigration

L'émigration intra-européenne.

L'immigration en France.

Les mesures pour la protection des ouvriers.

le sait, que des moyens d'influence sur ses nationaux (ils sont loin d'être négligeables d'ailleurs) Le pays de destination peut au contraire refuser l'entrée de son territoire aux immigrants. Un Etat ne fait qu'user d'un attribut indéniable de sa souveraineté en refusant l'entrée de son territoire, soit aux hommes, soit aux marchandises de pays étrangers, s'il estime qu'il est inopportun de les recevoir.

A l'heure actuelle, l'aspect de l'émigration s'est profondément renouvelée. Si ses contingents à destination d'Outre-mer ont notablement diminué, elle a pris entre pays européens, une importance nouvelle pendant ces dernières années.

Ainsi, dans notre pays, l'importance proportionnelle des étrangers a considérablement augmenté.

A l'heure actuelle, ils représentent plus de 6% de la population de la France, alors qu'en 1896 ils ne constituaient que 2,7 % de son effectif.

Cette progression est à coup sûr préoccupante et l'ensemble des questions que nous rappelions tout à l'heure revêtent une actualité tout à fait directe.

Ainsi que nous l'avons vu, le problème de l'immigration met à la fois en jeu des exigences de proportion numérique et de sélection.

S'il est un point sur lequel doivent, à travers les situations de fait les plus diverses, se réaliser l'accord, c'est bien sur la nécessité d'une sélection éliminant les vrais indésirables. Cette nécessité s'impose alors même qu'un pays est amené à souhaiter une grande quantité d'immigrants.

Notre pays offre à l'heure actuelle un contraste assez profond avec certains pays d'outre-mer par la facilité relative avec laquelle il reçoit les étrangers. On va plus loin, on considère que, étant donné les vides de notre population, sa natalité affaiblie, l'attitude la plus prudente en face d'une immigration devenue nécessaire, est encore de se l'assimiler au plus vite. En somme on reçoit aisément l'immigrant; avec une rapidité assez grande, on lui permet d'obtenir la naturalisation.

Ce n'est pas à dire que le protectionnisme ouvrier ait été délaissé; on n'admettrait pas que l'afflux de la main-d'œuvre étrangère vint créer ou aggraver du chômage. Mais, pendant ces dernières années, il paraît avoir surtout agi pour la répartition intérieure des effectifs, sans altérer sensiblement les lignes générales de notre politique réceptive et assimilatrice.

Pour réduire au minimum les incertitudes et les heurts résultant de la divergence entre politiques nationales, l'immigration ouvrière (qui représente une fraction

très importante de l'immigration totale) est de plus en plus réglée par conventions internationales).

Le Bureau international du travail et l'Association pour la protection légale des travailleurs ont exercé à cet égard une action très efficace.

Des traités de travail interviennent ainsi entre des pays qui, comme le nôtre, ont besoin de main-d'œuvre et d'autres pays, amenés à exporter une partie de leur surcroît de population, tels l'Italie, la Pologne, la Tchécoslovaquie. Il y a dans ces traités une clause directement protectrice de l'ouvrier étranger. Il doit bénéficier au point de vue du salaire et des conditions de travail, d'un traitement au moins aussi favorable que celui de l'ouvrier français.

Naturellement, c'est surtout l'ouvrier national que l'on veut ainsi protéger contre la concurrence à bas prix, si redoutée de la part des immigrés.

De plus en plus, il apparaît que l'émigration, si elle demeure très largement dans le domaine de l'initiative individuelle, doit n'être laissée ni au hasard de décisions hâtives, mal informées ni à l'action unilatérale d'Etats aux intérêts et aux points de vue divergents. C'est à l'aide de conventions internationales que l'émigration sera le plus équitablement et le plus économiquement dirigée.

Il est également nécessaire d'éviter à l'immigrant de cruelles déceptions trop souvent éprouvées et à la main-d'œuvre nationale, au pays récepteur toute menace de déséquilibre et de trouble.

Sous ces réserves, on ne peut considérer que comme utile l'apport dûment contrôlé d'étrangers dans un pays qui, comme le nôtre, accuse un déséquilibre manifeste entre les exigences de sa vocation économique et ses propres ressources humaines.

Il convient d'ailleurs de noter que les possibilités d'assimilation des éléments étrangers, si elles sont très inégales, ne doivent pas être toujours envisagées sous un angle restrictif. Ainsi, on a pu, pendant la guerre, constater que de nombreuses familles d'origine étrangère même assez récente avaient fourni de bons français, de bons combattants.

Lorsqu'un pays est amené, à cause des déficits de son économie humaine, à recevoir abondamment de la main-d'œuvre étrangère, il est indispensable que les courants migrateurs auxquels il sert ainsi de débouché se trouvent contrôlés par un ensemble d'actions impliquant le concours non seulement d'organismes publics mais aussi de groupements économiques.

Il est certain, notamment que les associations

agricoles ont permis à la main-d'œuvre immigrée de rendre, dans les régions libérées, des services bien plus grands qu'elle n'eût pu le faire sous le seul contrôle des administrations publiques.

Restreinte dans son ampleur, l'immigration se trouve rendue plus complexe encore, à cause de la place qu'elle a prise dans les rapports entre pays de civilisation ancienne.

Des exigences plus rigoureuses encore d'équité de précision, s'imposent pour qu'elle remplisse dans son cadre actuel cette double fonction compensatrice et adaptatrice dont est fait son rôle historique.

Section 2 - Les migrations intérieures.

Exode rural, concentration urbaine.

L'antiquité a connu la concentration urbaine. Les mouvements de population dans l'intérieur d'un même pays, affectent, eux aussi, une très grande importance à notre époque. Ils ont eu pour résultat essentiel de modifier profondément les forces respectives des populations urbaine et rurale.

La concentration urbaine est au nombre des problèmes sociaux les plus urgents de ce temps. Elle est loin de constituer un phénomène nouveau; on la voit se manifester avec intensité à certains moments de la vie des civilisations antiques. Ainsi, au premier siècle de notre ère, la ville de Rome a eu une population de 800.000 habitants (qu'elle n'atteint pas à l'heure actuelle).

En indiquant cet exemple on doit immédiatement ajouter que des différences profondes séparent l'urbanisme antique de sa réapparition contemporaine.

On a souvent rappelé l'influence qu'avait eu sur les destinées finales de l'empire romain, une concentration urbaine obtenue au prix de la dépopulation des campagnes, du déracinement par masses compactes d'anciens travailleurs des champs abandonnés à une vie d'oisiveté et de parasitisme.

Le Moyen-âge a été une période d'éclipse à peu près complète, puis de reconstitution (mais assez modeste) de la vie urbaine.

C'est au XIII^e et au XIV^e siècles qu'apparaît ainsi en Europe une économie urbaine peu modifiée dans son ensemble, jusqu'au XVIII^e siècle.

Le XIX^e siècle devait être marqué par un essor immense des agglomérations urbaines.

Caractères très différents des villes modernes.

Par ses intermittences, ses inégalités de développement, ses diversités d'aspects, la civilisation urbaine nous avertit déjà de la complexité des facteurs liés à son sort.

A travers la multiplicité de ses aspects historiques, la ville se caractérise avec le maximum de netteté, du point de vue économique, par un signe négatif. Elle est un centre d'habitations, qui ne peut, par les ressources de son sol, nourrir ceux qu'il abrite. Il lui faut emprunter ce qui est nécessaire à sa vie, à son activité, à un pays rural plus ou moins éloigné.

D'autre part, elle constitue pour la région qui l'environne, un centre de défense de direction, d'échanges.

Même sous ses formes les plus modestes, on peut la considérer comme un phénomène de super-civilisation. Elle s'appuie sur une économie rurale ayant déjà atteint une certaine force, produisant au-delà de ses propres besoins; elle lui permet d'atteindre un niveau de vie sociale plus élevé.

Le mutuel appui que se prêtent constamment économies urbaine et rurale est un indice des limites de développement imparties à l'économie urbaine, de l'équilibre qui doit être maintenu entre elle et l'économie rurale.

Les données de cet équilibre sont, il est vrai de nature à se modifier profondément, selon les ressources et la pression des nécessités économiques.

Ainsi, on a cru pouvoir expliquer la faiblesse relative des variations survenues dans l'ensemble de l'économie urbaine de l'Europe, du XVème au XVIIIème siècle, par la stabilisation à peu près complète des ressources de transport.

L'échange continu de services sur lequel repose le lien unissant une ville à sa région tend à demeurer circonscrit à une zone territoriale assez réduite, quand la circulation matérielle est lente.

On a pu, naturellement, rattacher dans une très large mesure, la concentration urbaine du XIXème siècle à la révolution survenue dans les transports.

Cependant, on peut dire, en ce qui concerne plus particulièrement notre pays, que le développement des villes s'était déjà indiqué d'une manière préoccupante au XVIIème siècle avec l'avènement de cette activité industrielle qui avait reçu de Colbert un élan décisif.

L'inquiétude s'accentuera au XVIIIème siècle, on en trouvera l'écho chez les physiocrates.

Plus tard, les Cahiers des Etats-Généraux accuseront des préoccupations du même ordre.

Caractères sociaux essentiels de la vie urbaine.

Concentration urbaine et développement industriel.

On voit ainsi s'affirmer les liens qui unissent la concentration urbaine au développement industriel. On verra ce lien s'affirmer de plus en plus par la suite.

Témoignages statistiques de la concentration urbaine.

L'évolution de la population urbaine par rapport à la population rurale.

a) En France.

Dans le cadre statistique actuel, qu'en-tend-t-on par agglomération rurale et agglomération urbaine ?

Depuis 1846, la population rurale a beaucoup perdu de son importance.

Pour mesurer l'énergie exacte de la concentration urbaine, il y a deux témoignages statistiques : le mouvement d'ensemble de la population urbaine par rapport à la population rurale et les variations survenues dans l'état des agglomérations urbaines.

Et tout d'abord, comment a évolué la population urbaine par rapport à la population rurale ? Si nous envisageons la situation de notre pays, nous constatons qu'à la fin de l'ancien régime et malgré les inquiétudes déjà manifestées par certains, la population rurale représentait plus des 3/4 de l'ensemble de la population de la France. C'est ainsi que l'agronome anglais Young, dans son "Voyage en France", croit pouvoir fixer à un peu plus de 78% le rapport de la population rurale avec celle de l'ensemble du pays. Quelles que soient les réserves qui s'imposent au sujet des anciennes évaluations démographiques, on peut accepter celles-ci comme assez proches de la vérité.

La population rurale et la population urbaine sont dénombrées à part et indiquées d'une façon précise par nos recensements, depuis 1846 seulement. A cette date, on a adopté un cadre statistique qui n'est pas sans défauts, mais qui a du moins l'avantage, par sa constance, de faciliter les comparaisons. On considère comme population rurale, celle qui se trouve dans des agglomérations de moins de 2.000 habitants et comme population urbaine, tout le reste de la population française. C'est un cadre très discutable ; il est certain que bien des agglomérations dépassent largement 2.000 habitants, ont un caractère rural prédominant.

Ainsi, le département de l'Hérault est considéré de par l'importance relative de certaines des agglomérations, comme un département de population urbaine prédominante, bien que le point d'appui de son économie soit très largement agricole.

Lors du premier recensement différentiel en 1846, on se trouvait en présence d'une population urbaine de 8.646.743 habitants, d'une population rurale de 26.755.018, soit une population totale de 35.401.761.

La population urbaine représentait 24% (pas tout à fait le quart) de cet ensemble, dont la population rurale formait 75,6%, c'est-à-dire un peu plus des 3/4. En 1846, on était peu éloigné encore des contingents indiqués à la fin du XVIII^e siècle. Aux termes du recensement de 1926, l'effectif total de la population française étant de 40.743.851 habitants, la popula-

tion

urbaine en représente 19.984.720, la population rurale 20.759.131.

Les populations urbaine et rurale constituent respectivement 49,1 pour cent et 50,9 pour cent de la population totale de la France.

Il y a en 1926, une population rurale plus faible qu'en 1846. On se trouve donc, non seulement au point de vue de l'équilibre entre l'importance respective de deux populations, mais au point de vue des nécessités de la culture, dans une situation profondément préoccupante.

Nous avons, maintenant à nous demander comment d'une façon générale, a évolué la population urbaine par rapport à la population rurale, dans l'ensemble des pays dont la civilisation est analogue à la nôtre. L'évolution constatée chez nous est générale à l'ensemble de ces pays. Ainsi que nous le verrons plus en détail, il y a, à l'origine de la concentration urbaine, la révolution industrielle. Partout où son action a largement pénétré, l'attraction urbaine s'est affirmée.

Mais si l'il s'agit là d'un phénomène d'allure générale, une comparaison entre les statistiques des divers pays permet de dégager des caractères propres à individualiser fortement notre propre évolution.

Ainsi, dans plusieurs autres grands pays, l'importance relative de la population rurale a diminué plus que chez nous. En Angleterre, par exemple, dès 1920, plus des 3/4 de la population vivait dans des agglomérations de plus de 5.000 habitants. A cette même date près de la moitié de la population des Etats-Unis se trouvait elle aussi dans des villes de plus de 5.000 habitants.

Mais, moins atteinte qu'ailleurs dans son importance relative, la population rurale s'est trouvée dans notre pays, plus atteinte dans sa puissance intrinsèque. Alors que dans d'autres pays l'inbonification n'avait pas eu pour résultat de diminuer la population rurale à cause de l'allure générale de la progression démographique, l'exode rural a été aggravée par la progression ralentie puis par la régression, non encore compensée, de l'ensemble de la population française.

Nous avons maintenant à envisager l'autre témoignage de la concentration urbaine, l'agrandissement des villes. Non seulement, une part de plus en plus importante des populations des grands pays se trouve dans les villes, mais les centres urbains tendent à prendre des proportions de plus en plus vastes.

L'historien économiste Levasseur a formulé, au

b) à l'étranger

On constate une diminution relative de la population rurale, encore plus grande qu'en France.

L'évolution des centres urbains. L'attraction d'une ville serait d'autant plus forte que son volume est plus élevé.

sujet de l'évolution des villes, une théorie qui porte son nom et s'inspire dans une certaine mesure de la loi de l'attraction universelle. Aux termes de la loi "Levasseur", les groupes humains auraient une force attractive proportionnelle à leur masse.

Prise à la lettre et livrée à elle-même, sans contrepoids, la loi Levasseur serait celle d'une humanité tendant à s'agglomérer, d'une allure sans cesse plus rapide.

Nous verrons que les pronostics en matière de développement urbain sont dominés par des considérations extrêmement diverses.

Mais il faut bien reconnaître que le développement des grandes villes depuis le début du XIXème siècle accuse une ampleur, et dans certains pays, une soudaineté vraiment impressionnantes.

Au début du siècle dernier, il y avait en France trois villes seulement dont la population atteignait ou dépassait 100.000 habitants. Aujourd'hui, on en trouve quinze. En Angleterre, et dans le pays de Galles (pas dans l'ensemble du Royaume Uni) il y avait en 1800 quatre villes atteignant ou dépassant 100.000 habitants; elles sont maintenant au nombre de quarante-six. En Allemagne, on trouve en 1800 deux villes de plus de 100.000 habitants; à l'heure actuelle, il y en a quarante cinq. Aux Etats-Unis, on se trouve en présence d'une transformation encore plus profonde; au commencement du XIXème siècle, dans ce pays, il n'y avait aucune ville de 100.000 habitants, il y en a maintenant soixante huit, qui atteignent ou dépassent ce chiffre.

Non seulement le nombre des grandes agglomérations a augmenté, mais, si on envisage la population des capitales du monde, on se trouve en présence de majorations aux coefficients divers, très considérables dans l'ensemble. La population de Pérou, en 1800 compte 547.000 habitants, en 1926, 2.871.000. En 1926, elle accuse un léger fléchissement par rapport à 1921, accompagné de l'accroissement considérable de certaines villes de banlieue.

Londres en 1800, a une population de 950.000 habitants; en 1926, elle en compte 4.605.000; Berlin donne l'exemple d'une croissance autrement prodigieuse: en 1800, 172.000 habitants, en 1926, 3.931.000; New-York n'avait en 1800 que 79.000 habitants. Sa population s'élève, en 1926, à 5.924.000.

Pour si accusée qu'elle soit dans notre pays, la concentration urbaine, envisagée sous cette dernière forme, s'est affirmée plus hardie, plus rapide dans d'autres grands pays.

L'évolution
des grandes villes en France,
En Angleterre
en Allemagne et
aux Etats-Unis.

Les grandes capitales.

Les causes de la concentration urbaine.

Développement de la production industrielle et des transports.

Phénomènes de supercivilisation.

Nous avons à nous demander quelles sont les causes de la concentration urbaine. Nous en avons déjà indiqué une, essentielle: le développement dans les ressources de la production et des transports.

Concentration urbaine et concentration industrielle sont deux phénomènes qui, sans coïncider toujours, apparaissent comme fréquemment unis.

Les pays les plus fortement industrialisés sont ceux dans lesquels domine, de la façon la plus manifeste, l'agglomération urbaine, sous ses formes les plus ambitieuses.

En se rattachant très largement à des exigences de productivité, l'urbanisme contemporain se distingue au point de vue des causes, et des effets, de l'urbanisme antique, par exemple.

Dominée par la révolution industrielle, la concentration urbaine a été connexe à cet accroissement général de population dont nous avons antérieurement parlé.

Ainsi que nous l'avons vu, l'importance inégale de ces deux phénomènes dans les divers pays a eu pour résultat d'imprimer des caractères bien différents à leurs répercussions combinées. Parfois l'enrichissement urbain ne s'est pas accompagné d'une désertion rurale, grâce aux vigoureux élan de la natalité.

Dans notre pays, semblable compensation on le sait, n'a pu se produire.

Il faut ajouter que ce n'est pas exclusivement par des exigences de productivité qu'il faut expliquer le développement des villes.

L'attrait d'une vie plus brillante, plus diverse suffit aux yeux de certains, à justifier l'exode vers la ville. Plus exactement, il y a entre des causes diverses une interénétration très étroite: le recrutement de la main-d'œuvre urbaine est facilité non seulement par des considérations de grain plus large, de travail plus court, mais par cet attrait de la supercivilisation que l'on a fait intervenir dans l'explication du développement urbain comme dans le problème de la natalité.

Ces facteurs d'attraction impondérables constituent en réalité l'élément le plus constant de la vie urbaine ils tendent à atténuer la distance entre urbanisations antique et moderne.

Mais ce n'est pas seulement dans la vie urbaine c'est aussi dans les conditions mêmes de la vie rurale qu'il faut chercher l'explication de ce déplacement de forces.

Toutes les épreuves de l'agriculture ont été des

Les crises agricoles, causes de dépopulation rurale. C'est ainsi que l'on a vu l'exode vers les villes s'accuser d'une façon très caractérisée en France notamment, lorsque a sévi la longue crise agricole de la loi du XIX^e siècle. Le dernier quart du XIX^e siècle a été pour l'agriculture européenne une période d'épreuves sévères.

La concurrence des pays neufs s'est affirmée dans des conditions de rigueur inédites, par suite du perfectionnement des transports. En France, notamment, malgré le déficit de certaines récoltes intérieures, les prix sont demeurés bas à cause de cette pénétration plus intense de produits obtenus sur des terres à fertilité débordante.

Il convient d'ailleurs, lorsqu'on étudie les effets de la crise agricole de distinguer entre les divers éléments de population. Ainsi, en France, c'est surtout le prolétariat rural qui a émigré vers les villes. Parmi les exploitants propriétaires du sol, si dures que fussent les épreuves, on peut dire que l'exode a été rarement la solution adoptée.

Il faut bien d'ailleurs, lorsque l'on envisage le salariat rural, même en dehors des périodes de crises, considérer la force que possède, à ses yeux, l'appel si fréquent, si pressant parfois, de l'industrie.

Le salaire industriel est assez souvent plus élevé que le salaire rural; la durée du travail rural, du moins à certains moments de l'année, est beaucoup plus prolongée que celle du travail industriel. Il faut bien d'une façon générale, se rappeler que les mesures législatives protégeant la classe ouvrière sont largement appliquées à l'industrie, parcimonieusement étendues à l'agriculture. C'est dire que pour celui qui envisage la vie rurale sous l'angle du salarié, pour celui qui n'est pas attaché à la vie rurale par la possession ou par l'exploitation indépendante du sol, le choix se présente souvent dans des conditions qui aux yeux de certains, ne permettent pas d'hésiter. Sans doute l'examen est-il quelquefois rapide. Les avantages apparents de la situation industrielle peuvent être compensés par des inconvénients moins visibles, mais au moment où la dévision est prise ce sont les avantages manifestes, susceptibles d'être chiffrés qui excitent surtout.

Tout ce qui est fait pour améliorer les conditions du travail industriel (la loi de 8 heures par exemple) ne peut que tendre à diminuer l'effectif de la main-d'œuvre agricole.

Si la perte d'importance de la population rurale a été relativement moindre en France que dans d'autres pays, c'est parce que le nombre des propriétaires, cultivant eux-mêmes le sol qu'ils possèdent, y est beau-

ccup

plus élevé que dans d'autres pays.

En Angleterre, par exemple, l'exode rural a été significatif non seulement d'une puissance industrielle considérable, mais aussi de la ruine à peu près complète de cette petite agriculture indépendante si forte chez nous, et que l'cn essaie maintenant de susciter par les encouragements les plus énergiques.

Nous devons maintenant étudier les conséquences de l'exode rural, les problèmes d'adaptation et de redressement qu'il suscite.

Les conséquences
de l'exode rural

Ainsi que nous l'avons vu, la civilisation urbaine constitue à la fois un témoignage de puissance et un luxe pour une économie.

Utilité incontestée pour un pays de conserver une population rurale assez forte.

La nature des choses fixe certaines limites à l'urbanisation. La caractéristique négative de l'agglomération urbaine ne soit pas être perdue de vue. La ville ne peut subsister que grâce aux énergies rurales conservées.

Sans doute, peut-on concevoir qu'un pays largement urbanisé, fortement industrialisé, vive assez peu des ressources de son sol et soit amené à croire qu'il lui est plus avantageux de compter sur les ressources de pays plus ou moins éloignés.

Cette situation est celle que s'est faite l'Angleterre. Une puissance exceptionnelle aux points de vue maritime, colonial, industriel, lui permettait plus qu'à toute autre de tenter semblable expérience.

Elle a cependant été amenée, pendant la guerre, à ressentir durement ce que son approvisionnement précaire avait d'intolérable. Elle a jugé nécessaire d'improviser alors un véritable protectionnisme agricole ménageant toutes les susceptibilités (s'abstenant de recourir à l'aide d'un tarif douanier), mais comprenant un ensemble d'encouragements très accusés à la production nationale.

Ainsi une expérience même privilégiée d'hyper-industrialisation enveloppe de graves périls de dépendance économique.

Il faut à une civilisation industrielle, le point d'appui d'une économie rurale demeurée forte. L'équilibre conservé à cet égard dans notre pays s'il lui impose certaines limites d'ambition, constitue en réalité une vraie garantie sociale.

La concentration urbaine soulève des problèmes d'adaptation extrêmement complexes. L'ensemble de ces problèmes fait l'objet d'une science ou plus exactement d'un art: l'urbanisme. L'urbanisme étudie l'ensemble des moyens permettant d'aménager les villes conformément aux exigences de l'hygiène, de l'économie, de l'esthétique.

Acquisitions anticipées de terrains déjouent la spéculation, constructions de maisons salubres adaptées aux diverses situations familiales et sociales, sauvegarde d'espaces libres suffisants, développement des moyens de transport, tel est le très rapide énoncé de problèmes à coup sûr très anciens mais si considérablement accrus dans leur ordre de grandeur.

Il faut aussi, sans préjudice des moyens d'action exercés sur les causes du malaise, adapter d'urgence l'économie rurale diminuée de main-d'œuvre aux exigences de sa tâche.

On ne peut séparer les problèmes de la motoculture et de l'exode rural. On a parfois incriminé la motoculture de quelque responsabilité à son égard. Le plus souvent, ce n'est pas elle qui a chassé l'ouvrier; elle est au contraire intervenue lorsqu'il manquait déjà.

Il y a un autre palliatif qui n'a jamais été d'actualité plus grande qu'aujourd'hui, c'est le recours à la main-d'œuvre étrangère. Elle représente dans certains pays agricoles, viticoles, un concours tout à fait indispensable.

Quant à l'influence qu'une politique sociale judicieusement établie peut avoir sur les mouvements de population, une mise au point préalable est nécessaire.

A l'exode rural on oppose parfois le retour à la terre. Cette formule enveloppe des illusions. Ceux qui ont observé de près les données du problème ont constaté que la décision prise en faveur de la vie urbaine, est le plus souvent sansretour. Il faut naturellement compter avec l'imprévisible diversité des résolutions individuelles, mais si on envisage les courants collectifs, les seuls qui importent en ce moment, il n'y a guère à compter sur des récupérations appréciables.

Il faut peut-être aller plus loin : le retour à la terre d'éléments déjà conquis par l'influence urbaine, des assimilés à l'égard de la vie rurale, ne serait pas toujours désirable. Lorsque pendant des périodes de chômage industriel on parle d'employer aux travaux des champs les ouvriers laissés disponibles par l'usine, on propose à l'agriculture une expérience presque toujours irréalisable.

Le péril de l'exode rural est d'autant plus angoissant qu'à son égard on en est à peu près réduit à la défensive. On s'efforce de retenir à la terre ceux qui s'y trouvent encore, on ne peut espérer y ramener les autres.

Ce problème de stabilisation, de contrepoids à l'attraction urbaine touche très largement à l'éducation.

Le problème de la stabilisation de la population se présente comme un problème d'éducation morale et technique.

C'est également un problème de justice économique.

Il faut répartir largement la propriété rurale.

Le développement de la coopération et du crédit.

L'influence de l'école a trop souvent pour résultat d'éloigner de la terre, les éléments les mieux doués pour l'agriculture. On se plaint souvent que l'agriculture dans une certaine mesure techniques, que le sol ne soit pas utilisé comme il devrait l'être. C'est peut-être parce que la terre est privée d'une partie des ressources intellectuelles qui lui seraient indispensables. On s'est donc préoccupé d'adapter l'enseignement aux nécessités de la stabilisation rurale, d'organiser une école rurale, d'attacher le plus possible l'éducateur à la terre, pour que son exemple même appuie ses conseils.

Il faut en arriver aussi à établir une solidarité étroite entre l'enseignement technique agricole et l'instruction générale, arriver à ce qu'au lieu de se combattre, dans une certaine mesure, l'influence intellectuelle et l'influence du milieu traditionnel se combinent de la manière la plus heureuse. D'impérieux problèmes de justice économique se posent aussi, particulièrement urgents pendant la période de crise mondiale traversée à cette heure.

Toutes les mesures qui tendent à rendre l'agriculture plus forte dans sa technique, mieux adaptées aux nécessités financières, sociales, de l'économie sont autant de modérateurs opposés au dynamisme attractif des villes.

Moins que jamais on doit perdre de vue ce que la diffusion de la propriété agricole peut contre l'exode rural.

Dans un grand nombre de pays, on a procédé sur ce point par créations très hardies.

Il une des forces essentielles de notre pays est constituée par sa population paysanne. Il importe de gagner encore ses rangs, d'accroître ses possibilités d'activer grâce au crédit agricole, à la coopération.

Il faut réduire l'effectif du prolétariat rural, lui donnant accès aussi large que possible à la propriété. On doit également poursuivre à l'égard des salariés de la terre une politique sociale réalisant entre eux et les ouvriers de l'industrie, à défaut d'une identité de sorte impossible, le minimum d'inégalité. Ainsi le logement mérite une sollicitude qui permette aux salariés des champs de ne pas se trouver en état d'infériorité à l'égard de la population urbaine.

On considère parfois que tout ce qui fait pénétrer plus avant les ressources de la civilisation à la campagne est de nature à conjurer l'exode rural. C'est souvent la vie monotone de la campagne qui a éloigné tels de ses habitants. Dans la mesure où on électrifie les campagnes, où y multiplie les moyens de transport, ne va-t-on pas permis

à la population rurale d'avoir, dans une certaine mesure les mêmes avantages sociaux, intellectuels que la population urbaine ?

Le développement

Dans quelle mesure cependant, en pénétrant la po- à la campagne despulation rurale des ressources, de l'atmosphère urbaine- ressources de la nes, ne va-t-on pas l'amener à désirer encore plus com- civilisation : plièrement ce qu'elle ne connaît encore que d'une ma- électrification, nière imparfaite ? Ce sont là des questions auxquelles transports développés.

une réponse uniforme serait certainement fausse. Il s'a- git d'un problème de mesure, aux aspects multiples. Ain- si l'électrification représente, sous certains rapports un concours au travail agricole; dans ces limites, on ne peut songer à en discuter le rôle de soutien et par sui- te de stabilisation.

Le développement des transports permet à la popula- tion rurale d'aller plus souvent vers les autres urbains Selon les circonstances, ce fait pourra être une cause de stabilisation ou de désaffection nouvelle. On peut consi- dérer le perfectionnement des transports comme un fac- teur de stabilisation à peu près certain, dans la mesure où il facilite l'écoulement des produits agricoles.

On a dit parfois que les villes "tentaculaires" limitaient d'elles-mêmes leur puissance par le surcroît de richesse qu'elles donnaient à l'économie rurale, pour vue grâce à elles de marchés largement ouverts.

Il est essentiel que l'organisation des transports permette à cette action compensatrice de s'exercer.

L'économie urbaine a été largement aidée dans son développement par les progrès survenus dans la circula- tion des hommes et des richesses.

Cette réciprocité d'influences souligne le caractè re vraiment profond du problème que nous venons d'exami- ner, problème relevant en dernière analyse de la division des tâches et de la solidarité sociale.

Section II

La notion économique de travail .

Le travail est
l'activité
utile de l'hom-
me.

Après avoir envisagé l'activité humaine dans sa source, dans les variations de ses masses, nous avons à définir son rôle économique.

On doit entendre par travail, l'activité utile de l'homme. Par rapport à certaines théories traditionnelles, on peut dire que cette conception implique à la fois un allégement et, à certains points de vue, une orientation nettement extensive.

Certains ont pu être inclinés à méconnaître le ca- ractère spécifiquement humain du travail, à entendre ce

mot en un sens mécanique, comme s'il s'appliquait à l'ensemble des énergies productives, quelle qu'en soit la source.

On pourrait trouver quelques traces de cette attirance dans la terminologie scientifique consacrée par l'usage. Ainsi le problème de la division du travail, envisagé dans son contenu actuel, désigne un ensemble de disciplines s'appliquant non à la seule activité humaine mais à toutes les forces utilisées pour la production des richesses.

L'analyse économique serait nécessairement amenée à faire fausse route, si elle négligeait ou même omettait d'apprécier à leur véritable valeur les caractères originaux du travail.

A la différence des richesses extérieures, simples instruments n'existant que dans la mesure de leur nécessité, le travail est inséparable de la personne humaine, raison d'être ultime de l'économie.

L'utilisation du travail ne s'effectue que sous la menace incessante d'un conflit moral.

C'est ce caractère de l'activité humaine, but et moyen de l'œuvre économique, qui se trouve énergiquement rappelé en une formule très répandue : le travail n'est pas une marchandise.

Plus on a soin de sauvegarder l'originalité de son dynamisme, moins on est exposé à méconnaître l'extension véritable qui doit être donnée au concept de travail.

On a parfois essayé de le définir en utilisant une notion psychologique qui a d'ailleurs beaucoup évolué, celle de jeu. Le travail s'opposerait au jeu, activité par elle-même attrayante, se fournissant sa propre fin, librement dépendante, parce qu'il serait au contraire synonyme d'activité fatigante, asservie, exercée sous la contrainte d'une nécessité plus ou moins impérieuse.

Conceptions trop étroites du travail considéré comme synonyme d'effort pénible imposé.

En dépit des contrastes qu'elles présentent, les images que l'on s'est ainsi formées du travail synonyme de peine, de mérite réparateur et d'effort impersonnel, dirigé, significatif surtout par son potentiel mécanique, peuvent être retrouvées au fond d'un ensemble de conceptions longtemps en crédit.

On peut dire que l'on a vu s'ébaucher à cet égard une sorte d'éthique économique aux termes de laquelle ce serait dans le mérite d'un effort pénible qu'il faudrait trouver la source de la rémunération du travail et peut-être aussi de toute évaluation de richesses.

Ainsi limitée (arbitrairement nous le verrons) à sa source, la notion de travail l'a été longtemps

Originalité des caractères économiques du travail.

Conceptions trop étroites du travail considéré comme synonyme d'effort pénible imposé.

aussi dans ses applications. Ce n'est que par étapes assez lentes que le service ou la productivité du travail (deux termes qui doivent, en définitive être considérés comme synonymes) ont été nettement définis. On ne saurait dire que toute discussion ait pris fin à leur sujet.

Evolution des idées sur la productivité du travail.

Conception naturaliste des Physiocrates.

Adam Smith affirme nettement le caractère productif du travail.

J.B Say en affirmant la réalité des richesses immatérielles, élargit la notion de productivité du travail.

Outre l'agriculture et l'industrie, le commerce et les transports sont désormais sans difficulté admis au nombre des travaux productifs.

On a déjà indiqué combien chez les Physiocrates l'idée de productivité était empreinte d'un véritable naturalisme matérialiste. La terre seule était à proprement parler productive. L'activité agricole dont on sait la place privilégiée qu'elle occupe dans la doctrine de Quesnay et de ses disciples, est douée de productivité parce que, grâce à elle, l'énergie créatrice de la nature est pleinement éveillée et orientée dans un sens utile aux hommes. Production signifie en somme, pour les physiocrates, création matérielle de richesse. S'il fallait se référer à ce critère, il est bien évident qu'aucun travail ne serait productif.

C'est à Adam Smith qu'il appartient d'avoir, dans une très large mesure, pris possession de la notion de travail. C'est à lui que passe, dans sa doctrine la primauté économique dévolue par les physiocrates à la nature. "Le travail annuel de chaque nation est le fonds primitif qui la fournit de tous les objets nécessaires et utiles à la vie". Telle est la déclaration significative par laquelle s'ouvrent les Recherches sur la Richesse des Nations.

Le critère de la productivité n'est plus dans l'exigence d'une création matérielle impossible mais dans une transformation menée à bonne fin.

Toutefois, ce critère demeure empreint de matérialité quant au résultat. C'est seulement Jean Baptiste Say et l'école française qui, en affirmant la réalité des "Richesses immatérielles" ont mis en pleine lumière la productivité du travail qui ne "fournit" pas d'"objets nécessaires et utiles, qui sert directement sans passer par l'intermédiaire de la richesse matérielle.

L'accroissement d'utilité obtenu sans modification matérielle des richesses, l'ensemble des services qui font l'objet du commerce, des transports se trouvent ainsi rangés sans hésitation possible parmi les occupations productives. C'est la conséquence la plus visible de l'indépendance ainsi accusée entre le résultat économique et le résultat matériel.

Il est une autre conséquence beaucoup plus discutée, bien que non moins évidente, c'est la reconnaissance pleine et entière du travail intellectuel comme source de richesse.

Difficultés soulevées par l'intégration du travail intellectuel dans l'économie.

L'intégration complète du travail intellectuel dans l'économie n'a pas encore cessé de soulever certaines difficultés. Il en est qui procèdent de ce que l'on peut appeler un respect excessif du travail purement intellectuel. Ce serait dit-on parfois, le diminuer, méconnaître ses caractères d'activité souverainement libre, que de se livrer sur lui à des essais de mesure, de discipline analogues à ceux dont s'accommode le travail, sinon exclusivement manuel, du moins demeuré, par ses disciplines, ses résultats, proche de ce dernier.

Une tendance marxiste: la conception matérialiste de l'invention

Une autre tendance s'est fait jour aussi: sous sa forme la plus rare, le travail intellectuel serait œuvre de source essentiellement sociale. L'invention de l'invention serait une trouvaille de la collectivité, recueillie par un individu. Cette interprétation de la découverte a été sous bien des formes, avec des nuances extrêmement variées, très énergiquement soutenue. On la trouve notamment au cœur du matérialisme historique, élevé à son plus haut degré d'énergie par le marxisme.

Respect mal compris, et sous évaluation systématique de l'effort intellectuel doivent l'un et l'autre céder devant l'examen objectif des réalités.

Echec de la théorie collective et matérialiste de la découverte

Et tout d'abord, si la notion collective du phénomène inventif a eu son heure de crédit, les essais multiples auxquels on l'a soumise dans bien des domaines l'on montrée en désaccord avec les faits. Renouvellement inventif et variation individuelle sont deux termes qui n'apparaissent pas comme susceptibles d'être dissociés.

Caractère arbitraire de l'opposition établie entre travail et jeu.

Quant à vouloir exclure des cadres de l'économie les manifestations les plus libres et les plus hautes de l'activité intellectuelle, sous prétexte qu'elles ne répondraient pas à une certaine notion courante du travail, ce serait se rallier en somme à une solution rationnelle.

Un désaccord de ce genre doit avoir pour résultat non de faire exclure l'élément de réalité jusqu'à négligé, mais de provoquer l'élargissement de cadres conceptuels trop étroits.

Caractère éminemment productif de l'activité intellectuelle.

Dès lors que l'on abandonne la notion de production matérielle, que l'on considère le milieu matériel comme l'intermédiaire, le support, l'instrument de l'action, mais que l'on ramène l'essentiel de l'économie au service, c'est la création intellectuelle sous toutes ses formes, à tous ses degrés, qui se trouve entraînée dans le champ de l'analyse économique. Elle ne l'est pas à la suite des tâches matérielles ou demeurées en contact plus ou moins direct avec elles. Loin

de se surajouter à cet ensemble inégal et cependant continu qu'est le travail humain, elle le domine, lui donne sa signification, sa raison d'être.

A vrai dire, la thèse de l'exclusivité productive du travail, soutenue notamment par les marxistes, aurait pu apparaître comme plus défendable si elle avait compris dans cet ensemble de forces dont elle proclamait en termes si absolus les droits, la création intellectuelle.

Une richesse n'existe en effet, qu'au moment où on a découvert un point d'incidence entre elle et un désir, formulé, en même temps que son utilité, les procédés par lesquels on peut l'assujettir à un certain but.

L'organisation économique est suspendue à un ensemble de découvertes. Un pays arrive souvent à se relever, avec une rapidité surprenante, de ruines matérielles effroyables; son économie boulversée n'avait cessé de vivre dans ses éléments les plus précieux, constitués par le trésor immatériel de ses acquisitions inventives.

C'est par leur développement qu'une économie accroît le meilleur de sa force, qu'elle transforme graduellement en richesses les éléments d'un milieu jusque là impénétrable, indifférent ou hostile.

Sans doute, l'idée de travail, même quand on lui donne cette légitime extension, ne peut-elle rendre compte à elle seule de la production.

Production signifie combinaison, adaptation, privée de possession plus complète du milieu et de soi-même mais si l'activité humaine, pour réaliser son œuvre, emprunte au milieu matériel une aide parfois très nettement perçue, d'autre fois extrêmement tenue, à peine saisissable, c'est bien à elle qu'appartient le rôle décisif.

Il serait d'autant moins admissible de fixer une limite à partir de laquelle l'activité humaine ne relève plus de l'économie que les distinctions établies parmi les diverses catégories de travaux sont d'ordre essentiellement dynamique.

L'activité humaine forme un ensemble continu; il y a place pour des parcelles d'activité inventive dans des tâches relativement modestes. En outre, à l'occasion de ces tâches on peut toujours, étant donné une organisation humaine et des circonstances privilégiées, voir jaillir une découverte imprévue, dépassant de beaucoup le cadre de la tâche dévolue à son auteur.

C'est sous le bénéfice de cette remarque préalable qu'il faut envisager le problème de la discriminati-

Une économie vit et se développe surtout par ses acquisitions inventives.
L'œuvre de l'activité humaine consiste à découvrir son milieu.

Les diverses catégories de travaux: Caractère dynamique des classifications.

des diverses formes de travaux et des liens qui les unissent.

Distinction traditionnellement établie entre tâches de direction et d'exécution,

Il y a une distinction classique établie entre les tâches de direction et d'exécution.

On peut lui reprocher de rester dans son cadre d'ensemble, apparentée à une conception étroite de la productivité. Elle suggère une œuvre productive qui s'accomplirait exclusivement au sein d'une entreprise par les soins réunis d'un personnel compact d'exécutants.

L'action de l'entreprise est dominée par ces facteurs intellectuels, sociaux, matériels.

L'entreprise n'est pas une réalité se suffisant à elle-même mais le produit de certains facteurs intellectuels, sociaux, matériels.

Elle continue une œuvre productive commencée en dehors d'elle.

Ainsi que nous l'avons vu, les valeurs économiques ne sont que de second degré. Elles vont des buts aux instruments nécessaires.

On peut dire que l'activité intellectuelle domine l'économie, par la double organisation des buts et des moyens.

La découverte ou la révision d'une valeur intellectuelle ou morale boulverse toujours à quelque degré et parfois très profondément l'ordre des valeurs économiques. D'une façon encore plus directe, elles tendent à être modifiées par les découvertes scientifiques. La découverte scientifique ne doit pas être confondue avec l'invention au sens juridique de ce mot. La découverte scientifique est la mise au jour d'une vérité jusque-là inconnue; l'invention est l'acte utile, la formule pratique nettement établie.

Découverte scientifique et invention.

Bien que l'invention soit dominée par la découverte et se borne à extraire tel résultat utile qui en découlait, ce sont les droits de l'inventeur qui sont actuellement seuls reconnus (moyennant des conditions que l'on a pu d'ailleurs trouver onéreuses, compliquées à l'excès) tandis que la découverte ne donne encore aucun droit à son auteur.

Cette seule différence rappelle la lente et impaire visibilité de l'action du travail intellectuel dans le monde. Ajoutons qu'un effort se poursuit actuellement pour organiser, sous le nom de propriété scientifique, une créance au profit du savant sur ceux qui tirent profit de son œuvre désintéressée, mais éminemment productive.

De la découverte dont la productivité éminente, encore que si longtemps méconnue, fixe les possibilités maxima d'une économie à l'acte d'exécution final, un ensemble d'actes intermédiaires s'ordonnent, d'autant plus différenciés que l'organisation sociale s'est faite plus puissante, plus complexe.

Collaboration entre l'inventeur de direction, et le chef d'entreprise.

Ainsi qu'on l'a bien souvent remarqué, les tâches admises dans le cadre des réalisations économiques, se rattachent, dans une certaine mesure, à de l'activité inventive. Si un chef d'entreprise utilise assez largement les inventions d'autrui, il a aussi certaines formules propres d'organisation, de fabrication. En outre, alors même qu'il utilise, applique les idées d'autrui, il est toujours amené à surmonter certaines difficultés particulières d'adaptation, à agir d'une façon originale sur son milieu.

Qualités morales requises pour la direction d'une œuvre économique.

Sans doute, ce don d'adaptation inventive n'est-il pas le seul élément essentiel de la fonction directrice; elle est faite aussi, dans une large mesure, de sens psychologique d'autorité morale.

Mais par l'ensemble de ces qualités exigées d'un chef d'entreprise, le rôle des facteurs immatériels dans la production se trouve énergiquement souligné. On a souvent remarqué que les économistes inclinés vers des conceptions matérialistes, avaient méconnu le rôle de l'entrepreneur (une grande partie de l'école classique anglaise a mérité ce reproche).

Plus on aura nettement reconnu le prix de ces facteurs immatériels en dehors et au delà du chef d'entreprise, plus on est amené à se représenter exactement sa fonction.

C'est aussi lorsque l'on perçoit nettement dans l'unité de son œuvre d'ensemble l'activité humaine réalisant, recréant constamment une économie que l'on est averti du caractère dynamique de la distinction établie entre travaux de direction et d'exécution.

Travaux de direction et d'exécution sont loin d'être toujours séparés. C'est ainsi que l'analyse de certains travaux de nature cependant très modeste, montre ce qu'ils peuvent présenter d'imprévu dans le détail et exiger d'initiative d'adaptation intellectuelle.

D'ailleurs, il faut se garder de confondre purement et simplement, ainsi qu'on est parfois incliné à le faire, la distinction classique des travaux de direction et d'exécution avec celle établie entre labeur intellectuel et manuel.

Il y a entre ces ordres de considérations des rapports qui ne sont pas de simple coïncidence.

Si en effet, on ne peut rattacher qu'à l'activité intellectuelle les tâches de direction largement entendues, comprenant, depuis la découverte fondamentale jusqu'à

Part d'initiative exigée même dans les simples tâches d'exécution.

Travail intellectuel et travail manuel.

Tout travail de direction est intellectuel. Certaines tâches d'exécution entrent aussi dans cette catégorie générale.

Vrai caractère de la distinction entre travaux intellectuels et manuels.

Le travail n'a pour caractéristique et pour mesure que le service.

On ne peut exclure du concept de travail l'activité libre.

Même envisagé dans sa masse, le travail ne doit pas être considéré comme nécessairement dépourvu d'intérêt propre.

l'ordre d'exécution le plus précis, l'ensemble des initiatives qui dessinent la forme d'un acte utile, on ne saurait confondre purement et simplement tâche d'exécution et travail manuel. Ainsi, toute la masse des travaux de copie, de calcul élémentaire fait partie des tâches d'exécution et cependant ne laisse pas de relever du travail intellectuel.

La distinction entre travail intellectuel et manuel a ses caractéristiques propres; elle aussi est dynamique. Dans telles tâches c'est l'effort musculaire qui prédomine dans telles autres c'est l'affirmation intellectuelle parce que, alors même qu'elle n'aura atteint qu'un niveau relativement modeste, c'est elle qui constitue, dans la circonstance, l'élément caractéristique, précieux, le support essentiel de la défense économique du travailleur intéressé.

Nous venons de voir comment l'observation directe des exigences de l'économie conduit d'elle-même à envisager le travail dans l'unité même de la vie.

Tout acte aboutissant, après une série d'intermédiaires plus ou moins longue à un service doit être considérée comme travail quelle que soit sa forme.

Le travail n'a qu'une mesure, qu'une raison d'être : le service.

Lorsque l'on a voulu faire tenir dans la notion de travail celle de servitude, d'effort pénible, on n'a retenu que les formes les moins significatives de l'activité, on a méconnu le véritable rôle de l'activité humaine dans la création économique.

Qu'une masse importante de travaux apparaisse en effet comme dirigée, à peu près vide d'intérêt propre, c'est ce qui a pu apparaître en effet. Peut-être l'organisation industrielle moderne a-t-elle accentué ces caractères (nous aurons à examiner plus loin le débat soulevé à cet égard). Cette constatation fût-elle intégralement exacte, à leur égard, elle ne devrait pas faire méconnaître le rôle essentiel de l'activité librement créatrice.

Mais on ne doit pas accepter trop aisément que le travail, même dans ses formes les plus dirigées, les plus disciplinées, soit vide d'intérêt propre.

On a souvent rappelé les chimériques projets de Fourier sur le travail attrayant par la variété, l'instabilité. C'eût été, pour un attrait d'ailleurs planatoire, compromettre la productivité, inséparable de la discipline et de la spécialisation dans l'effort.

Du moins, est-ce un problème essentiel que celui de la réintégration de l'intérêt dans le travail à tous ses degrés. On a pu attribuer, dans une mesure

appréciable, le malaise industriel à cette impersonnalité rigoureuse trop fréquente du travail, à cet automatisme, à ce morcellement des tâches que trop souvent l'organisation de l'usine aggrave de plus en plus.

On s'efforce de corriger les inconvénients pratiques d'une conception trop abstraite du travail, trop matérielle de la productivité.

Nous aurons à étudier quelques-uns de ces efforts en nous demandant de quelle manière on s'applique à sauvegarder et à développer les énergies laborieuses d'un pays.

Les problèmes pratiqués se rattachant à cet ordre d'idée, sont abordés d'une manière d'autant plus utile que l'on est mieux renseigné sur les ressources existantes et sur leur répartition.

La population active c'est-à-dire l'ensemble des travailleurs dont dispose un pays fait l'objet de recherches de plus en plus assidues.

Les recensements de population en France ont soin de détacher ainsi les éléments professionnels. La plupart des pays prennent le même soin.

Sans doute la notation statistique ne donne-t-elle que des sources d'information et de comparaison sujettes à réserves.

Toute l'énergie laborieuse d'un pays n'est point traduite par l'effectif de sa population active, qui comprend seulement les personnes vivant d'une profession déterminée.

En outre, il y a place, sans parler des erreurs de notation, pour des divergences de points de vue rendant toujours, à quelque degré, hasardeuses les comparaisons internationales.

Sous ces réserves on constate des inégalités assez grandes dans l'importance relative de la population laborieuse, à travers les principaux pays du monde.

La France bénéficie d'un pourcentage élevé. Aux termes du recensement de 1926, la population active est de 21.399.094, soit, par rapport à la population totale dégagée par le recensement (40.743.851) 52,5 %.

Dans un grand nombre de pays étrangers, on se trouve en présence de rapports moins élevés, allant de 38 à 50 %.

Le mouvement de la population active est à la fois sous la dépendance de l'évolution sociale et de l'état démographique.

Ainsi, le pourcentage élevé de notre population active en France, peut être rattaché à deux facteurs prépondérants : notre faible natalité, qui abaisse le pourcentage des êtres encore hors d'état de travailler et l'état de notre économie agricole demeurée forte en déficit.

problèmes soulevés par le développement de la productivité du travail.

population active de la France t de divers pays.

Principaux facteurs se développant de la population active

des diminutions qu'elle a subies et de plus très marquée, associant souvent le mari et la femme dans la gestion effective de l'exploitation.

Encore plus peut-être que par leurs effectifs totaux, les populations actives des divers pays tendent, par leur répartition, à dessiner fortement les traits caractéristiques de leurs économies.

Répartition des éléments de la population active.

A la lueur des statistiques de population active on voit ainsi se dessiner fortement la prédominance du caractère agricole de pays tels que la Russie, l'Italie, l'Irlande, l'hyperindustrialisation de l'Angleterre, l'industrialisation très accusée mais moins intense de l'Allemagne, de la Belgique, des Etats-Unis.

La situation de la France apparaît comme celle d'un pays conservant entre l'agriculture et l'industrie une situation relativement peu éloignée de l'équilibre mais cédant tout de même bien qu'avec une modération relative, au mouvement de l'industrialisation.

Dans la période qui a immédiatement précédé la guerre, la population active agricole représentait en France 40,4 % de la population active totale alors que le rapport était en Allemagne de 35%, aux Etats-Unis de 33% en Angleterre de 8,3% seulement.

L'industrie et les transports occupaient à cette même époque, 36% de la population active en France, 38,7% aux Etats-Unis, 43% en Allemagne, 56,3% en Angleterre.

Quant à la population commerciale, elle représentait 9,8% en France, 8,7% en Allemagne, 12,2% aux Etats-Unis, 14,5% en Angleterre.

A cette même époque, les professions libérales et services publics représentaient par rapport à la population active totale 5,8% en France, 4,7% en Allemagne, 8,7% en Angleterre, 10,8% aux Etats-Unis.

Enfin, les services domestiques occupaient en France, 4,4% de la population active, alors qu'ils représentaient aux Etats-Unis 4,7%, en Allemagne 5,6%, en Angleterre 10% de cette population.

Au recensement de 1921, l'agriculture occupait en France, 41,2% de la population active, l'industrie (y compris les transports) 35,9% les professions commerciales, 10,6% les professions libérales et les services publics 6%.

Les autres formes d'activité (effectifs militaires, marine commerciale, pêche, services domestiques) occupaient le reste de la population active (6,3%).

Le recensement de 1926 accuse les résultats suivants :

157	Economie Politique (1ère année)	157
Forêts et agriculture		8.I29.824
Industrie extractive	438.991	
" de transformation	6.680.792	
Manutention et transport	<u>1.031.367</u>	
	8.I51.I50	8.I51.I50
Commerce et banques		2.448.732
Professions libérales et services publics :		
Professions libérales	587.846	
Services publics	<u>I.I64.733</u>	
	I.752.579	I.752.579
Scins personnels et domestiques		846.684
Pêche		70.125
		<u>21.399.094</u>

Population active agricole de France encore importante mais diminuée.

Il faut retenir surtout une diminution d'importance relative et de chiffre de l'effectif agricole (37,9 % de la population active au lieu de 41,2 % en 1921) des accroissements d'effectifs des professions industrielles (38 % de la population active au lieu de 35,9 en 1921) et commerciales (II,4 au lieu de 10,6 en 1921).

L'industrialisation relative de la France va donc d'une allure encore plus rapide que son urbanisation et accentue les préoccupations de ceux qui considèrent le maintien d'une forte économie rurale dans notre pays comme une garantie essentielle d'équilibre social.

Nous venons de voir comment tend à se répartir entre les principales formes d'activité, la force de travail disponible. Si on envisageait le contenu de ces chapitres essentiels de la production, on verrait les subdivisions s'y faire de plus en plus nombreuses. Les professions se diversifient, à mesure qu'une économie devient plus ambitieuse, plus riche, une société plus dense, plus complexe. Nous n'avons pas à parler ici de la division du travail, qui désigne une discipline commune à l'ensemble des forces productives. Nous avons seulement à indiquer à grands traits comment ont évolué, en fonction de cette complexité de plus en plus grande de l'organisation économique, les moyens par lesquels peut s'effectuer la sélection et l'éducation des forces laborieuses.

Spécialisation croissante à des activités techniques.

Intérêt, complexité croissante de l'orientation

On sait combien les problèmes d'orientation professionnelle, d'enseignement technique ont pris d'importance pendant ces dernières années. Cet ensemble d'ef-

professionnelle et de l'enseignement technique inquiétudes trop justifiées. atteste l'importance sociale de plus en plus grande attachée au travail. On doit y voir aussi l'indice

On a pu, au sujet de l'organisation du travail, constater une concordance assez profonde entre le mouvement des théories longtemps dominantes et la pratique industrielle.

L'abus de la préoccupation quantitative en matière de production a des dangers nombreux. La crise mondiale actuelle en est sous certains rapports, un exemple trop évident.

A l'égard du travail, on devait s'apercevoir, sous la pression de menaces tout à fait directes, des inconvenients qui en résultaient.

Lorsque l'on rapproche des réalités certaines perspectives optimistes émises au sujet de la révolution industrielle, on se rend compte de ce qu'un tel optimisme avait d'excessif.

On s'était représenté la machine comme devant libérer le travail humain, le rendre à la fois moins long et moins dur.

Si, après une évolution sociale assez longue, la durée du travail a été en effet notablement diminuée, ce n'est pas l'évolution technique de l'industrie qui a, d'elle-même, suscité ce résultat.

Quant aux modifications d'ordre qualitatif intervenues dans le travail industriel, il est vrai que le machinisme ait libéré les hommes de certaines tâches fatigantes, malsaines, il a d'autre part créé lui-même des insécurités nouvelles.

En outre, s'il a matériellement allégé sur certains points la peine physique résultant de certains travaux, on lui a reproché d'alourdir, dans bien des cas, le fardeau moral de la tâche professionnelle.

On a pu dire de la grande industrie qu'elle avait trop souvent laissé en déshérence l'œuvre éducative autrefois accomplie par la corporation, avec un soin, une conscience professionnels, qui, pour tant qu'ils fussent alliés quelquefois à un fâcheux esprit de routine, ne laissaient pas d'offrir de réelles garanties.

On a dit bien des fois que la "virtuosité ouvrière" avait été trop souvent négligée à notre époque. Elle ne répondait plus qu'à des nécessités relativement rares, dans un monde industriel où dominait de plus en plus, en même temps que le machinisme, le morcellement infinitesimal des tâches.

La crise de l'apprentissage, contre laquelle on s'efforce de réagir, est due à cet utilitarisme étroit sous l'angle duquel a été trop souvent envisagé le travail par

évolution sur-
venue dans les
conditions gé-
nérales du
travail.

Influence du
machinisme sur
le travail.

Importance
souvent amoindrie de la
"virtuosité
ouvrière".

La crise de l'
apprentissage

des chefs d'industrie, désireux de résultats immédiats enclins à considérer comme temps perdu, celui que l'on consacre à sauvegarder l'avenir des forces productives, à estimer dangereuse aussi parfois une plus-value ouvrière risquant de se traduire par des exigences nouvelles ou de susciter dans certains cas, des préoccupations de concurrence.

Les familles bien souvent aussi, préfèrent la rémunération immédiatement compensatrice à une nouvelle période d'éducation momentanément improductive et par suite onéreuse.

L'évolution économique contemporaine marque donc dans le domaine de la valeur ouvrière, une infériorité notable des résultats aux espérances primitives.

Sans doute a-t-on prétendu parfois que ces insuffisances étaient compensées par un appel plus large aux formes élevées de l'activité humaine. La machine enlèverait graduellement au travail une part de plus en plus grande de ses tâches matérielles; la limite opposée d'avance à ses conquêtes serait exactement celle du travail intellectuel. Le rôle de l'activité humaine consisterait de plus en plus à imaginer des machines d'une puissance sans cesse accrue, à en diriger la construction, la mise en marche, à en régler le fonctionnement.

Si le machinisme a représenté un appel très large au travail intellectuel, mis sur pied une véritable armée d'ingénieurs, de techniciens, il serait d'un optimisme tout à fait excessif de la considérer comme ayant d'une façon générale, élevé le niveau du travail, pris pour lui l'automatisme des tâches matérielles en faisant pénétrer dans la masse du travail industriel, les caractères d'une activité plus attrayante. Trop souvent au contraire, les tâches conjuguées à celles de la machine participent de sa monotonie, exigent notamment une continuité d'attention particulièrement épuisante.

On s'est trouvé, au regard du travail en présence d'un conflit comparable à celui qui devait, en matière d'échanges internationaux, être accusé par l'école de List, entre les valeurs d'échange immédiatement réalisées et le développement des forces productives.

Il s'agit d'ailleurs de phénomènes connexes envisagés dans des champs d'application différents. C'est le conflit entre la spécialisation lucrative et le développement, l'éducation patiente des forces entre l'économie abstraite et la conception du développement de la richesse coordonné au développement humain.

Education professionnelle et protection ouvrière relèvent de la même préoccupation générale. Il s'agit de corriger par le développement de certaines tendances socialistes des périls que, livrée à elle-même, notre évolution

répondent à une même nécessité générale.

technique étroitement interprétée, aurait aggravés.

On ne peut songer à étudier ici, le problème de l'enseignement technique. Il faut seulement noter l'ampleur de l'effort entrepris par la loi du 25 Juillet 1919.

Des obligations légales ont été imposées aux chefs d'industrie, des institutions spéciales ont été créées. Un impôt (la taxe de l'apprentissage) a été demandé à l'industrie pour faire face à la tâche assumée.

On peut rapprocher, à certains points de vue cet effort de celui qui a été réalisé pour la consolidation de l'artisanat.

Bien que sur ce dernier terrain il s'agisse surtout de sauvegarde sociale, c'est bien aussi de traditions techniques à fonder, et à maintenir dans leur pureté qu'il s'agit.

Il faut aussi rattacher à un même ensemble d'inspirations le mouvement qui se dessine, en vue d'accroître les exigences de l'instruction générale. C'est au moment où se manifeste une tendance vers l'obligation scolaire générale plus effective, plus longue que l'enseignement technique affirme ses droits. On s'efforce d'ailleurs d'unir les deux problèmes, de rattacher, au moins à ses débuts l'éducation technique à l'instruction générale. Sous bien des formes un souci d'unité se manifeste, de plus en plus net, au regard du problème de l'éducation.

C'est au moment même où des nécessités de spécialisation apparaissaient comme plus impérieuses qu'il était, en effet, plus indispensable d'affirmer cette intégration du travail dans l'unité même du développement humain.

Nous n'avons pas à parler ici des problèmes que soulève la valeur économique du travail.

Il convient seulement d'indiquer l'influence inéluctable qu'exerce sur une théorie du salaire la conception plus ou moins exacte que l'on a eue au sujet du dynamisme propre du travail. Ainsi, on a pu rattacher à une conception abstraite, étroite du travail la théorie ricardienne du salaire naturel, rapprochant la rémunération ouvrière d'un coût d'entretien.

Lorsqu'on se représente au contraire le travail avec son vrai caractère, dépendant de toute action exercée sur la nature humaine, le problème du salaire, même envisagé dans ses seules données de fait, apparaît comme situé beaucoup plus haut. On est mis en garde contre l'erreur, même économique, qui consisterait à séparer à son égard les problèmes de productivité des préoccupations de justice.

On a vu que la conception courante du travail

avait d'abord été diminuée, limitée par des préoccupations morales. Envisagée dans toute l'ampleur de son contenu réel, elle constitue l'une des épreuves les plus propres à situer exactement préoccupations morales et économiques les unes par rapport aux autres.

Il n'est défense plus sûre contre l'abus des points de vue chrématistiques, quantitatifs qu'une étude objective de la notion du travail.

Chapitre II

LE ROLE ECONOMIQUE DE LA NATURE .

Divergence d'opinion sur l'influence du milieu. L'influence du milieu sur le développement social a été très diversement appréciée. Montesquieu est de ceux qui en ont les premiers souligné l'importance. Certains l'ont manifestement exagérée. C'est ainsi que les Interprétations sociologues faisant partie du groupe de l'"Ecole de la Science sociale" attribuent au milieu physique une action vraiment souveraine, non seulement sur l'économie, mais sur le développement général des civilisations.

Sous cette forme absolue cette thèse, avec ce qu'elle implique de suggestions matérialistes doit être repoussée.

C'est d'une manière beaucoup plus complexe que se manifestent actions et réactions des hommes et de leurs milieux, les uns à l'égard des autres.

Parmi les économistes, les représentants de l'école historique ont eu le mérite de suggérer d'une manière particulièrement saisissante la force d'évolution propre des milieux sociaux et par suite, les limites de l'influence physique.

L'école historique. Plus on se détache du "perpétualisme classique", plus nettement il apparaît que, dans un milieu physique aux variations beaucoup plus lentes, des civilisations extrêmement diverses se succèdent.

La géographie humaine. La géographie humaine, à laquelle est surtout attaché le nom de Jean Brunhes, a jeté des lueurs très vives sur les rapports de l'humanité avec son milieu physique, mettant particulièrement en relief, à la vérité, l'influence exercée par la nature sur le développement humain.

L'influence du climat sur les rairies. Il est un ensemble de forces dont l'action apparaît comme impérieuse entre toutes : température, état du ciel, de l'atmosphère. On les désigne sous le nom général de climat. On n'a pas à souligner l'influence que le

climat exerce sur les possibilités externes et internes d'action des hommes: implacables limites imposées à leurs efforts dans les pays trop froids, dépression de l'activité dans la zone tropicale, optimum de l'organisation économique dans les pays tempérés.

Mais, si puissante soit-elle, l'action du climat est loin d'être subie sans réaction.

Les hommes peuvent, en s'imposant des disciplines judicieusement établies, s'adapter à certains climats, récupérer ainsi leurs possibilités d'action.

On ne doit non plus négliger le pouvoir que les hommes exercent parfois sur leur climat : dessèchement de marais rendant habitables des pays jusqu'alors tout à fait insalubres, reboisement judicieux, régularisant le régime hydraulique d'une région.

Il s'agit là sans doute d'un pouvoir assez limité. Il est certainement extensible et démontre en tous cas combien, même dans ses éléments réfutés les plus impérieux, la nature est loin de réduire l'humanité à un rôle purement réceptif.

L'action de la terre sur les conditions de productivité humaine.

Il est certains éléments du milieu beaucoup plus accessibles aux réactions humaines. La terre a été parfois désignée comme résument l'ensemble des conditions naturelles de l'économie. Il faut cependant faire une distinction essentielle entre elle et les forces dont on a jusqu'ici envisagé l'action.

La terre est possédée, utilisée, de plus en plus par les hommes, comme support de leur activité, comme laboratoire de production vivante, comme réserve de richesses minières.

Un minimum de terre est indispensable au développement de toute action. Quels que soient les efforts que l'on fasse pour réduire ce cadre matériel, pour utiliser l'espace disponible, on est en présence de l'une des limites les plus évidentes que la nature impose au développement humain.

Le problème de l'espace libre.

Lorsque l'on a voulu figurer d'une manière saisissante les inquiétudes malthusiennes, on s'est représenté le plus souvent une espèce humaine, non tant privée de nourriture que privée d'air, entassée sur une planète aux limites étroites et d'ailleurs très inégale dans ses possibilités d'habitation.

Il faut ajouter que le problème des subsistances se ramène lui aussi à un problème de place. L'humanité vit d'espèces animales et végétales animées d'un mouvement d'expansion parfois beaucoup plus rapide que le sien mais auxquelles la terre est mesurée.

Sans doute a-t-on pu dire que les craintes d'insuffisance terrestre étaient d'un ordre d'éloignement qui interdisait, à cette heure, de s'en occuper et surtout de

négliger pour elles d'autres soucis tout à fait immédiats. On oppose la population planétaire d'aujourd'hui (1 milliard 900 millions d'habitants environ) à un ensemble de terres représentant 13 milliards d'hectares.

Mais à l'égard de certains emplacements privilégiés, le problème de l'espace libre ne laisse pas d'être inquiétant, malgré la multiplicité des réactions tentées à son égard : développement des moyens de transport permettant de créer du terrain habitable pour la population des grandes villes, constructions à étages multiples. Parfois aussi, c'est l'habitation souterraine qui est envisagée. En dépit de ces procédés, de mérites si inégaux, l'entassement de nombreuses familles dans des habitations étroites, insalubres est une conséquence trop fréquente de la disproportion qui existe sur certains points entre la population et le sol disponible.

L'influence de la terre sur le sort d'une économie se manifeste avec le maximum d'originalité, de diversité comme milieu offert aux espèces végétales utiles à l'homme directement et aussi indirectement (comme nourriture des animaux dont se sert l'humanité).

Ce rôle a d'ailleurs été diversement envisagé; l'évolution des faits a suggéré d'inévitables modifications dans les idées.

On sait à quelle hauteur les physiocrates ont placé dans la hiérarchie des forces économiques, le pouvoir créateur de la terre. Un privilège exclusif de productivité lui est attribué.

C'est sous un tout autre jour que l'économie ricardienne envisagera le rôle de la terre et du possesseur du sol. Le produit net des physiocrates était le revenu que l'on doit défendre parce que c'est en définitive de lui que vit l'ensemble d'un pays. La rente foncière sera pour Ricardo, le témoignage de l'avarice de la nature et non de sa générosité.

A travers cette antithèse, il y a cependant la persistance d'une même idée fondamentale: la fertilité du sol est un don sur lequel l'action de l'homme demeure assez limitée. Elle demande sans doute pour se manifester un effort parfois considérable, mais ne peut être très profondément modifiée par l'action de l'homme.

On pourrait trouver chez Malthus une doctrine de transition, encore physiocratique sous certains rapports et déjà ricardienne. Malthus envisage à la fois avec inquiétude et avec respect cette productivité du sol, dont l'insuffisance est imminente.

La tendance protectionniste qui l'individualise si fortement parmi les économistes de la même école, définit exactement son état d'esprit en face du problème des substances. Il faut pousser le plus loin possible l'utili-

Principaux procédures usités pour lutter contre l'insuffisance du terrain.

la terre, milieu donné aux espèces végétales utiles.

Les idées des physiocrates sur la terre, seul instrument de production à leur sens.

La théorie du produit net transformée par Ricardo.

Les idées de Malthus.

d'une puissance précieuse, peu extensible et pour cela encourager résolument les agriculteurs.

L'influence de l'action humaine sur la fertilité du sol a été considérablement développée. Certaines comparaisons internationales constituent tout au moins un indice significatif à cet égard. On voit tels pays obtenir par une technique agricole judicieuse et surtout par l'utilisation très large des engrains, des rendements plus abondants que ceux notés dans des pays plus favorisés par la nature, mais dont le sol est cultivé avec moins de perfection technique.

Sans doute, ne faut-il pas attribuer à des comparaisons qui portent parfois sur des pourcentages maxima et peuvent ne viser que des situations assez rares, des cas limites, une portée qui dépasse leur importance réelle. Les inégalités naturelles gardent un pouvoir considérable, mais modifié de plus en plus dans son étendue, dans sa signification par les progrès de la technique. L'azote (dont on sait le rôle essentiel comme matière fertilisante) emprunté à l'air, constitue, pour la technique agricole, une perspective d'émancipation inédite.

Encore plus grande s'est manifestée la puissance de la technique dans un domaine étroitement connexe à ce lui de la culture du sol: l'utilisation des espèces vivantes.

Sans doute l'œuvre accomplie, si grande soit-elle laisse d'immenses perspectives de développement. Un petit nombre d'espèces vivantes est seul utilisé jusqu'à ce jour (300 espèces végétales environ sur 150.000 connues, 200 espèces animales sur des millions).

Cette œuvre de transformation accomplie par l'industrie humaine, a dans une large mesure inspiré une philosophie de la nature, basée sur l'idée d'évolution. Nous avons déjà dit que le darwinisme avait dû, de l'aveu même de son auteur, beaucoup à Malthus, il a dû beaucoup aussi à cet effort économique des éleveurs adaptant à un climat et à des besoins déterminés une espèce dont les conditions de vie antérieures étaient profondément différentes de celles qui lui ont été victorieusement imposées.

Deux exemples sont particulièrement significatifs à cet égard, la betterave à sucre et la pomme de terre actuellement cultivées sont des réserves de richesses d'un degré de puissance que l'on n'eut pu entrevoir, il y a moins d'un siècle. On pourrait rappeler aussi les résultats prodigieux obtenus dans le blé par sélection et par hybridation.

Les espèces animales que nous utilisons ont largement subi aussi notre action transformatrice et adaptatrice.

Il faut ajouter que la nature, même aussi largement

Le problème de l'utilisation des espèces.

Sélection, accimatation, transformation des espèces.

~~Action transformatrice des industries agricoles.~~

L'influence du sous-sol sur l'évolution industrielle.

Les ressources du sous-sol sont inexistantes.

Les limites naturelles du développement industriel.

Importance économique des principales richesses minières.

L'or.

La houille.

aidée, orientée ainsi que nous l'avons vu, ne nous donne en général que des matières premières transformées par une industrie qui est restée en partie sous le contrôle de l'agriculture. Entre autres exemples de ces industries agricoles, on peut citer la vinification, l'utilisation de la betterave, de la résine. D'une façon encore plus directe dans ce domaine, la technique développe ses ressources pour adapter le produit naturel à sa fonction

Ce n'est pas seulement par les produits du sol, c'est par les richesses du sous-sol que la terre exerce une influence sur l'économie. L'évolution industrielle du monde a accru dans une mesure considérable l'importance du sous-sol. Les ressources d'un pays en houille, par exemple, on pu être considérées comme constituant, au point de vue de sa vraie puissance économique, un élément plus significatif que ses ressources en blé.

On est amené à considérer qu'un pays, en l'état de notre civilisation industrielle, dépend de son sous-sol plus que de son sol.

D'un point de vue plus général, on peut dire que la sollicitude inquiète longtemps éprouvée à l'égard de la terre fertile tend à s'appliquer de plus en plus au sous-sol.

L'évolution des techniques a permis en effet, on vient de le voir, d'agir puissamment, sur la fertilité du sol. Les affirmations de la puissance industrielle se traduisent souvent au contraire, au regard des ressources inexistantes du sous-sol, en action "destructive" dont on a bien souvent mis en lumière l'imprudence le rythme toujours accéléré.

Sous certains rapports, l'économie industrielle apparaît comme tout aussi limitée que l'économie agricole par les conditions naturelles. C'est à son égard que se manifestent de la manière la plus subtile, la plus inquiétante parfois, les interdépendances de la production et de la consommation, que le profit pécuniaire individuel risque peut-être le plus de se traduire par un appauvrissement collectif.

Parmi les principaux témoignages de la puissance économique qui s'attache au sous-sol on rappellera, à titres d'exemples, plus particulièrement significatifs, ceux de l'or, de la houille, du fer, du pétrole.

Le déplacement de métaux précieux qui s'effectua au XVI^e siècle d'Amérique en Europe suscita une véritable révolution aux innombrables conséquences. Plus tard au cours du XIX^e siècle, la "fièvre de l'or" entraîna des multitudes d'émigrants.

Encore plus caractéristique est l'influence exercée par la houille sur les principales vocations économiques modernes. L'industrialisation intensive de l'

Angleterre, des Etats-Unis, de l'Allemagne, a pu être, dans une très large mesure, attribuée à l'extrême richesse de leurs gisements de houille. L'état relativement modeste des ressources de la France à cet égard a pu être interprété comme une limite à ses ambitions industrielles (La production de la houille en France en 1928 a été, y compris le lignite, de 64 millions de tonnes, contre 151 millions en Allemagne, 242 millions en Grande-Bretagne, 517 millions aux Etats-Unis).

Le fer.

On ne fera qu'indiquer à titre de témoignage du même ordre, la transformation apportée dans les perspectives industrielles de la France, par l'accroissement considérable de nos richesses en minerai de fer (les plus importantes d'Europe depuis la fin de la guerre) l'ardeur des convoitises suscitées par les puits de pétrole.

Le pétrole.

Nous n'avons pas encore envisagé l'élément le plus impérieux du milieu naturel. On peut dire que l'eau conditionne une civilisation encore plus que ne le fait la terre. L'eau agit d'abord comme moyen d'alimentation pour l'homme et pour les espèces vivantes, qui soutiennent sa propre existence. Ce sont des quantités relativement considérables d'eau qui sont nécessaires pour permettre aux végétaux de subsister. Sans doute, les exigences des diverses espèces végétales sont très inégales (celles des céréales sont plus grandes que celles de la vigne, par exemple) mais même lorsqu'elles sont très réduites, elles ne laissent pas de susciter parfois de très vives préoccupations. Pas de vie possible là où on ne dispose pas d'une certaine quantité d'eau.

Evidemment, l'action humaine est loin d'être toujours désarmée.

La technique peut suppléer, dans une certaine mesure à l'irrégularité, à l'éloignement des ressources l'irrigation. naturelles.

On ne saurait être surpris du rôle social essentiel dévolu à la politique et à la technique de l'irrigation dans les pays peu pourvus d'eau.

L'eau, moyen de communication

L'eau est également un facteur économique essentiel, comme moyen de communications. Rappelons que la vocation économique des peuples anciens a été, dans une très large mesure, conditionnée par leurs possibilités d'accès à la mer. Les peuples commerçants de l'antiquité, les Phéniciens, les Grecs, ont été des peuples marins.

Ce n'est pas seulement au point de vue économique mais au point de vue de la civilisation générale que le sort d'un pays dépend de ses moyens d'accès à la mer.

Ainsi, lorsqu'on essaye de s'expliquer pourquoi des pays tels que l'Italie, la France, sont parvenus plus vite que d'autres à un état de civilisation avancée, on doit faire très largement état de la facilité, de la multiplicité de leurs moyens d'accès à la mer.

Les moyens de communication intérieurs ont eux aussi, un rôle essentiel dans le développement des civilisations. La distribution générale des fleuves dans un pays exerce sur ses possibilités de relations et sur ses possibilités productives une influence considérable.

b) Les fleuves.

L'eau, source

Comme force motrice, l'eau a un rôle dont l'importance tend à se développer d'une allure rapide. Nous rappelions, il y a un instant, que notre pays est relativement peu pourvu de houille et que c'est là une particularité dont il faut se souvenir quand on essaye de définir sa vocation économique. Mais il trouve un élément compensateur très appréciable dans sa richesse en houille blanche. La révélation de la houille blanche est un phénomène relativement récent. C'est vers 1870 pour la première fois, près de Grenoble, qu'a été utilisée la force d'une chute d'eau convertie en énergie électrique. La vie industrielle est de plus en plus pénétrée et renouvelée par l'intervention de ce facteur. On a pu estimer entre 8 et 9 millions de chevaux-vapeur les ressources de notre pays en houille blanche. Il s'agit là de ressources qui sont, dans une large mesure, encore virtuelles. On estime à environ 2 millions de chevaux-vapeur les ressources en houille blanche effectivement équipées chez nous; la plus grande partie de ces ressources ont été mises en exploitation depuis la guerre. Le phénomène compensateur constaté dans notre pays est loin d'être sans exemple dans le monde. La Suisse, l'Italie du Nord, les Etats Scandinaves, dépourvus de houille noire, sont riches en houille blanche. L'Angleterre, la Belgique, l'Allemagne, très pourvues de houille noire, ont peu de force hydro-électrique. Notre pays est plus rapproché de l'équilibre entre ces deux sources d'énergie que ne le sont la plupart de ceux qui viennent d'être cités. Sa production en houille noire est loin d'être faible, bien qu'elle soit inférieure à son développement industriel.

La houille blanche

Les problèmes soulevés par la houille blanche.

La houille blanche soulève des problèmes multiples. Nous ne pouvons que les indiquer rapidement. Elle a une supériorité évidente sur la houille noire; toute tonne de houille noire enlevée à la terre ne sera pas remplacée, tandis que la houille blanche constitue une ressource virtuellement indestructible.

Par contre l'équipement des chutes d'eau exige un prix de revient élevé. Il y avait une part d'illusion

dans certains perspectives très optimistes, suggérées en ce qui les concerne pendant ces dernières années. On s'était représenté la France équipant très rapidement, ses huit ou neuf millions de chevaux-vapeur et supplément ainsi à ses lacunes en houille noire. Dans une assez large mesure, les équipements nouveaux de houille blanche ont en réalité, répondu à des besoins industriels nouveaux. La houille blanche, ne remplace pas alors à proprement parler, la houille noire; elle permet à l'industrie de se développer plus avant. Son utilisation a correspondu à un enrichissement économique mais d'un ordre différent, de celui d'abord prévu.

Récapitulation:

Les concours divers que la nature fournit à l'homme. Nous venons de voir les principales sources de l'aide fournie par la nature à l'activité économique. Il nous faut maintenant récapituler les principales formes de ce concours.

a) emplacement à l'action humaine. La nature fournit aux hommes, un cadre, une matière première à leur action. Sans doute y a-t-il des formes d'activité "immatérielles" c'est-à-dire atteignant leur but sans incorporation durable à des objets. Ici encore les notions de continuité, de classification dynamique ne doivent pas être perdues de vue. Si immatérialisé que soit un service, il suppose à ses origines et aussi dans son accomplissement final un minimum de secours demandé au milieu physique.

b) Les matières premières. Il y a ainsi un résidu de vérité au fond de l'ancienne affirmation physiocratique. Tout acte productif, s'il n'est pas l'œuvre de la nature, exige du moins, dans quelque mesure, son appui.

c) La force motrice. De plus en plus aussi, c'est de la force motrice que, sous diverses formes, la nature nous fournit.

Traction animale. La traction animale, si diminuée que puisse apparaître son rôle, à notre époque de machinisme, ne laisse pas de représenter encore un concours important, incomplètement remplacable par la machine.

Le développement du machinisme animaux en vue de la traction a représenté un progrès décisif.

Dans l'histoire de la civilisation, l'élevage des animaux en vue de la traction a représenté un progrès décisif.

Quant aux forces inanimées, l'utilisation du vent, des cours d'eau, représente une très ancienne tradition mais l'ère proprement dite du machinisme ne s'est ouverte qu'avec la machine à vapeur.

On a déjà indiqué les traits généraux de la révolution industrielle qui en était résultée. Rappelons seulement que la physionomie technique et sociale du machinisme s'est profondément transformée depuis que l'utilisation de l'énergie électrique a pris une place de plus en plus grande dans la vie économique. On a vu comment l'utilisation de l'eau comme agent moteur a été ainsi renouvelée.

Nous avons eu déjà l'occasion d'étudier l'influence exercée par le machinisme sur le travail humain.

Nous devons maintenant indiquer à grands traits le caractère positif du concours qu'il lui a apporté. On a dit parfois, en une formule un peu rapide, que la machine remplace du travail; cette formule résume l'énoncé des espérances et des craintes qu'elle a suscitées. Il est nécessaire de l'expliquer.

La différence classique, en effet, entre la machine et l'outil est qu'elle est mue non par l'homme mais par une force extérieure. Cette distinction n'est pas toujours observée dans le langage courant. Il y a des "machines outils" mues par l'homme, rendant seulement son travail plus rapide. Mais la machine méritant véritablement son nom (machine motrice produisant l'énergie utilisable, machine de travail appliquant cette énergie à un but déterminé) a bien pour caractéristique d'être mise en mouvement par des forces extérieures (expansion des gaz, électricité)

Sur le terrain du potentiel mécanique, on est amené à considérer comme immense l'addition de forces représentées par le machinisme. Ainsi, étant donné que la France, en 1906 déjà, utilisait sous forme de machines à vapeur, 12.150.000 chevaux-vapeur, on estimait que cette force totale, à raison de trois chevaux ordinaires ou 21 hommes par cheval vapeur, représentait l'équivalent mécanique d'une population de plus de 250 millions d'individus.

Ce sont là des indications d'une valeur significative bien limitée, même si on se place à un point de vue simplement quantitatif. En outre il suffit de considérer la répartition de la force motrice mécanique, pour mesurer ce qu'il y a eu d'excessif dans l'optimisme qu'elle a parfois suscité. Aux termes du recensement des forces motrices de 1906, notre agriculture utilisait 136.237 chevaux-vapeur, soit un pour plus de 1% des forces motrices alors en action. Depuis cette date déjà lointaine, ce pourcentage a été aceru mais ne dépasse pas 3%.

La plus grande partie de l'effort mécanique a profité aux transports. Ainsi, en 1927, les établissements industriels munis d'appareils à vapeur disposaient d'une force totale de 5.173.000 chevaux-vapeur, les chemins de fer et les tramways en utilisaient 17.186000.

Le concours de la machine se traduit surtout par un apport de puissance, de rapidité de précision inaccessibles au travail humain.

Le machinisme a suscité la production en série,

la standardisation, c'est-à-dire la production à la fois commode et inquiétante par son impersonnalité même.

La machine ne relève pas purement et simplement l'effort humain de sa tâche; son aide se manifeste très inégalement dans les divers domaines de l'activité et implique des sujétions nouvelles.

En étudiant les principales formes du concours demandé à la nature, nous avons terminé l'étude des éléments de l'organisation économique.

Sans doute a-t-on souvent envisagé l'œuvre économique comme procédant de trois facteurs: le travail, la nature, et le capital.

Mais le capital constitue, par définition même, une force composée, une richesse déjà obtenue par la coopération du travail et de la nature.

Son étude nous paraît donc devoir être plus aisément abordée après que le mécanisme de cette coopération aura été analysé.

Etude du capital différée, placée après la théorie générale de la valeur.

Titre II -

PRINCIPES ESSENTIELS D'ORGANISATION ECONOMIQUE APPLIQUÉS À L'INDUSTRIE.

L'organisation économique.

La combinaison des forces, en vue d'un résultat économiquement appréciable, soulève deux ordres de problèmes, les uns techniques, les autres juridiques.

a) Au point de vue technique

Il faut se demander d'abord, en effet, comment seront réunis les éléments de l'économie humaine et de la nature puis comment est établie l'autorité qui s'exerce sur cet ensemble de forces.

b) Au point de vue juridique.

Nous étudierons successivement les uns et les autres de ces problèmes.

Plan proposé pour l'étude de l'organisation économique

On pourrait concevoir qu'une théorie générale de l'organisation économique fût d'abord établie puis appliquée aux diverses formes d'activité.

Ce plan n'irait pas sans entraîner des lenteurs particulièrement inacceptables lorsque le temps nous est aussi étroitement mesuré. Une théorie générale de l'organisation économique devrait, sous peine d'être partiellement abstraite, peu significative, anticiper assez largement sur les applications, entraîner ainsi à des redites.

Nous commencerons donc par dégager les principes généraux d'organisation en étudiant la vie industrielle qui est l'élément le plus significatif de notre économie.

contemporaine, le champ d'action qui lui a permis de donner véritablement sa mesure.

Etudiées ensuite en fonction de l'industrie, les organisations agricole, commerciale, bancaire, permettront de distinguer plus nettement à travers leurs coefficients d'originalité, la force inhérente à certaines disciplines communes.

Nous allons immédiatement aborder l'étude des problèmes économiques soulevés par l'organisation technique de l'industrie.

Chapitre I

LA DIVISION DU TRAVAIL .

Ainsi que nous l'avons indiqué, une série de leçons va être consacrée aux problèmes techniques essentiels de l'industrie.

On entend, vous le savez, par industrie, l'activité qui transforme les éléments matériels fournis par un milieu afin de les adapter aux buts qui paraissent le mieux leur convenir.

On l'oppose à l'activité agricole, qui se ramène à un essai de collaboration avec les forces vivantes de la nature, à un effort en vue de la multiplication des espèces utiles. Le commerce, qui désigne l'ensemble des activités spécialement vouées à l'échange, le crédit, qui est une forme essentielle et hardie de l'échange, (l'échange entre biens présents, et biens futurs) représentent les autres modalités essentielles de la vie économique.

Cette discrimination est particulièrement importante au regard de la division du travail qui, si elle est intimement liée à toute vie économique, ne laisse pas d'être, d'atteindre son maximum de développement dans l'industrie.

On peut définir la division du travail de la manière suivante: discrimination des actes multiples composant une tâche d'ensemble et attribution de chacun de ces actes à une catégorie distincte d'agents.

La division du travail suppose donc un plan général; elle n'évoque pas seulement l'idée de différenciation, mais surtout celle d'intégration en prenant ce mot dans son sens le plus général.

Comme discipline d'action la division du travail déborde de beaucoup les cadres de l'économie humaine. On en trouve des exemples saisissants dans certaines sociétés animales.

Définition de la division du travail.

Champ d'application très large de la division du travail.

En physiologie, son rôle a été depuis longtemps mis en relief. Plus un organisme se perfectionne, plus ses organes se spécialisent nettement dans certaines fonctions, plus aussi leur solidarité devient étroite.

On a parfois voulu établir une concomitance aussi accusée entre la division sociale du travail et le développement de la solidarité humaine.

Durkheim considère en effet que les sociétés sont au cours de leur évolution, dominées par deux formes différentes de solidarité. Les sociétés primitives sont soumises à une solidarité mécanique; c'est-à-dire établie entre des éléments semblables les uns aux autres. Dans les sociétés primitives, le conformisme joue un très grand rôle; on se montre particulièrement exigeant à son sujet; on ne fait en somme que reconnaître une nécessité de vie.

Plus tard, à la solidarité mécanique, se substitue graduellement la solidarité organique, celle qui existe entre les membres d'un même corps vivant, basée non plus sur l'homogénéité, sur la ressemblance, mais au contraire sur les différences, harmonieusement agencées, aboutissant à une collaboration étroite.

La division du travail serait donc, aux yeux de Durkheim l'indice du perfectionnement de la solidarité sociale. Lorsque la division du travail prévaut dans une société, on se trouve à la fois en présence d'êtres humains plus profondément différenciés, et plus fortement unis par leur dépendance mutuelle, par une collaboration incessante, chacun étant amené à n'accomplir qu'une tâche destinée à s'intégrer dans la tâche collective.

La division du travail s'oppose au phénomène appelé: L'Union du travail.

Mais il n'est ainsi que nous le verrons, objet de discussion plus vive que la signification sociale de la division du travail.

Même du point de vue technique qu'il nous faut d'abord étudier, ce phénomène présente une extrême multiplicité d'aspects.

Pour acquérir une notion vraiment concrète de la division du travail il n'est pas sans intérêt de l'opposer à un autre pôle attractif, l'union du travail.

L'union du travail complète, poussée jusqu'à la dernière limite, ce serait en somme l'accomplissement par chaque individu de toutes les tâches nécessaires à sa vie, ce serait un état d'autonomie individuelle complète. La tendance à l'union, l'agglomération de tâches assez diverses aux mains d'un même individu, d'un même groupe familial, est loin de constituer même dans les sociétés plus pénétrées de spécialisation, un phénomène négligeable.

La division du travail doit être, d'autre part,

Distinction entre distinguée de certains groupements d'activité qui, à la division du travail et l'association du travail. première vue, pourraient parfois être confondus avec elle. On les désigne sous le nom général d'association du travail. L'association du travail, c'est en somme le groupement de travailleurs accomplissant des tâches complètes par elles-mêmes, mais des tâches qui concourent à s'accumuler, à s'additionner simplement. Comme exemple d'association du travail, on peut citer par exemple, un groupe d'hommes en train de faucher un même pré; Il n'y a pas division du travail, chacun accomplit en entier la tâche nécessaire, seulement le concours de plusieurs ouvriers est requis, pour qu'elle soit moins longue.

Il y a une forme d'association qui a joué dans le passé un rôle important, c'est le travail effectué en réunion, alors qu'aucune nécessité ne l'impose, parce qu'il est ainsi rendu plus attrayant, et par suite plus actif, plus productif. Parfois aussi le travail en commun se trouve assujetti à un rythme d'ensemble plus ou moins complexe. Le travail industriel moderne a pu faire quelquefois regretter ce cadre.

On peut dire qu'il y a d'une manière générale, à la base du travail en société, un attrait sympathique, qui est loin d'être, même au point de vue strictement économique, négligeable.

Dans une certaine mesure, l'association et la division du travail sont, l'une par rapport à l'autre, comme la solidarité organique et la solidarité inorganique. D'un côté association basée sur la similitude, de l'autre collaboration plus pénétrante, basée sur la diversité.

Nous avons à nous demander quelles sont les principales modalités de la division du travail.

Adam Smith, dans une page justement célèbre, met spécialement en relief l'une des plus anciennes et des plus vivantes de ses modalités: la spécialisation des tâches dans un même atelier.

Un travail d'ensemble étant donné (la fabrication d'une épingle, dans l'exemple devenu classique, d'Adam Smith) le chef d'entreprise le décompose en un certain nombre d'actes distincts dont chacun se trouve exclusivement accompli et illassablement répété, pendant toute la journée de travail, par un groupe déterminé d'ouvriers. La spécialisation des hommes entraîne celle de l'outillage.

La division du travail s'applique non seulement aux forces productives individualisées mais aux groupes de forces, aux entreprises.

La production des richesses nécessaires à un pays peut, elle aussi, être considérée comme une tâche

I. Les modalités de la division du travail.

a) Répartition d'une tâche d'ensemble, dans l'intérieur d'un même atelier.

b) Spécialisations de forces, aux entreprises.

d'ensemble confiée à des groupes de producteurs distincts.

c) La division territoriale du travail
(interrégionale et internationale).

Enfin, c'est quelquefois à une région, à un pays que se trouve transposée l'application de la loi de spécialisation. Division régionale ou nationale du travail signifie en somme multiplication sur un même territoire d'entreprises semblables, assurant l'approvisionnement d'un marché qui s'étend beaucoup plus loin que leur pays d'origine.

L'économie libérale s'est représentée le monde comme tendant à devenir un immense atelier où le travail serait réparti dans le sens des aptitudes maximales de chaque pays.

Mais quelle que soit la force dont elle témoigne, la division du travail connaît des limites, suscite des objections. On se rendra mieux compte des difficultés qu'elle doit vaincre quand les principaux aspects de son développement historique auront été retracés.

Si la division du travail apparaît comme inséparable de toute vie sociale, elle a revêtu des caractères extrêmement différents.

Aussi bien y a-t-il à sa source deux tendances très inégalement puissantes selon les moments.

Confier à chacun le travail auquel il est le plus apte, attribuer les tâches en raison de l'autorité, de la force sociale, telles sont les deux tendances que l'on voit à l'œuvre dans l'histoire. On ne saurait dire que ni l'une ni l'autre ait jamais été complètement inactive.

L'aptitude économique crée certaines indications, certaines impossibilités dont il faut bien tenir compte pour si dominé que l'on soit par les conséquences de la division de puissance, de prestige.

D'autre part, on ne saurait dire que, même dans une société pénétrée du respect de la liberté individuelle, ce soit un ensemble de décisions tout à fait pur de contrainte qui détermine le choix de l'occupation. Inégalité signifie obstacle économique.

Il importe aussi de retenir que la dévolution d'une tâche même imposée entraîne un effort d'adaptation souvent efficace. S'il n'est pas exact, comme l'ont supposé certains économistes, que la spécialisation crée à elle seule l'aptitude, elle peut, à la condition de ne pas méconnaître trop manifestement les dispositions naturelles, susciter un éveil, une concentration de forces inattendue.

Lorsqu'on se réfère aux formes les plus anciennes de la répartition des tâches, on voit que ce sont

Tendances divergentes affir-
mées à l'occasio-
n de la division du travail.

Les formes les plus anciennes

de la division du travail.

des considérations de puissance qui ont dominé alors l'organisation économique. Ainsi, on a rappelé bien des fois que dans le groupe familial le plus restreint la répartition des tâches était une question d'autorité plus encore que d'aptitude. Les travaux d'abord dévolus à l'homme ont été les travaux les plus nobles, (tels la chasse) ; la femme a dû assumer alors les travaux qui étaient dédaignés par l'homme. C'est seulement après un effort civilisateur assez grand, que l'on est parvenu à l'esquisse d'une division du travail plus raisonnable, attribuant à la femme le travail intérieur du ménage.

Un exemple encore plus significatif de division du travail basée sur la contrainte, nous est donné par les sociétés qui ont pratiqué l'esclavage. Aux hommes libres sont réservées les tâches directrices, et avec elles, la culture désintéressée; aux esclaves sont imposées les tâches dirigées, pénibles. Le dédain du travail manuel dans l'antiquité, s'adresse surtout à un ensemble de tâches habituellement effectuées par les esclaves.

Mais si c'est la contrainte qui inspire, dans ses lignes générales, cette répartition du travail, ses contours intérieurs portent l'empreinte de préoccupations économiques directes. Dans cette population servile qui assurait au citoyen de l'antiquité une indépendance matérielle que nos sociétés modernes ont parfois espéré voir renaître par le machinisme, les attributions spéciales de tâches s'inspirent souvent des aptitudes.

L'économie familiale de l'antiquité avec ses effectifs nombreux aux aptitudes variées a pratiqué, à l'abri d'une division très générale des tâches basée sur la contrainte, une spécialisation intérieure permettant à la production d'atteindre un degré élevé de puissance.

D'une manière plus atténuée, on retrouve les mêmes caractères d'ensemble dans les sociétés qui ont connu des inégalités de classe très marquées. Le régime des castes peut être considéré à cet égard comme un exemple tout à fait significatif.

D'une manière générale, on a pu penser que cette spécialisation par contrainte, si largement pratiquée dans le passé, avait eu, au point de vue économique, un double résultat : libérer de soucis matériels une élite intellectuelle qui a pu ainsi mieux affirmer sa puissance créatrice et susciter, par spécialisation souvent héréditaire, des travailleurs adaptés, dans l'ensemble à leurs fonctions.

Mais la division du travail ne s'affirmera avec des caractères vraiment comparables à ceux qu'elle

L'esclavage et la division du travail.

Le régime des castes.

Formation de métiers.

revêt dans nos sociétés modernes que lorsqu'elle s'émancipera du cadre familial pour susciter des travailleurs jouissant d'une certaine indépendance, exerçant leur métier sous leur responsabilité, assurant leur vie par leurs propres moyens.

Il faut noter que cette conquête d'indépendance a été réalisée d'abord par des activités intellectuelles artistiques. L'artisan ne s'est détaché qu'après, très lentement, du centre familial.

C'est le forgeron, fabricant d'armes, qui le premier est assez fort pour échapper à ce pouvoir.

Très lent est dans l'histoire, le développement des métiers. Dans les poèmes homériques il n'en apparaît pas plus de quatre. A Rome, sous le roi Numa, il y en a huit. Plus tard, dans la Rome impériale, la spécialisation professionnelle sera beaucoup plus accusée.

Développement de l'industrie corporative au Moyen Age.

Après une période de régression (au début du Moyen-Age) on voit l'évolution reprendre. Dans les villes du Moyen Age, on compte de douze à vingt corporations. Sans doute, faut-il tenir compte du fait que certaines professions n'avaient pas de cadre corporatif, que certaines corporations comprenaient plus d'un métier. Il s'agit donc d'indications qui ne donnent qu'une idée atténuée de l'activité industrielle d'alors.

L'économie urbaine et la division du travail.

Le développement de la vie urbaine devait exercer sur l'activité artisanale une influence très profond. Ainsi que nous l'avons vu, on peut ramener, dans une certaine mesure, l'économie urbaine à un phénomène de division du travail. La ville est un centre qui emprunte ses vivres à la campagne environnante et lui assure en échange certains services d'ordre politique, intellectuel et aussi industriel.

Séparation entre travaux agricoles et industriels.

D'une manière générale tout ce qui accentue la séparation entre travaux ruraux et urbains, est de nature à accroître beaucoup les possibilités de développement de la division du travail dont les perspectives sont larges dans l'industrie, beaucoup plus limitées dans l'agriculture.

Au XVIII^e siècle à Paris, il y avait 120 corporations industrielles.

Au cours du XIX^e siècle, le mouvement a été en s'intensifiant d'une allure rapide. Au milieu du siècle dernier, il y avait à Paris 325 professions industrielles. En 1909, on a dénombré en France, 15.000 corporations industrielles distinctes.

C'est sous toutes ses formes caractéristiques que la division du travail s'est développée, d'une allure prodigieusement accélérée.

On s'est surtout attaché jusqu'ici à l'aspect le plus visible de la division du travail: l'accroissement

du nombre des professions indépendantes, d'abord si l'entretien détachées de l'économie familiale.

Si on essaie de se représenter ce qu'est devenue la division intérieure des tâches dans les entreprises ainsi de plus en plus différenciées, on constate que les exemples d'autrefois, ont été considérablement dépassés. Ainsi la fabrication de certaines montres, demande le concours de plus de mille ouvriers spécialisés chaque groupe spécialisé utilisant des machines adaptées à sa tâche.

Une discussion s'était élevée sur le point de savoir si le machinisme avait fait avancer ou reculer la division du travail.

D'une part, on a cité certains exemples d'application du machinisme aboutissant à la réunion de tâches jusque-là séparées.

Ce sont là des exemples (empruntés surtout à l'agriculture) qui ne sauraient prévaloir contre l'indication générale résultant de l'ensemble du développement industriel contemporain.

Lorsqu'il s'est emparé d'une tâche, il la morcelle et la simplifie généralement encore plus. Les avantages de la spécialisation n'ont pas, à son égard, la contre partie si menaçante qui se dessine à l'égard du travail humain. Si la division du travail poussée au-delà d'un certain point, tend à diriger l'activité humaine hors de sa véritable voie, elle marque au contraire la sienne au machinisme.

On ne saurait dire non plus que, dans l'ensemble la machine ait, en quelque sorte, dispensé les travailleurs de se spécialiser. D'une façon générale, au contraire, le travail a été entraîné dans cette voie de la différenciation, de la simplification progressive des tâches. Il faut seulement convenir qu'elle a changé de caractère, que son rôle éducatif a diminué, que ses périls caractéristiques ont été accrus.

Quant à l'accroissement de la spécialisation parmi ceux qui exercent des professions indépendantes (que les que soient les dimensions de leur établissement) elles se rattachent à deux séries d'événements: décomposition d'anciens métiers en plusieurs branches, créations d'activités entièrement nouvelles.

Les subdivisions d'anciens métiers sont de deux ordres : parfois il y a sectionnement de la production. Une même richesse passe par des entreprises de plus en plus nombreuses avant de recevoir sa forme primitive.

Adam Smith donne comme exemple devenu classique

La répartition intérieure des tâches.

Le machinisme et la division du travail.

Modalités essentielles du développement des professions

a) subdivisions de professions anciennes.

à cet égard celui de la laine traversant les "économies" du berger, du fileur, du tisserand, du teinturier, du tailleur.

D'autre fois ce sont les diverses formes d'une même richesse, d'un même service qui se trouvent confiées à plusieurs spécialistes distincts. C'est ainsi que l'on voit, à mesure que se perfectionnent les techniques, que s'affinent les goûts, les travailleurs du bois, du fer par exemple, se diversifier en groupes de plus en plus nombreux. Les professions intellectuelles participent très largement de ce même caractère.

b) création de professions nouvelles.

Quant aux créations de métiers d'entreprises, elles se rattachent directement, indiscutablement à l'œuvre de l'activité inventive. Une foule de professions nouvelles portent ainsi l'empreinte de l'activité scientifique contemporaine (industries ferroviaire, électrique, etc.). Mais en réalité ce sont aussi les subdivisions d'anciens métiers qui, bien que d'une manière moins visible, exigent le concours de l'activité inventive. Ainsi que nous le verrons, on a trop souvent méconnu l'importance des conditions intellectuelles de la division du travail.

Nous avons maintenant à nous demander comment a évolué la division territoriale du travail.

L'économie urbaine lui fournissait un certain champ d'application, mais lui imposait d'implacables limites.

Tant que ses cadres, défendus par une réglementation très stricte, sont respectés, la division collective des tâches est purement locale; elle oppose surtout travaux ruraux et industriels. La ville et sa banlieue forment un ensemble se suffisant à lui-même.

On verra dans certains pays, une spécialisation régionale s'accuser à partir du XIVème siècle déjà. L'industrie des draps en Allemagne, sera un exemple significatif de ce développement hors des anciens cadres de l'économie urbaine.

Au XVIème siècle, les phénomènes de ce genre s'accentuent. Ainsi Lyon devient, grâce à l'immigration italienne d'abord, puis à ses propres ressources un centre d'industrie de la soie, déjà puissant. Les industries des métaux à Nuremberg, de la filature de la laine dans les Flandres constituent aussi des manifestations intéressantes de cette même évolution économique.

Au XIXème siècle la spécialisation territoriale a réalisé une avance considérable.

Elle s'est effectuée sous des influences diverses. On a déjà mentionné à cet égard l'action attractive de la houille: l'industrialisation d'un pays (L'Angleterre)

Division territoriale du travail.

Economie urbaine

Spécialisation régionale.

Source : BIU Cujas

division internationale du travail.

d'une région (région du Nord, région de Saint-Etienne) se rattache parfois directement à cette action.

Des vocations économiques plus précises se sont dessinées sous des influences diverses: traditions professionnelles facilitant le recrutement d'une main-d'œuvre exarcée, privilège de situation au point de vue des approvisionnements, des débouchés. A titre d'exemple on peut citer l'industrie métallurgique dans la région de l'Est, l'industrie lainière à Roubaix.

. Le stade de la division interrégionale du travail est largement dépassé.

L'ambition du débouché international a pénétré l'industrie et aussi l'agriculture de ce temps. Il s'agit là bien entendu non d'aspirations nouvelles, mais d'un ordre de grandeur inédit atteint par des tendances déjà anciennes. L'accroissement prodigieux des échanges internationaux dans le dernier demi-siècle témoigne des progrès effectués dans cet ordre d'idées.

Le mouvement des faits économiques peut donc paraître s'orienter dans le sens indiqué par l'économie classique. La division internationale du travail accuse une force de développement considérable.

On peut dire que cette force se trouve encore soulignée par les obstacles qu'y apporte un protectionnisme général, encore accru depuis la guerre.

Cet aperçu historique nous montre l'importance de la division du travail comme facteur d'une économie. Elle reflète ses ambitions, ses limites, réagit sur elle.

C'est cette action caractéristique du milieu sur la division du travail, et cette réaction qu'elle exerce à son tour sur lui qu'il nous faut maintenant essayer de déterminer d'une manière précise.

Bien des théories ont été émises sur l'origine de la division du travail. Certains ont voulu la rattacher à l'échange, l'expliquer par un véritable instinct de l'échange suscitant la spécialisation, l'accentuant à mesure qu'il devient lui-même plus fort.

C'est l'un des exemples les plus manifestes d'erreur de la tendance "perpétualiste", ne fut aussi complètement en défaut. La division du travail s'éveille plutôt et s'étend plus loin que ne le fait l'échange. Il y a des sociétés sans échange, qui sont loin d'ignorer la division du travail; on la trouve aussi dans certaines zones de vie sociale demeurée en dehors de l'échange.

Si l'échange est loin d'être indifférent à la division du travail, il ne lui est pas nécessaire.

C'est beaucoup plus avant dans des aspirations

III. Quels sont les facteurs qui déterminent la division du travail.

vail.

L'échange ne peut expliquer la division du travail.

La division du travail s'étend plus loin que l'échange.

profondes qu'il faut situer la raison d'être de la division du travail.

Les idées de Platon et d'Aristote. Déjà chez Platon et chez Aristote, on voit se dessiner l'affirmation d'un lien entre la spécialisation des activités et la notion même de rapport social.

Dans une certaine mesure on peut dire que leurs vues anticipent sur celles qui devaient servir de base à la théorie sociologique de Durkheim.

Nous avons indiqué d'une manière générale l'importance qu'elle attache à la division du travail comme principe moralisateur.

Théorie de Durkheim: Quant aux influences qui contribueraient le plus à la développer, ce seraient, aux termes de cette théorie, celle du volume et de la densité des groupes sociaux.

Influence du volume et de la densité des groupes sociaux Plus une société comprend d'individus, plus ces individus sont matériellement rapprochés les uns des autres, plus leurs relations sont fréquentes (la densité matérielle et la densité morale d'une société sont à considérer l'une et l'autre) plus la division du travail s'y trouvera placée sur un terrain propice.

Il est intéressant de noter l'argument essentiel donné à l'appui de cette thèse: la division du travail serait un effet et un correctif de la concurrence. De même que dans un milieu déterminé dix membres d'une seule espèce ne pourraient vivre, alors que cent membres d'espèces différentes subsisteront aisément, des travailleurs diversifiés par une spécialisation intense pourront vivre dans un pays où des travailleurs moins nombreux mais moins spécialisés auraient été durement éprouvés et sévèrement sélectionnés par la concurrence.

Les deux termes de cette comparaison visent un même résultat essentiel : l'utilisation plus complète d'un milieu surpeuplé grâce à la diversité de ses occupants.

Dans le premier cas, il s'agit surtout de variété dans la demande, ne laissant aucune ressource inutilisée.

Dans le second cas, il s'agit avant tout d'un surcroît de productivité. La densité sociale provoque plus impérieusement la recherche de combinaisons productives.

Par cette explication même, la thèse générale se trouve en quelque sorte dépassée.

La densité sociale ne produit pas la division du travail à elle seule, nécessairement. Elle tend à la rendre désirable à l'aider aussi dans certaines conditions.

Ce sont ces conditions que nous avons à déterminer maintenant d'une manière plus précise.

En étudiant l'histoire de la spécialisation, nous

avons vu que, sous certaines de ses formes, elle procérait manifestement d'une affirmation inventaire (lorsqu'il y a création de profession, sans emprunt à aucune autre antérieure). Ce n'était là que l'indice particulièrement visible d'un phénomène plus général.

Origine inventive des créations et des morcellements de professions.

Lorsqu'une ancienne profession se diversifie, ce n'est pas toujours d'un simple morcellement qu'il s'agit. Une technique a évolué, les formes de la richesse se sont diversifiées. Ainsi la subdivision des métiers ne répond pas en général à une simplification mais au contraire, à des exigences nouvelles. Le champ de l'activité se réduit en vue d'une culture professionnelle plus profonde.

Les vrais rapports entre division du travail et invention.

Parfois on a été tenté de placer en quelque sorte l'invention à la suite de la division du travail: la division du travail suggérait l'invention.

C'était méconnaître l'ordre véritable des facteurs. Un phénomène de division du travail peut suggérer une invention nouvelle; innombrables sont les circonstances qui peuvent servir de point de départ à une observation féconde, à une découverte heureuse. Mais on ne saurait confondre la simple circonstance provocatrice et la cause.

Si on a assidûment observé les phénomènes d'enrichissement attribuables à la division du travail, on a moins nettement aperçu, en général, que la division du travail supposait un accroissement préalable de ressources, qu'elle était l'un des moyens grâce auxquels la richesse virtuelle créée par le génie humain était transformée en richesse effectivement utilisable.

Nous n'avons envisagé jusqu'ici que les professions, c'est-à-dire les activités ayant des tâches significatives par elles-mêmes.

Les origines de la division intérieure des tâches ne sont pas essentiellement différentes. Pour qu'elle donne des résultats utiles, il faut que les articulations d'un ensemble de mouvements ouvriers jusque-là indivis aient été déterminées nettement. Un plan judicieux doit avoir adopté les articulations des tâches aux ressources de l'outillage.

Si le renouvellement inventif est la source nécessaire d'une division du travail vraiment économique, il est indispensable que son action soit aidée par un ensemble de circonstances dont nous allons indiquer les plus importantes.

L'influence de la densité sociale va se manifester très nettement à cet égard.

La spéculation requiert un personnel nombreux, Beaucoup plus qu'un ensemble d'ateliers aux dimensions modestes, une industrie concentrée en de grandes usines

Exigence du même ordre à l'origine de la division intérieure des tâches.

Influence de la densité sociale sur la division du travail.

a) concentration industrielle et spécialisation.

peut pratiquer grâce à des équipes nombreuses, à des ressources appropriées d'installation, d'outillage, une division du travail, poussée jusqu'à des extrêmes limites d'utilité.

Mais ce n'est pas seulement par la concentration ouvrière, qui n'est que l'un de ses résultats, c'est d'une façon plus directe aussi que la densité sociale agit sur le sort de la division du travail.

Une société nombreuse offre des possibilités de variations individuelles de groupement originaux d'aptitudes plus étendues que ne pourrait le faire une société à effectif plus réduit.

Plus directement encore que la densité matérielle, l'intensification des rapports sociaux agit sur la division du travail. Les occasions inventives sont accrues dans un milieu humain, élargi, dont les éléments sont en état de réactions mutuelles, fréquentes.

Il y a aussi un ordre de conditions négatives en quelque sorte qui est loin d'être négligeable. Les obstacles à la propagation d'une idée neuve, sont diminués, dans une société étendue, agitée par d'incessants échanges économiques intellectuels. Le conformisme traditionnel y occupe des positions moins fortes, se trouve obligé à des transactions plus fréquentes que dans un groupe limité, abrité par des frontières morales et juridiques difficilement franchissables.

Cette moindre influence des usages, des procédés anciens coïncide avec une force positive de propagation en faveur des idées neuves, des solutions paraissant les mieux adaptées aux problèmes incessamment agités.

La division du travail implique un enrichissement général du milieu.

Nous n'avons envisagé jusqu'ici que le point de vue technique et local en quelque sorte.

Il faut que l'aspect général du milieu se modifie pour que la division du travail même appuyée par les raisons techniques les plus fortes, sorte du domaine des simples possibilités ou des réalisations décevantes.

Ce n'est pas seulement l'enrichissement d'une technique mais l'enrichissement d'un milieu que la division du travail extériorise.

A ce point de vue, on peut reprendre comme tout à fait significative la partie essentielle de l'argumentation présentée par l'école de Durkheim.

La division du travail constituerait une sorte de dérivatif à la concurrence, le refuge trouvé en un débouché de secours par des activités qui n'ont plus leur place dans les cadres anciens.

En même temps donc qu'une forme d'activité nouvel

Accroissement virtuel des débouchés.

il faut une demande au moins virtuelle à transformer ensuite en débouché effectif.

Si on restait en présence des mêmes sources générales, d'une même demande virtuelle une spécialisation judicieuse pourrait corriger certaines équilibres intérieurs mais le débouché morcelé ne permettrait pas à un plus grand nombre total d'activités de se faire jour. Au contraire, si une productivité matérielle plus grande était obtenue, ce qui entre dans le cadre normal des prévisions, il y aurait aggravation dans la concurrence.

Sans doute l'apparition simultanée de méthodes perfectionnées de travail dans tous les champs de la production développerait-elle à la fois richesse générale et débouché, mais la division du travail s'applique très inégalement aux diverses formes d'activité.

En même temps que cet enrichissement profond du milieu, c'est l'agrandissement de ses cadres qui est nécessaire à une application vraiment hardie de la spécialisation.

Ainsi le passage de l'économie urbaine aux formes nationale et internationale de la production et de l'échange a communiqué à la division du travail une énergie collective nouvelle.

C'est ainsi que les théories inspirées de l'échange et de la densité sociale se trouvent l'une et l'autre dépassées et en quelque sorte intégrées par la théorie qui rattache la division du travail à des reconstructions successives du plan de l'économie. Le renouvellement des techniques qui est à la base de chaque spécialisation nouvelle des hommes et des choses doit, pour être efficace, être à la fois appelé et secondé par le développement des ressources du milieu, par l'élargissement et la régularisation des rapports sociaux.

On peut se rendre compte d'une manière plus exacte des liens étroits qu'affirme la division du travail entre les notions d'analyse et de synthèse en précisant ses rapports avec un phénomène économique important, répandu dans nos sociétés à de nombreux exemplaires : l'intégration.

Largement étendu, ce terme s'appliquerait à toute opération qui réalise l'unité organique d'un ensemble de facteurs solidaires.

On l'emploie d'habitude pour désigner la réunion de plusieurs entreprises, à buts distincts mais connexes, qui jusque-là étaient demeurées indépendantes.

Si on se bornait à cette indication schématique

Cadres élargis des marchés.

Division du travail et intégration.

on serait amené à penser que l'intégration s'oppose à la division du travail.

Il en est tout autrement lorsque l'on envisage de plus près les natures respectives des deux phénomènes. Entre le phénomène technique de la division du travail et la combinaison juridique qu'est l'intégration il ne saurait y avoir de conflit direct.

Nous n'avons pas ici à traiter de l'intégration en elle-même. Nous n'indiquerons son mécanisme que d'une manière très rapide, pour répondre à l'une des préoccupations classiques suggérées par la division du travail.

Intégration:

Il y a deux formes d'intégration. L'intégration réunion d'entre verticale réunit des entreprises se partageant les divisions à objets versés phases de la production d'une même richesse. L'Intégration connexes, jusque-exemple classique à cet égard est celui de la réunion là séparées. d'une exploitation minière et d'usine métallurgiques traitant le minerai, utilisant le métal comme matière première de leur fabrication.

Intégration horizontale.

Beaucoup plus large dans son champ d'application est l'intégration horizontale.

Au lieu d'unir les sorts successifs d'une même richesse aux divers stades de sa production, elle groupe à un même stade de leur évolution économique, plusieurs richesses entre lesquelles existe une solidarité plus ou moins forte.

Cette solidarité est parfois d'ordre technique: les entreprises intégrées s'occupent d'objets issus d'une même matière première (la métallurgie réalise ainsi à la fois, dans certaines circonstances, intégrations verticale et horizontale).

D'autre fois le lien est purement social: indiquons que c'est surtout dans le commerce que se réalise sous cette forme très libre l'intégration horizontale. Le grand magasin aux multiples rayons en est l'exemple classique. Le seul lien entre ces activités répondant aux séries de demandes les plus divergeantes est de se ranger dans une même catégorie économique: vente au détail d'objets parvenus à leur dernier stade de fabrication.

L'intégration modifie le caractère de la division du travail, sans en diminuer l'intensité.

L'intérêt de l'intégration est, d'une manière générale, de réaliser plus de sûreté, d'économie dans la production. Elle irait à l'encontre de ses propres buts si elle aboutissait à la confusion des tâches.

On ne verra jamais par exemple, l'intégration verticale aboutir à charger les mêmes agents de travaux d'ordre minier et d'ordre métallurgique.

Les anciennes entreprises indépendantes devenues en quelque sorte les compartiments d'une même entreprise d'ensemble, restent, dans leurs contours intérieurs

moins aussi différenciée qu'auparavant. La division du travail n'est pas moins intense, on pourrait même dans certains cas, dire qu'elle l'est davantage.

Elle a seulement changé de caractère. Au lieu de se manifester par une séparation entre métiers indépendants elle relève de la division intérieure des tâches.

Il faut surtout retenir de ce rapprochement que la division du travail n'a rien de nécessairement rectiligne dans son allure, qu'elle est constamment dominée par l'architectonique générale d'une économie.

Dans la mesure où l'intégration marque l'agrassement des cadres de l'économie, la consolidation des rapports, elle provoque une spécialisation plus hardie.

La division du travail suppose l'encadrement de chaque force économique spécialisée en un ensemble qui lui assure approvisionnement et débouché. On pourrait résumer les conditions sociales de la division du travail en disant qu'elle repose sur une intégration implicite, diffuse. Si cette intégration devient explicite et s'organise sur des bases plus fortes la division prend un caractère encore plus impératif.

Les effets de la division du travail ont déjà été à diverses reprises indiqués lorsque l'on étudiait ses causes.

On a eu bien des fois l'occasion de rappeler qu'en matière sociale la cause et l'effet ne s'ordonnent pas l'un vis-à-vis de l'autre avec la rigueur de détermination que l'on est accoutumé à se représenter entre ces deux termes. A l'égard des mêmes facteurs de la vie sociale, la division du travail pourra jouer le rôle de cause et d'effet.

Phénomène impérieusement lié à une évolution psychologique, à des variations qualitatives, la division du travail trouve son stimulant essentiel dans les circonstances mêmes qui peuvent faire considérer comme assurés ses propres effets.

Ils sont de deux ordres. Nous étudierons d'abord l'action productive de la spécialisation puis, l'influence qu'elle exerce sur l'état des relations sociales.

C'est surtout comme source de richesse que la division du travail a été analysée et louée par les économistes.

Que de fois n'a-t-on pas reddit, par exemple, qu'un ouvrier occupé à produire à lui seul une épingle

L'intégration donne un point d'appui plus solide à la division du travail.

IV. Les effets de la division du travail.

La division du travail source de richesse.

obtiendrait un résultat économique misérable à côté de celui obtenu en limitant son effort à une partie très réduite de cette opération d'ensemble.

La spécialisation accroît l'habileté ouvrière.

On a analysé les éléments de cette productivité accrue: habileté ouvrière résultant de l'effort répété et limité dans son champ d'application, avantage collectif naissant de la continuité de la tâche uniforme s'opposant à ce qu'il y aurait toujours de discontinu dans une série d'opérations industrielles diverses.

La division du travail "resserre les pores" de la journée ouvrière.

Selon l'expression marxiste, très fortement imagee, la division du travail "resserre les pores" de la journée ouvrière.

A ces avantages positifs de productivité s'ajoute celui d'une économie d'outillage. Chaque équipe est munie seulement d'instruments et de machines spécialisés, tandis qu'un outillage complet devrait être mis à la disposition de la population entière d'une usine si cette main-d'œuvre participait à tous les travaux qui y sont effectués.

Il s'agit là d'avantages techniques, envisagés abstraction faite de la demande, du débouché.

Ce sont ceux que l'on a le moins discutés. L'expérience industrielle semble leur fournir le témoignage d'expériences réitérées.

Mais il ne saurait être question d'attribuer sans condition au simple morcellement des tâches semblable résultat.

La division du travail est beaucoup plus différenciée dans ses conditions, dans ses effets, que ne l'impliquerait le simple énoncé qui vient d'être rappelé.

Pris à la lettre, il ferait apparaître la spécialisation comme limitée à ces simplifications, à ces morcellements de travaux, qu'effectue l'industrie parmi ses effectifs ouvriers.

La spécialisation ne se ramène pas toujours à une division pure et simple, la tâche spécialisée peut être plus complexe que ne l'était la tâche indivise, dans sa conception technique antérieure.

La division du travail morcelle quelquefois un domaine professionnel qui a été d'abord singulièrement enrichi et compliqué. Une spécialité très limitée demande parfois un effort plus intense, plus complexe que celui exigé par un ensemble professionnel beaucoup plus vaste, à un stade antérieur de l'évolution technique. Si elle représente sous les réserves qui viennent d'être indiquées une simplification relative dans les activités professionnelles, la division du travail signifie toujours un surcroit de complexité dans la réunion et

La tâche spécialisée n'est pas toujours plus simple que ne l'était la tâche générale.

l'adaptation mutuelle de leurs résultats.

La division du travail suppose à son origine, une accumulation d'efforts inventifs et en nécessite d'autres.

Cette exigence se trouvera mieux définie quand on étudiera les limites, les contre parties (si fortement mises en relief parfois) de son œuvre productive.

On a dressé un acte d'accusation très sévère contre la division du travail, cause d'affranchissement de la fonction et par suite de la personnalité ouvrière.

C'est un écrivain économiste français, Lemonty qui a surtout attaché son nom à cette protestation contre le sort par trop humilié de ceux qui n'auront jamais fait " que la dix huitième partie d'une épingle".

L'autorité en est singulièrement accrue par telles déclarations d'Adam Smith, préoccupé lui aussi de la vraie misère morale où la classe ouvrière peut être réduite par la méthode de travail dont il a lui-même d'une manière si persuasive montré les avantages économiques.

Ce grief rappelle ceux déjà suggérés par le machinisme. Nous avons vu d'ailleurs qu'en dépit de certaines apparences machinisme et division du travail s'allient, dans l'industrie moderne, comme deux forces orientées vers les mêmes buts généraux: accroissement de productivité matérielle, sûreté dans les résultats, impersonnalité de l'œuvre accomplie.

La diminution de valeur ouvrière individuelle s'accompagne de dépendance économique aggravée. Ce point sera examiné quand nous étudierons les effets sociaux de la division du travail. Pour l'instant, nous nous préoccupons des limites de sa productivité réelle.

Sous la forme où on l'a présentée, la critique de la division du travail s'adapte surtout à l'une des modalités de ce phénomène: le morcellement des tâches ouvrières dans une usine.

Elle ne doit pourtant être négligée à l'égard d'aucune autre, bien qu'elle ne puisse y être purement et simplement transposée sous sa forme traditionnelle.

Ainsi que nous l'avons vu, certaines spécialisations sont accompagnées de progrès techniques tels qu'il serait insoutenable de voir en elles une simplification par rapport à l'état antérieur. Il en est ainsi d'une façon particulièrement accusée dans le domaine intellectuel.

On ne peut parler alors d'appauvrissement;

La division du travail résume un effort inventif et en exige un nouveau.

Appauvrissement de la fonction ouvrière.

Grief commun au machinisme et à la division du travail.

Spécialisation ouvrière, spécialisation intellectuelle.

Sous des formes diverses la division du travail soulève un problème d'éducation.

L'hypothèse d'un retour en arrière apparaît comme radicalement inadmissible. Cependant, la division du travail ne laisse pas, dans ce domaine, de soulever des difficultés du même ordre que celles suscitées par le travail d'usine.

Sous certains rapports même une antinomie encore plus menaçante se trouve suggérée.

La division du travail suppose au-dessus d'elle une intégration des tâches des buts. Quand il s'agit de production matérielle des richesses, le morcellement infinitésimal des travaux d'exécution, si inquiétant qu'il puisse être sous certains rapports, s'accomplice sous la garantie d'activités économiques directrices.

On ne saurait au contraire envisager que le travail intellectuel fut enfermé dans un horizon purement spécial. L'interdépendance des disciplines intellectuelles est aussi nécessaire que la sauvegarde de leur interdépendance. Plus la spécialisation affirme impérissablement ses droits, plus se pose d'une manière urgente le problème d'une culture vraiment générale. Cette antinomie entre les limites de temps, d'adaptation de l'esprit humain et l'extension progressive de sa tâche explique les difficultés, les variations suscitées par l'organisation de l'enseignement.

C'est aussi un problème éducatif que soulève en somme la division ouvrière des tâches.

L'intérêt, le pouvoir de formation professionnel le, que l'on enlève au travail d'usine par trop fracturé doivent être désormais demandés de plus en plus à un effort extérieur. Instruction générale retenant pendant un nombre d'années suffisant les jeunes générations, enseignement technique leur permettant à la fois de mieux remplir leur tâche et d'en mieux saisir la signification, de se préparer à telles adaptations nouvelles que pourrait exiger l'évolution de leur milieu.

Ces indications n'énoncent naturellement que les données les plus essentielles d'un problème aux exigences multiples.

Plus la tâche individuelle est dominée par la préoccupation du résultat d'ensemble, plus l'accès à la culture intellectuelle doit être facilité.

Entre autres problèmes, celui de la durée du travail est implicitement mais nécessairement posé par le fait de cette exigence compensatrice. Il serait ironique d'offrir une culture intellectuelle à une population dont le travail matériel aurait épuisé les possibilités d'attention.

Il est un domaine dans lequel les nécessités éducatives sont été, d'une manière éclatante, mises en relief: celui de la division internationale du travail.

Exigences éduca-
tives et divisi-
on internationa-
le du travail.

List dont le système d'économie nationale a été exposé à grands traits dans l'introduction, a reproché avec force l'économie libérale de sacrifier à l'échange immédiatement productif les forces d'avenir d'un pays.

Le système protectionniste de List est très largement basé sur le développement des forces productives. Il faut qu'un pays protège ses industries naissantes jusqu'à ce qu'elles aient pu donner leur véritable mesure. C'est sous cette forme que la protection douanière a été le plus aisément acceptée, même par certains économistes de tendances libérales.

Résultats soci-
aux de la divisi-
on du travail.

Envisagée dans ses résultats sociaux, la division du travail soulève, d'une façon encore plus impérissable peut-être, des problèmes de compensation.

Nous avons déjà indiqué le sens général d'une théorie optimiste de la division du travail. Nous avons vu que l'école de Durkheim avait considéré ce phénomène comme l'affirmation d'une solidarité sociale plus forte et plus libre à la fois que celle en honneur dans les groupements humains moins différenciés.

Mais il ne s'agit pas d'un optimisme inconditionné. La division du travail ne se suffit pas à elle-même. Elle ne résoud certains problèmes qu'en en suscitant d'autres, impose au milieu social des obligations de justice toujours plus impérieusement ressenties.

Ces observations sont de nature à diminuer quelque peu la distance que l'on serait tenté d'établir entre cette thèse optimiste et un courant d'interprétation nettement défavorable.

On a reproché en effet à la division du travail de ne pas réaliser les buts sociaux qu'on lui avait parfois assignés. Elle ne parviendrait pas à diminuer réellement la concurrence; à la place de la solidarité attendue, elle créerait seulement une véritable servitude économique à la charge des travailleurs spécialisés.

Nous avons déjà indiqué les limites d'efficacité de la division du travail, comme garantie contre l'aptitude de la concurrence.

Elle implique l'utilisation de ce que l'on peut appeler le dynamisme du débouché. Son efficacité est illusoire si ce dynamisme a été mal interprété, dépassé.

C'est surtout comme source d'assujettissement économique qu'a été critiquée la division du travail. Au lieu de l'interdépendance mutuelle que l'on a peut-être trop aisément espérée, c'est une dépendance à peu près dénuée de contre-poids qui aurait été établie à la charge de la main-d'œuvre industrielle trop étroitement spécialisée.

La division du
travail et la
concurrence.

La division du
travail cause
d'assujettisse-
ment économique.

Un artisan habile dispose de facultés de défense incomparablement plus grandes que celles ouvertes à un travailleur qui ne peut faire œuvre utile en dehors des cadres d'une industrie elle-même spécialisée, résumé en un nombre relativement restreint d'établissements.

Sans doute, fera-t-on observer que la simplification même de la tâche permet une adaptation rapide mais viene une période de crise économique, de chômage généralisé, on verra le monde industriel se rapprocher de la vision marxiste et "l'armée de réserve" qui constamment ambitionne un emploi, sera démesurément grossie.

Sans doute l'effort éducatif dont nous avons parlé plus haut contribue-t-il déjà à accroître les possibilités de défense économique ouvrière.

Mais des moyens d'action plus directs sont nécessaires pour diminuer cette dépendance résultée de la spécialisation intense du travail salarié.

Correctif: syndicalisme et intervention.

C'est le syndicalisme et l'intervention législative qui constituent dans nos sociétés contemporaines, les moyens de contrebalancer une inégalité sociale aggravée.

Les périls de la dépendance ont également été bien des fois mis en relief sur le terrain international. On n'a pas seulement reproché à la doctrine du libre échange de compromettre l'avenir économique d'un pays en négligeant l'éducation de ses activités naissantes mais aussi de méconnaître les nécessités de son indépendance.

Ce débat a été encore ranimé par certains souvenirs de la guerre mondiale. L'exemple de l'Angleterre, prouvant durement la précarité d'une économie qui doit demander à l'extérieur une grande partie de sa subsistance, a été souvent rappelé.

Le problème des limites de la division du travail des garanties qu'exige son développement ne fut jamais aussi vivement débattu qu'aujourd'hui.

Question réservée : La division du travail même complétée et compensée dans certains de ses effets renferme-t-elle le principe le plus sûr de la solidarité sociale.

Une autre question se pose si l'on veut apprécier véritablement le caractère social de la spécialisation. On a pu se demander si même, lorsque ses dangers ont été compensés et ses avantages élevés ainsi au maximum, la division du travail, c'est-à-dire en somme la généralisation de l'entr'aide, constituait vraiment le principe de la solidarité sociale la plus forte. Certains prétendent que ce n'est point par le sentiment de leur diversité mais par les concordances de leurs aspirations communes que les hommes établissent entre eux les liens les plus profonds et les plus sûrs.

Nous ne pouvons qu'indiquer cette question, qui déborde le champ des problèmes économiques.

Nous devons seulement retenir la complexité des

interdépendances de la division du travail et du développement de tous les facteurs essentiels d'une civilisation.

Envisagée parfois sous un aspect technique un peu étroit, elle constitue l'un des terrains sur lesquels se dessine parfois, de la manière la plus inquiète, une véritable antinomie entre les exigences économiques et le développement humain.

Chapitre II

" L'ORGANISATION SCIENTIFIQUE DU TRAVAIL "

(Méthode Taylor)

Nous allons poursuivre l'étude des problèmes d'éducation et de combinaison des forces productives en retracant les principes essentiels d'une méthode d'organisation du travail qui a fort occupé l'opinion et suscité des jugements très divers. Il s'agit de l'organisation scientifique du travail, souvent appelée du nom de son auteur, l'Américain Taylor.

La méthode Taylor a largement pénétré dans l'industrie américaine; son premier champ d'application a été la Bethléléhém Steel Company où Taylor était ingénieur. Avec la métallurgie, la fabrication des automobiles est au nombre de ses plus importants terrains d'action.

Cette méthode, ainsi que je vous l'ai déjà indiqué, a été diversement appréciée, certains ont loué les résultats techniques extrêmement avantageux qu'elle pouvait donner, d'autres ont souligné ses exigences exceptionnelles.

Elle a été discutée surtout sur le terrain social et les inquiétudes qu'elle a inspirées à l'opinion ouvrière n'ont pas été le moindre des obstacles opposés à son extension.

Les règles essentielles de la méthode Taylor
Cette méthode repose sur le principe de l'économie des forces

La méthode Taylor fait appel au principe de l'économie des forces. Il faut organiser l'effort de manière à ce qu'il donne le maximum de résultat avec le minimum de peine. Rien de moins discutable que ce principe. Mais voyons comment la méthode Taylor essaye de le mettre en action. Elle considère qu'il faut, pour organiser l'action ouvrière, s'en référer à un tout autre guide qu'à ceux de l'instinct, de l'habitude, de la routine.

Les mouvements ouvriers, tels qu'on les réalise

spontanément, représentent une notable perte de force et de temps.

Une rééducation de l'effort ouvrier s'impose donc pour éliminer les mouvements inutiles.

Cette rééducation professionnelle devra être entreprise dans un milieu, sous bien des rapports privilégié. Elle s'adresse en effet à une élite ouvrière, sévèrement sélectionnée, et exige un cadre coûteux..

Rééducation de l'effort ouvrier; élimination du travail inutile.

a) La rééducation
ouvrière. Elle implique une adaptation complète de l'outil à l'effort demandé, et par suite, une reconstruction coûteuse de l'outillage.

L'efficacité ouvrière sera mesurée par l'exactitude du résultat et la rapidité dans l'exécution.

Comment réalise-t-on la rapidité ouvrière

Pas de contre-

Pour trouver l'itinéraire le plus direct entre l'effort et le résultat, on doit donner à la main-d'œuvre l'outillage le mieux adapté à sa tâche.

On se livre à une série de calculs tendant à éliminer l'effort inutile, en situant le travail dans le milieu le plus favorable et en lui donnant les instruments les plus propres à éléver sa productivité, au maximum.

Le seul énoncé de ce programme général indique les exigences financières qu'entraîne l'équipement d'une usine sur les bases de la méthode Taylor. Lorsque nous verrons que cette méthode permet de réaliser des économies, il faudra bien se souvenir qu'elles ont été obtenues grâce à un effort capitaliste considérable: le coût de l'outillage se trouve fortement majoré par les frais des expériences qu'a nécessité son organisation.

Nous avons vu que la méthode Taylor tend essentiellement à récupérer le temps perdu dans la vie industrielle. La mesure de ses résultats sera dans une précision rigoureuse, et dans une rapidité élevée au maximum.

On peut dire qu'elle suscite sous une forme nouvelle cet effort vers la virtuosité ouvrière que l'on reproche en général à la technique industrielle d'aujourd'hui d'avoir peu encouragé. Il ne s'agit plus d'originalité dans le résultat, qui au contraire doit être impersonnel, du à un ensemble de calculs exacts, mais d'une dextérité inédite exigeant un entraînement assidu et une discipline stimulante. Il faudra dans l'usine "taylorisée" que la main-d'œuvre réalise une certaine rapidité minima; on fixe à chaque ouvrier un programme de travail. Il doit dans sa journée, réaliser au moins tel labeur déterminé, sinon c'est l'élimination. On ne se borne pas d'ailleurs à cette sanction; c'est au cours de la journée de travail une œuvre continue d'entraînement assidu que l'on poursuit à l'égard de la main-d'œuvre.

On a pu dans une certaine mesure comparer la méthode Taylor à tels modes de travail en commun, extrême-sine Taylor, maisment primitifs dont nous avons déjà parlé: le travail

une méthode de surveillance imperfections gardées, on peut dire que l'usine Taylor reposse pour son se, elle aussi, sur la force d'un rythme imposé. A cet égard le rythme. effet, les cadres intellectuels de l'usine sont établis sur un plan tout à fait original.

Dans l'ensemble des usines, le travail est surveillé par des contre-maîtres; ce rouage administratif va être éliminé; il n'y a pas de fonctionnaire chargé de surveiller dans l'ensemble de son activité professionnelle, le personnel ouvrier. Les diverses phases du travail sont placées sous la direction d'instructeurs et de contrôleurs spécialisés. La surveillance est rigoureuse en somme, mais impersonnelle, objective, ce dont on espère un apaisement social.

La rémunération du travail dans le système Taylor

La rémunération du travail s'inspire du même souci essentiel que son organisation. Il y a un moyen classique d'intensifier la productivité ouvrière: c'est le salaire à la tâche. Lorsque vous étudierez le problème du salaire, vous verrez le débat qui s'élève entre partisans du salaire au temps et du salaire à la tâche. (Le salaire au temps, payé lorsqu'un certain nombre d'heures de travail est accompli, le salaire à la tâche, lorsqu'une certaine quantité d'ouvrage est finie, quel que soit le temps mis à le faire). Dans l'usine Taylor, c'est le salaire au temps qui constitue la norme de la rémunération: Chaque ouvrier est payé en raison du nombre d'heures de travail qu'il a fournies. Mais le risque de moindre activité ouvrière qu'entraîne ce mode de rémunération est compensé par un double correctif :

1°- Il faut que l'ouvrier, pendant sa journée, ait fourni une certaine tâche minima. S'il a travaillé plus lentement que ne l'exigeait le rythme d'ensemble de l'usine, il est éliminé.

2°- Quant à l'ouvrier qui a excédé le minimum exigé, obtenu un rythme individuel accéléré par rapport au rythme collectif, il aura droit à une prime. Mais c'est une des particularités de la méthode Taylor que de ne pas éléver les salaires au niveau de la productivité.

Si la taylorisation s'accompagne normalement d'un accroissement dans les rémunérations ouvrières, leur coefficient de majoration reste inférieur à celui de la productivité.

On en a donné des raisons diverses : ainsi, on a parlé des dangers moraux d'un gain trop vite accru. Cet argument ne pouvait avoir une réelle force persuasive

sive

il était par trop aisément de l'appliquer aux gains du capital, bénéficiaire de l'excédent de productivité.

On a dit aussi que cet excédent serait dû moins à un surcroit réel d'activité ouvrière qu'à un ensemble de recherches et de dépenses.

Nous verrons combien l'influence de la méthode Taylor sur ce que l'on peut appeler la charge sensible du travail a été discutée, envisagée par certains d'une manière péjorative.

Cette conception restrictive de la hausse du salaire est au nombre des raisons qui expliquent les résistances souvent opposées par l'opinion ouvrière à la taylorisation.

Les résultats de la méthode Taylor; ils ont été assez inégaux.

Les résultats de la méthode Taylor ont été assez inégaux. Dans des milieux sélectionnés, notamment dans celui même où l'auteur de la méthode a procédé, certaines indications statistiques tout à fait favorables ont été fournies. On est parvenu à une augmentation du salaire, à une diminution encore plus sensible du prix de revient.

C'est ainsi que les comptes de l'usine Bethlehem ont fait apparaître, pour tel travail (chargement de minerai à la pelle) un salaire journalier moyen un peu moins que double, un prix de revient à la tonne un peu plus que double.

On a pu estimer que grâce à l'application de la méthode Taylor, le revenu annuel des capitaux américains avait été très notablement augmenté. C'est dire que si on se borne à envisager les milieux convenablement sélectionnés et les résultats numériquement mesurables, le bilan de l'expérience Taylor apparaît comme favorable.

Les discussions autour des mérites économiques et sociaux de la méthode.

Elle est néanmoins, nous le savons, très discutée. Le débat ouvert sur ses mérites et ses inconvénients, devait être repris avec plus d'ardeur encore au lendemain de la guerre, lorsque s'est posé le problème de la réduction de la journée de travail. Notre pays a mis un empressement très vif à conformer sur ce point sa législation aux principes du traité de Versailles. La journée de huit heures, instituée à un moment où les nécessités de la production étaient à leur maximum d'urgence, suscitait la recherche assidue de tout procédé de nature à intensifier l'efficacité de l'effort.

L'accroissement du machinisme et la taylorisation ont été envisagés comme de très appréciables éléments compensateurs. Il s'agit là de réformes industrielles qui sont dans une certaine mesure connexes: l'"Organisation scientifique du travail" exige, on le sait, un perfectionnement minutieux de l'outillage,

Nous avons déjà vu d'avance les arguments de

productivité que l'on peut invoquer en faveur de la méthode Taylor.

Ses exigences nous sont également connues: main-d'œuvre d'élite, outillage spécialisé d'une manière ingénieuse, sans cesse révisé, grâce à des ressources capitalistiques exceptionnelles.

Même favorablement accueillie dans son principe, la méthode Taylor ne pouvait pénétrer dans notre pays que par étapes.

Ces réserves d'ordre technique ont été aggravées par les critiques très vives que, du point de vue social on a également adressées à la méthode Taylor.

L'opinion ouvrière lui a reproché d'organiser le surmenage. A première vue, ce reproche pourrait surprendre, la méthode Taylor n'est qu'une application du moins d'effort, ainsi que nous l'avons vu. Elle tend à alléger les mouvements ouvriers de tout effort inutile. Mais tout dépend de ce que sera le programme imposé à la main-d'œuvre. Or, l'opinion syndicale a très souvent et très vivement reproché à la méthode Taylor d'exiger trop de l'effort ouvrier, d'éliminer sans doute des mouvements inutiles, mais d'exiger une telle rapidité qu'on se trouve en présence de menaces d'usure et d'usure rapide de la force de travail. Deux heures de marche, fatiguent moins qu'une heure de course; c'est un travail à la course qui est demandé.

Le surmenage serait encore aggravé par cette intensification hardie de l'automatisme ouvrier qui est la caractéristique du "travail scientifiquement organisé", c'est-à-dire en l'espèce, impitoyablement dépouillé de tout caractère personnel, de toute spontanéité, asservi dans tous ses détails à un programme d'une obsédante précision. Quant à l'élimination du contre-maître, on a estimé qu'on retrouvait plus que l'équivalent de son autorité dans celle des entraîneurs qui garantissent d'une façon extrêmement sévère le programme imposé à la main-d'œuvre.

En somme, le système Taylor aurait notamment accentué l'orientation donnée à l'activité ouvrière sous l'action combinée de la division du travail et du machinisme.

On a également reproché à la méthode Taylor d'être un agent de chômage. Toute méthode qui tend à accroître la productivité peut encourir le même grief devant l'opinion ouvrière qui se représente les besoins industriels assurés avec une main-d'œuvre plus réduite.

On lui oppose les effets de la réduction du prix de revient; abaissement du prix de vente, élargissement du débouché, accroissement de la production, demande de

les deux conditions à la base de la méthode, main-d'œuvre d'élite et outillage perfectionné, le fait apparaître comme susceptible seulement de se généraliser par étapes.

La critique de la méthode au point de vue social.

Crainte d'usure rapide de la force ouvrière.

On a reproché à la méthode Taylor d'être une cause de chômage.

main-d'œuvre finalement plus abondante, avantages obtenus en même temps par les ouvriers comme consommateurs.

Il s'agit d'un débat extrêmement général. La critique ouvrière s'inspire de préoccupations que l'on a pu trouver à courte vue - on ne saurait dire qu'elles soient toujours vaines.

Les réactions compensatrices que l'on attend d'un surcroît de productivité n'ont pas toujours la rapidité, la sûreté, la généralité qu'on semble leur attribuer parfois.

Aucune raison valable ne peut être opposée à des progrès évidents de la technique productive. Mais des problèmes de justice, d'équilibre ne laissent pas d'être posés, de plus en plus complexes et urgents, à mesure que s'accroît l'instabilité d'un monde économique dont les acquisitions ne vont pas sans sacrifice.

Nous avons déjà vu que, d'un point de vue plus spécial, on reproche à la méthode Taylor de déprécier le travail, de laisser le salaire journalier (en dépit de son taux nominal assez élevé) en état d'infériorité manifeste par rapport à l'effort épaisant demandé aux ouvriers et au surcroît de productivité obtenu.

Enfin la méthode Taylor exige, ainsi que nous l'avons vu, une sélection ouvrière rigoureuse. On sait qu'il est dans l'esprit du syndicalisme ouvrier de considérer avec une défaveur extrême tout ce qui tend à séparer les divers éléments de la main-d'œuvre, à rompre l'unité de front moral de la classe ouvrière. C'est cette raison qui, dans une large mesure, explique l'attitude du syndicalisme ouvrier sur d'importantes questions, celle du salaire à la tâche notamment.

En matière d'organisation du travail, le problème social tend à dominer le problème technique. On ne peut songer à expliquer, sur une large échelle, une méthode qui heurte manifestement l'opinion ouvrière.

Au moment où se posa devant l'opinion française et européenne le problème de la journée de huit heures certains représentants des intérêts ouvriers se déclarèrent disposés à envisager, à titre de sauvegarde compensatrice pour la production, la méthode Taylor, pourvu que les programmes de travail et de salaire fussent respectueux des intérêts de la main-d'œuvre. On ne saurait dire cependant qu'à l'heure actuelle les défiances qui s'étaient manifestées au sujet de cette méthode n'aient encore pris fin.

En raison des difficultés qui viennent d'être indiquées, l'application de la méthode Taylor est encore réservée à certains milieux privilégiés.

Il faut retenir, en terminant, que cette méthode

Autre critique :
La méthode Taylor seraient souvent orientée vers la dépression du salaire.

La préoccupation du syndicalisme ouvrier : ne pas rompre l'unité de front moral de la classe ouvrière.

L'application intégrale de la méthode Taylor semble réservée à certains milieux privilégiés.

ne représente pas un ensemble intangible.

Même dans son pays d'origine, aux Etats-Unis, elle n'est pas appliquée toujours avec la même rigueur. Pour l'adapter aux milieux européens, il a été nécessaire d'en interpréter les règles en un sens élargi.

Les enseignements de la méthode Taylor.

Economie de l'effort humain, recherche de l'outillage qui lui donne le maximum d'efficacité: tels sont les principes éminemment économiques dont elle a voulu avant tout s'inspirer.

Quant à son mécanisme, il s'adapte sous réserve des difficultés d'ordre social qui viennent d'être énoncées, à certains cadres industriels (ceux de la grande production, également forte par ses ressources techniques et financières) et à ces tâches qui déjà ont revêtu un caractère d'extrême spécialisation et d'impersonnalité.

Les griefs qui lui ont été le plus souvent adressés (rythmes de travail excessifs, salaires disproportionnés avec l'effort et le service) peuvent être évités par une révision attentive de son économie.

Elle peut, par la voie du contrat collectif, pénétrer plus largement qu'elle ne l'a fait jusqu'ici dans la vie industrielle et y apporter plus de richesse c'est-à-dire de plus larges possibilités d'amélioration sociale.

Après ces problèmes qui touchent à la formation des énergies productives, à l'accroissement de leur efficacité propre, nous avons à nous occuper de ceux qui concernent l'ensemble de l'organisation industrielle.

Le problème des dimensions a pu être considéré comme ayant à son égard une importance primordiale.

On a vu l'économie contemporaine diminuée par des entreprises aux dimensions considérablement accrues.

C'est en étudiant ce phénomène de croissance dans son évolution, dans ses modalités, c'est en essayant de déterminer ses limites que nous aborderons peut-être le plus utilement les problèmes de synthèse industrielle posés par la vie économique de ce temps.

Chapitre III

LA CONCENTRATION INDUSTRIELLE - SES LIMITES.

La concentration

C'est dans l'industrie que la grande production s'est développée avec le plus de vigueur. Son exemple a directement inspiré telles conceptions particulièrement ambitieuses de la loi de concentration.

La doctrine marxiste a constitué dans cet ordre d'idée l'affirmation la plus hardie.

Aux termes de cette doctrine, la concentration tendrait à se développer jusqu'à la socialisation intégrale des forces. Un nombre de plus en plus faible de dirigeants du capitalisme s'oppose à une masse, à une armée d'ouvriers de plus en plus nombreuse; à un certain moment, les cadres seront débordés par la masse et cette opération révolutionnaire ne sera que la mise en action d'une impérieuse logique. Notre répartition individualiste est en retard sur notre production devenue collective. Plus la concentration s'accentue, plus devient ironique cette contradiction entre la production évoluée et une répartition rétrograde. Mais en aggravant l'erreur, elle la souligne, et tend à préparer le moment où production et répartition seront l'une et l'autre sous la main de la collectivité.

Nous avons déjà eu l'occasion d'indiquer que cette thèse avait été très énergiquement combattue. D'autre part, il n'est pas exact que la concentration se développe d'une manière indéniable dans toutes les branches de la production. Ainsi l'agriculture européenne a été caractérisée dans ce dernier demi-siècle par un ensemble de mouvements aboutissant à fortifier l'exploitation paysanne.

D'autre part, l'industrie, qui a subi avec le maximum de rigueur la loi de concentration, est loin de ne lui avoir pas imposé de limites, ainsi que nous aurons à le voir par la suite.

La petite et la grande production se distinguent l'une de l'autre non seulement par leurs dimensions (les méthodes de classification adoptées à leur égard sont toujours, ainsi que nous le verrons, à quelque degré arbitraires) mais par leurs structures respectives.

Aussi bien le fait historique de la concentration serait-il moins aisé à comprendre si des différences purement quantitatives existaient entre la grande et la

Les critères de la concentration

Les différences qualitatives entre la grande

et la petite production, si l'une et l'autre n'étaient que des fractions inégales d'une même masse homogène.

Mais en réalité, la grande production se caractérise à la fois par sa force totale plus grande et par la complexité relative de sa constitution intérieure.

Dans la grande production, complexité plus grande de la constitution intérieure.

Si l'entreprise s'agrandit, c'est pour que ses divers organes puissent se diversifier d'une façon plus subtile. Sous certains rapports, le problème de la division du travail rejoint celui de la concentration.

Lorsque nous avons étudié la division du travail, nous avons vu que son soutien indispensable était dans l'unité d'un plan industriel. Si chacun consent à réaliser une tâche qui par elle-même ne donne aucun résultat complet, c'est parce qu'il est assuré qu'une synthèse s'accomplit au-dessus de lui. Plus une entreprise s'agrandit, plus elle est susceptible de combiner, de compléter l'un par l'autre ces efforts de synthèse productive et de différenciation subtile des forces.

C'est ainsi que dans la petite industrie, l'entrepreneur participe aux travaux d'exécution. Souvent même, c'est lui qui y a le principal rôle. Il ne saurait trouver l'emploi de son activité dans la direction d'un atelier peu nombreux, comprenant parfois uniquement sa famille, ne comportant en tous cas qu'un petit nombre de salariés.

C'est au contraire sa participation directe à l'exécution du travail, c'est le fait qu'il est à lui-même son principal ouvrier, son contremaître, qui constitue l'élément essentiel de sa force et explique les positions qu'il a conservées.

Dans la grande production, au contraire, le travail d'exécution et le travail de direction sont essentiellement distincts l'un de l'autre.

Plus on avance dans la concentration, plus la direction devient exigeante, nécessitant le concours de vrais états majors industriels. En même temps que les tâches se différencient, la distance sociale s'accentue entre les chefs de l'industrie et son armée d'exécution.

La concentration imprime aussi à la production une allure générale nouvelle.

Dans la grande production, travail de direction et travail d'exécution sont distincts.

La petite industrie travaille, en quelque sorte, sous la garantie et le contrôle directs du consommateur. Selon les circonstances, elle attend sa commande ou demande du moment, tente sur elle dans des conditions assez sûres, par son débouché est modeste, peu variable.

La petite production s'adapte bien mieux à la demande du moment.

La grande production travaille pour une clientèle lointaine, mobile, dans ses goûts, extensible dans ses cadres, elle envisage les débouchés sous un aspect dynamique, anticipe non sans témérité parfois sur leur développement.

La grande production au contraire devance la consommation et essaye au besoin de la stimuler.

A la discontinuité de la petite production bordonnée à la demande, acceptant le chômage quand elle ralentit plutôt que d'accumuler des stocks invendus on voit s'opposer l'activité continue, et souvent aussi le rythme progressif de la grande production, sans cesse occupée d'étendre ses marchés de stimuler la demande par de multiples efforts d'influence et de publicité.

Son ambition même donne la mesure de ses risques. Sa puissance ne peut se développer qu'entrecoupée de crises survenant chaque fois que le débouché, sans même se retreindre, progresse d'une allure inférieure aux prévisions.

La grande production reflète les exigences, les ressources d'une économie dont les moyens techniques et les cadres ont été profondément renouvelés.

Nous allons nous demander comment l'activité industrielle s'est ainsi acheminée vers des formes de plus en plus ambitieuses.

Section I. Principales phases historiques du développement de l'industrie.

Développement historique de la production industrielle.

a) l'industrie familiale.

L'activité industrielle a été d'abord contenue avec l'ensemble de la vie économique, dans le cadre domestique, familial. L'économie familiale a eu, pendant l'antiquité, un rôle d'abord exclusif, toujours considérable. Pendant la période initiale du Moyen-âge, elle a bénéficié d'un retour d'influence très marqué. A l'heure actuelle, on peut observer le rôle dominant qu'elle conserve dans certaines sociétés. Même dans les pays les plus évolués, elle n'est pas sans se survivre sous diverses formes.

Ainsi que nous l'avons vu, le cercle familial peut réunir une population assez importante (personnes de condition libre, population se trouvant dans un état de servitude plus ou moins accusée). Mais quel que soit son développement, il est soumis à l'unité de direction et de patrimoine. L'industrie domestique pourra atteindre un niveau technique réellement élevé, mais demeure limité dans ses initiatives, dans ses débouchés.

Le groupe familial vraiment attaché à sa formule réalise cette indépendance, cet état autarchique qui a été considéré par certains comme susceptible d'être

recherché par nos économies nationales contemporaines. Mais cette indépendance du groupe suppose une discipline assez étroite des activités qu'il abrite.

) Le travail loué.

La première manifestation d'activité industriel le hors des cadres familiaux sera constituée par le " travail loué ". Certains travailleurs se libèrent de leur groupe d'origine et offrent, contre salaire, leurs services aux groupes qui désirent les utiliser.

) Le métier.

Ils sont essentiellement des salariés ne possédant pas d'atelier, travaillant chez autrui, ayant tout au plus quelques outils.

l'organisation corporative.

Il y a seulement entre eux et la masse des salariés d'aujourd'hui, une différence : au lieu d'être employés par un entrepreneur c'est-à-dire par un intermédiaire qui vend le produit de leur travail, ils dépendent directement du consommateur.

Le passage du travail loué au métier va signifier un réel progrès d'indépendance pour l'ancien ouvrier devenu artisan.

L'artisan de métier, que l'on verra se développer au Moyen-Age, n'est plus un salarié. Il possède, bien que dans un cadre extrêmement réduit, les attributs essentiels du chef d'entreprise, travaille pour son propre compte, dans son atelier vend les marchandises qu'il a obtenues avec ses propres matières premières.

L'importance économique du métier s'affirme lors que l'on voit apparaître l'économie urbaine dont nous avons vu dans une dernière leçon les origines, le cadre longtemps assez limité.

Les métiers devaient s'organiser et acquérir une puissance considérable dans le cadre de la corporation.

Diverse, inégale, l'action sociale des corporations a été de longue durée dans l'ensemble de l'Europe et notamment dans notre pays, où elle s'est exercée du XIVème à la fin du XVIIIème siècle.

Si les cadres corporatifs ont subsisté en France (malgré une tentative éphémère d'émancipation due à Turgot) jusqu'à la fin de l'ancien régime, l'influence du métier s'est trouvée réduite dès le XVIème siècle, lorsqu'ont apparu des ambitions économiques nouvelles.

La grande industrie est venue dès lors se superposer à son action, lui disputer les activités et les marchés, affirmant sa puissance progressive par l'industrie salariée à domicile puis par la manufacture.

) L'industrie salariée à domicile.

On arrive à la grande industrie par deux voies : l'industrie salariée à domicile, qui s'annexe l'ancien

atelier artisanal, la manufacture, qui s'élève à côté de lui et tend à le supplanter.

Le salarié à domicile travaille dans un cadre matériel peu éloigné, de celui que s'était fait l'artisan de métier.

Au point de vue social, il y a entre eux toute la distance qui sépare un salarié d'un entrepreneur (réduite que soit la situation de ce dernier).

L'atelier de l'artisan constituait un cadre indépendant d'activité; celui du travailleur à domicile n'est plus que l'une des cellules d'un organisme matériellement dispersé, juridiquement uni aux mains d'un entrepreneur.

Le salarié à domicile restera en général propriétaire de son outillage, mais au lieu de vendre les marchandises qu'il a produites, c'est son travail qu'il louera à l'entrepreneur recevant normalement de lui sa matière première.

On pourrait dire qu'il y a dispersion industrielle et concentration exclusivement commerciale. Mais les caractères mêmes de la production se trouvent modifiés dans ce cadre nouveau.

Une production industrielle porte nécessairement l'empreinte de son débouché. Au lieu de la clientèle locale que desservait l'artisan, c'est une clientèle élargie, mouvante, qui assure la vie de l'industrie à domicile ainsi transformée dans son allure, dans ses buts.

On voit apparaître le salariat à domicile dès le XVI^e siècle; il se développe d'une manière très accusée au XVII^e et au XVIII^e siècle, dans l'industrie textile notamment (soieries à Lyon, laine en Angleterre).

C'est surtout à l'élargissement des marchés qu'il faut attribuer cette régression économique de certains artisans vers le salariat (un salariat aggravé ainsi que nous le verrons).

Lorsque l'ancien cadre de l'économie urbaine, qui lui donnait un débouché étroit mais assuré, se trouve débordé, l'atelier artisanal est mis en présence de problèmes qui souvent dépassent ses forces. Son marché local est envahi par des produits d'importation; il lui faudrait pour subsister comme producteur indépendant, assumer des responsabilités et des risques hors de proportion avec ses ressources.

L'ancien artisan devra alors s'imposer une abdication décisive, accepter le secours de l'entrepreneur aux relations étendues qui donne un débouché autrement introuvable ou par trop incertain, à ses produits, mais l'isole de la clientèle. S'il conserve une certaine indépendance, c'est au prix d'un isolement qui accentue

Le travailleur à domicile est un salarié et non un petit entrepreneur comme l'artisan de métier.

L'industrie salariée à domicile apparaît déjà au XVI^e siècle et se développe aux XVII^e et XVIII^e siècles.

encore la précarité de son sort.

On a voulu voir parfois dans le travail à domicile une simple forme économique de transition; sa vitalité actuelle, après plusieurs siècles d'évolution, impose des réserves sur ce point.

) La manufacture

es caractéristiques de la manufacture. Son rôle dans la vie industrielle au 17ème siècle au 18ème siècle.

La grande industrie manifeste d'une façon directe sa puissance par la manufacture. On trouve, dès le XVI^e siècle des manufactures en France. C'est au XVII^e siècle que s'affirme avec éclat leur action économique; elles demeureront représentatives du plus haut degré de puissance atteint dans l'organisation du travail jusqu'à ce que la fabrique vienne leur enlever cette prééminence puis les remplacer de plus en plus. Certaines manufactures fondées pendant la période la plus florissante du mercantilisme sont demeurées des centres universellement réputés d'industrie d'art. La manufacture des Gobelins est l'un des exemples de ce prolongement d'activité, à travers les transformations les plus profondes du milieu économique.

Comme son nom l'indique, la manufacture représente un atelier où l'effort principal est demandé à l'activité humaine. Si toutes les ressources d'outillage alors connues s'y trouvent utilisées, il ne peut être en core question de machinisme, en un sens comparable à ce qui ce terme a pris plus tard.

La manufacture doit sa force à la sélection des travailleurs, à leur spécialisation, à leur réunion sous une direction vigilante, à ses disciplines rigoureuses mais mieux adaptées aux nouvelles exigences techniques que ne l'étaient les réglementations corporatives. Les manufactures se sont élevées en effet grâce à l'intervention du pouvoir royal, en dehors des cadres corporatifs.

Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, c'est une autre forme d'activité qui va se substituer de plus en plus à la manufacture: celle de la fabrique, ou "machinofacture", caractérisée par l'emploi très large des forces motrices extérieures à l'homme.

C'est cette substitution d'influence que l'on a désignée sous le nom de "révolution industrielle".

Nous avons eu déjà l'occasion d'indiquer la signification générale de cet événement ainsi que l'orientation d'ensemble du machinisme, comme agent de transformation sociale.

C'est d'abord en Angleterre que les industries du coton puis de la laine ont été transformées par suite d'un ensemble d'inventions mécaniques dont la série s'ouvre en 1730. La machine à vapeur devait accentuer, généraliser leur action transformatrice.

) L'apparition de la fabrique dans la seconde moitié du XVIII^e siècle

Origines du machinisme. Action prépondérante de la machine à vapeur.

Il convient d'ajouter que le machinisme a été condé par un ensemble de progrès techniques: on en rappellera seulement un, qui a servi de point de départ au développement à la métallurgie contemporaine: le procédé d'Abraham Darby, qui, en 1735 a permis d'utiliser la houille pour la fusion du minerai de fer.

De l'Angleterre la révolution industrielle s'est répandue dans le monde.

La révolution industrielle, accusée d'abord en Angleterre, s'est largement répandue dans le monde. Il faut noter qu'un événement historique qui avait eu en lui-même, un caractère isolateur: le blocus continental devait contribuer à répandre encore plus vite les produits industriels dont l'Angleterre avait eu d'abord le privilège. C'est parce que les produits anglais lui étaient en principe interdits, en réalité très étroitement mesurés, que le continent a été plus impérieusement provoqué à s'assimiler les résultats, de l'effort réalisé par l'industrie britannique. On s'est trouvé, au moment où les communications ont été rétablies, en présence d'une industrie continentale qui soulevait d'urgents problèmes d'adaptation économique et de protection.

Continuité variée de la révolution industrielle.

Le terme de "révolution industrielle" a pu surfois une interprétation inexacte. Il ne s'agit pas d'une période de perturbation momentanée, mais du point de départ d'une série de renouvellements. Ainsi le rôle de plus en plus grand de la force électrique dans l'industrie tend à faire varier, au point de vue social, les effets du machinisme.

Renouvellement des données du machinisme par l'énergie électrique.

Dominé par la machine à vapeur, il était un agent de concentration très énergique; la divisibilité de la force électrique peut faire entrevoir au contraire des perspectives de décentralisation. C'est le caractère inachevé de l'évolution technique, c'est la diversité ses formes, la multiplicité de ses combinaisons possibles avec le milieu qui expliquent les aspects variés du monde industriel d'aujourd'hui.

Section II. Petite et grande production

dans l'industrie contemporaine.

Places respectives conservées par les anciens types d'organisation.

Aucun des types d'organisation dont nous avons retracé la succession historique n'a complètement disparu de nos sociétés contemporaines.

Survie appréciable bien qu'effacée de

Il y a eu entre eux partage plus ou moins inégal d'influence, mais la forme nouvelle n'a pas supprimé l'ancienne.

Ainsi l'industrie domestique conserve surtout dans la vie rurale, une zone d'activité qui est loin d'être négligeable. Le travail loué, n'a pas, lui non plus

l'industrie domes disparu. Il y a des ouvriers directement salariés par
tique et du tra- ceux qui utilisent leurs services, sans intermédiaire d'
vail loué. entrepreneur.

S'il subsiste, ainsi que nous l'avons vu, certainement une substitution à nos manufactures demeurées des centres célèbres d'industrie, peu près complète triée d'art, le type d'organisation auquel ces établissements de la fabrication se rattachent tend à s'effacer de plus en plus. à la manufacture

La plus grande partie de l'activité industrielle appartient aujourd'hui (dans des proportions très inégales d'ailleurs) au métier, au salariat à domicile, à la fabrique.

Nous verrons d'abord, en utilisant les informations statistiques les plus sûres, quelle est l'importance respective de ces diverses formes d'activité.

Nous nous demanderons ensuite quelles sont les perspectives ouvertes devant elles.

Avant d'aborder une étude statistique du métier, nous devons rappeler ses caractères sociaux essentiels.

Le métier est constitué, nous l'avons vu, par une entreprise indépendante, de dimensions réduites. Sous sa forme la plus pure, il a pour cadre l'atelier où travaillent un artisan et sa famille, sans salariés.

En tous cas, les salariés doivent n'y pénétrer qu'en nombre réduit.

En Allemagne, on a recherché avec un soin particulier, les variations survenues au cours du siècle dernier dans le personnel des métiers et dans le nombre des exploitations se rattachant à cette forme d'activité.

Entre 1882 et 1895, on a constaté parmi les petites exploitations, deux mouvements divergents.

Les exploitations de 1 à 5 personnes, ont accusé une diminution de 7,9 p.%

Le personnel occupé dans ces exploitations a diminué dans la proportion de 2,1 p. %.

Par contre les exploitations de 6 à 10 personnes que l'on peut encore rattacher dans bien des cas, à la petite industrie accusent entre 1882 et 1895 une augmentation de 58,2 p. % dans le nombre des exploitations et de 59,7 p. % dans l'effectif occupé.

Le nombre de personnes (60.952) enlevées aux exploitations de 1 à 5 personnes est notablement inférieur à celui des personnes qui ont renforcé l'effectif des exploitations du degré supérieur (214.025). Il y a eu un mouvement de concentration relative dans les cadres de la petite industrie et un accroissement intrinsèque de force ouvrière pour l'ensemble de ce groupe.

D'autant plus significative est cette observation que l'on se trouve dans un pays où, d'une manière

Rôle économique conservé par le métier.

Les statistiques sur le personnel des métiers en Allemagne.

générale, la concentration industrielle s'est affirmée extrêmement puissante.

Vitalité du métier malgré la concentration industrielle.

Situation du métier meilleure dans les campagnes que dans les villes.

Diversités professionnelles.

Statistiques françaises.

En France, près de 10% des établissements industriels fonctionnent sans salariés.

Mouvement de concentration entre 1896 et 1921; 17,3 p.% des salariés de la main-d'œuvre industrielle totale est occupé dans les établissements de 1 à 5 salariés.

Il y a naturellement des distinction très profondes à faire selon les milieux et les professions. Ainsi d'une manière générale, la situation du métier dans les campagnes s'est affirmée, aux termes de la statistique allemande, beaucoup plus sûre que dans les villes.

Très profondément accusées aussi sont les différences existant entre les divers contingents professionnels.

La grande industrie a enlevé aux artisans la production de beaucoup de marchandises terminées directement utilisables. Par contre, elle leur a assuré une activité importante pour toute une série de travaux de réparation, d'entretien, d'adaptation. Les industries électrique, automobile, constituent à cet égard des exemples significatifs.

Il y a d'autre part, certains métiers qui en raison soit de leur technique, moins pénétrée par le machinisme, soit de leur clientèle dont il faut suivre de près les tendances assez profondément individualisées paraissent fortement défendus contre l'invasion de la grande industrie. L'alimentation et le vêtement sont à ce point de vue des exemples classiques. Ainsi l'augmentation du nombre des boulangers est un phénomène d'ordre très général.

En France, c'est depuis 1896 que les recensements de population donnent sur les établissements industriels et sur leurs effectifs des renseignements précis.

On entend par établissement un centre d'activité réunissant deux travailleurs au moins.

En 1921, les établissements industriels n'occupant pas de personnel salarié représentaient 9,9 p.% du nombre total des établissements industriels français.

Quant aux établissements industriels occupant des salariés au nombre de 5 au plus, ils représentaient en 1921, une partie importante de l'ensemble des établissements utilisant de la main-d'œuvre louée: 8.240 pour 10.000. Par rapport à 1896 (date du premier recensement utilisable) un léger mouvement de concentration a été réalisé (en 1896, les établissements de 1 à 5 salariés représentaient 8.790 sur 10.000).

Un mouvement de concentration s'accuse aussi pour une période plus courte (de 1901 à 1921) si on considère le pourcentage de la main-d'œuvre industrielle employée dans ces établissements (24,6 p.% en 1901, 17,3 p.% en 1921).

Si l'importance économique du métier se trouve

84 p.% des établis ainsi, relativement à la moyenne et à la grande inséments industri-dustrie, diminuée, elle ne laisse pas d'être encore els fonctionnent très appréciable. Ainsi lorsque on réunit comme consti sans salariés tuant une même catégorie sociale les entreprises sans salariés et celles qui en occupent de 1 à 5, on consta ou avec 5 sala- te qu'elles représentent 84 p.% du nombre des établisse riés au plus. ments.

C'est là évidemment une situation moins forte que celle conservée dans le commerce, où la petite ex- ploitation (entendue dans le même sens que celui indiqué plus haut) repräsentés près de 93 p% du nombre total des établissements. Sous certains rapports, on peut con siderer qu'elle forme contraste, avec l'état de l'agri culture, qui accuse un progrès de la petite exploitation. Telle qu'elle est, on peut considérer d'ores et déjà qu'elle impose des réserves à l'égard de ce pessimisme un peu hardi qui s'est quelquefois fait jour au sujet des aptitudes économiques et des chances de survie de la petite industrie.

Mais il est nécessaire, avant d'aborder cette discussion, de poursuivre notre examen d'ensemble de la répartition de l'activité industrielle.

Indiquons seulement, avant d'en terminer sur ce point, que les témoignages de vitalité de la petite industrie notés en France et en Allemagne ne sont point spéciaux à ces deux pays. C'est ainsi qu'aux Etats-Unis pays de la concentration industrielle la plus hardie, on a vu le nombre des métiers augmenter.

De très vives discussions se sont également élé- vées sur la consistance, sur les perspectives de durée, de l'industrie salariée à domicile. Nous avons vu ses origines primitives. Lorsque l'on essaie de reconstituer la formation des ateliers qu'elle occupe aujourd'hui, on se trouve en présence de diversités extrêmes. Parfois elle subsiste en vertu d'une longue tradition; l'indus- trie de la soie à Lyon demeure, dans une très large mesure, assurée par des artisans à domicile.

D'autres fois, on a vu se renouveler le phénomène histotique qui est à l'origine des premières manifestati- ons de l'industrie à domicile. Un artisan jusque là in- sources actuel- dépendant, accepte après des transitions plus ou moins les : longues, le retour vers le salariat, pour les mêmes rai- a) déchéance écosons générales: incertitude dans les débouchés, nécessité nomique du métide travailler désormais pour des marchés plus éloignés, et indépendant sous la responsabilité d'un entrepreneur.

b) industries Mais on peut citer aussi des exemples différents. naissant sous Certaines industries se sont constituées sous la forme du la forme sala- salariat à domicile. Parfois aussi on a vu se produire riée à domicileune désintégration totale ou partielle de l'atelier com-

Aspects divers
de l'industrie
salariée à domi-
cile.

Exemples conser-
vés par une an-
cienne tradi-
tion.

Principales sources actuel- les :
a) déchéance écosons générales:
nomique du métide travailler désormais pour des marchés plus éloignés,
et indépendant sous la responsabilité d'un entrepreneur.
b) industries naissant sous la forme sala- salariat à domicile. Parfois aussi on a vu se produire riée à domicileune désintégration totale ou partielle de l'atelier com-

c) désintégration d'une industrie en atelier.

Importance conservée par l'industrie à domicile

le.

Particulièrement incertaines sont les indications statistiques relatives à la forme d'industrie que nous étudions en ce moment. Il est en effet malaisé parfois de distinguer artisan et salarié à domicile. Leurs conditions extérieures de travail diffèrent peu.

Sous réserve de ces confusions possibles, on se trouve en présence d'un effectif ouvrier important.

A la fin du siècle dernier (1895 à l'Allemagne comptait 460.000 ouvriers à domicile. A la même époque en Belgique, le cinquième du personnel ouvrier appartient à cette forme du salariat. On arrivait à des proportions encore plus importantes en Autriche et en Suisse.

En France, l'industrie salariée à domicile accuse une activité dont on a pu, surtout au lendemain de certaines lois de protection ouvrière, noter la progression.

En 1921, le recensement de la population a fait apparaître en France 522.000 travailleurs à domicile (70 p.% de cet effectif est représenté par des ouvriers).

Extrêmement diverse est l'activité des travailleurs à domicile; l'industrie du vêtement constitue son objet de prédilection.

Les difficultés de détermination statistique déjà énoncées obligent à des indications très prudentes sur les variations de ses effectifs.

Sur certains points on a pu constater un recul manifeste devant le travail en fabrique; il en a été ainsi notamment dans l'horlogerie en Suisse, dans la Forêt-Noire. D'autre part, nous avons vu que certaines fabriques se désintègrent au profit du travail à domicile (il en est ainsi notamment dans l'ébénisterie à Paris et à Londres, des industries du vêtement dans beaucoup de grandes villes).

Cette complexité de mouvements est un indice de la multiplicité des facteurs qui agissent sur cette forme d'activité dont les inconvénients et les dangers ont été fréquemment mis en lumière.

D'une manière générale, on considère que le travail à domicile se trouve souvent placé dans des conditions défavorables au point de vue tout à la fois de la rémunération et du rendement objectif.

Le salarié à domicile est un isolé vivant à peu près en dehors des garanties syndicales. La législation du travail a très peu d'action sur son sort. D'autre part, l'infériorité de l'outillage, du cadre, des méthodes d'organisation, laisse souvent à valeur ouvrière égale, le rendement utile de son activité, au-dessous de celui obtenu en fabrique.

Principaux objets de son activité.

Nous n'aborderons pas encore le débat suscité par l'industrie à domicile.

Nous indiquerons seulement que la préférence sont elle bénéfice parfois, malgré son infériorité du point de vue technique, a pu être expliquée par l'atténuation de charges obtenues au détriment d'une main-d'œuvre peu protégée.

En étudiant l'industrie à domicile, nous avons déjà pénétré dans le domaine de la grande production.

A cette concentration invisible s'oppose l'ensemble de ces formes d'activité qui s'accusent par la réunion matérielle de l'ensemble des forces concourant à un même but.

A ce qui a été traditionnellement et assez improprement dénommé " fabrique collective" à ce qui est en réalité la production morcelée dans ses sources, dispersée à distance, s'oppose l'usine, dont il nous faut maintenant étudier les principales modalités de croissance.

Indiquons toutefois qu'il y a dans les phénomènes de croissance industrielle plus de complexité que ne le laisserait soupçonner cette seule opposition entre productions dispersée et unitaire.

Ainsi, certaines industries répartissent leurs tâches entre des travailleurs à domicile et une fabrique qui prend à un certain point d'élaboration l'œuvre commune.

Il ya aussi des entreprises à établissements multiples. Si, dans cet ordre d'idées, ce sont surtout des exemples commerciaux qui s'imposent à l'attention, l'industrie est loin d'ignorer semblable mode de développement.

Au lieu de réunir toutes ses ressources productives en un seul et même point, un industriel établira plusieurs usines similaires dans des pays différents.

C'est parfois l'obstacle douanier que l'on veut vaincre ainsi.

On installe une usine dans le pays qui soumet les produits à des droits d'entrée trop rigoureux.

Il y a d'autre part, une forme complexe de concentration, dont nous avons eu à parler déjà : l'intégration, qui est le regroupement sous un même pouvoir effectif d'industries différentes, dont une connexité plus ou moins étroite explique la réunion.

Cette diversité même est peut-être un indice des limites d'efficacité de la concentration directe, un témoignage des bornes que la nature des choses impose à la

concentration
juridique et
concentration
matérielle.

indications
générales sur
la concentration
juridique.

croissance matérielle d'un organisme industriel.

D'ailleurs, plus d'une notion se trouve évoquée par ce terme de concentration.

Il y a la concentration matérielle, l'accumulation de forces de plus en plus puissantes en un même foyer producteur. Il y a d'autre part, moins saisissable, moins précisée dans ses limites, la concentration juridique, c'est-à-dire l'accroissement survenu dans la somme de puissance productive placée sous un même pouvoir.

Concentration des entreprises
tout à fait distincte de celle des patrimoines

On associe parfois les deux phénomènes qui viennent d'être définis à un autre tout à fait différent, celui de la concentration des richesses ou des patrimoines plus ou moins réduits en nombre et accusés en importance.

Il y a entre ces divers ordres de phénomènes de rapports extrêmement variés.

Loin d'être comme on a semblé le croire parfois essentiellement solidaires, ils peuvent s'opposer et se compenser mutuellement.

Nous avons surtout à nous occuper ici des témoignages statistiques de la concentration envisagée sous son aspect matériel, le plus saisissable de tous.

Statistique française sur la concentration des entreprises

En France, à travers des indications statistiques assez peu précises, il est vrai, on a pu estimer qu'en 1840 les établissements de plus de 50 ouvriers occupaient 26 p.-% de l'effectif total des ouvriers d'industrie.

Ce pourcentage s'élève à 45 p.-% lors du recensement de 1896.

Les grandes et moyennes entreprises deviennent plus nombreuses.

A cette dernière date, les établissements industriels occupant des salariés se répartissent ainsi : établissements de 1 à 5 salariés, 8790 p. 10.000, établissements de 6 à 50 salariés, 1081 p. 10.000 établissements de 51 à 500 salariés, 121 pour 10.000, établissements de 500 salariés 8 P. 10.000.

Nous avons vu qu'en 1921 le nombre des établissements occupant de 1 à 5 salariés était légèrement réduit et ne s'élevait plus qu'à 8246.

A cette même époque, les entreprises de 6 à 50 salariés sont au nombre de 1514 p. 10.000; celles de 51 à 500 en représentent 226 p. 10.000, celles de plus de 500 salariés sont au nombre de 14 p. 10.000 entreprises.

Quant à la répartition de la main-d'œuvre industrielle elle a de 1901 à 1921, varié de la manière suivante: en 1901 les établissements occupant respectivement de 1 à 5, de 6 à 10, et un nombre supérieur à 10 salariés, représentaient les premiers, 24,6 p. 100 de la main-d'œuvre industrielle, les seconds 6,7 et les troisièmes 68,7, de cette même main-d'œuvre.

Les effectifs ouvriers des grandes entreprises augmentent au détriment de ceux de la petite production.

Répartition des forces motrices très favorable à la grande industrie.

La concentration s'affirme dans tous les pays de forte organisation industrielle.

Allemagne.

Etats-Unis.

En 1921, les pourcentages se modifiaient de la manière suivante: établissements de 1 à 5 salariés, 17,3 P.100 de la main-d'œuvre industrielle totale, établissements de 6 à 10 salariés 6,5 p.%, établissements de plus de 10 salariés 76,2 p.% de cette même main-d'œuvre.

On retrouve donc au sommet du monde industriel les mêmes caractéristiques générales de concentration qu'à sa base.

Les grands établissements augmentent en nombre en puissance interne.

D'ailleurs leur puissance économique s'affirme, plus encore peut-être que par la répartition des effectifs ouvriers, par l'attribution des forces motrices.

Une statistique assez ancienne déjà, il est vrai remontant à 1906, publiée en 1911, établit que 7 p.% seulement des établissements de 1 à 5 salariés employaient alors la force motrice, tandis que les établissements de plus de 500 salariés l'utilisaient dans la proportion de 99 p.%.

Le potentiel moyen en chevaux vapeur des établissements de 1 à 5 salariés était de 10. A mesure que l'usine devenait plus nombreuse, le potentiel moyen augmentait jusqu'à atteindre, pour les usines de plus de 500 ouvriers, l'indice 1641.

Quant à l'aide apportée au travail par la machine elle représentait, pour les établissements de 1 à 5 salariés, 38 chevaux par 100 salariés; cette puissance s'élevait à 136 pour les établissements de plus de 500 salariés.

La concentration est un phénomène qui s'étend à l'ensemble des pays de forte organisation industrielle.

En Allemagne, entre 1882 et 1907, le nombre des exploitations diminue et cette réduction affecte seulement les petites entreprises. On doit noter aussi comme indice caractéristique de concentration, que les exploitations de plus de 50 ouvriers, (considérées comme entrant dans la catégorie des grandes entreprises), n'occupaient que 30 p.% de la population active en 1882 et réunissaient en 1907 49 p.% de cette même population.

Aux Etats-Unis, au cours de la seconde moitié du XIXème siècle, la puissance moyenne des entreprises a considérablement augmenté. Le capital moyen est passé de 4335 dollars en 1850 à 19196 dollars en 1900, le nombre moyen des salariés par établissement est passé de 7 à 11, la valeur moyenne de la production annuelle par établissement est passée de 8283 dollars en 1850 à 25.399 en 1900.

Les entreprises de plus de 500 ouvriers représentent 1 p.% du nombre total des exploitations et occupent 40 p.% du nombre des salariés.

Les statistiques américaines permettent d'apprécier très nettement les discriminations professionnelles que le seul énoncé de moyennes générales pourrait faire perdre de vue.

Concentration très inégale dans les diverses branches de l'industrie.

Ainsi l'industrie du fer et de l'acier accuse des indices de concentration d'un ordre de grandeur dont les moyennes générales ne donneraient qu'une image très affaiblie: le nombre moyen des salariés par établissement passe de 53 en 1850 à 333 en 1900, le capital moyen des salariés par établissement passe de 53 en 1850 à 333 en 1900, le capital moyen de 46.716 dollars en 1850 à 858.371, en 1900, la valeur de la production de 43.650 dollars en 1850 à 1.203.545 dollars en 1900.

Ces inégalités professionnelles, attentivement examinées sont un indice de plus des limites économiques de la concentration.

Un autre indice a déjà été noté, c'est celui qui fournit une comparaison entre l'industrie et les autres formes d'activité.

Concentration moins accusée dans le commerce que dans l'industrie.

contemporaine sont-ils beaucoup plus empreints de préoccupations quantitatives que ne l'étaient ceux de l'ancienne manufacture. Nous avons déjà eu l'occasion de noter la simplification en quelque sorte humiliante de certains travaux manuels dans ce milieu de production anonyme, automatique.

Mais à travers les différences de buts et de moyens, il s'agit toujours d'une adaptation économique qui doit être portée au plus haut degré possible de perfection.

Utilisation plus intense du machinisme.

Si la grande industrie est née avant le machinisme, elle devait trouver en lui un incomparable stimulant.

A la vérité, les impulsions du machinisme se sont fait inégalement sentir dans les divers champs de l'activité industrielle; d'autre part, une force de concentration beaucoup plus impérative émane de la machine à vapeur que de l'énergie électrique.

Cependant, on ne saurait dire que dans l'état actuel des ressources mécaniques la situation de la petite industrie ne soit, au point de vue des possibilités matérielles et financières d'outillage, très inférieure à celle de la grande industrie.

Il faut bien retenir aussi que l'établissement et la mise au point d'un outillage ne se réalisent pas sans un minimum d'adaptation inventive, ce qui signifie au point de vue pécuniaire, risque à assumer, dépenses dénuées d'utilité immédiate à exposer largement.

c) Larges perspectives de renouvellement

Cette facilité d'amortissement d'expériences coûteuses et nécessaires (on peut citer à cet égard comme exemple les sommes considérables que représente la mise sur pied de la méthode Taylor) est une condition nécessaire du dynamisme inhérent à la grande production. Mais il faut bien retenir que la puissance matériel le n'est que l'une des conditions du succès et ne saurait avoir à elle seule ce rôle créateur réservé à l'activité inventive.

d) Utilisation plus complète de toutes les ressources disponibles.

Ce qui est vraiment le propre de la grande industrie, c'est d'appeler à elle, d'utiliser rapidement aussi à distance, cette activité. Envisagé au point de vue du profit individuel, ce privilège est d'accès aux forces neuves de la production, concourt avec les autres avantages stratégiques du grand industriel pour lui donner des possibilités de larges réductions dans son prix de revient. Il est en mesure d'utiliser d'une manière plus ingénieuse et plus intense les forces humaines, les forces motrices, les matières premières et jusqu'à l'espace libre qui lui est dévolu.

Ces avantages techniques se combinent avec des avantages commerciaux.

En face de débouchés plus larges et plus disputés, il a fallu des organismes capables d'élan plus hardis, de résistances plus soutenues.

Informations, relations, influences sont un ensemble de forces qui, soutenues par une organisation financière appropriée, permettent à la grande industrie de s'assurer approvisionnements et débouchés dans des conditions tout à fait inaccessibles aux petits producteurs, du moins si ces derniers sont réduits à leurs seules forces.

Acheter et vendre au moment et sur les marchés les plus propices, par grandes quantités, tel est en quelque sorte le résumé de cet ensemble de priviléges.

La grande industrie peut élargir ses débouchés en abaissant le prix de vente non seulement parce que son prix de revient est relativement faible, mais parce que, en raison même de la profusion de marchandises qu'elle jette sur le marché, elle peut se contenter d'un pourcentage assez faible de profit par unité. On a souvent comparé le pourcentage de profit qu'il faut à un petit industriel, à un petit commerçant pour vivre et le taux plus modeste qui peut suffire à un grand établissement pour réaliser des bénéfices importants, à cause du nombre considérable d'échanges réalisés, de la rapidité des opérations qui permet aux capitaux engagés d'être promptement récupérés et remployés d'une manière productive.

Il faut ajouter que ses relations, que les garanties nées de sa puissance même lui permettent d'obtenir un crédit plus étendu, plus long, moins onéreux que celui concédé à la petite industrie.

Ce sont des considérations de cet ordre qui ont très largement inspiré un courant d'opinion en faveur de l'inéluctable concentration non seulement de l'industrie mais de toutes les forces productives.

C'est l'école marxiste qui se constitua on le sait, le principal protagoniste de cette doctrine.

Si les statistiques montrent une très grande énergie de concentration à l'œuvre dans le monde, elles établissent aussi les inégalités de sa puissance, la vitalité même dans l'industrie, de certaines formes d'activité trop rapidement considérées peut-être par certains comme surannées et hors de combat.

Nous aurons à nous demander d'abord si la concentration industrielle ne trouve pas dans son propre développement des limites à son ambition puis si cette ambition ne se trouve pas contenue aussi par certains avantages originaux irréductibles, s'attachant à d'autres combinaisons productives.

Avantages commerciaux.

a) Accès plus large aux marchés d'approvisionnement et de vente.

b) possibilité de réduire le taux du profit par unité vendue

c) crédit plus sûr et moins cher.

Pronostics émis en faveur d'une concentration universelle.

Désaccord de ces pronostics avec les données statistiques.

Limites imparties

Quand on a cru pouvoir attribuer à la concentration industrielle des avantages illimités, on s'est laissé dominer par une sorte d'illusion matérialiste.

En réalité, l'accroissement de la masse productive est désirable dans la mesure où il permet de réaliser le maximum d'utilisation mutuelle des forces.

Lorsque ce point est atteint, un nouvel accroissement de masse ne permet plus, pour l'instant, de perfectionnement nouveau dans les formules. Il constitue d'autre part, une cause de complication nouvelle, de risque aggravé.

Ce sont ces limites imposées par la nature des choses à la croissance des organismes économiques qui se trouvent rappelées, lorsque l'on dit que la loi du rendement non proportionnel a un caractère universel.

C'est en agriculture qu'on l'a d'abord formulée parce qu'elle paraît y dessiner une limite plus durablement opposée à l'effort humain.

La terre n'a qu'une fertilité limitée; l'effort humain, lorsqu'il y est poussé au-delà d'une certaine limite, donne des résultats proportionnellement décroissants.

Mise en lumière à l'occasion de l'agriculture la loi du rendement décroissant est d'application universelle. On a pu la rattacher à la dynamique de tout acte producteur. Une richesse est le résultat d'une certaine combinaison de forces.

Pour que la combinaison donne un résultat, il faut que les forces composantes ne soient pas réunies en quantités par trop disproportionnées.

Il y a entre des forces données plusieurs combinaisons numériques, productives, mais elles le sont inégalement. La productivité s'élève au maximum lorsqu'une certaine proportion optima est réalisée.

Si l'on fait varier dans une combinaison déterminée, un facteur, tous les autres demeurant constants, il y aura un moment où le facteur variable se trouvera à l'égard des autres dans la situation la plus productive. Tant qu'il sera en quantité inférieure à cet optimum et tendra à s'en rapprocher, on se trouvera dans la phase du rendement croissant. Au-delà de cette limite, ce sera au contraire le rendement décroissant qui s'accusera de plus en plus.

Ainsi, dans une usine de dimensions données, le renforcement de la main-d'œuvre pourra avoir pour effet, jusqu'à un certain moment, d'accroître plus que proportionnellement la production.

Au delà d'une certaine limite, la mesure est dépassée; il faudrait pour accroître le résultat proportionnellement à tel effort spécialisé, accroître

Universalité de la loi du rendement décroissant

Application de cette loi à l'industrie.

aussi les autres éléments de la combinaison.

Sans doute a-t-on pu dire que les effets de la loi du rendement décroissant seraient moins rigoureusement ressentis dans l'industrie, qu'en agriculture parce qu'en agriculture, l'élément essentiel, la terre est inéluctablement limité tandis que l'organisme industriel peut-être élevé au degré de puissance que l'on souhaite, en faisant varier tous les éléments de la production. Ainsi, lorsque, par exemple, à un certain degré de concentration, la force ouvrière entre dans la voie du rendement décroissant parce que les autres éléments de l'organisme n'ont point varié avec elle, on peut théoriquement accroître tous les autres facteurs de façon à réaliser la proportion optimale entre eux.

Mais on ne saurait oublier d'abord que toutes les énergies productives existent en quantités limitées et très inégalement limitées, puisque l'effort industriel, lui aussi, s'appuie sur une certaine quantité de sol, d'espace que l'on n'utilise plus, au-delà d'un certain degré d'intensité, qu'à un taux décroissant de rendement.

L'effort inventif permet de différer l'entrée en action de cette

Quel que soit son degré de perfection technique que toute production doit compter en définitive avec l'ancienne affirmation physiocratique, qui dépouillée de ce que sa formule initiale avait d'excessif, rappelle la subordination ultime de l'effort humain à l'égard de la nature. Cette limite peut seulement être reculée à mesure que les ressources du milieu sont progressivement découvertes.

De même que l'on conjure l'application de la loi du rendement décroissant du sol, par le perfectionnement des méthodes culturales, c'est par le mise en œuvre de ressources inventives plus puissantes que peut être différée, dans l'industrie, l'échéance de la période des rendements dégressifs.

Les ressources inventives fixent les limites de croissance des organismes industriels.

Les dimensions de l'entreprise sont ce que permet l'ensemble des améliorations techniques acquises à un moment déterminé. Il y a dans chaque cadre économique des possibilités collectives maxima, il y a aussi des possibilités individuelles.

Il faut d'ailleurs ajouter que le développement des ressources inventives ne s'effectue pas toujours au profit de la concentration. Il y a telles améliorations techniques qui consolident au contraire la situation de la petite industrie.

Ces observations générales se trouvent encore renforcées lorsque l'on se rappelle le lien très fort Efficacité de la concentration qui existe entre la concentration et le machinisme. On sait combien est inégale l'influence du machinisme dans limitée par celle le monde économique du machinisme.

Jusqu'à un certain point, l'utopie d'une concentration économique universalisée rejoint celle d'un machinisme transformateur souverain de la production, libérateur du travail.

La concentration n'est pas seulement fonction de la technique mais aussi des marchés.

Nous avons vu que l'un des avantages caractéristiques de la grande production consiste en une puissance de relations permettant d'atteindre les marchés les plus lointains.

Elle ne développe son ambition qu'au prix d'incertitudes manifestes. On sait la corrélation historique qui existe entre l'apparition de la grande industrie et ses crises de surproduction générales, en ce sens qu'elles embrassent tous les produits industriels et à des degrés divers, l'ensemble des pays dans lesquels l'industrie s'est fortement développée.

Sans doute l'accumulation des risques peut-elle être atténuée par certains efforts compensateurs, dont l'efficacité varie selon les circonstances et l'habileté directrice, mais on ne saurait méconnaître que pour tant qu'elle se soit préoccupée de faire jouer en sa faveur les notions d'équilibre et d'assurance, la très grande entreprise ne soit livrée à de redoutables incertitudes.

Nous avons supposé jusqu'ici une entreprise qui se développe dans le cadre que lui a ouvert son milieu.

Il n'est rien d'inégal comme l'extension des divers marchés.

Sans doute l'évolution qui a suscité l'économie contemporaine s'est-elle surtout caractérisée par l'accroissement des relations. Mais les possibilités de constitution d'un marché international sont très inégales même à l'égard des marchandises qui semblent devoir appeler une offre et une demande d'allure universelle.

Il va de soi que certaines marchandises, certains services repoussent d'eux-mêmes toute tentative d'élargissement de marché, au-delà de limites assez étroites.

De ces marchés strictement individualisés aux grands marchés virtuellement extensibles jusqu'à la limite des cadres d'une économie mondiale, il est une série continue de situations intermédiaires. Les dimensions de chaque entreprise sont bornées par son marché virtuel.

Nous venons de voir que la concentration ne

Aggravation des risques commerciaux.

Coefficients très divers d'extensibilité et de particularisme des divers marchés.

crée de la force qu'en suscitant aussi des difficultés aggravées d'organisation et de risques. L'existence de la grande entreprise l'amène à pénétrer de plus en plus hardiment dans le domaine de la spéculation à vivre de moins en moins de ressources et de débouchés effectivement assurés à s'appuyer sur le crédit et sur des débouchés que l'on s'efforce continuellement d'élargir.

Incertitudes financières L'armature financière de l'effort industriel lui est à la fois un soutien indispensable et une source d'incertitude d'assujettissement.

Il est une autre limite aux ambitions de l'organisme industriel. On peut dire que l'échéance marxiste, le débordement des cadres de l'armée industrielle par ses propres troupes, au lieu d'être passivement attendue, plus que cela inconsidérément hâtée sera souvent pressentie, annoncée par certaines difficultés que l'on résoudra parfois en consentant certains sacrifices d'ambition.

Complexité aggravée des problèmes sociaux.

Le maniement de masses ouvrières nombreuses, s'il représente au point de vue technique une source de puissance, constitue au point de vue social, un problème dont la complexité croît à mesure que les effectifs augmentent. Que les avantages techniques du regroupement viennent à diminuer et les difficultés sociales viendront par leur accroissement continu, imposer impérativement une limite à la concentration.

Il y a à cet égard des exemples significatifs. Au lendemain d'une grève qui avait justement préoccupé l'opinion, les compagnies de chemin de fer françaises renoncèrent à effectuer elles-mêmes les réparations de leur matériel. Une industrie spécialisée se forma à cet effet, grande industrie sans doute, mais marquant de la part de l'industrie des transports, un effort considérable de désintégration.

La concentration juridique atteste les limites de la concentration matérielle.

Il n'est pas jusqu'à certaines formes d'ambition industrielle qui ne dénoncent d'elles-mêmes les limites de la concentration. Ainsi la concentration purement juridique, l'entreprise à établissements multiples par exemple, matérialise en quelque sorte les difficultés, les impossibilités mêmes auxquelles se heurte la concentration directe.

Dans une certaine mesure aussi, les ententes industrielles, sous leurs diverses formes, attestent tout à la fois une limite à la concentration et un effort mais inégal, exigeant, hasardeux, précaire, pour surmonter l'obstacle.

L'intégration est, elle aussi, sous certains rapports, un dérivatif cherché par l'ambition économique aux limites et aux périls de la concentration directe. Un même pouvoir (quelquefois assez décentralisé)

d'ailleurs) s'exerce sur des entreprises diverses. Sous certains rapports c'est de la concentration agravée; on peut être tenté d'y voir un acheminement vers de formidables mainmises de puissance.

Mais en réalité l'intégration montre surtout quand elle est variée, comme sait l'être l'intégration horizontale, l'excédent d'une ambition sur les cadres d'une spécialité économique.

L'intégration remplace une concentration directe plus forte.

D'autre part, l'une de ses utilités classiques en quelque sorte est d'atténuer les risques, soit ceux qui naissent de l'aléa des approvisionnements, soit ceux que suscite l'inégalité dans les débouchés. D'une manière générale, les concentrations de puissance édifiées sur la dispersion matérielle doivent concéder beaucoup à la diversité des milieux.

Risques de dispersion parmi les éléments de la grande entreprise.

D'ailleurs c'est d'une façon complexe, multiple que joue, au sein même de la concentration sous toutes ses formes, le phénomène compensateur de la dispersion.

On n'a pas à souligner ce qu'il y aurait d'irréel dans la conception d'un agrandissement des organismes industriels, calqué en quelque sorte sur une répartition oligarchique des richesses. C'est l'association des capitaux qui soutient les organismes producteurs agrandis.

Que si l'on envisage la structure interne d'une grande entreprise même matériellement unifiée, la spécialisation dans les fonctions directrices, est un risque continual de pluralité. Il n'est pas jusqu'au pouvoir fondamental qui ne soit souvent aux mains d'une collectivité, assemblée d'actionnaires exerçant à la vérité, un contrôle assez peu effectif parfois sur ses mandataires.

Nous étudierons dans un instant les conditions de vie de la petite entreprise, indiquons d'ores et déjà qu'elle trouve sinon une supériorité manifeste du moins une sûreté compensatrice dans ce qu'elle représente de concentration interne, opposée à la dispersion menaçante, à la multiplicité interne de la grande entreprise.

Problèmes délicats de sélection par que démesurément élargi, les limites de l'énergie directrice en face d'agglomérations nombreuses, de forces très diverses soulèvent de redoutables problèmes de sélection.

La très grande entreprise est encore un phénomène rare, même dans les pays qui le plus largement, l'ont en quelque sorte, appelée. On pourrait être tenté de voir dans le petit nombre même de ses organismes

privilégiés comme un signe annonciateur de leur force. Ce serait là un pronostic imprudent. Un accroissement matériel de puissance est significatif surtout par ce qu'il apporte de modifications dans les problèmes de combinaisons productives.

L'accumulation de la masse jouera jusqu'à un certain moment le rôle d'un appui; elle sera ensuite, surtout un obstacle. Sous certains rapports c'est encore une application de la loi du rendement décroissant. Des forces d'exécution accumulées aux mains d'une activité directrice dont elles dépassent le pouvoir d'organisation aggravent à chaque renforcement matériel nouveau le péril de l'œuvre commune.

Routine, inertie, bureaucratie, coulage, sont autant d'indices de cette désorganisation menaçante.

Ce n'est d'ailleurs point par son seul développement que la concentration industrielle tend à se limiter, c'est aussi à cause de raisons positives de survie inhérentes à l'industrie à domicile et au métier.

Nous avons vu que l'industrie salariée à domicile se caractérisait par la réunion assez fréquente d'une productivité technique inférieure à celle de la grande industrie matériellement centralisée et par une infériorité très fréquente aussi des conditions de travail et de salaire par rapport à cette même industrie.

Le salaire à domicile est en général à valeur ouvrière intrinsèque égale, inférieur à celui obtenu au même moment pour le même travail effectué en fabrique.

On n'a pas eu de peine à établir non plus que les conditions du travail étaient en général dans l'industrie à domicile beaucoup plus défectueuses que dans la fabrique.

L'atelier à domicile reste actuellement en dehors de la zone d'activité effective de l'inspection du travail. C'est dire que les lois et règlements sur l'hygiène et la sécurité ouvrière ne le protègent pas.

Les lois qui limitent la durée du travail sont un véritable stimulant pour l'industrie à domicile. Comment songer à enfermer dans des limites impératives de durée une journée de travail accomplie librement, à ses heures, par un ouvrier qui échappe à toute surveillance ?

Mais en réalité c'est le taux misérable du salaire qui trop souvent a représenté l'obligation effective à des heures de travail abusivement prolongées.

Au point de vue patronal le contrôle de l'activité ouvrière est beaucoup plus simple, beaucoup plus rigoureux qu'en fabrique. Il tient tout entier dans

Adynamisme et renchérissement de la production dans l'usine qui a dépassé la limite du rendement décroissant.

Possibilités de survie de l'industrie salariée à domicile

Infériorité du salaire et des conditions de travail.

Caractéristiques de l'examen de l'ouvrage avant sa réception.

de sweating system.

On a parfois donné au régime de travail subi par certains salariés à domicile, le nom de sweating system. Travail épuisant, dans un cadre sordide, salaire dérisoire, emploi précaire constamment menacé par une concurrence sans merci entre travailleurs qui ignorent la solidarité syndicale, chômage implacable à chaque ralentissement dans les affaires, telles sont les caractéristiques résumées dans ces seuls mots.

Des mesures de sauvegarde ont été prises en Angleterre, et en France notamment au profit des travailleurs les plus menacés par le sweating system. C'est ainsi qu'en France les ouvrières à domicile du vêtement sont placées sous le régime du salaire minimum. La rémunération de leur travail doit être au moins égale à celle des ouvrières de même catégorie travaillant en fabrique.

Sans doute, une garantie légale de salaire ne saurait-elle par elle-même, être toujours très efficace. Prévoyant la faiblesse d'un syndicalisme qui, dans les rangs des ouvriers que l'on a voulu protéger peut être considéré comme n'étant encore qu'embryonnaire, le législateur français a prévu des associations qui se constitueront spécialement pour faire respecter l'obligation au salaire minimum.

On a considéré parfois qu'une protection efficace du travail à domicile tendrait à en tarir la source.

Mais la diversité même des situations qui ont pu s'adapter à cette forme de travail, d'ailleurs assez varié dans ses combinaisons, oblige à écarter des conclusions trop catégoriques.

D'abord il faut noter que certaines récupérations de travail ne sont possibles que par l'industrie à domicile. Il y a tels travailleurs qui ne pourraient accepter l'assujettissement quotidien à un travail d'usine; le salaire à domicile ne peut être pour eux qu'une rémunération d'appoint répondant à une tâche accomplie dans les intervalles de temps laissés libres par une autre profession.

On doit retenir aussi que le travail à domicile est parfois un préservatif contre l'exode rural.

C'est à d'anciennes industries exercées sous cette forme que certaines régions agricoles de la France doivent de ne pas être trop éprouvées par de longs chômage saisonniers.

On a été amené d'ailleurs à apprécier très diversement le salariat à domicile, selon qu'il est pratiqué dans les campagnes ou dans les villes. C'est parmi les travailleurs des villes que sévit le sweating system.

Mesures législatives prises contre le sweating system.

Raisons d'être propres de l'industrie à domicile.

Industrie à domicile et exode rural.

atténué un peu, à la vérité dans sa rigueur, par suite de la hausse générale des salaires, survenue pendant ces dernières années, mais qui ne laisse pas de constituer encore un très grave sujet de préoccupations.

Sous certains rapports l'industrie à domicile est solidaire du métier, s'appuie sur les mêmes possibilités matérielles (divisibilité de la force motrice, par exemple).

Si elle répond à certaines nécessités, permet d'utiliser telles ressources autrement imemployées, il est nécessaire d'accentuer le mouvement qui tend à la pénétrer d'un esprit social plus effectif.

On a pu entretenir aussi, mais il s'agit de perspectives plus lointaines, une récupération d'indépendance artisanale au profit du travailleur à domicile se libérant du salariat par l'association.

Si l'industrie à domicile a réuni contre elle un très grand nombre de suffrages, le métier est au contraire considéré en général, comme une force sociale qu'il faut soutenir.

Causes essentielles de la vitalité du métier.

L'analyse statistique nous a déjà permis de pressentir les considérations qui militent en sa faveur

Nous avons vu que certaines tâches ne sont même pas disputées par la grande industrie au métier.

En dehors même de ce cadre, il en est qui, par leur nature même, assurent un privilège à la petite industrie.

Nous avons vu ce que représente de danger pour le grand industriel, le fait d'avoir à s'en rapporter aux services matériels et aussi, dans une très large mesure, aux services techniques d'autrui.

Incomparable supériorité du travail de l'artisan sur celui du salarié.

Le travail de l'artisan a, sur celui du salarié, une supériorité telle que la petite exploitation trouverait dans ce seul fait une raison de survie. Dans tous les domaines de la vie économique, ce facteur joue un rôle important; si son influence atteint son maximum en agriculture, elle ne laisse pas de s'exercer d'une manière prépondérante sur certains points de l'activité industrielle.

Même lorsqu'il doit compter non seulement sur lui et sur sa famille, mais sur quelques salariés, l'artisan a sur eux une action directe, fortifiée par son exemple incomparablement plus sûre que celle d'un contremaître qui, sous certains rapports, sépare plus qu'il ne les unit, chefs d'entreprise et main-d'œuvre socialement déjà si éloignés les uns des autres.

Dans la mesure donc où la conscience professionnelle dans le travail constitue un facteur dominant dans la mesure aussi où il s'agit de tâches demandant quelque chose à l'initiative personnelle, le rendement

peut être moins onéreux et meilleur dans l'atelier artisanal que dans la grande industrie;

Quant à la mise au point des techniques aux informations plus rapides, on est en présence d'une cause d'infériorité qui ne joue pas également pour toutes les catégories de travaux très diversement évolués de par le monde industriel.

D'ailleurs le développement de la culture technique, de l'instruction générale, de l'information sous toutes ses formes peut atténuer ou même supprimer l'infériorité initiale du petit producteur.

On peut aller plus loin et dire que la culture technique, avec ce qu'elle implique d'ambition dirigée vers la qualité, permet à l'industrie artisanale de développer ses propres avantages, d'affirmer son rôle dans une certaine mesure compensateur vis-à-vis de la grande industrie de limiter l'action jugée parfois inquiétante de la production en série et de la standardisation.

Risque commercial plus limité que dans la grande industrie.

Si on envisage l'autre aspect du problème, celui des situations commerciales, il apparaît que les limites de la petite industrie lui sont parfois une sauvegarde. La grande production industrielle a eu, on le sait, comme phénomène concomitant, l'apparition des grandes crises périodiques de surproduction. La petite production en subit évidemment les effets mais ses débouchés plus prochains, plus divisés sont soumis à de moindres intempéries. Plus dépendant des limites préétablies de sa clientèle, elle peut en revanche s'appuyer d'une manière plus durable sur elle. Moins armée au point de vue du crédit lorsqu'elle est réduite à ses seules forces, elle peut, en s'aidant de la coopération notamment, obtenir dans des conditions acceptables les ressources qui suffisent à sa tâche. Elle dépend moins d'un appui financier particulièrement menacé quelquefois, au moment même où il serait le plus nécessaire.

Coopération indispensable entre grande et petite industrie

La diversité, la variabilité des éléments du monde industriel suggère beaucoup moins l'idée de lutte que celle d'une coopération indispensable entre le métier et l'ensemble des autres forces productives.

Il s'est constitué un mouvement d'opinion tendant à renforcer les positions de la petite industrie; elle n'a d'ailleurs pas été seule comprise dans cette sollicitude, qui s'est étendue à l'ensemble de la petite et de la moyenne production.

On a préconisé une politique des classes moyennes, invoquant en sa faveur surtout des arguments d'ordre social. Nul ne discute les garanties de stabilité d'une économie rurale qui fait à la propriété

paysanne une large place. Des garanties du même ordre résulteraient du renforcement des petites exploitations commerciales et industrielles.

Mesures envisagées dans l'intérêt de la petite production.

Ce sont des mesures d'ordre fiscal qui ont été souvent envisagées: immunités au profit de la petite exploitation (l'artisanat français a bénéficié à cet égard de certaines mesures de faveur) mesures de pénalisation plus ou moins directes à l'égard de la grande production (à vrai dire, c'est surtout dans le domaine commercial que les revendications de ce genre se sont faites parfois assez âpres).

Une autre source de protection a été cherchée dans l'association. D'aucuns ont ambitionné au profit de l'industrie artisanale une reconstitution des cadres corporatifs qui leur furent pendant de longs siècles un abri très sûr. En réalité, il ne peut être question que d'un retour très libre aux traditions d'entre aide de culture professionnelle évoquées par l'idée corporative.

Le secours apporté par la coopération et par la mutualité aux agriculteurs donne une idée, compte tenu des différences de milieu, des ressources que peuvent en attendre les petits producteurs de l'industrie.

L'achat, la vente, le crédit peuvent être ainsi transformés dans leurs moyens d'action. En 1923, une loi a institué, en France, le crédit aux artisans soit isolés, soit (dans des conditions beaucoup plus larges) groupés en coopératives.

Dans cet ensemble très divers de mesures dont nous n'avons indiqué ici que les éléments tout à fait essentiels, il faut distinguer celles qui tendraient à affaiblir la grande production, à diminuer ses services économiques de celles qui doivent permettre au métier l'utilisation complète de ses ressources propres.

Ces dernières seules peuvent être envisagées favorablement.

Ce serait une conception inacceptable en même temps que profondément irréelle du monde industriel que celle qui refuserait de reconnaître la mission propre de la grande exploitation. Son dynamisme hardi, ses facultés de réaction et de renouvellement rapide, surtout dans les périodes de crise ont nettement établi ses titres, dans tous les domaines de l'économie. C'est ainsi que même en agriculture, où un effort si assidu s'est développé en faveur de l'exploitation paysanne, la nécessité de la grande exploitation comme agent de progrès a été en général très nettement affirmée.

La raison d'être ultime de la petite industrie est aussi dans ce qu'elle représente de dynamisme irréductible à côté de la grande exploitation qui, si elle

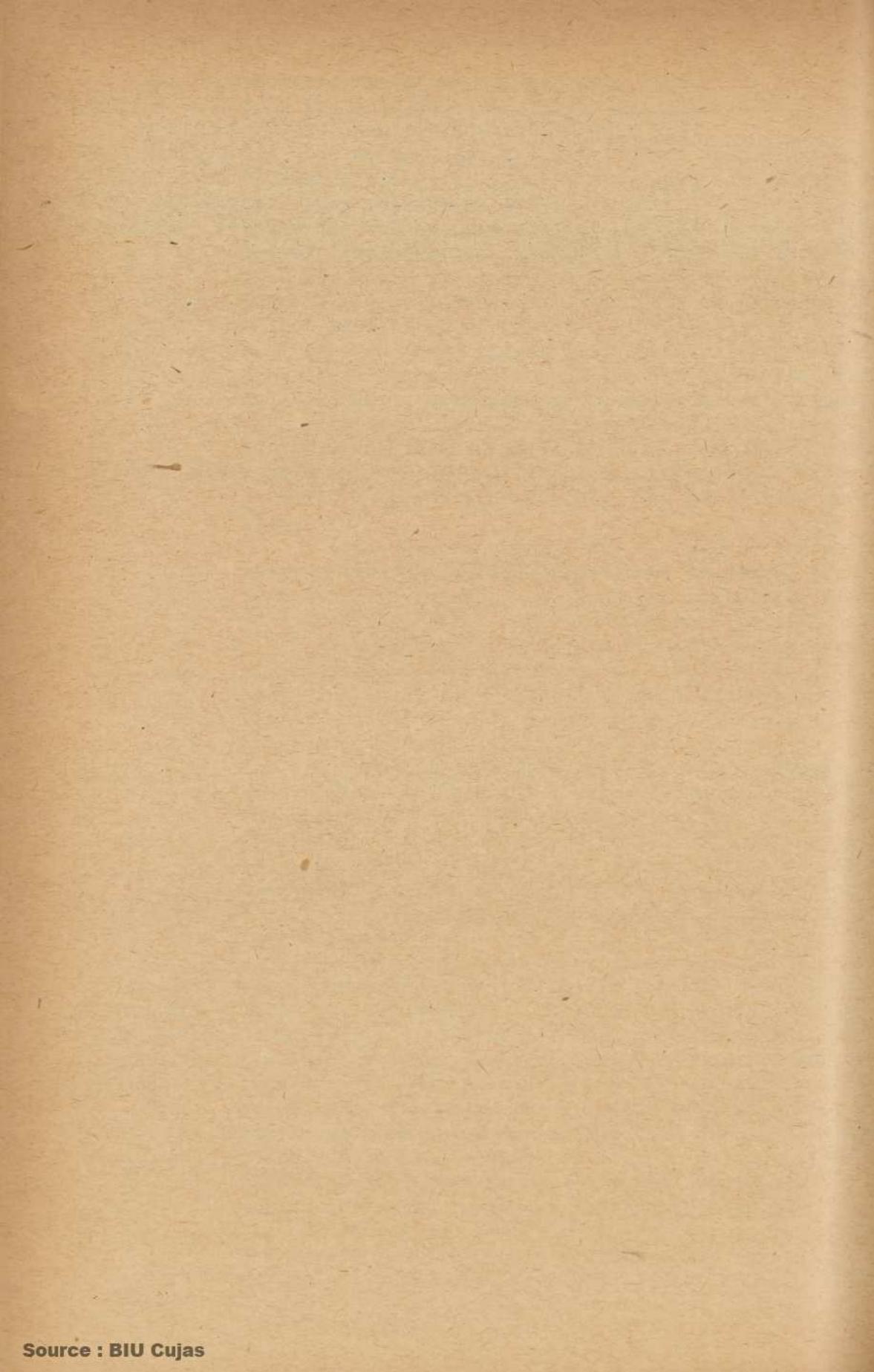
Dynamismes propres à la grande et à la petite production.

joue, sous certains rapports le rôle d'un agent de progrès, se laisse parfois aussi entraîner à l'uniformité, au moindre effort, par l'impersonnalité.

C'est en définitive pour sauvegarder, dans tous les éléments de la vie industrielle, l'originalité, la variation créatrice, que s'impose une coopération permanente des grandes entreprises sur la moyenne et la petite production.

- F I N -

(de la partie traitée par Monsieur ROCHE AGUSSOL.



ERRATA

aux notes publiées sur le Cours de Monsieur
ROCHE-AGUSSOL.

Pages	Lignes	au lieu de	lire
5	41	morale de l'économie	morale à l'économie
6	25	que cet ordre de problèmes	qu'un problème de cet ordre
7	31	Ainsi donc logiquement	En fait
9	7	Il y a un sens	Il y a , en un sens
10	19	les divers éléments des ob- jectifs	les objectifs
12	12	effet prolongé entièrement fécond	effort prolongé extrêmement fécond
13	39	discordes	discordances
19	27	agnamisme	dynamisme
23	6	instruction	indication
23	49	présentent	représentent
28	9	aristoticien	aristotélicien
29	43	générale, dans les prix,	des prix
31	21	économie	oeconomie
33	14	reprise aux	reprise par l'école de List
33	31	Vauban, Boisguilbert	Vauban et de Boisguilbert
38	31	sera- peut on le dire- plus énergiquement libéral	sera plus énergique- ment libéral

Pages	Lignes	au lieu de	lire
40	7	si souvent depuis	si souvent citée depuis
41	38	tribunaux	libéraux
47	36	sous cette contre-partie	sans contre-partie
47	49	essai	essor
48	6	pas le moyen immédiat, formel	que le moyen forme
49	18	assuré	amené
52	43	maximum des mesures	maximum, les mesure
56	6	active	attentive
57	5	institués des	institués sur des
57	39	ferrovières	ferroviaires
61	19	le rapport	rapport
63	5	dérision	division
63	13	sans	dans
63	21	interventionnaliste	interventionniste
64	8	1851	1841
64	17	activités	affinités
64	40 marge	institute	préconise
66	32	l'assistance	l'association
69	4	confinée	combinée
69	44 marge	âmes	âinés
78	5	le mot	l'idée
78	42	vraiment	vraiment efficac
81	37	son application, reconnue	son adaptation

Pages	Lignes	au lieu de	lire
81	46	continué de	coutume de
82	20	qu'après	après
82	42	Nous voyons	Voyons
82	50	nombreuse	nombreuse mais
84	48	on pourrait	on ne pourrait
89	7 marge	détermination	rénumération
99	30	Godin	Godwin
100	6	leur raison est deux	leurs raisons sont respectivement deux et un
100	47	coutumiers	opposés
101	16	les préoccupations de sau- vegarder des	les préoccupations inspirées par la sau- vegarde des
101	49 marge	celui de la	celui du développe- ment de la
102	II	évaluation	éolution
103	4	collaboration graduelle	collaboration plus directe
104	34	continue, allure	continue, d'allure
105	27	habitants	habitations
106	14	on distingue souvent aussi, entre ses diverses parties, des	on rencontre souvent aussi des
108	23	assistance	existence
109	16	million	milliard
109	17	mille (1.900.000)	millions (1.900.000)

Pages	Lignes	au lieu de	lire
I09	22	au début du XIX° siècle	en 1811
I09	38	l'affaire	l'appui
I09	46	5.300.000	5.308.000
I09	47-48	ont est assez peu éloigné de	on peut avoir l'impression de n'être pas très éloigné de
II2	24	280 mille	386. I49
II3	31-32	de plus de 12 p.mille décès	de 12 mille décès
II5	32	"économie"	"économique"
II7	5-6	civilisation créatrice beaucoup plus destructive,	beaucoup plus créatrice que destructive.
I20	II	immense	ruineuse
I21	33	à notre législation	notre législation
I22	16	de la législation	de législation
I25	33	aux inégalités sociales ; inéluctable	aux inégalités sociales, problème inéluctable.
I26	40	communs	connexes
I28	41	1813	1893
I32	13	connaît la l'ancienne Europe	connut l'ancienne Europe
I39	30	de moins de 2.000 habitants	de 2.000 habitants au plus
I39	38	vien	bien
I40	37	inbonisation	urbanisation
I41	40	950.000	959.000

Pages	Lignes	au lieu de	lire
I43	4	loi	fin
I43	42	excitent	existent
I45	16	diminuée de main d'oeuvre	diminuée dans sa main-d'œuvre
I45	37	des assimilés	desassimilés
I47	16	autres	centres
I57	40	cet ensemble d'ef	cet ensemble d'efforts
I58	27	il est vrai	s'il est vrai
I59	46	coordonné	subordonné
I61	39 marge	sur les	sur les possibilités économiques
I79	39-4I	d'erreur de la tendance "perpétualiste", ne fut aussi complètement en défaut	des inconvénients de la tendance "perpétualiste"
I79	49	c'est beaucoup plus avant dans des aspirations	c'est beaucoup plus avant
I80	I	profondes qu'il faut situer	qu'il faut situer
I81	2	inventaire	inventive
I81	39	adopté	adapté
I81	48	spéculation	spécialisation
I82	3	des	ses
I82	22	économiques intellectuels	économiques et intellectuels
I83	3	sources	ressources
I85	I	moins aussi différenciée	au moins aussi différenciées

Pages	Lignes	au lieu de	lire
187	10	affranchissement	appauvrissement
187	13	Lemonty	Lemontey
189	3	l'économie libérale	à l'économie libérale
196	34	expliquer	appliquer
197	32	diminuée	dominée
198	7-8	tendrait à se développer	tendrait à se développer
200	16	vrises	crises
204	5	Darly	Darby
208	8	(1895 à l'Allemagne	(en 1895 l'Allemagne
208	35	Dans l'ébénisterie	de l'ébénisterie
210	14	plus ou moins réduits	de plus en plus réduits
211	10	en puissance interne	et en puissance interne
211	32	II82	1882
212	9-10	le capital moyen des salariés	le nombre moyen de salariés
213	41	ce privilège est d'accès	ce privilège d'accès
216	7	peut -être	peut être
216	17	puisque	puis que
217	14	ses crises de surproduction générales, en	ces crises de surproduction, - générales en
218	10	d'incertitude d'assujettissement	d'incertitude, d'assujettissement ces

Pages	Lignes	au lieu de	lire
219	50	ses	ces
221	31	varié	variée
222	13	entretenir	entrevoir
223	3	techniques aux	techniques, aux
223	28	dépendant	dépendante
224	15	leur	lui
224	17-18	d'entraide de culture	d'entraide, de cul- ture
225	7	sur	avec